

Rapport annuel révisé

JPMorgan Liquidity Funds

Société d'Investissement à Capital Variable, Luxembourg

30 novembre 2024



Sommaire

Conseil d'administration	1
Gestion et administration	2
Rapport du Conseil d'administration	6
Rapport des Gestionnaires financiers	
Rapport d'audit	9
Etats Financiers et informations statistiques	
<i>Etat combiné de l'Actif net</i>	12
<i>Etat combiné des opérations et des variations de l'Actif net</i>	16
<i>Etat des variations du nombre d'Actions</i>	20
<i>Informations statistiques</i>	23
Notes aux Etats Financiers	26
Etat du portefeuille-titres	
Compartiments crédit	
<i>JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund</i>	32
<i>JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund</i>	34
<i>JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund</i>	39
<i>JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund</i>	45
<i>JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund</i>	47
<i>JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund</i>	51
<i>JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund</i>	54
<i>JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund</i>	61
Compartiments d'État	
<i>JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund</i>	68
<i>JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund</i>	70
Annexe - Informations supplémentaires non révisées	
1. <i>Total des frais sur encours (Total Expense Ratios - TER)</i>	71
2. <i>Résumé des objectifs d'investissement des Compartiments</i>	75
3. <i>Performance et volatilité</i>	75
4. <i>Intérêts perçus/(prélevés) sur les comptes bancaires</i>	78
5. <i>Ratio de rotation du portefeuille</i>	78
6. <i>Méthode de calcul de l'exposition au risque</i>	78
7. <i>Sûretés reçues</i>	79
8. <i>Opérations de financement sur titres</i>	81
9. <i>Informations sur la rémunération au titre des OPCVM</i>	85
10. <i>Autres événements</i>	86
11. <i>Publications financières en matière de durabilité</i>	87

Pour des informations supplémentaires, veuillez consulter www.jpmgloballiquidity.com.

Ce rapport ne saurait constituer une offre, une vente ou une invitation à souscrire ou à acheter des actions. Aucune souscription ne peut être effectuée sur la seule base de ce rapport. Les souscriptions ne sont réputées valables que si elles sont faites sur la base du dernier Prospectus en vigueur, des derniers Documents d'Informations Clés en vigueur, accompagnés du dernier rapport annuel révisé et, s'il est publié à une date ultérieure, du dernier rapport semestriel non révisé.

Le dernier Prospectus en vigueur, les derniers Documents d'Informations Clés en vigueur, le rapport semestriel non révisé ainsi que le rapport annuel révisé peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège social de la SIVAV et des agents payeurs dans votre pays.

Les coordonnées du/des Gestionnaire(s) financier(s) de chaque Compartiment sont désormais disponibles dans le Prospectus, auprès de la Société de gestion à son siège social ou à l'adresse www.jpmgloballiquidity.com.

Président

Peter Thomas Schwicht
6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Grand-Duché de Luxembourg

Administrateurs

Jacques Elvinger
Elvinger Hoss Prussen, société anonyme
2, place Winston Churchill
B.P. 425, L-2014 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Massimo Greco
Via Cordusio, 3
Milan, IT-25, 20123
Italie

John Li How Cheong
The Directors' Office
19, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Marion Mulvey
6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Grand-Duché de Luxembourg

Martin Porter
6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Grand-Duché de Luxembourg

Daniel Watkins
JP Morgan Asset Management (Asia Pacific) Limited
19th Floor, Chater House
8 Connaught Road
Central Hong Kong 99077

Siège social

6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Grand-Duché de Luxembourg

**Société de gestion, Agent de Registre et de Transfert,
Distributeur principal et Agent domiciliataire**
JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.
6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Grand-Duché de Luxembourg

Gestionnaires financiers
JPMorgan Asset Management (UK) Limited
60 Victoria Embankment
London EC4Y 0JP
Royaume-Uni

J.P. Morgan Investment Management Inc.
383 Madison Avenue
New York, NY 10179
Etats-Unis d'Amérique

JP Morgan Asset Management (Asia Pacific) Limited
19th Floor, Chater House
8 Connaught Road
Central Hong Kong

Dépositaire, Agent administratif, Agent d'entreprise et Agent de cotation

J.P. Morgan SE - Luxembourg Branch
6, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
Grand-Duché de Luxembourg

Réviseur d'entreprises
PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, rue Gerhard Mercator
B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Conseillers juridiques au Luxembourg
Elvinger Hoss Prussen, société anonyme
2, place Winston Churchill
B.P. 425, L-2014 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Président

Peter Thomas Schwicht

Président et Administrateur non exécutif indépendant. Membre du Conseil depuis juin 2012.

M. Schwicht a obtenu son diplôme d'économie d'entreprise à l'Université de Mannheim, en Allemagne, après avoir étudié la gestion, la fiscalité et la comptabilité à Hambourg, en Norvège et aux Etats-Unis. Il a été employé chez JPMorgan Asset Management de 1987 jusqu'en octobre 2014. Avant de prendre sa retraite, M. Schwicht était Chief Executive of Investment Management EMOA chez JPMorgan Asset Management. Il a auparavant occupé divers postes en tant que Head of the Continental Europe Institutional business et Investment Management Country Head for Institutional and Retail business, d'abord en Allemagne, où il a développé la fonction, avant de l'étendre à l'Europe continentale. M. Schwicht est actuellement Administrateur de plusieurs fonds d'investissement gérés par JPMorgan et domiciliés au Luxembourg.

Administrateurs

Jacques Elvinger

Administrateur non exécutif. Membre du Conseil depuis janvier 2009.

M. Elvinger est inscrit au barreau de Luxembourg depuis 1984. Il est associé du cabinet d'avocats luxembourgeois Elvinger Hoss Prussen depuis 1987. Il exerce dans les domaines du droit bancaire et des sociétés au sens large et est spécialisé dans les fonds d'investissement et de pension. M. Elvinger est membre du Haut Comité pour le Développement du Secteur financier constitué par le Gouvernement du Luxembourg. Il siège également dans plusieurs comités consultatifs de la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg dans le domaine des fonds d'investissement. Il siège à ce jour en tant qu'administrateur au conseil de plusieurs fonds d'investissement luxembourgeois, parmi lesquels des fonds d'investissement gérés par JPMorgan et domiciliés au Luxembourg.

Massimo Greco

Administrateur exécutif. Membre du Conseil depuis novembre 2015.

M. Greco, Managing Director, est Président adjoint de JPMorgan Asset Management EMEA et exerce ses fonctions à Milan. M. Greco a pris son poste actuel en avril 2023, après avoir été responsable de l'activité Fonds mondiaux chez JPMorgan Asset Management en Europe. En poste chez JPMorgan depuis 1992, M. Greco faisait initialement partie du pôle de la Banque d'investissement avant de rejoindre la Gestion d'actifs en 1998. M. Greco possède un diplôme en économie de l'Université de Turin et un MBA (mention Finances) de l'Anderson Graduate School of Management de l'UCLA. Il est membre du Conseil de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ainsi que d'autres SICAV domiciliées au Luxembourg. Il occupe également le poste de Président adjoint de l'assocation European Fund and Asset Management Association (« EFAMA »).

John Li How Cheong

Administrateur indépendant non exécutif. Membre du Conseil depuis juin 2012.

M. Li est membre de l'Institute of Chartered Accountants (Ordre des comptables agréés) d'Angleterre et du Pays de Galles. M. Li s'est installé au Luxembourg en 1987 et travaille depuis cette date dans le secteur financier. M. Li a été associé de KPMG Luxembourg pendant plus de 20 ans au cours desquels il a occupé le poste d'Associé gérant pendant 8 ans avant d'accepter et d'occuper le poste de Président du Conseil de surveillance pendant 3 ans. M. Li a également été membre de Global Investment Management Practice de KPMG. Durant ces années, M. Li s'est perfectionné dans l'audit et le conseil aux clients au nombre desquels des banques, des fonds d'investissement et des compagnies d'assurance en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Asie, ce qui lui a permis d'acquérir une vaste expérience de la gestion de sociétés d'envergure internationale. M. Li siège au conseil de l'Institut luxembourgeois des Administrateurs. M. Li est aujourd'hui investi de plusieurs mandats d'administrateur auprès d'institutions financières, dont plusieurs fonds d'investissement gérés par JPMorgan et domiciliés au Luxembourg.

Marion Mulvey

Administratrice indépendante non exécutive. Membre du Conseil d'administration depuis avril 2021.

Mme Mulvey a occupé les postes de Co-CAO et de Head of Asset Management Operations pour la région EMEA chez J.P. Morgan Asset Management de janvier 2014 à janvier 2023, tout en assumant des responsabilités additionnelles dans le cadre de la publication réglementaire des transactions et de la facturation des commissions. Mme Mulvey a rejoint J.P. Morgan en 2014 après avoir travaillé chez Citigroup où elle a occupé en dernier lieu le poste de Chef de produit pour le service d'administration des fonds alternatifs en région EMEA. Forte de 13 ans d'expérience dans le métier, Mme Mulvey a en outre occupé plusieurs postes opérationnels au niveau senior, dont celui de Responsable de la comptabilité des fonds en région EMEA. Elle a précédemment travaillé chez Salomon Smith Barney pendant 3 ans où elle a encadré l'équipe européenne chargée de contrôler les produits actions. Elle a fait ses armes en tant qu'expert-comptable en cabinet privé et responsable d'audit des services financiers pour le département audit de KPMG. Mme Mulvey est Associée de l'Institute of Chartered Accountants en Irlande. Elle est également Administratrice agréée. Mme Mulvey est aujourd'hui investie de plusieurs mandats d'administratrice auprès d'institutions financières, dont plusieurs fonds d'investissement gérés JPMorgan et domiciliés au Luxembourg.

Martin Porter

Administrateur non exécutif indépendant. Membre du Conseil d'administration depuis avril 2019.

M. Porter a rejoint Robert Fleming Asset Management en 1984, et a géré des portefeuilles à la fois à Londres et au Japon. Lors de son passage au Japon, M. Porter a été administrateur au conseil de Jardine Fleming en charge de l'activité japonaise. De retour au Royaume-Uni en 2000, il a accepté le poste de Directeur des investissements pour le métier Equity et Balanced chez Fleming Asset Management avant de devenir Directeur international Equities chez J.P. Morgan Asset Management, poste qu'il a occupé de 2003 à 2016, année de son départ à la retraite. M. Porter est actuellement Administrateur de plusieurs fonds d'investissement gérés par JPMorgan et domiciliés au Luxembourg.

Daniel Watkins

Administrateur exécutif. Membre du Conseil depuis décembre 2014.

M. Watkins est Directeur général adjoint de JPMorgan Asset Management Asie Pacifique. Chargé de superviser l'activité gestion d'actifs pour la région Asie/Pacifique, M. Watkins supervise sept sites comptant plus de 1 400 collaborateurs. Membre du Comité opérationnel de la gestion d'actifs, M. Watkins pilote l'équipe de gestion Asie/Pacifique à l'échelle du groupe. En exercice depuis 1997, M. Watkins a été CEO adjoint de JPMorgan Asset Management Europe et Directeur international de la plateforme métiers et services client Gestion d'actifs, avant d'occuper ses fonctions actuelles depuis 2019. Il a également occupé plusieurs autres postes chez JPMorgan, au nombre desquels Directeur d'exploitation des opérations IM en Europe et à l'international, Chef d'équipe pour les opérations européennes, Directeur de l'agence européenne des transferts, Directeur des opérations pour le Luxembourg, Responsable de l'agence européenne des transferts et des opérations d'investissement à Londres, et Responsable des équipes chargées des opérations d'investissement chez Flemings. M. Watkins a obtenu un BA en politique de l'University of York et il possède la

qualification de conseiller en investissement financier. M. Watkins est actuellement Administrateur de plusieurs fonds d'investissement gérés par JPMorgan et domiciliés au Luxembourg et en Irlande, ainsi que de plusieurs entités juridiques de la région Asie/Pacifique.

Le Conseil d'administration (le « Conseil ») a le plaisir de présenter le Rapport annuel révisé de JPMorgan Liquidity Funds (le « Fonds ») pour l'exercice clôturé au 30 novembre 2024. Le Conseil estime que ce rapport annuel est, pris dans son ensemble, juste et équilibré, et qu'il fournit aux actionnaires toutes les informations nécessaires leur permettant de se faire une idée précise du positionnement et de la performance du Fonds.

Structure du fonds

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable constituée en société anonyme selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil d'administration a nommé JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. (JPMAME) en qualité de société de gestion du Fonds. Le Fonds est structuré en fonds à Compartiments multiples, chacun d'eux disposant de ses propres objectif et politiques d'investissement et des restrictions afférentes.

L'objectif du Fonds est d'investir l'argent dont il dispose dans des valeurs mobilières et autres actifs autorisés de toute nature, conformément à son Prospectus, afin de diversifier les risques d'investissement et de faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion de ses portefeuilles.

Le Fonds est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), conformément à la directive européenne CE/65/2009 du 13 juillet 2009, et il est soumis à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle qu'amendée. Le Fonds peut par conséquent être proposé à la vente dans les États membres de l'Union européenne, sous réserve d'une notification dans les pays autres que le Grand-Duché de Luxembourg. Le Fonds et ses Compartiments pourront par ailleurs faire l'objet de demandes d'enregistrement dans d'autres pays. En outre, des demandes d'immatriculation de la SICAV et de ses Compartiments peuvent être déposées dans d'autres pays.

Le Fonds comprend à ce jour 10 Compartiments. Tous les Compartiments et les Classes d'actions sont enregistrés pour l'offre et la distribution dans le Grand-Duché du Luxembourg, et un certain nombre de Compartiments et de Classes d'actions sont autorisés à la distribution dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Aucune demande de désinscription n'a été déposée.

Rôle et responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité du Conseil d'administration est régie exclusivement par le droit luxembourgeois. En ce qui concerne les comptes annuels du Fonds, les obligations des administrateurs sont régies par la loi du 10 décembre 2010 relative à, entre autres choses, la comptabilité et aux comptes annuels des organismes de placement collectif et par la loi du 17 décembre 2010, telle qu'amendée, relative aux organismes de placement collectif.

Un contrat de gestion, conclu entre le Fonds et JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., expose les points sur lesquels la société de gestion est compétente selon le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010. Celui-ci comprend la gestion des actifs du Fonds et la fourniture de services d'administration, d'enregistrement, d'agent domiciliataire et de marketing. Toutes les autres questions sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration, et un tableau recensant ces questions dans un souci de clarté est en place entre le Conseil d'administration et la société de gestion. Les questions dont le traitement revient au Conseil d'administration comprennent la détermination des politiques et des objectifs d'investissement, les pouvoirs et restrictions d'investissement, les modifications relatives au Prospectus, l'examen et l'approbation des données-clés financières et relatives aux investissements comprenant les comptes annuels ainsi que la nomination de la société de gestion, des réviseurs d'entreprise et du dépositaire et l'examen de leurs services respectifs.

Avant chaque réunion du Conseil d'administration, les administrateurs reçoivent des informations détaillées et opportunes leur permettant d'être préparés pour les points de discussion au cours de celle-ci. Pour chaque réunion trimestrielle, le Conseil d'administration demande et reçoit des rapports provenant, entre autres, de la société de gestion, des gestionnaires financiers, sur la gestion des risques ainsi que des propositions de modifications à apporter à des Compartiments existants ou bien des propositions de lancement de nouveaux Compartiments, selon le cas. Les représentants supérieurs de chacune de ces fonctions prennent part aux réunions, sur invitation, afin de permettre aux administrateurs de leur poser des questions sur les rapports qui leur sont présentés.

Les administrateurs prennent les décisions dans l'intérêt du Fonds et de ses actionnaires dans leur ensemble et s'abstiennent de prendre part à toute délibération ou décision qui créerait un conflit d'intérêt entre leurs intérêts personnels et ceux du Fonds ou de ses actionnaires. Le sujet des conflits d'intérêt est traité dans le prospectus et dans la politique de la société de gestion afférente à ceux-ci. Elle peut être consultée sur le site Internet à l'adresse suivante :

<https://am.jpmorgan.com/content/dam/jpm-am-aem/emea/lu/en/communications/lux-communication/conflicts-of-interest-ce-en.pdf>

Le Conseil d'administration peut, le cas échéant, prendre des conseils auprès de professionnels indépendants, aux frais du Fonds.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est présidé par M. Schwicht et est composé de quatre Administrateurs indépendants non exécutifs, d'un Administrateur non exécutif et de deux Administrateurs exécutifs.

Le Conseil d'administration définit un administrateur exécutif comme une personne employée par JPMorgan Chase & Co ou l'une de ses filiales, un administrateur non exécutif comme une personne unie par des liens d'affaires, de famille ou autres au Fonds ou à JPMorgan Chase & Co ou l'une de ses filiales, et un administrateur non exécutif indépendant comme une personne sans aucun lien d'affaires, de famille ou autres avec le Fonds ou JPMorgan Chase & Co ou l'une de ses filiales. La présence d'une majorité d'administrateurs non exécutifs est requise lors de toutes les réunions du Conseil d'administration.

Lorsqu'il désigne un Administrateur, le Conseil d'administration tient compte de sa parité relative et de sa composition, de manière à disposer de manière générale de vastes connaissances en matière d'investissement, de compétences financières, et aussi d'une solide expérience dans le domaine juridique et dans d'autres métiers, qui sont pertinentes pour l'activité du Fonds.

Le Conseil d'administration ne limite pas le nombre d'années de service des administrateurs et il prend en compte la nature et les exigences du secteur d'activité des fonds et de l'activité du Fonds lors de ses recommandations aux actionnaires en matière d'élection des administrateurs. Les modalités de nomination de chaque administrateur sont exposées dans un contrat de services et ces contrats sont disponibles au siège social du Fonds où ils peuvent être consultés.

Intégration et formation

Tous les nouveaux Administrateurs participeront à une session d'intégration au cours de laquelle ils recevront toutes les informations utiles sur le Fonds, ainsi que sur leurs fonctions et responsabilités en tant qu'Administrateurs. En outre, le Conseil prend des mesures concrètes pour rester au courant des développements qui affectent le Fonds et a veillé à mettre en place un programme de formation formel.

Évaluation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration procède à un examen de sa performance tous les deux ans.

Rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est d'avis que la rémunération de ses membres doit refléter les responsabilités ainsi que l'expérience du Conseil d'administration, dans son ensemble, et qu'elle doit être juste et appropriée étant donné la taille, la complexité et les objectifs d'investissement du Fonds. Le Président perçoit EUR 93.755 par an et les autres Administrateurs EUR 73.702 par an. Tous les Administrateurs exécutifs ont convenu de renoncer à leur rémunération. Aucun élément de la rémunération payée par le Fonds aux Administrateurs n'est lié aux résultats.

Réunions du Conseil d'administration et comités

Le Conseil d'administration se réunit trimestriellement mais le cas échéant, des réunions supplémentaires seront organisées. Étant donné la portée et la nature de l'activité du Fonds, le Conseil d'administration n'estime pas nécessaire de disposer d'un Comité d'audit officiel. Le Conseil d'administration a toutefois établi un Comité des rémunérations en décembre 2022. Par ailleurs, lorsque des questions spécifiques nécessitent une étude approfondie, un Sous-Comité du Conseil d'administration peut être établi à cette fin précise. Les circonstances concernées peuvent être, par exemple, lorsque le Conseil d'administration demande à ce que le prospectus soit modifié et qu'il n'est pas pertinent d'attendre jusqu'à la prochaine réunion trimestrielle pour que cela soit approuvé. Ces sous-comités sont habituellement composés d'un minimum de deux administrateurs.

Le Conseil s'est réuni à neuf reprises au cours de l'exercice. Quatre de ces réunions étaient les réunions trimestrielles du Conseil d'administration dont l'ordre du jour incluait, entre autres, les points soulignés dans la rubrique ci-dessus intitulée « Rôle et responsabilités du Conseil d'administration ». Les cinq autres réunions ont été des réunions extraordinaires convoquées par le Conseil d'administration. Le Comité des Rémunérations s'est également réuni un fois. En plus de la réunion du Conseil au cours de laquelle les Commissaires aux comptes présentent le rapport sur la révision des comptes du Fonds, les Administrateurs non exécutifs rencontrent également les Commissaires aux comptes chaque année en l'absence des Administrateurs exécutifs.

Contrôle interne

La gestion des investissements, ainsi que l'intégralité des services administratifs sont fournis par la Société de gestion, et la garde des actifs est assumée par J.P. Morgan SE - Succursale luxembourgeoise. Le système de contrôle interne du Conseil d'administration consiste par conséquent principalement en la surveillance des services fournis par la société de gestion et le dépositaire, comprenant les contrôles liés à l'exploitation et à la conformité définis par ces derniers afin de satisfaire aux obligations du Fonds envers les actionnaires, comme exposé dans le prospectus, les statuts ainsi que dans la réglementation pertinente. La société de gestion rend compte officiellement au Conseil d'administration, tous les trimestres, des diverses activités dont elle est responsable. Par ailleurs, elle informera le Conseil d'administration sans retard de toute question administrative ou comptable significative.

Gouvernance d'entreprise et code de conduite de l'ALFI

Il incombe au Conseil d'administration de s'assurer qu'un niveau élevé de gouvernance d'entreprise est satisfait. Le Conseil d'administration considère par ailleurs que le Fonds s'est conformé aux meilleures pratiques du secteur luxembourgeois des fonds.

En particulier, le Conseil d'administration a adopté le Code de conduite de l'ALFI (ci-après le « Code ») qui énonce les principes d'une bonne gouvernance. Ces principes sont exposés ci-après :

1. Le Conseil est tenu d'adopter des normes claires et transparentes en matière de gouvernance d'entreprise ;
2. Le Conseil d'administration doit posséder un solide niveau professionnel et une expérience appropriée et mettre tout en œuvre pour garantir la compétence collective nécessaire à l'exercice de ses responsabilités ;
3. Le Conseil d'administration devrait agir équitablement et indépendamment dans le meilleur intérêt des investisseurs ;
4. Le Conseil doit agir avec le soin et la diligence voulus dans l'exercice de ses obligations ;
5. Le Conseil d'administration devrait veiller au respect de l'ensemble des lois et réglementations applicables et des documents constitutifs du Fonds ;
6. Le Conseil d'administration devrait s'assurer que les investisseurs sont correctement informés, traités de façon juste et équitable et qu'ils reçoivent les avantages et les services auxquels ils ont droit ;
7. Le Conseil d'administration devrait veiller à ce qu'un processus efficace de gestion des risques et des contrôles internes adéquats soit en place ;
8. Le Conseil d'administration devrait identifier et gérer équitablement et efficacement, au mieux de ses possibilités, tout conflit d'intérêt réel, potentiel ou apparent et veiller à toute divulgation d'informations appropriée ;
9. Le Conseil d'administration devrait garantir que les droits des actionnaires sont exercés d'une manière réfléchie et dans le meilleur intérêt du Fonds ;
10. Le Conseil d'administration devrait veiller à ce que la rémunération de ses membres soit raisonnable et juste et divulguée de manière adéquate ;
11. Le Conseil est tenu d'intégrer de manière appropriée des normes et des objectifs en matière de durabilité, y compris des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son modèle économique et ses opérations.

Le Conseil d'administration considère que le Fonds s'est conformé aux principes du Code, dans tous ses aspects significatifs, au cours de l'exercice financier clôturé au 30 novembre 2024. Le Conseil d'administration réalise une revue annuelle du respect continu des principes du Code.

Politique relative au vote par procuration

Le Conseil d'administration délègue la responsabilité du vote par procuration à la société de gestion. La société de gestion gère les droits de vote des actions confiées d'une manière prudente et diligente, en s'appuyant exclusivement sur le jugement raisonnable de ce qui servira au mieux les intérêts financiers des clients. Dans la mesure du possible, la société de gestion votera à toutes les assemblées convoquées par les sociétés dans lesquelles les actions sont investies.

Un exemplaire des directives globales en matière de vote par procuration est disponible auprès du siège social du Fonds, sur demande, ou bien sur le site Internet à l'adresse suivante :

<https://am.jpmorgan.com/content/dam/jpm-am-aem/global/en/institutional/communications/lux-communication/corporate-governance-principles-and-voting-guidelines.pdf>

Critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

Conformément à l'Article 11(1) du Règlement (UE) 2019/2088, les informations concernant les produits financiers faisant la promotion de caractéristiques et d'objectifs environnementaux ou sociaux sont présentées en Annexe 11.

Assurance dommages des administrateurs et membres de la direction

Les statuts du Fonds prévoient l'indemnisation des administrateurs en ce qui concerne les dépenses raisonnables en rapport avec toute réclamation faite à leur encontre survenant dans le cadre de leurs obligations et responsabilités, dans la mesure où ils n'ont pas agi de manière frauduleuse ou bien malhonnête. Pour protéger les actionnaires contre toute réclamation de la sorte, le Conseil d'administration a souscrit une assurance dommages couvrant les administrateurs et les membres de la direction en ce qui concerne certaines responsabilités survenant dans le cadre de leurs obligations et responsabilités mais qui ne couvre pas toutes actions frauduleuses ou malhonnêtes de leur part.

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative est le Réviseur d'entreprises du Fonds depuis décembre 1994. Après avoir audité les services fournis par PwC en 2016, le Conseil d'administration a décidé que, sous réserve de tout autre facteur d'influence, la société devrait continuer à être proposée aux actionnaires comme réviseur d'entreprise.

Assemblée générale annuelle

Assemblée générale annuelle. La prochaine Assemblée générale annuelle du Fonds se tiendra le 25 avril 2025, au siège social du Fonds, afin d'examiner les questions en rapport avec l'exercice clôturé le 30 novembre 2024. Au cours de cette assemblée, il sera demandé aux actionnaires de considérer les questions habituelles de ces assemblées, comprenant :

1. L'adoption des États Financiers et l'approbation de la répartition des résultats ;
2. l'approbation des rémunérations des membres du Conseil d'administration ;
3. l'élection de certains Administrateurs ;
4. l'élection du réviseur d'entreprises ; et
5. le quitus aux Administrateurs de leurs fonctions.

Aucune question particulière n'est proposée par le Conseil d'administration.

Quitus aux Administrateurs

Une des résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale annuelle, comme l'exige le droit en vigueur au Luxembourg, est de soumettre au vote des actionnaires le quitus aux administrateurs pour l'exécution de leurs obligations au titre de l'exercice financier considéré. Ce quitus n'est valable qu'à la condition que les comptes annuels ne comportent aucune omission ou déclaration incorrecte qui dissimulerait la véritable situation financière du Fonds.

Politique en matière de confidentialité et de protection des données

La Société de gestion se conforme à la politique de confidentialité publiée par J.P. Morgan Asset Management. Cette politique est consultable sur le site www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Cette politique a été mise à jour afin de se conformer au Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne.

Événements majeurs

Veuillez vous reporter aux Notes 16 et 17 et Annexe 10 pour de plus amples précisions sur les événements majeurs survenus au cours de l'exercice et après la clôture de l'exercice.

Le Conseil d'administration
Luxembourg, le 18 mars 2025

Une vue d'ensemble des marchés sur lesquels nos Liquidity Funds investissent est présentée ci-après, ainsi que la stratégie que nous avons mise en œuvre au cours de ces douze derniers mois.

Australie

En 2024, l'activité économique australienne a été mitigée. Si la demande agrégée est restée robuste, l'inflation sous-jacente s'est durablement maintenue à un niveau élevé, bien au-dessus du point médian de la fourchette cible de la banque centrale. La Banque de réserve d'Australie a maintenu sa posture monétaire restrictive, en laissant les taux directeurs inchangés à 4,35 % depuis novembre 2023. Si la banque centrale indique que ces taux sont moins restrictifs que ceux d'autres banques centrales, elle rappelle également que son premier objectif est de s'assurer du retour durable de l'inflation dans l'objectif avant d'envisager toute nouvelle baisse de taux.

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée a oscillé dans une fourchette comprise entre 38 et 50 jours, évoluant vers le haut de cette fourchette à fin novembre 2024. La liquidité du Compartiment est restée élevée, les liquidités hebdomadaires s'établissant autour des 50 % la majeure partie de l'année.

Europe

La BCE a maintenu son taux de dépôt à 4 %, de novembre 2023 à juin 2024, avant d'abaisser le taux de 25 pdb à 3,75 %. Elle a ensuite abaissé les taux de 25 pdb supplémentaires lors de ses réunions de septembre et d'octobre, ramenant le taux de dépôt à 3,25 % d'ici fin novembre 2024. L'inflation sous-jacente s'est repliée sur la période, passant de 3,6 % en novembre 2023 à 2,7 % en novembre 2024. Durant l'année dernière, le secteur manufacturier a été en proie à la contraction. Le secteur des services a de nouveau accéléré durant la première moitié de 2024, mais depuis, il montre des signes de ralentissement. Le marché de l'emploi est resté robuste avec un taux de chômage à 6,3 %, soit le niveau le plus bas depuis la création de l'euro.

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée a terminé le mois de novembre 2023 à 40 jours. Début 2024, elle a reculé à 30 jours compte tenu des anticipations trop ambitieuses des marchés quant au nombre de baisses de taux. Alors que les marchés ont fini par revoir à la baisse leurs anticipations de baisses de taux d'intérêt, l'échéance moyenne pondérée a augmenté à 50 jours en mai. Entre mai et fin novembre 2024, l'échéance moyenne pondérée s'est située dans une fourchette comprise entre 40 et 50 jours. Le portefeuille a conservé un fort niveau de liquidités, en détenant entre 40 et 55 % de liquidités hebdomadaires.

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée a débuté la période à près de 90 jours, avant de reculer à 70 jours en février, compte tenu des anticipations de nombre de baisses de taux trop irréalistes. Alors que les marchés ont fini par revoir à la baisse leurs anticipations de baisses de taux d'intérêt, l'échéance moyenne pondérée a augmenté à près de 100 jours en juin. Durant la seconde moitié de l'année, l'échéance moyenne pondérée a fluctué entre 70 et 100 jours, avant de terminer le mois de novembre 2024 à près de 85 jours. Le portefeuille a conservé un niveau correct de liquidités, en détenant entre 20 et 35 % de liquidités hebdomadaires tout au long de la période.

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund

Le Compartiment a été lancé en mai 2023 et, en juin, l'échéance moyenne pondérée avait augmenté à près de 40 jours. Face à l'emballement des anticipations du marché quant aux futures baisses de taux entre juin et octobre, l'échéance moyenne pondérée a reculé à près de 20 jours, avant d'augmenter à nouveau en novembre pour terminer la période à près de 30 jours. Le portefeuille a maintenu une forte liquidité tout au long de la période, les liquidités hebdomadaires restant supérieures à 70 %.

Singapour

La cité-État a affiché une croissance économique robuste tout au long de l'année 2024, portée par la vigueur de l'activité de construction, la demande intérieure et les exportations, bien que les derniers indicateurs suggèrent un léger essoufflement. L'inflation a progressivement reflué au cours de l'année, s'inscrivant en net repli à un plus bas de 3,5 années dans les dernières statistiques du mois d'octobre. L'Autorité monétaire de Singapour a continué d'adopter une posture ferme, en maintenant sa politique monétaire inchangée lors de ses réunions de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre 2024. Le Taux de change nominal effectif a poursuivi sa trajectoire ascendante, tandis que la largeur et le point central de la fourchette sont restés inchangés.

JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée a oscillé dans une fourchette comprise entre 35 et 50 jours, évoluant vers le haut de cette fourchette à fin novembre 2024. La liquidité du Compartiment est restée élevée, les liquidités hebdomadaires restant supérieures à 60 % la majeure partie de l'année.

Royaume-Uni

Entre novembre 2023 et août 2024, la Banque d'Angleterre a maintenu ses taux d'intérêt à 5,25 %, avant d'abaisser les taux de 25 pdb à 5 %. La Banque d'Angleterre a ensuite abaissé les taux de 25 pdb supplémentaires lors de sa décision de novembre. L'inflation sous-jacente s'est repliée, passant de 5,1 % en novembre 2023 à 3,3 % en octobre 2024. Après une croissance résiliente au premier trimestre 2024, l'économie se contracte depuis. Les offres d'emploi ont reculé à leurs niveaux d'avant-covid, tandis que les études suggèrent une accalmie du côté des hausses de salaire. Le chômage a augmenté mais reste relativement faible à 4,3 %, même si les études indiquent une récente détérioration des perspectives du marché de l'emploi.

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée a terminé le mois de novembre 2023 à près de 40 jours avant de retomber à 30 jours environ au début de l'année 2024, compte tenu des anticipations du nombre de baisses de taux du marché trop ambitieuses. Alors que les marchés ont fini par revoir à la baisse leurs anticipations de baisse de taux, l'échéance moyenne pondérée a augmenté à près de 50 jours en mai. Alors que les marchés se sont à nouveau mis à tabler sur davantage de baisses de taux, l'échéance moyenne pondérée a diminué à près de 40 jours en septembre. Face aux anticipations de baisses de taux revues à la baisse en octobre, l'échéance moyenne pondérée est remontée à près de 50 jours fin novembre 2024. La stratégie a conservé un fort niveau de liquidités, les liquidités hebdomadaires se maintenant dans une fourchette comprise entre 40 et 55 % environ tout au long de la période.

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund

Alors que les marchés ont revu à la baisse leurs anticipations de baisses de taux au début de l'année 2024, l'échéance moyenne pondérée a augmenté, passant de 80 jours fin novembre 2023 à 110 jours en février. Alors que le marché a ensuite revu à la hausse ses anticipations de baisses de taux entre février et août 2024, l'échéance moyenne pondérée a reculé à près de 80 jours en septembre. Entre octobre et novembre, l'échéance moyenne pondérée a de nouveau augmenté à près de 100 jours. La stratégie est restée liquide, avec des liquidités hebdomadaires comprises entre 18 et 35 % au cours de la période.

États-Unis

La Réserve fédérale (Fed) a maintenu ses taux à 5,5 % jusqu'en septembre 2024, avant de les abaisser de 50 pdb. La Fed a ensuite procédé à une nouvelle baisse de 25 pdb en novembre. L'inflation sous-jacente a continué de se détendre, passant de 4 % en novembre 2023 à 3,3 % en novembre 2024. La croissance a fait preuve d'une vigueur à toute épreuve, soutenue par la prévalence des prêts immobiliers à taux fixe à long terme. Les enquêtes auprès des entreprises continuent d'indiquer une trajectoire robuste de la croissance économique. Le marché de l'emploi s'est détendu : le rythme des créations d'emplois ralentit et les offres d'emploi, de même que les hausses de salaire reculent. Cependant, l'économie continue de créer des emplois.

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée est restée élevée, évoluant dans une fourchette comprise entre 45 et 57 jours, terminant le mois de novembre 2024 à 48 jours. Le portefeuille a conservé un fort niveau de liquidités, en détenant entre 40 et 60 % de liquidités hebdomadaires.

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée a débuté le mois de décembre 2023 à près de 80 jours puis a augmenté à près de 100 jours début avril 2024. Entre avril et fin octobre 2024, l'échéance moyenne pondérée a fluctué dans une fourchette comprise entre 80 et 100 jours, avant d'augmenter en novembre 2024 pour terminer le mois à 115 jours. Les liquidités hebdomadaires ont fluctué entre 20 et 35 % sur la période, terminant le mois de novembre 2024 dans le bas de cette fourchette.

JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund

L'échéance moyenne pondérée a débuté le mois de décembre 2023 à près de 35 jours puis a augmenté à près de 50 jours en janvier 2024. Elle s'est maintenue dans une fourchette comprise entre 30 et 50 jours environ la majeure partie de l'année pour terminer le mois de novembre 2024 à près de 50 jours. Les liquidités hebdomadaires sont restées supérieures à 50 % tout au long de la période.

Les Gestionnaires financiers

Luxembourg, le 18 mars 2025

Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
JPMorgan Liquidity Funds

Opinion

A notre avis, les Etats Financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de JPMorgan Liquidity Funds (le « Fonds ») et de chacun de ses Compartiments au 30 novembre 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des Etats Financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les Etats Financiers du Fonds comprennent :

- L'état combiné de l'Actif net au 30 novembre 2024 ;
- L'état combiné des opérations et des variations de l'Actif net pour l'exercice clos à cette date ;
- L'état du portefeuille-titres au 30 novembre 2024 ; et
- Les notes aux Etats Financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (norme ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers » du ce rapport d'audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, qui comprend les Normes internationales en matière d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de ces États financiers. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers ni notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des Etats Financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration du Fonds vis-à-vis des Etats Financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces Etats Financiers, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des Etats Financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'Etats Financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des États financiers, c'est au Conseil d'administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses Compartiments à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou l'un de ses Compartiments ou de cesser leur activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des Etats Financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, au regard des éléments probants obtenus, nous concluons à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de l'un de ses Compartiments de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus au plus tard à la date de notre rapport d'audit. Néanmoins, des événements ou situations futur(e)s pourraient amener le Fonds ou l'un de ses Compartiments à cesser leur exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 18 mars 2025

Kenny Panjanaden

Seule la version anglaise du présent rapport a fait l'objet d'une vérification par le Commissaire aux comptes. En conséquence, le rapport d'audit se rapporte seulement à la version anglaise du rapport : les autres versions résultent d'une traduction conscientieuse effectuée sous la responsabilité du Conseil d'administration. En cas de divergence entre la version anglaise et la traduction, la version anglaise fera foi.

Actif

Investissements dans des titres évalués au coût	182.405.022.630
Plus-value/(moins-values) latente	38.545.834
Investissements dans des titres à leur valeur de marché	182.443.568.464
Avoirs en banque et auprès des courtiers	5.845.450.574
Dépôts à terme	37.051.796.791
Montants à recevoir sur souscriptions*	16.786.215
Montants à recevoir sur vente d'investissements	2.842.161
Montants à recevoir sur contrats de prise en pension	39.293.547.241
Intérêts à recevoir	406.747.716
Exemption de commission à recevoir**	136.912
Plus-values latentes sur les contrats de change à terme	340.283
Total de l'Actif	265.061.216.357

Passif

Montants à payer sur investissements acquis	7.623.018.325
Intérêts à payer	32.459
Distributions de dividende à payer	748.857.025
Commissions de gestion à payer	35.769.542
Montants à payer sur rachats*	35.062
Moins-values latentes sur contrat de change à terme	2.644.142
Autres passifs***	24.823.496
Total du passif	8.435.180.051
Total de l'Actif net	256.626.036.306

* Veuillez consulter la note 2g).

** Veuillez consulter la note 4a), 4b) et 4c). Dans la mesure où les coûts d'exploitation réels dépasseraient le pourcentage plafonné, le montant pris en charge par la société de gestion fera l'objet d'une comptabilisation distincte et sera déclaré en tant qu'« Exemptions de commission » dans l'état combiné de l'Actif net et dans l'état combiné des opérations et des variations de l'Actif net.

*** Les autres passifs sont principalement composés des rémunérations versées aux Administrateurs, des frais et dépenses liés aux audit et à la fiscalité, des dépenses d'enregistrement, de publication, d'envoi de courriers et d'impression, des dépenses légales et de marketing et, le cas échéant, peuvent inclure les comptes d'encaissement comme mentionné dans la Note 2g).

JPMorgan Liquidity Funds
Etat combiné de l'Actif net (suite)
Au 30 novembre 2024

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund AUD	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund EUR	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund EUR	JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund SGD
1.111.542.701 (295.775)	20.598.755.965 7.152.735	5.186.591.440 5.258.600	1.325.312.236 (176.293)
1.111.246.926 98.585.991 128.000.000 26.226	20.605.908.700 997.580.555 3.135.000.000 454.378	5.191.850.040 149.167.797 400.000.000 62.461	1.325.135.943 25.095.868 200.000.000 1.541
585.000.000 4.370.589 9.332	5.741.016.989 31.306.267 14.152	220.000.000 9.150.183 9.446 322.482	530.000.000 3.003.007 6.754
1.927.239.064	30.511.281.041	5.970.562.409	2.083.243.113
<hr/>			
12.562 5.154.849 281.741 - 81.733	2.220.285.280 19.124.619 3.623.780 20.000 2.124.618	75.410.551 - 411.271 - 2.505.821 289.601	- 4.095.612 285.964 - 102.689
5.530.885	2.245.178.297	78.617.244	4.484.265
1.921.708.179	28.266.102.744	5.891.945.165	2.078.758.848

Actif

Investissements dans des titres évalués au coût	9.875.305.413
Plus-value/(moins-values) latente	293.023
Investissements dans des titres à leur valeur de marché	9.875.598.436
Avoirs en banque et auprès des courtiers	641.255.837
Dépôts à terme	1.250.000.000
Montants à recevoir sur souscriptions*	1.078.700
Montants à recevoir sur vente d'investissements	-
Montants à recevoir sur contrats de prise en pension	4.285.700.000
Intérêts à recevoir	39.357.777
Exemption de commission à recevoir**	8.148
Plus-values latentes sur les contrats de change à terme	-
Total de l'Actif	16.092.998.898

Passif

Montants à payer sur investissements acquis	1.599.748.170
Intérêts à payer	-
Distributions de dividende à payer	53.646.714
Commissions de gestion à payer	1.598.697
Montants à payer sur rachats*	11.000
Moins-values latentes sur contrat de change à terme	-
Autres passifs***	1.222.532
Total du passif	1.656.227.113
Total de l'Actif net	14.436.771.785

* Veuillez consulter la note 2g).

** Veuillez consulter la note 4a), 4b) et 4c). Dans la mesure où les coûts d'exploitation réels dépasseraient le pourcentage plafonné, le montant pris en charge par la société de gestion fera l'objet d'une comptabilisation distincte et sera déclaré en tant qu'« Exemptions de commission » dans l'état combiné de l'Actif net et dans l'état combiné des opérations et des variations de l'Actif net.

*** Les autres passifs sont principalement composés des rémunérations versées aux Administrateurs, des frais et dépenses liés aux audit et à la fiscalité, des dépenses d'enregistrement, de publication, d'envoi de courriers et d'impression, des dépenses légales et de marketing et, le cas échéant, peuvent inclure les comptes d'encaissement comme mentionné dans la Note 2g).

JPMorgan Liquidity Funds
Etat combiné de l'Actif net (suite)
Au 30 novembre 2024

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund GBP	JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund USD	JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund USD	JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund USD	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1) EUR
664.003.109 128.803	86.251.979.598 18.929.248	12.575.846.069 6.309.101	40.738.258.214 -	515.661.759 -
664.131.912 23.800.199	86.270.908.846 1.693.695.806	12.582.155.170 92.672.515	40.738.258.214 1.891.055.437	515.661.759 29.506.689
-	31.502.960.000	-	-	-
-	12.631.108	-	1.962.289	246.825
90.000.000	4.200.000.000	2.842.161	-	-
3.538.586	224.934.864	50.137.036	21.808.837.741	631.000.000
17.330	3.934	12.762	29.284.711 5.521	173.088 43.923
781.488.027	123.905.134.558	12.727.819.644	64.469.403.913	1.176.632.284
20.428.474 390	717.499.924 -	3.421.659 -	2.423.836.333 -	22.535 3.000.196
77.040	412.150.102 16.819.538	1.862.608 -	238.874.915 10.250.401	53.066 -
-	-	-	-	-
50.870	8.909.247	413.444	11.114.505	88.275
20.556.774	1.155.378.811	5.697.711	2.684.076.154	3.164.072
760.931.253	122.749.755.747	12.722.121.933	61.785.327.759	1.173.468.212

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

JPMorgan Liquidity Funds

Etat combiné des opérations et des variations de l'Actif net

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2024

	Combiné USD
Actif net à l'ouverture de l'exercice*	234.490.890.140
Revenus	
Revenus d'intérêts des investissements, nets de retenues à la source	12.530.060.216
Intérêts bancaires	164.722.767
Total des revenus	12.694.782.983
Charges	
Commissions de gestion	434.304.757
Commission d'agent dépositaire, d'agent d'entreprise, d'agent administratif et d'agent domiciliataire	21.809.276
Commission de l'Agent de registre et de transfert	7.145.594
Taxe d'abonnement	6.383.793
Autres charges**	3.713.088
Moins : exemptions de commission***	(1.523.321)
Total des charges	471.833.187
Revenu/(perte) net(te)s sur investissements	12.222.949.796
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur:	
Vente d'investissements	4.845.072
Contrats financiers à terme (futures)	139.221
Contrats de change à terme	(1.767.764)
Change	192.553
Plus/(moins)-values nettes réalisées au cours de l'exercice	3.409.082
Variation nette de l'appréciation/(dépréciation) latente sur :	
Investissements	7.490.983
Contrats de change à terme	(2.190.558)
Change	172
Variation nette de l'appréciation/(dépréciation) latente sur l'exercice	5.300.597
Augmentation/(diminution) de l'Actif net liée aux opérations	12.231.659.475
Souscriptions	2.688.402.922.478
Rachats	(2.668.659.610.223)
Augmentation/(diminution) de l'Actif net liée aux variations du capital	19.743.312.255
Distributions de dividendes	(9.839.825.564)
Actif net à la clôture de l'exercice	256.626.036.306

* Le solde à l'ouverture a été calculé à l'aide des taux de change en vigueur au 30 novembre 2024. Le même actif net, calculé à l'aide du taux de change en vigueur au 30 novembre 2023 s'est élevé à USD 235.283.524.879.

** Les autres charges sont principalement composées des rémunérations versées aux Administrateurs, des frais et dépenses liés aux audits et à la fiscalité ainsi que des dépenses d'enregistrement, de publication, d'envoi de courriers et d'impression et des dépenses légales et de marketing.

*** Veuillez consulter la note 4a), 4b) et 4c). Dans la mesure où les coûts d'exploitation réels dépasseraient le pourcentage plafonné, le montant pris en charge par la société de gestion fera l'objet d'une comptabilisation distincte et sera déclaré en tant qu'« Exemptions de commission » dans l'état combiné de l'Actif net et dans l'état combiné des opérations et des variations de l'Actif net.

JPMorgan Liquidity Funds

Etat combiné des opérations et des variations de l'Actif net (suite)

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2024

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund AUD	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund EUR	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market LVNAV Fund EUR	JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund SGD
1.389.496.210	21.010.191.951	3.336.670.539	2.034.188.717
71.248.456 3.618.570	932.134.860 210.903	178.868.733 20.413	71.932.716 1.975.447
74.867.026	932.345.763	178.889.146	73.908.163
2.954.188 433.132 124.133 47.539 274.453 (120.976)	39.344.499 3.478.778 541.726 645.410 394.483 (129.401)	4.384.099 1.038.866 563.803 487.631 222.045 (125.134)	3.332.126 701.619 133.960 56.858 303.084 (200.546)
3.712.469	44.275.495	6.571.310	4.327.101
71.154.557	888.070.268	172.317.836	69.581.062
14.839 - - -	17.002 - - -	3.345.990 72.306 (1.697.180) 185.170	- - - -
14.839	17.002	1.906.286	-
(65.955) - -	7.896.321 - -	5.307.892 (2.075.965) 163	(208.520) - -
(65.955)	7.896.321	3.232.090	(208.520)
71.103.441	895.983.591	177.456.212	69.372.542
6.896.091.866 (6.379.911.197)	140.839.625.091 (134.299.773.305)	5.786.457.500 (3.408.639.086)	12.401.370.001 (12.374.266.564)
516.180.669	6.539.851.786	2.377.818.414	27.103.437
(55.072.141)	(179.924.584)	-	(51.905.848)
1.921.708.179	28.266.102.744	5.891.945.165	2.078.758.848

JPMorgan Liquidity Funds

Etat combiné des opérations et des variations de l'Actif net (suite)

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2024

**JPMorgan Liquidity Funds -
GBP Liquidity
LVNAV Fund
GBP**

Actif net à l'ouverture de l'exercice*	13.990.440.084
Revenus	
Revenus d'intérêts des investissements, nets de retenues à la source	774.046.230
Intérêts bancaires	48.015
Total des revenus	774.094.245
Charges	
Commissions de gestion	20.858.689
Commission d'agent dépositaire, d'agent d'entreprise, d'agent administratif et d'agent domiciliataire	2.209.289
Commission de l'Agent de registre et de transfert	785.918
Taxe d'abonnement	448.911
Autres charges**	274.038
Moins : exemptions de commission***	(153.835)
Total des charges	24.423.010
Revenu/(perte) net(te)s sur investissements	749.671.235
Plus/(moins)-values nettes réalisées sur:	
Vente d'investissements	-
Contrats financiers à terme (futures)	-
Contrats de change à terme	-
Change	-
Plus/(moins)-values nettes réalisées au cours de l'exercice	-
Variation nette de l'appréciation/(dépréciation) latente sur :	
Investissements	(1.498.876)
Contrats de change à terme	-
Change	-
Variation nette de l'appréciation/(dépréciation) latente sur l'exercice	(1.498.876)
Augmentation/(diminution) de l'Actif net liée aux opérations	748.172.359
Souscriptions	113.344.952.173
Rachats	(112.953.330.240)
Augmentation/(diminution) de l'Actif net liée aux variations du capital	391.621.933
Distributions de dividendes	(693.462.591)
Actif net à la clôture de l'exercice	14.436.771.785

* Le solde à l'ouverture a été calculé à l'aide des taux de change en vigueur au 30 novembre 2024. Le même actif net, calculé à l'aide du taux de change en vigueur au 30 novembre 2023 s'est élevé à USD 235.283.524.879.

** Les autres charges sont principalement composées des rémunérations versées aux Administrateurs, des frais et dépenses liés aux audits et à la fiscalité ainsi que des dépenses d'enregistrement, de publication, d'envoi de courriers et d'impression et des dépenses légales et de marketing.

*** Veuillez consulter la note 4a), 4b) et 4c). Dans la mesure où les coûts d'exploitation réels dépasseraient le pourcentage plafonné, le montant pris en charge par la société de gestion fera l'objet d'une comptabilisation distincte et sera déclaré en tant qu'« Exemptions de commission » dans l'état combiné de l'Actif net et dans l'état combiné des opérations et des variations de l'Actif net.

JPMorgan Liquidity Funds

Etat combiné des opérations et des variations de l'Actif net (suite)

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2024

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund GBP	JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund USD	JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund USD	JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund USD	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1) EUR
596.532.852	124.184.557.977	5.872.962.792	57.810.508.351	-
38.168.998 1.661	6.518.684.934 93.432.328	482.535.203 4.204.876	3.207.425.207 62.946.537	17.425.066 691
38.170.659	6.612.117.262	486.740.079	3.270.371.744	17.425.757
927.052 352.675 80.685 74.263 166.161 (288.226)	215.770.017 7.683.386 2.979.557 2.889.453 929.427 (24.343)	17.548.842 1.508.548 603.690 960.334 283.648 (130.760)	122.592.084 3.508.841 1.103.111 548.473 725.572 (31.507)	186.897 270.145 11.608 49.951 152.029 (264.201)
1.312.610	230.227.497	20.774.302	128.446.574	406.429
36.858.049	6.381.889.765	465.965.777	3.141.925.170	17.019.328
40.590 49.589 18.205 (2.721)	- - - -	1.235.270 - - 614	- - - -	-
105.663	-	1.235.884	-	-
(149.495) - - -	(7.593.597) - - -	3.441.622 - - -	- - - -	-
(149.495)	(7.593.597)	3.441.622	-	-
36.814.217	6.374.296.168	470.643.283	3.141.925.170	17.019.328
639.101.356 (511.517.172)	1.176.085.029.905 (1.178.272.836.401)	22.608.631.239 (16.230.115.381)	1.173.426.057.294 (1.169.536.954.032)	3.018.933.960 (1.845.488.918)
127.584.184	(2.187.806.496)	6.378.515.858	3.889.103.262	1.173.445.042
-	(5.621.291.902)	-	(3.056.209.024)	(16.996.158)
760.931.253	122.749.755.747	12.722.121.933	61.785.327.759	1.173.468.212

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

JPMorgan Liquidity Funds

Etat des variations du nombre d'Actions

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2024

	Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions souscrites	Actions rachetées	Actions en circulation à la clôture de l'exercice
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund				
JPM AUD Liquidity LVNAV A (acc.)	3.109,47	4.935,00	3.664,18	4.380,29
JPM AUD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	57.036.042,15	1.179.665.469,54	1.173.363.379,02	63.338.132,67
JPM AUD Liquidity LVNAV B (acc.) [*]	5,62	391,42	397,04	-
JPM AUD Liquidity LVNAV C (acc.)	17.193,90	34.031,90	19.824,52	31.401,28
JPM AUD Liquidity LVNAV C (dist.)	21.794.262,11	458.630.958,13	358.603.377,69	121.821.842,55
JPM AUD Liquidity LVNAV E (acc.)	974,62	3.788,28	2.357,92	2.404,98
JPM AUD Liquidity LVNAV E (dist.)	17.579.751,08	20.840.997,27	32.135.924,01	6.284.824,34
JPM AUD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	1.017.748.570,38	4.667.118.255,14	4.468.916.347,95	1.215.950.477,57
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (acc.) [^]	-	5,00	-	5,00
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (dist.) [^]	-	50.047,84	-	50.047,84
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund				
JPM EUR Liquidity LVNAV A (acc.)	13.427,93	14.558,11	15.283,75	12.702,29
JPM EUR Liquidity LVNAV C (acc.)	118.497,02	94.083,42	98.330,74	114.249,70
JPM EUR Liquidity LVNAV Capital (dist.)	358.699.009,41	5.533.506.617,47	5.228.845.730,22	663.359.896,66
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (dist.)	-	119.626.460,98	7.400.000,01	112.226.460,97
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (TO acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Liquidity LVNAV D (acc.)	536,52	1.007,96	677,80	866,68
JPM EUR Liquidity LVNAV E (acc.)	169.795,24	547.899,69	381.681,71	336.013,22
JPM EUR Liquidity LVNAV E (dist.)	57.718.424,49	535.015.254,73	299.636.389,77	293.097.289,45
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	2.113.490.612,50	40.383.290.677,66	36.536.445.280,23	5.960.336.009,93
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (TO acc.)	1.252.313,17	6.672.781,17	6.603.859,19	1.321.235,15
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (acc.) [^]	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (dist.)	-	232.859.843,41	41.323.693,89	191.536.149,52
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (TO acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Liquidity LVNAV W (acc.)	64.372,53	149.519,56	189.091,65	24.800,44
JPM EUR Liquidity LVNAV W (dist.)	-	2.025.688.633,34	1.911.349.519,43	114.339.113,91
JPM EUR Liquidity LVNAV X (acc.)	239,10	2,71	29,64	212,17
JPM EUR Liquidity LVNAV X (dist.)	307.790.344,11	2.153.804.160,22	2.155.429.444,18	306.165.060,15
JPM EUR Liquidity LVNAV X (TO acc.)	178.952,09	1.243.465,89	1.265.112,27	157.305,71
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund				
JPM EUR Standard Money Market VNAV A (acc.)	16.901,76	8.022,10	9.749,69	15.174,17
JPM EUR Standard Money Market VNAV B (acc.) [*]	71,90	-	71,90	-
JPM EUR Standard Money Market VNAV C (acc.)	24.539,84	48.792,18	37.515,96	35.816,06
JPM EUR Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	225,98	1.343,63	1.179,40	390,21
JPM EUR Standard Money Market VNAV Core (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Standard Money Market VNAV D (acc.)	782,24	441,90	530,05	694,09
JPM EUR Standard Money Market VNAV E (acc.)	175.923,68	360.590,08	172.657,18	363.856,58
JPM EUR Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	60.157,51	100.558,27	89.150,07	71.565,71
JPM EUR Standard Money Market VNAV J (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Standard Money Market VNAV R (acc.) [*]	7.220,39	386,84	7.607,23	-
JPM EUR Standard Money Market VNAV S (acc.)	33.076,47	29.202,86	100,49	62.178,84
JPM EUR Standard Money Market VNAV Select (acc.) [^]	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Standard Money Market VNAV W (acc.)	6.651,62	4.778,36	6.041,83	5.388,15
JPM EUR Standard Money Market VNAV X (acc.)	1.379,40	1.320,37	2.435,07	264,70
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund				
JPM SGD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	20.613.335,47	32.558.198,24	32.253.382,43	20.918.151,28
JPM SGD Liquidity LVNAV C (acc.)	42.302,66	84.509,67	78.866,34	47.945,99
JPM SGD Liquidity LVNAV C (dist.)	56.335.113,44	235.041.681,58	181.641.120,08	109.735.674,94
JPM SGD Liquidity LVNAV Core (dist.)	-	66.915,00	-	66.915,00
JPM SGD Liquidity LVNAV E (acc.)	5,00	4,67	4,67	5,00
JPM SGD Liquidity LVNAV E (dist.)	52.310,34	813.683,47	811.797,48	54.196,33
JPM SGD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	1.492.481.317,25	11.189.688.996,37	11.279.035.230,74	1.403.135.082,88
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (acc.) [^]	-	5,00	-	5,00
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (dist.) [^]	-	50.034,51	-	50.034,51

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

JPMorgan Liquidity Funds

Etat des variations du nombre d'Actions (suite)

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2024

	Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions souscrites	Actions rachetées	Actions en circulation à la clôture de l'exercice
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund				
JPM GBP Liquidity LVNAV A (acc.)	379,46	824,23	466,02	737,67
JPM GBP Liquidity LVNAV Agency (dist.)	54.722.242,07	321.281.858,85	340.410.695,77	35.593.405,15
JPM GBP Liquidity LVNAV C (acc.)	24.452,45	23.950,62	26.097,62	22.305,45
JPM GBP Liquidity LVNAV C (dist.)	61.944.884,27	121.057.532,79	130.806.197,60	52.196.219,46
JPM GBP Liquidity LVNAV Capital (dist.)	2.372.687.784,07	38.773.849.636,39	38.999.838.263,61	2.146.699.156,85
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (dist.)	-	101.196.995,95	7.367.137,01	93.829.858,94
JPM GBP Liquidity LVNAV D (acc.)	121,99	433,01	13,87	541,13
JPM GBP Liquidity LVNAV E (acc.)	13.558,72	39.054,19	23.000,20	29.612,71
JPM GBP Liquidity LVNAV E (dist.)	2.666.617.292,68	5.403.374.000,50	4.537.774.012,73	3.532.217.280,45
JPM GBP Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	7.098.698.767,77	60.027.276.072,07	60.598.073.533,93	6.527.901.305,91
JPM GBP Liquidity LVNAV Morgan (dist.) [^]	-	422.355,95	-	422.355,95
JPM GBP Liquidity LVNAV Premier (dist.)	14.723.554,17	271.506.481,72	277.286.867,58	8.943.168,31
JPM GBP Liquidity LVNAV R (acc.)*	5,00	9,48	14,48	-
JPM GBP Liquidity LVNAV R (dist.)*	64.246.338,56	102.137.713,04	166.384.051,60	-
JPM GBP Liquidity LVNAV Reserves (dist.)*	170.609,59	28.322,40	198.931,99	-
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (acc.) (1)	11.530,51	8.705,55	8.996,75	11.239,31
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (dist.) (2)	118.301.616,98	177.432.675,70	86.107.854,54	209.626.438,14
JPM GBP Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	-	837,18	2942	807,76
JPM GBP Liquidity LVNAV W (acc.)	10.273,83	8.135,85	10.292,38	8.117,30
JPM GBP Liquidity LVNAV W (dist.)	50.402.244,30	2.306.495.507,94	2.243.985.279,39	112.912.472,85
JPM GBP Liquidity LVNAV X (acc.)	32.565,48	8.941,70	6.062,74	35.444,44
JPM GBP Liquidity LVNAV X (dist.)	495.355.086,60	4.727.752.866,44	4.728.068.836,87	495.039.116,17
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund				
JPM GBP Standard Money Market VNAV A (acc.)	4.582,16	3.046,40	2.643,90	4.984,66
JPM GBP Standard Money Market VNAV B (acc.)*	72,98	52,49	125,47	-
JPM GBP Standard Money Market VNAV C (acc.)	7.328,03	5.500,02	5.916,63	6.911,42
JPM GBP Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	5,00	-	-	5,00
JPM GBP Standard Money Market VNAV Core (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM GBP Standard Money Market VNAV D (acc.)	434,44	163,12	169,18	428,38
JPM GBP Standard Money Market VNAV E (acc.)	32.999,59	18.806,13	15.596,34	36.209,38
JPM GBP Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	470,92	18.151,08	9.695,10	8.926,29
JPM GBP Standard Money Market VNAV J (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM GBP Standard Money Market VNAV Morgan (acc.)	5,60	-	-	5,60
JPM GBP Standard Money Market VNAV R (acc.)*	253,95	84,35	338,30	-
JPM GBP Standard Money Market VNAV Select (acc.) [^]	-	5,00	-	5,00
JPM GBP Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM GBP Standard Money Market VNAV W (acc.)	2.645,73	1.499,25	1.606,66	2.538,32
JPM GBP Standard Money Market VNAV X (acc.)	152,31	3.994,80	3.488,88	658,23
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund				
JPM USD Liquidity LVNAV A (acc.)	26.625,76	53.993,40	46.346,58	34.272,58
JPM USD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	737.988.221,28	67.988.296.144,24	67.827.067.200,87	899.217.164,65
JPM USD Liquidity LVNAV C (acc.)	147.910,88	373.273,74	293.221,50	227.963,12
JPM USD Liquidity LVNAV C (dist.)	4.041.865.164,88	55.223.071.981,14	52.857.174.594,59	6.407.762.551,43
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (acc.)	1.811,65	269,63	575,80	1.505,48
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (dist.)	21.804.544.954,67	255.688.805.389,54	256.772.676.605,66	20.720.673.738,55
JPM USD Liquidity LVNAV Core (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM USD Liquidity LVNAV Core (dist.)	-	65.659.351,57	17.750.000,00	47.909.351,57
JPM USD Liquidity LVNAV D (acc.)	905,45	1.409,37	1.036,16	1.278,66
JPM USD Liquidity LVNAV E (acc.)	109.244,96	321.156,86	227.710,29	202.691,53
JPM USD Liquidity LVNAV E (dist.)	3.069.967.406,64	7.771.926.479,99	7.176.308.228,27	3.665.585.658,36
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (acc.)	32.762,27	181.744,11	186.105,49	28.400,89
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	68.007.149.219,27	579.223.304.194,37	592.875.166.192,68	54.355.287.220,96
JPM USD Liquidity LVNAV Morgan (dist.)	73.472.439,34	21.139.996.624,68	21.004.213.160,80	209.255.903,22
JPM USD Liquidity LVNAV Premier (dist.)	3.969.026.738,73	36.017.960.764,01	36.193.848.343,74	3.793.139.159,00
JPM USD Liquidity LVNAV R (acc.)*	5,00	957,46	962,46	-
JPM USD Liquidity LVNAV R (dist.)*	126.447.147,10	111.872.096,35	238.319.243,45	-
JPM USD Liquidity LVNAV Reserves (dist.)*	29.788.677,14	100.760.408,46	130.549.085,60	-
JPM USD Liquidity LVNAV Select (acc.) (3)	61.786,46	59.363,45	51.453,51	69.696,40
JPM USD Liquidity LVNAV Select (dist.) (4)	518.306.634,84	8.619.181.956,81	5.969.963.221,88	3.167.525.369,77
JPM USD Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	-	631,70	55,00	576,70
JPM USD Liquidity LVNAV W (acc.)	687.582,18	2.039.759,02	1.927.601,63	799.739,57
JPM USD Liquidity LVNAV W (dist.)	5.316.523.584,42	18.554.434.140,43	16.583.413.543,41	7.287.544.181,44
JPM USD Liquidity LVNAV X (dist.)	4.723.359.641,43	91.165.013.276,23	89.533.346.213,32	6.355.026.704,34

(1) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(2) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(3) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(4) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

JPMorgan Liquidity Funds

Etat des variations du nombre d'Actions (suite)

Pour l'exercice clos au 30 novembre 2024

	Actions en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions souscrites	Actions rachetées	Actions en circulation à la clôture de l'exercice
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund				
JPM USD Standard Money Market VNAV A (acc.)	68.542,19	166.972,42	109.066,73	126.447,88
JPM USD Standard Money Market VNAV B (acc.)*	4.517,29	30.935,01	35.452,30	-
JPM USD Standard Money Market VNAV C (acc.)	70.528,87	291.451,89	192.664,27	169.316,49
JPM USD Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	4.833,09	6.976,50	4.564,48	7.245,11
JPM USD Standard Money Market VNAV Core (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM USD Standard Money Market VNAV D (acc.)	6.877,08	54.673,01	38.397,23	23.152,86
JPM USD Standard Money Market VNAV E (acc.)	66.542,38	302.022,12	195.172,46	173.392,04
JPM USD Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	23.263,20	122.535,15	29.966,25	115.832,10
JPM USD Standard Money Market VNAV J (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM USD Standard Money Market VNAV R (acc.)*	274,21	9.458,54	9.732,75	-
JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) (5)	15.980,75	7.078,36	3.175,89	19.883,22
JPM USD Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM USD Standard Money Market VNAV W (acc.)	200.157,34	608.426,69	483.987,59	324.596,44
JPM USD Standard Money Market VNAV X (acc.)	5.670,70	116.032,19	120.723,81	979,08
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund				
JPM USD Treasury CNAV A (acc.)	7.004,06	8.184,03	6.117,42	9.070,67
JPM USD Treasury CNAV Agency (dist.)	1.839.777.035,09	465.961.438.525,62	465.415.307.892,50	2.385.907.668,21
JPM USD Treasury CNAV C (acc.)	67.266,11	192.960,05	133.821,10	126.405,06
JPM USD Treasury CNAV C (dist.)	5.007.641.806,78	85.865.904.417,98	85.108.099.858,25	5.765.446.366,51
JPM USD Treasury CNAV Capital (acc.)	45.809,98	12.977,49	25.812,53	32.974,94
JPM USD Treasury CNAV Capital (dist.)	6.212.875.817,91	113.069.381.785,68	108.598.790.726,99	10.683.466.876,60
JPM USD Treasury CNAV Core (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM USD Treasury CNAV Core (dist.)	-	50.150,94	-	50.150,94
JPM USD Treasury CNAV D (acc.)	1.003,06	18,32	435,85	585,53
JPM USD Treasury CNAV E (acc.)	11.473,81	7.629,08	8.130,96	10.971,93
JPM USD Treasury CNAV E (dist.)	441.306.648,64	1.638.473.221,62	1.736.444.818,42	343.335.051,84
JPM USD Treasury CNAV Institutional (acc.)	13.259,99	40.418,52	40.837,92	12.840,59
JPM USD Treasury CNAV Institutional (dist.)	40.884.767.398,92	457.839.324.849,68	461.985.200.961,64	36.738.891.286,96
JPM USD Treasury CNAV J (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM USD Treasury CNAV J (dist.)	-	50.150,94	-	50.150,94
JPM USD Treasury CNAV Morgan (dist.)	104.606.559,40	27.895.240.414,26	27.737.181.610,59	262.665.363,07
JPM USD Treasury CNAV Premier (dist.)	871.162.695,77	13.388.749.714,00	12.612.871.403,33	1.647.041.006,44
JPM USD Treasury CNAV R (acc.)*	5,00	224,23	229,23	-
JPM USD Treasury CNAV Reserves (dist.)*	25.071.345,35	221.384.494,96	246.455.840,31	-
JPM USD Treasury CNAV Select (acc.)^	-	5,00	-	5,00
JPM USD Treasury CNAV Select (dist.)^	-	3.893.150.102,76	2.947.031.194,00	946.118.908,76
JPM USD Treasury CNAV W (acc.)	5,00	0,19	-	5,19
JPM USD Treasury CNAV X (dist.)	859.994.586,80	698.708.757,85	731.969.931,61	826.733.413,04
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (6)				
JPM EUR Government CNAV C (acc.)	-	805,49	800,25	5,24
JPM EUR Government CNAV Capital (dist.)	-	501.676,76	450.000,00	51.676,76
JPM EUR Government CNAV Core (dist.)	-	50.111,93	0,01	50.111,92
JPM EUR Government CNAV Core (TO acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Government CNAV E (dist.)	-	501.700,99	450.000,00	51.700,99
JPM EUR Government CNAV Institutional (dist.)	-	1.120.961.742,10	771.365.649,62	349.596.092,48
JPM EUR Government CNAV J (dist.)	-	50.111,93	0,01	50.111,92
JPM EUR Government CNAV S (dist.)	-	1.856.643.028,58	1.033.335.795,15	823.307.233,43
JPM EUR Government CNAV Select (acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Government CNAV Select (dist.) (7)	-	501.700,99	450.000,00	51.700,99
JPM EUR Government CNAV Select (TO acc.)	-	5,00	-	5,00
JPM EUR Government CNAV W (TO acc.)	-	50,20	44,92	5,28
JPM EUR Government CNAV X (dist.)	-	501.728,11	450.000,00	51.728,11

(5) La Classe d'actions JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(6) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

(7) La Classe d'actions JPM EUR Government CNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

^ Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

Valeur liquidative par action dans la devise de la Classe d'Actions

	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2024	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2023	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2022
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund			
JPM AUD Liquidity LVNAV A (acc.)	13.126,80	12.623,50	12.225,74
JPM AUD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM AUD Liquidity LVNAV B (acc.)*	-	12.764,90	12.350,27
JPM AUD Liquidity LVNAV C (acc.)	13.717,61	13.149,48	12.691,92
JPM AUD Liquidity LVNAV C (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM AUD Liquidity LVNAV E (acc.)	10.924,65	10.461,40	10.087,25
JPM AUD Liquidity LVNAV E (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM AUD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (acc.)^	10.044,93	-	-
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (dist.)^	1,00	-	-
Total de l'Actif net en AUD	1.921.708,179	1.389.496,210	666.781,137
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund			
JPM EUR Liquidity LVNAV A (acc.)	10.622,58	10.271,87	10.015,15
JPM EUR Liquidity LVNAV C (acc.)	10.456,51	10.078,88	9.793,63
JPM EUR Liquidity LVNAV Capital (dist.)	1,00	1,00	-
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (acc.)	10.049,77	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (TO acc.)	10.050,61	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV D (acc.)	10.601,04	10.260,31	10.013,92
JPM EUR Liquidity LVNAV E (acc.)	10.480,26	10.091,45	9.796,04
JPM EUR Liquidity LVNAV E (dist.)	1,00	1,00	-
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	1,00	1,00	-
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (TO acc.)	10.472,48	10.094,30	9.808,62
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (acc.)^	10.040,29	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (TO acc.)	10.041,29	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	10.049,98	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV W (acc.)	10.679,30	10.288,47	-
JPM EUR Liquidity LVNAV W (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Liquidity LVNAV X (acc.)	10.568,37	10.170,37	9.866,72
JPM EUR Liquidity LVNAV X (dist.)	1,00	1,00	-
JPM EUR Liquidity LVNAV X (TO acc.)	10.543,10	10.143,89	9.839,01
Total de l'Actif net en EUR	28.266.102,744	21.010.191,951	18.064.551,482
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund			
JPM EUR Standard Money Market VNAV A (acc.)	10.658,99	10.292,05	10.012,74
JPM EUR Standard Money Market VNAV B (acc.)*	-	10.305,87	10.016,16
JPM EUR Standard Money Market VNAV C (acc.)	10.594,32	10.196,95	9.900,94
JPM EUR Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	10.604,21	10.198,82	9.900,79
JPM EUR Standard Money Market VNAV Core (acc.)	10.013,99	-	-
JPM EUR Standard Money Market VNAV D (acc.)	10.640,02	10.283,01	10.010,92
JPM EUR Standard Money Market VNAV E (acc.)	10.609,01	10.200,54	9.900,48
JPM EUR Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	10.594,45	10.196,94	9.900,96
JPM EUR Standard Money Market VNAV J (acc.)	10.051,95	-	-
JPM EUR Standard Money Market VNAV R (acc.)*	-	10.197,01	9.900,94
JPM EUR Standard Money Market VNAV S (acc.)	10.626,00	10.211,93	9.909,61
JPM EUR Standard Money Market VNAV Select (acc.)^	10.042,39	-	-
JPM EUR Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	10.052,17	-	-
JPM EUR Standard Money Market VNAV W (acc.)	10.601,45	10.198,51	9.900,49
JPM EUR Standard Money Market VNAV X (acc.)	10.726,44	10.307,51	10.001,90
Total de l'Actif net en EUR	5.891.945,165	3.336.670,539	1.512.791,673
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund			
JPM SGD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM SGD Liquidity LVNAV C (acc.)	11.363,11	10.983,85	10.600,25
JPM SGD Liquidity LVNAV C (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM SGD Liquidity LVNAV Core (dist.)	1,00	-	-
JPM SGD Liquidity LVNAV E (acc.)	10.866,26	10.492,96	10.116,38
JPM SGD Liquidity LVNAV E (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM SGD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (acc.)^	10.030,80	-	-
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (dist.)^	1,00	-	-
Total de l'Actif net en SGD	2.078.758,848	2.034.188,717	1.025.058,167

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

^ Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

JPMorgan Liquidity Funds
Informations statistiques (suite)

Valeur liquidative par action dans la devise de la Classe d'Actions

	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2024	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2023	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2022
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund			
JPM GBP Liquidity LVNAV A (acc.)	10.965,46	10.459,65	10.047,61
JPM GBP Liquidity LVNAV Agency (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV C (acc.)	11.184,87	10.634,69	10.181,09
JPM GBP Liquidity LVNAV C (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV Capital (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (acc.)	10.072,05	-	-
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (dist.)	1,00	-	-
JPM GBP Liquidity LVNAV D (acc.)	10.942,87	10.447,48	10.045,97
JPM GBP Liquidity LVNAV E (acc.)	11.236,84	10.673,20	10.207,75
JPM GBP Liquidity LVNAV E (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV Morgan (dist.) [^]	1,00	-	-
JPM GBP Liquidity LVNAV Premier (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV R (acc.)*	-	10.257,65	-
JPM GBP Liquidity LVNAV R (dist.)*	-	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV Reserves (dist.)*	-	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (acc.) (1)	11.236,88	10.673,23	10.207,76
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (dist.) (2)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	10.072,30	-	-
JPM GBP Liquidity LVNAV W (acc.)	11.209,86	10.653,11	10.193,45
JPM GBP Liquidity LVNAV W (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM GBP Liquidity LVNAV X (acc.)	11.271,71	10.700,09	10.227,32
JPM GBP Liquidity LVNAV X (dist.)	1,00	1,00	1,00
Total de l'Actif net en GBP	14.436.771,785	13.990.440,084	12.922.890,412
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund			
JPM GBP Standard Money Market VNAV A (acc.)	16.565,44	15.786,42	15.152,72
JPM GBP Standard Money Market VNAV B (acc.)*	-	13.205,07	12.662,22
JPM GBP Standard Money Market VNAV C (acc.)	18.022,67	17.120,05	16.377,06
JPM GBP Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	11.030,27	10.472,61	10.013,04
JPM GBP Standard Money Market VNAV Core (acc.)	10.022,58	-	-
JPM GBP Standard Money Market VNAV D (acc.)	11.409,34	10.882,62	10.456,22
JPM GBP Standard Money Market VNAV E (acc.)	11.312,45	10.734,91	10.258,77
JPM GBP Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	11.019,15	10.467,06	10.012,82
JPM GBP Standard Money Market VNAV J (acc.)	10.072,68	-	-
JPM GBP Standard Money Market VNAV Morgan (acc.)	10.978,30	10.467,55	10.051,32
JPM GBP Standard Money Market VNAV R (acc.)*	-	10.828,44	10.358,49
JPM GBP Standard Money Market VNAV Select (acc.) [^]	10.056,72	-	-
JPM GBP Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	10.072,91	-	-
JPM GBP Standard Money Market VNAV W (acc.)	11.305,79	10.734,20	10.263,21
JPM GBP Standard Money Market VNAV X (acc.)	18.103,35	17.148,11	16.377,23
Total de l'Actif net en GBP	760.931,253	596.532,852	612.134,116
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund			
JPM USD Liquidity LVNAV A (acc.)	11.391,82	10.846,86	10.354,66
JPM USD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV C (acc.)	11.562,37	10.973,95	10.440,42
JPM USD Liquidity LVNAV C (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (acc.)	11.168,23	10.594,56	10.074,25
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV Core (acc.)	10.068,42	-	-
JPM USD Liquidity LVNAV Core (dist.)	1,00	-	-
JPM USD Liquidity LVNAV D (acc.)	11.045,74	10.526,83	10.059,21
JPM USD Liquidity LVNAV E (acc.)	11.621,32	11.018,64	10.472,47
JPM USD Liquidity LVNAV E (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (acc.)	11.562,21	10.973,81	10.440,29
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV Morgan (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV Premier (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV R (acc.)*	-	10.283,94	-
JPM USD Liquidity LVNAV R (dist.)*	-	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV Reserves (dist.)*	-	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV Select (acc.) (3)	11.621,30	11.018,58	10.472,49
JPM USD Liquidity LVNAV Select (dist.) (4)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	10.068,65	-	-
JPM USD Liquidity LVNAV W (acc.)	11.588,59	10.993,32	10.453,65
JPM USD Liquidity LVNAV W (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Liquidity LVNAV X (dist.)	1,00	1,00	1,00
Total de l'Actif net en USD	122.749.755,747	124.184.557,977	102.646.306,923

(1) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(2) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(3) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(4) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

JPMorgan Liquidity Funds
Informations statistiques (suite)

Valeur liquidative par action dans la devise de la Classe d'Actions

	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2024	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2023	Valeur liquidative par action au 30 novembre 2022
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund			
JPM USD Standard Money Market VNAV A (acc.)	15.574,29	14.799,75	14.102,96
JPM USD Standard Money Market VNAV B (acc.)*	-	14.149,59	13.469,93
JPM USD Standard Money Market VNAV C (acc.)	16.592,73	15.717,01	14.926,20
JPM USD Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	11.147,84	10.554,16	10.018,01
JPM USD Standard Money Market VNAV Core (acc.)	10.020,67	-	-
JPM USD Standard Money Market VNAV D (acc.)	11.654,76	11.085,15	10.573,81
JPM USD Standard Money Market VNAV E (acc.)	11.875,32	11.237,07	10.661,00
JPM USD Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	12.005,56	11.371,89	10.799,71
JPM USD Standard Money Market VNAV J (acc.)	10.068,84	-	-
JPM USD Standard Money Market VNAV R (acc.)*	-	11.377,47	10.805,01
JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) (5)	11.875,58	11.237,32	10.661,24
JPM USD Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	10.069,08	-	-
JPM USD Standard Money Market VNAV W (acc.)	11.983,41	11.345,26	10.769,04
JPM USD Standard Money Market VNAV X (acc.)	17.353,99	16.411,73	15.560,99
Total de l'Actif net en USD	12.722.121,933	5.872.962,792	4.278.372,617
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund			
JPM USD Treasury CNAV A (acc.)	11.037,70	10.526,21	10.073,52
JPM USD Treasury CNAV Agency (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV C (acc.)	11.435,35	10.870,49	10.367,68
JPM USD Treasury CNAV C (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV Capital (acc.)	11.167,71	10.610,74	10.114,89
JPM USD Treasury CNAV Capital (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV Core (acc.)	10.068,52	-	-
JPM USD Treasury CNAV Core (dist.)	1,00	-	-
JPM USD Treasury CNAV D (acc.)	11.012,86	10.512,00	10.069,98
JPM USD Treasury CNAV E (acc.)	11.150,54	10.588,91	10.089,03
JPM USD Treasury CNAV E (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV Institutional (acc.)	11.118,09	10.568,89	10.080,04
JPM USD Treasury CNAV Institutional (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV J (acc.)	10.068,52	-	-
JPM USD Treasury CNAV J (dist.)	1,00	-	-
JPM USD Treasury CNAV Morgan (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV Premier (dist.)	1,00	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV R (acc.)*	-	10.281,08	-
JPM USD Treasury CNAV Reserves (dist.)*	-	1,00	1,00
JPM USD Treasury CNAV Select (acc.)^	10.058,10	-	-
JPM USD Treasury CNAV Select (dist.)^	1,00	-	-
JPM USD Treasury CNAV W (acc.)	10.813,49	10.274,17	-
JPM USD Treasury CNAV X (dist.)	1,00	1,00	1,00
Total de l'Actif net en USD	61.785.327,759	57.810.508,351	37.451.236,724
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (6)			
JPM EUR Government CNAV C (acc.)	10.188,72	-	-
JPM EUR Government CNAV Capital (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Government CNAV Core (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Government CNAV Core (TO acc.)	10.048,78	-	-
JPM EUR Government CNAV E (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Government CNAV Institutional (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Government CNAV J (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Government CNAV S (dist.)	1,00	-	-
JPM EUR Government CNAV Select (acc.)	10.038,81	-	-
JPM EUR Government CNAV Select (dist.) (7)	1,00	-	-
JPM EUR Government CNAV Select (TO acc.)	10.039,73	-	-
JPM EUR Government CNAV W (TO acc.)	10.193,08	-	-
JPM EUR Government CNAV X (dist.)	1,00	-	-
Total de l'Actif net en EUR	1.173.468,212	-	-

(5) La Classe d'actions JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(6) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

(7) La Classe d'actions JPM EUR Government CNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

^ Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

1. Organisation

JPMorgan Liquidity Funds (le « Fonds » ou la « SICAV ») est une société d'investissement constituée le 9 décembre 1986 sous le nom J.P. Morgan Dollar Reserve Fund. Le 24 octobre 1994, elle a modifié sa dénomination sociale pour adopter celle de J.P. Morgan Luxembourg Funds et a été restructurée en fonds à Compartiments multiples. Le 31 août 2001, sa raison sociale a été modifiée en JPMorgan Fleming Liquidity Funds, puis en JPMorgan Liquidity Funds le 24 novembre 2005.

Elle est constituée sous la forme d'une Société anonyme dotée du statut de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), conformément à la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée. Au 30 novembre 2024, la SICAV comprend 10 Compartiments, chacun possédant un portefeuille-titres distinct composé d'instruments du marché monétaire, de liquidités et d'autres instruments. Avec effet à compter du 3 décembre 2018, le Fonds a été autorisé en tant que fonds monétaire en vertu du Règlement (UE) 2017/1131 (le « Règlement ») du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 relatif aux Fonds monétaires (« MMF »).

Le 25 mai 2005, la SICAV a désigné JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. comme société de gestion. Depuis le 1^{er} juillet 2011, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. agit en qualité de Société de gestion selon le chapitre 15 de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée, et est conforme à la réglementation sur les OPCVM.

La SICAV est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 25 148.

Chaque Compartiment peut contenir des Classes d'actions A, C, D, E, J, W, X, Capital, Core, Institutional et Select. Tous les Compartiments, à l'exclusion des Compartiments JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund et JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund, peuvent contenir des Classes d'actions Agency et Morgan. Tous les Compartiments, à l'exclusion des Compartiments JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund, JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund et JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund, peuvent contenir des Classes d'actions Premier. Tous les Compartiments, à l'exclusion des Compartiments JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund, JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund, JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund et JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund, peuvent contenir des Classes d'actions UK RFS. Les Compartiments JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund et JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund peuvent contenir des Classes d'actions S. Seul le Compartiment JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund peut également contenir la Classe d'actions T0 acc. Ces Classes d'actions peuvent différer en termes de montant minimum de souscription, de montant minimum de détention et/ou de critères d'admissibilité, de devise de référence, de commissions et de frais et de politique en matière de dividendes qui leur sont applicables.

2. Principales règles comptables

Ces États financiers ont été établis conformément à la réglementation luxembourgeoise relative aux Organismes de placement collectif sur la base comptable de la continuité de l'exploitation.

a) Valorisation des investissements

Tous les investissements réalisés dans le cadre d'un Compartiment à valeur liquidative constante (CNAV) sont valorisés selon la méthode du coût amorti conformément aux Articles 31 et 32 du règlement sur les fonds monétaires (le « MMF ») dans le cas de fonds monétaires à valeur liquidative constante de dette publique et de fonds monétaires avec des compartiments à valeur liquidative à faible volatilité (LVNAV), et sont arrondis au point de pourcentage le plus proche ou son équivalent. Selon cette méthode, le coût des actifs est ajusté fonction du revenu en tenant compte de l'amortissement des primes et du cumul des décotes jusqu'à l'échéance.

Tous les investissements d'un Compartiment LVNAV assortis d'une échéance résiduelle de 75 jours maximum sont valorisés selon la méthode du coût amorti, tandis que les investissements dont l'échéance résiduelle est supérieure à 75 jours sont valorisés au prix du marché ou par référence à un modèle.

Lorsque les actifs sont valorisés selon la méthode du coût amorti, les règles suivantes s'appliquent :

- La valorisation de l'instrument au prix du marché ne devrait pas s'écarte de plus de 10 points de base de la valorisation au coût amorti. Au-delà, l'instrument doit alors être valorisé soit au prix du marché, soit par référence à un modèle, pour les besoins de déterminer la valeur liquidative de négociation. En revanche, la valorisation selon la méthode du coût amorti peut continuer de s'appliquer aux autres actifs du portefeuille, et les investisseurs continueront de négocier à une valeur liquidative à 2 décimales.

- La valorisation du portefeuille au prix du marché ne devrait pas s'écarte de plus de 20 points de base. Au-delà de ce seuil, les souscriptions et rachats qui s'ensuivront seront traités sur la base d'une valeur liquidative calculée soit au prix du marché, soit par référence à un modèle, et seront publiés avec une valeur liquidative à 4 décimales. Dès lors que la méthode du coût amorti ne reflète pas une approche de valorisation des titres jugée prudente, il convient de se fonder sur le dernier cours disponible en vigueur le jour de la valorisation.

Tous les investissements d'un Compartiment à valeur liquidative variable (VNAV) sont valorisés au prix du marché. Lorsque la valeur des actifs des Compartiments ne peut être déterminée selon la méthode du prix du marché, ils sont valorisés de manière prudente en référence à un modèle.

La Valeur liquidative de chaque Classe d'Actions est déterminée chaque Jour de valorisation du Compartiment concerné. Un « Jour de valorisation » est un Jour ouvrable autre que, s'agissant des investissements d'un Compartiment, un jour où les Bourses ou marchés sur lesquels se négocie une part substantielle des investissements dudit Compartiment sont fermés ou au cours duquel les opérations sur cette place boursière ou ce marché sont restreintes ou suspendues. Par dérogation à ce qui précède, lorsque les opérations sur ces Bourses ou marchés sont restreintes ou suspendues, la société de gestion pourra décider, en fonction des conditions de marché ou d'autres éléments pertinents, si ce Jour ouvrable doit être considéré comme un Jour de valorisation.

En ce qui concerne les Compartiments dont la Devise de référence est :

- le dollar australien (AUD) les jours d'évaluation correspondent aux jours ouvrables autres que le samedi ou le dimanche, au cours desquels les banques sont ouvertes pour les opérations bancaires générales à Sidney ainsi que tout jour supplémentaire tel que déterminé par la société de gestion ;

- l'euro (EUR), les jours d'évaluation correspondent aux jours ouvrables autres que le samedi ou le dimanche, à l'exception de tout jour désigné comme un jour de fermeture du système européen de transfert express automatisé à règlement brut en temps réel TARGET par la Banque centrale européenne et de la bourse des valeurs de Londres ainsi que tout jour supplémentaire tel que déterminé par la société de gestion ;

- le livre sterling (GBP), les jours d'évaluation correspondent aux jours ouvrables de la Banque d'Angleterre et de la bourse des valeurs de Londres ainsi que tout jour supplémentaire tel que déterminé par la société de gestion ;

- le dollar de Singapour (SGD), les jours d'évaluation correspondent aux jours ouvrables de l'Autorité monétaire de Singapour ainsi que tout jour supplémentaire tel que déterminé par la société de gestion ;

- le dollar américain (USD), les jours d'évaluation correspondent aux jours ouvrables de la Réserve fédérale de New York et de la bourse de New York ainsi que tout jour supplémentaire tel que déterminé par la société de gestion.

Les demandes d'émission, de rachat, de transfert et de conversion des actions de n'importe quelle classe sont acceptées par la SICAV au Luxembourg quel que soit le jour d'évaluation du Compartiment concerné. Une liste des jours de non-évaluation prévus pour chaque Compartiment est disponible, sur demande, auprès de l'agent de transfert.

b) Plus ou moins-values latentes et réalisées sur investissements

Les transactions d'investissement sont comptabilisées à la date de transaction (date à laquelle l'ordre de vendre ou d'acheter est exécuté).

Les plus ou moins-values réalisées sur la cession d'investissements sont calculées sur la base de leur coût comptable moyen. Les fluctuations de change intervenant entre la date d'achat et la date de cession des investissements sont incluses dans les plus ou moins-values réalisées sur investissements. Les plus ou moins-values latentes sur la détention d'investissements sont calculées sur la base de leur coût comptable total et comprennent les plus ou moins-values latentes associées sur opérations de change.

Chaque Gestionnaire financier peut, à sa discrétion, acheter et vendre des titres par l'intermédiaire de courtiers qui lui fourniront, suivant les cas, de la recherche, des statistiques et d'autres informations. Ces informations supplémentaires émanant d'un courtier s'ajoutent aux services exigés des Gestionnaires financiers dans le cadre du Contrat de gestion financière applicable et les frais encourus par le Gestionnaire financier dans le cadre des services de conseil qu'il fournit à la SICAV ne seront pas nécessairement réduits du fait de la réception desdites informations. En outre, les Gestionnaires financiers peuvent conclure des transactions ou des accords avec d'autres entités membres de JPMorgan Chase & Co.

c) Comptabilisation des revenus

Les revenus d'intérêt sont calculés quotidiennement et comprennent l'amortissement des primes et l'appréciation des décotes, le cas échéant. Les revenus d'intérêts bancaires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Des revenus négatifs peuvent être comptabilisés en cas de taux d'intérêt négatifs résultant des conditions de marché et/ou en cas d'intérêt net négatif dans le cadre d'accords de mise prise en pension, comme plus amplement exposé dans la note 2f).

d) Conversion des devises

Les comptes et registres de chaque Compartiment sont libellés dans la devise de base du Compartiment concerné. Les montants libellés dans d'autres devises sont convertis dans la devise de base selon les modalités suivantes : (i) les valorisations des investissements et autres actifs et passifs libellés dans d'autres devises sont convertis dans la devise de base chaque jour ouvrable au taux de change en vigueur ; (ii) les achats et les ventes d'investissements étrangers et les revenus et charges sont convertis dans la devise de base aux taux de change en vigueur à la date des transactions correspondantes.

Le cas échéant, les plus ou moins-values latentes et réalisées nettes sur opérations de change représentent : (i) les gains et pertes de change liés à la cession et à la détention de devises et quasi-liquidités étrangères ; (ii) les gains et les pertes survenant entre la date de transaction et la date de règlement des opérations sur titres et des contrats de change à terme ; (iii) les gains et pertes liés à la différence entre le montant des dividendes et des intérêts comptabilisés et les montants effectivement perçus; et (iv) les gains et pertes liés aux différences de change entre le montant des charges à payer et le montant réellement payé. Les différences de change, le cas échéant, seraient imputées dans la rubrique « Plus/(moins)-values nettes réalisées sur opérations de change » ou dans la rubrique « Variation nette de l'appréciation/(dépréciation) latente sur opérations de change » de l'État Combiné des Opérations et des Variations de l'Actif Net.

e) Contrats de change à terme

Les Plus ou moins-values latentes des Contrats de change à terme en cours sont valorisées sur la base des taux de change en vigueur à la date de valorisation. Les variations de ces montants sont incluses dans l'état combiné des opérations et des variations de l'actif net à la rubrique « Variation nette des plus/(moins)-values latentes des contrats de change à terme ». Lorsqu'un contrat est dénoué, les Plus/(moins)-values réalisées sont comptabilisées dans la rubrique « Plus/(moins)-values nettes réalisées des contrats de change à terme » dans l'état combiné des opérations et des variations de l'actif net. Les Plus ou moins-values latentes sont comptabilisées dans la rubrique « Plus/(moins)-values nettes latentes des contrats de change à terme » dans l'état combiné de l'actif net.

f) Contrats de prise en pension

Des techniques et instruments financiers (tels que les contrats de prise en pension) peuvent être utilisés par un quelconque Compartiment afin de générer un accroissement de capital ou des revenus supplémentaires ou de réduire les coûts ou le risque, dans toute la mesure autorisée par la Loi et dans le respect des limites énoncées dans (i) l'article 11 du Règlement grand-ducal du 8 février 2008 relatif à certaines définitions de la Loi luxembourgeoise, (ii) la Circulaire 08/356 de la CSSF relative aux règles applicables aux Organismes de Placement Collectif lorsqu'ils utilisent certaines techniques et instruments liés aux valeurs mobilières et instruments du marché monétaire (la « Circulaire 08/356 de la CSSF »), (iii) la circulaire CSSF 14/592 relative aux lignes de conduite de l'ESMA concernant les fonds cotés (ETF) et autres questions liées aux OPCVM et (iv) toutes autres lois, réglementations, circulaires ou recommandations de la CSSF applicables.

S'agissant des contrats de prise en pension, des frais de gestion des sûretés peuvent être appliqués au titre des services liés aux accords de services tripartites conclus entre la SICAV, les contreparties et le gestionnaire des sûretés et requis pour assurer le transfert optimal des sûretés entre la SICAV et ses contreparties. Les frais de gestion des sûretés et les autres dépenses administratives (lorsqu'elles existent) ainsi que les frais liés aux transactions connexes facturés par le Dépositaire du fonds sont comptabilisé(e)s en tant que Frais administratifs et d'exploitation de chaque classe d'actions. À date, le Fonds a désigné Euroclear Bank, The Bank of New York Mellon, State Street Bank and Trust Company ainsi que JPMorgan Chase Bank, N.A en tant que gestionnaires des sûretés. JPMorgan Chase Bank, N.A est une société affiliée de la Société de gestion. Les titres sont évalués quotidiennement au prix du marché et les intérêts perçus dans le cadre des Accords de prise en pension sont comptabilisés à la rubrique « Revenus d'intérêts provenant des placements, nets de retenues à la source » dans l'État combiné des opérations et des variations de l'actif net. Les intérêts perçus dans le cadre d'accords de prise en pension sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Compartiment	Intérêts net
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund	AUD 22.462.179
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund	EUR 153.729.616
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	EUR 3.971.421
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund	SGD 14.742.180
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund	GBP 198.409.187
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund	GBP 3.771.709
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund	USD 365.319.792
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund	USD 387.799
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund	USD 1.362.702.629
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)	EUR 10.437.310

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

g) Comptes d'encaissement des Compartiments

Pour les besoins de gérer efficacement les mouvements opérationnels liés aux entrées et sorties de fonds résultant des souscriptions et des rachats dans les Compartiments, la SICAV gère des comptes d'encaissement en EUR, USD, GBP, SGD and AUD qu'elle détient auprès du Dépositaire au nom de JPMorgan Liquidity Funds. Ces comptes d'encaissement facilitent le mouvement quotidien des produits des souscriptions et des rachats ainsi que le paiement des dividendes entre les Compartiments et les actionnaires. Le solde de ces comptes, le cas échéant, n'est pas comptabilisé dans le calcul de la Valeur liquidative des Compartiments respectifs.

En cas de règlement anticipé des souscriptions, les investisseurs seront traités comme des créanciers non garantis jusqu'à ce que les Actions soient émises. Les règlements tardifs des souscriptions d'Actions peuvent donner lieu à l'application d'intérêts de retard. Jusqu'à ce qu'elles soient effectivement payées par l'investisseur, les Actions sont données en gage au profit du Compartiment. Tout défaut de règlement à la juste valeur peut entraîner l'annulation des Actions à tout moment, une fois passée la Date de règlement. Le rachat des Actions est à la charge de l'investisseur.

Pour les besoins de préparer ces États financiers, tous les soldes positifs et découverts importants figurant dans ces comptes de recouvrement, le cas échéant, ont été inclus dans l'État combiné de l'Actif net des Compartiments concernés.

3. Devise de référence et taux de change

La devise de référence de la SICAV, telle que figurant dans les états combinés, est le dollar US. Les principaux taux de change appliqués au 30 novembre 2024 pour les besoins de déterminer les valeurs combinées du fonds dans l'état de l'actif net et l'état des opérations et des variations de l'actif net ont été les suivants :

1 USD =	1,5348 AUD;
1 USD =	0,9477 EUR;
1 USD =	0,7881 GBP;
1 USD =	1,3407 SGD.

4. Frais et commissions

a) Structures de coûts

Tout investissement dans la SICAV est généralement offert via différentes structures de frais et de commissions, représentées par les Classes d'actions A (acc.), C (acc.), D (acc.), E (acc.), J (acc.), S (acc.), W(acc.), X (acc.), Capital (acc.), Core (acc.), Institutional (acc.), Morgan (acc.), Select (acc.), UK RFS (acc.), C (dist.), E (dist.), J (dist.), W(dist.), X (dist.), Agency (dist.), Capital (dist.), Core (dist.), Institutional (dist.), Morgan (dist.), Premier (dist.), Select (dist.), et uniquement dans les cas spécifiques des Compartiments JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund et JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund, par les Classes d'actions J (TO acc.), Premier (TO acc.), Institutional (TO acc.), Agency (TO acc.), Capital (TO acc.), Core (TO acc.), Morgan (TO acc.), Select (TO acc.), W (TO acc.) et X (TO acc.).

Les Actions de Classe X sont conçues pour offrir une structure de coût alternative au titre de laquelle une commission relative à la gestion du Compartiment est administrativement perçue et collectée par la Société de gestion ou par l'intermédiaire de l'entité appropriée de JPMorgan Chase & Co. directement auprès de l'Actionnaire.

Toutes les exceptions aux structures de coûts détaillées ci-dessus sont indiquées dans le Prospectus. Les commissions et frais réellement facturés à chaque classe d'actions sont plus amplement détaillés en Annexe 1 du présent rapport.

b) Commission de gestion

La SICAV paie à la Société de gestion une commission de gestion correspondant à un pourcentage de la moyenne quotidienne de l'Actif net de chaque Compartiment ou Classe d'Actions dont elle assure la gestion (la « Commission de gestion »). Les Commissions de gestion sont calculées quotidiennement et payables mensuellement à terme échu au taux maximum spécifié à la section correspondante du Prospectus. La Société de gestion peut, à son entière discrétion et en tant que de besoin (ce qui, dans certaines circonstances, peut être quotidiennement), décider de modifier ce taux dans une fourchette comprise entre 0,0% et le taux maximum en question. Au cours de l'exercice comptable, la Société de gestion a revu à la baisse la Commission de gestion pour les Compartiments suivants :

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

Les frais de gestion des Compartiments au titre des Classes d'Actions X sont administrativement perçus et collectés par la Société de gestion ou l'entité compétente de JPMorgan Chase & Co. directement auprès de l'Actionnaire.

Sous réserve des restrictions d'investissement décrites dans le Prospectus, les Compartiments peuvent investir dans des Fonds du marché monétaire gérés par la Société de gestion, les Gestionnaires financiers ou toute autre entité membre de JPMorgan Chase & Co. Conformément au Prospectus, aucune double facturation de commissions ne surviendra. Il est possible d'éviter la double facturation de la Commission annuelle de gestion sur les actifs investis dans de tels Fonds du marché monétaire a) en excluant les actifs de l'actif net sur la base duquel est calculée la Commission annuelle de gestion, ou b) en investissant dans ces Fonds du marché monétaire par le biais de Classes d'actions non soumises au paiement d'une Commission annuelle de gestion ou d'autres commissions équivalentes à payer au groupe du Gestionnaire financier concerné, ou c) en compensant la Commission annuelle de gestion par une remise en faveur du Fonds ou du Compartiment correspondant au montant de la Commission annuelle de gestion (ou autre commission équivalente) facturée aux Fonds du marché monétaire sous-jacents, ou d) en ne facturant que la différence entre la Commission annuelle de gestion du Fonds ou du Compartiment telle que décrite dans « l'Annexe III - Informations détaillées du Compartiment » du Prospectus et la Commission annuelle de gestion (ou autre commission équivalente) facturée aux Fonds du marché monétaire sous-jacents.

La Société de gestion peut, ponctuellement et à son entière discrétion, reverser tout ou partie des frais et charges qu'elle perçoit sous la forme de commission, de rétrocession, de remise ou de réduction à certains ou à l'ensemble des investisseurs, des intermédiaires financiers ou des Distributeurs sur la base, entre autres, de la taille, de la nature, du timing ou de l'engagement de leur placement.

c) Frais administratifs et d'exploitation

La SICAV supporte tous ses frais administratifs et d'exploitation ordinaires aux taux indiqués dans le Prospectus afin de couvrir l'ensemble des coûts, charges, commissions et autres dépenses fixes et variables engagés en tant que de besoin dans le cadre de son exploitation et de son administration.

Les Frais administratifs et d'exploitation supportés par les Classes d'Actions X (acc.), X (dist.) et X (flex dist.) de l'ensemble des Compartiments correspondront au chiffre le plus bas entre, d'une part, les frais réels imputés à ces Classes d'Actions et, d'autre part, le taux maximum indiqué à la section correspondante du Prospectus.

Les Frais administratifs et d'exploitation couvrent :

i) Les dépenses directement contractées par la SICAV (« Dépenses directes »), lesquelles incluent, entre autres, les frais du Dépositaire, les frais d'audit, la taxe d'abonnement luxembourgeoise, les jetons de présence (aucune rémunération ne sera versée aux Administrateurs qui sont également administrateurs ou employés de JPMorgan Chase & Co.) et les débours raisonnablement engagés par les Administrateurs.

ii) Une « commission pour services rendus au fonds » versée à la société de gestion qui correspondra au reliquat du montant des dépenses de fonctionnement et d'administration, une fois déduites les dépenses énumérées au point i) ci-dessus. La Société de gestion supporte quant à elle tous les frais engagés dans l'administration et l'exploitation journalières de la SICAV, lesquels incluent, entre autres, les frais de constitution tels que les coûts d'organisation et d'enregistrement, les frais de comptabilité (frais de comptabilité de fonds et frais administratifs), les frais d'agent de transfert (frais d'enregistrement et frais d'agent de transfert), les frais de l'Agent administratif et de l'Agent domiciliataire, les frais et débours raisonnables des agents payeurs et représentants, les frais juridiques, les frais d'enregistrement, d'introduction en Bourse et de maintien de la cote, y compris les frais de traduction, les coûts de publication des prix des Actions et les frais d'affranchissement, de téléphone et fax et autres moyens de communication électroniques, ainsi que les coûts et frais de préparation, d'impression et de distribution du Prospectus, des Documents d'information clé et autres documents de vente, des rapports financiers et autres documents mis à la disposition des Actionnaires.

Les Frais administratifs et d'exploitation n'incluent pas les Frais de transaction ni les Frais exceptionnels.

La Société de gestion peut, à sa discrétion et à titre temporaire, supporter les Dépenses directes au nom d'un Compartiment et/ou renoncer à tout ou partie de la Commission de service. Au cours de l'exercice comptable, la Société de gestion a temporairement supporté les dépenses directes pour le compte d'un Compartiment et/ou a renoncé à tout ou partie de la commission de service rendu au Fonds pour les Compartiments suivants :

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

Les frais de constitution de la SICAV et ceux concernant la création de nouveaux Compartiments peuvent, conformément au droit luxembourgeois, être capitalisés et amortis sur une période n'excédant pas cinq années.

Les dépenses opérationnelles et administratives sont comptabilisées quotidiennement en fonction de la structure d'imputation applicable de chaque Classe.

Pour toutes les Classes d'Actions, à l'exception des Classes X (acc.), X (dist.) et X (TO acc.), les Frais administratifs et d'exploitation sont fixés au taux stipulé à dans la rubrique applicable du Prospectus et à l'Annexe 1 du présent rapport. La Société de gestion supportera la proportion des Frais administratifs et d'exploitation réels qui excède les taux fixés. Ce montant sera déclaré en tant qu'« Exemption de commission » dans l'Etat combiné de l'Actif net et dans l'Etat combiné des opérations et des variations de l'Actif net. A l'inverse, si les frais réels engagés par une classe sont inférieurs au taux fixé pour les Frais administratifs et d'exploitation, la société de gestion sera autorisée à conserver la différence.

Les Frais administratifs et d'exploitation supportés par les Classes d'Actions X (acc.), X (dist.) et X (TO acc.) de l'ensemble des Compartiments correspondront au chiffre le plus bas entre, d'une part, les frais réels imputés à ces Classes d'Actions et, d'autre part, le taux maximum indiqué à la section correspondante du Prospectus. La Société de gestion supportera la proportion des Frais administratifs et d'exploitation qui excède le taux maximum indiqué. Ce montant sera déclaré en tant qu'« Exemption de commission » dans l'Etat combiné de l'Actif net et dans l'Etat combiné des opérations et des variations de l'Actif net. Si les Frais administratifs et d'exploitation imputés aux Classes d'Actions X (acc.) et X (dist.) sont inférieurs au taux maximum indiqué, les frais seront minorés du montant égal à la différence.

5. Traitement des dividendes

a) Classes d'Actions de capitalisation portant le suffixe (acc.)

Aucun dividende n'est versé au titre des actions de capitalisation de l'un quelconque des Compartiments. Tous les revenus nets des investissements sont réinvestis.

b) Classes d'Actions de distribution portant le suffixe (dist.)

Toute distribution de dividendes sera automatiquement réinvestie dans les actions supplémentaires de la même classe ou, si un actionnaire en fait le choix, créditeé sur un compte séparé.

La totalité ou la quasi-totalité des revenus nets d'investissement (le cas échéant) attribuables aux Classes d'Actions de distribution actives de chaque Compartiment seront déclarés quotidiennement en tant que dividende et distribués mensuellement. Les revenus nets d'investissement attribuables à ces Actions peuvent ne pas correspondre exactement aux revenus nets d'investissement générés par les investissements d'un Compartiment à une date donnée.

Les Actions de distribution de chaque Compartiment commencent à produire des dividendes le Jour de valorisation auquel elles sont émises. Si un investisseur présente au rachat toutes les Actions de distribution qu'il détient dans un Compartiment au cours d'un même mois, les dividendes échus mais non encore payés seront versés en même temps que le produit du rachat. Les Actions de distribution ne produisent pas de dividendes le Jour de valorisation auquel leur rachat est accepté.

6. Fiscalité

La SICAV n'est pas soumise à l'impôt luxembourgeois sur ses revenus, bénéfices ou plus-values. La SICAV n'est pas soumise à l'impôt sur la fortune au Luxembourg. La seule taxe à laquelle la SICAV est assujettie au Luxembourg est la « taxe d'abonnement » sur la base de la valeur liquidative attribuée à chaque Classe d'Actions à la fin du trimestre en question. Cette taxe est calculée à la fin de chaque trimestre et acquittée trimestriellement. Un taux réduit de 0,01% par an de l'Actif net sera applicable aux Classes d'Actions exclusivement vendues aux Investisseurs institutionnels ou détenues par ceux-ci. Le taux de

0,01 % susmentionné ne s'applique pas, le cas échéant, à la partie des actifs de la SICAV qui est investie dans d'autres organismes de placement collectif luxembourgeois eux-mêmes déjà soumis à la taxe d'abonnement.

Toutes les Classes d'actions de JPMorgan Liquidity Funds, à l'exclusion du Compartiments JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund, JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund et JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund, sont assujetties à la Taxe d'Abonnement au taux réduit de 0,01 % à l'exception des Classes d'actions, X (dist.), Agency, Capital, Institutional, Morgan et Premier qui sont exonérées de la Taxe d'abonnement car elles sont conformes aux exigences de l'article 175 b) de la Loi du Luxembourg. Toutes les Classes d'actions du Compartiments JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund, JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund et JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund sont assujetties à la Taxe d'Abonnement au taux de 0,01 %.

Aucun droit de timbre, droit d'apport, ni aucune autre taxe ne sont à acquitter au Luxembourg lors de l'émission des Actions de la SICAV. Les plus-values en capital réalisées ou latentes sur les actifs de la SICAV ne sont soumises à aucun impôt au Grand-Duché de Luxembourg. Bien que les plus-values à court ou à long terme réalisées par la SICAV ne soient normalement pas soumises à l'impôt dans d'autres pays, cette éventualité ne peut néanmoins être totalement écartée. Les revenus réguliers que la SICAV perçoit sur certains de ses titres ainsi que les intérêts perçus sur les dépôts d'espèces dans certains pays peuvent être soumis à des retenues à la source à des taux variables, qu'il est normalement impossible de récupérer.

7. Etat des variations du portefeuille-titres

Une liste détaillant pour chaque investissement dans chaque Compartiment le total des achats et des ventes survenus au cours de l'exercice comptable peut être obtenue gratuitement sur demande adressée au siège social de la SICAV. Les actionnaires peuvent également obtenir des informations supplémentaires sur les investissements effectués par chaque Compartiment auprès du siège social de la SICAV.

8. Sûretés reçues dans le cadre de techniques financières et d'instruments financiers dérivés

Constituent des sûretés les actifs reçus de la part de contreparties dans le cadre d'activités en vertu contrats de prise en pension.

La SICAV ne conclura des opérations qu'avec les contreparties que la Société de gestion estime solvables. Les contreparties approuvées seront généralement notées A- au minimum. Les contreparties se conformeront à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes aux règles prudentielles de l'UE. La contrepartie ne dispose pas d'un droit de regard sur la composition ou la gestion d'un portefeuille d'un Compartiment. Les décisions d'investissement prises par un Compartiment ne requièrent pas l'approbation de la contrepartie.

Les sûretés peuvent être déduites de l'exposition brute aux contreparties pour autant qu'elles remplissent différentes conditions, notamment concernant leur liquidité, leur valorisation, la qualité de crédit de l'émetteur, leur corrélation et leur diversification. Lors de la déduction de la sûreté, sa valeur est diminuée d'un pourcentage (une « décote ») parant, entre autres, aux fluctuations à court terme de la valeur de l'exposition et de la sûreté. Le niveau des sûretés est maintenu de manière à veiller à ce que l'exposition nette aux contreparties ne dépasse pas les limites par contrepartie telles que définies à section correspondante du Prospectus. Le cas échéant, la sûreté est reçue sous la forme de titres et d'espèces. Les sûretés reçues autres que des espèces ne sont pas vendues, réinvesties, ni mises en gage.

Les sûretés reçues au titre d'Accords de prise en pension sont exposées en Annexe 7.

9. Transactions avec des tiers apparentés

Toutes les transactions avec des tiers apparentés ont été réalisées aux conditions normales du marché.

La Société de gestion, l'Agent de Registre et de Transfert, l'Agent domiciliataire et le Distributeur principal, les Gestionnaires financiers, le Dépositaire, l'Agent d'entreprise, administratif et l'Agent de cotation ainsi que les autres agents liés de la SICAV sont considérés comme des parties liées, car ce sont des entités affiliées de JPMorgan Chase & Co. Par ailleurs, le cabinet Elvinger Hoss Prusen (dont M. Jacques Elvinger, qui siège au Conseil d'administration de la SICAV, est un associé) a perçu une rémunération égale à USD 92.802 au titre de l'exercice sous revue, en contrepartie des services juridiques fournies à la SICAV.

10. Investissements croisés

Au 30 novembre 2024, aucun investissement croisé entre les Compartiments n'a été constaté.

11. Informations destinées aux Actionnaires allemands enregistrés

Une liste des investissements de chaque Compartiment détaillant le total des achats et des ventes de l'exercice considérée peut être obtenue sur simple demande et gratuitement auprès du siège social de la SICAV et du bureau de l'agent payeur et d'informations allemand, J.P. Morgan AG, Taunustor 1, D-60310 Frankfurt am Main, Allemagne. Les actionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les investissements de chaque portefeuille-titres de Compartiment auprès du siège social de la SICAV et du bureau de l'agent payeur et d'informations allemand.

12. Informations destinées aux investisseurs en Suisse

Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) S.à r.l., Dreikönigstrasse 37, 8002 Zürich.

Agent de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 35 rue de la Rhône, 1204 Genève.

Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts, rapports financiers annuels et semestriels ainsi que la liste des achats et des ventes réalisés par la SICAV durant l'exercice financière peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

13. Risque d'instabilité de la Valeur liquidative

S'agissant des Fonds monétaires à valeur liquidative constante de dette publique, la SICAV vise à conserver une valeur liquidative par action stable dans le cas des Classes d'actions de distribution, même si aucune garantie ne peut être donnée à cet égard.

Les souscriptions et les rachats opérés dans les Fonds monétaires à valeur liquidative à faible volatilité sont réalisés à un prix égal à la valeur liquidative constante de la Classe d'actions applicable, sous réserve que la valeur liquidative constante du Compartiment applicable ne s'écarte pas plus de 20 points de base de la valeur liquidative variable de ce même Compartiment. Si l'écart dépasse de 20 points de base la valeur liquidative variable du même Compartiment, les souscriptions et les rachats opérés qui s'ensuivront seront réalisés à un prix égal à la valeur liquidative variable de la Classe d'actions applicable. Par ailleurs, dès lors que les revenus nets d'investissement sont négatifs, le prix de souscription et de rachat des Actions (dist.) applicables peut ne pas rester stable, et les revenus nets d'investissement négatifs peuvent être comptabilisés et pris en compte dans la Valeur liquidative par action.

S'agissant des Fonds monétaires à valeur liquidative variable, la SICAV ne cherche pas conserver une valeur liquidative par action stable dans le cas des Classes d'actions de distribution.

14. Rémunération des membres du Conseil d'administration

La seule rémunération versée aux Administrateurs est une commission annuelle. MM. Daniel Watkins et Massimo Greco y ont renoncé. La rémunération versée aux Administrateurs au titre de l'exercice a totalisé USD 388.563, dont USD 93.755 dus au Président.

15. Frais de transaction

Au titre de l'exercice clôturé le 30 novembre 2024, la SICAV a engagé des frais de transaction définis comme étant des commissions de courtage liées à l'achat ou à la vente de valeurs mobilières, d'instruments du marché monétaire ou d'autres actifs éligibles. La SICAV a également engagé d'autres frais de transaction facturés par le dépositaire en rapport avec l'achat et la vente de valeurs mobilières comme suit :

Compartiment	Devise de référence	Frais de transaction du dépositaire (Devise de référence)
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund	AUD	5.805
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund	EUR	146.886
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	EUR	25.938
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund	SGD	6.093
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund	GBP	325.203
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund	GBP	13.971
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund	USD	181.235
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund	USD	32.216
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund	USD	104.751
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)	EUR	35.648

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

Pour les titres à revenu fixe, les frais de transaction ne sont pas identifiables de manière distincte du prix d'achat du titre et par conséquent, ils ne peuvent pas être divulgués à part.

16. Evénements majeurs survenus en cours de l'exercice

Lancement de Compartiment

Le Compartiment JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund a été lancé le 13 mai 2024.

17. Événements majeurs survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement majeur n'est à signaler après la clôture de l'exercice.

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché AUD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché AUD	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse									
Obligations					<i>Pays-Bas</i>				
<i>Australie</i>					BNG Bank NV, Reg. S 3,25% 15/07/2025	AUD	26.324.000	26.109.460	1,36
Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN 5,153% 16/01/2025	AUD	27.000.000	27.014.935	1,40	Toyota Motor Finance Netherlands BV, Reg. S 0,76% 12/08/2025	AUD	3.742.000	3.625.661	0,19
Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN 5,187% 12/05/2025	AUD	26.200.000	26.251.876	1,37					
Macquarie Bank Ltd., Reg. S, FRN 5,256% 12/02/2025	AUD	32.400.000	32.428.267	1,69	<i>Singapour</i>				
			85.695.078	4,46	DBS Bank Ltd., FRN 5,038% 17/03/2025	AUD	15.750.000	15.760.710	0,82
					Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., Reg. S, FRN 4,783% 18/06/2025	AUD	10.000.000	10.001.300	0,52
					Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., Reg. S, FRN 5,233% 11/08/2025	AUD	8.800.000	8.826.224	0,46
<i>Allemagne</i>									
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, Reg. S 4% 27/02/2025	AUD	15.000.000	14.979.747	0,78				34.588.234	1,80
Landwirtschaftliche Rentenbank, Reg. S 4,25% 09/01/2025	AUD	25.700.000	25.692.327	1,34	<i>Suède</i>				
			40.672.074	2,12	Svenska Handelsbanken AB 2,95% 24/03/2025	AUD	18.500.000	18.382.710	0,96
								18.382.710	0,96
<i>Pays-Bas</i>					Total des Obligations			198.259.734	10,32
Nederlandse Waterschapsbank NV 2,25% 04/09/2025	AUD	8.070.000	7.931.438	0,41	Certificats de dépôt				
Nederlandse Waterschapsbank NV, Reg. S 3,4% 22/07/2025	AUD	5.000.000	4.962.800	0,26	<i>Australie</i>				
			12.894.238	0,67	Commonwealth Bank of Australia 0% 29/01/2025	AUD	20.000.000	19.857.415	1,03
								19.857.415	1,03
<i>Norvège</i>					<i>Canada</i>				
Kommunalbanken A/S 4,25% 16/07/2025	AUD	28.800.000	28.733.184	1,49	Canadian Imperial Bank of Commerce 0% 06/01/2025	AUD	15.000.000	14.932.930	0,78
			28.733.184	1,49	Canadian Imperial Bank of Commerce 0% 19/02/2025	AUD	15.000.000	14.848.827	0,77
					Toronto-Dominion Bank 0% 09/12/2024	AUD	16.000.000	15.983.923	0,83
<i>Singapour</i>					Toronto-Dominion Bank 0% 27/06/2025	AUD	15.000.000	14.608.500	0,76
DBS Bank Ltd., FRN 5,266% 16/06/2025	AUD	8.000.000	8.019.280	0,42				60.374.180	3,14
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., FRN 5,115% 14/04/2025	AUD	21.850.000	21.879.498	1,14					
			29.898.778	1,56					
<i>Organisations supranationales</i>					<i>Chine</i>				
African Development Bank, Reg. S 4% 10/01/2025	AUD	50.055.000	50.019.631	2,60	Agricultural Bank of China Ltd. 0% 12/02/2025	AUD	14.000.000	13.866.259	0,72
			50.019.631	2,60	Agricultural Bank of China Ltd., Reg. S 0% 28/01/2025	AUD	18.000.000	17.870.311	0,93
Total des Obligations			247.912.983	12,90	Bank of China Ltd. 0% 17/02/2025	AUD	30.000.000	29.685.027	1,55
Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse			247.912.983	12,90	China Construction Bank Corp., Reg. S 0% 13/02/2025	AUD	27.000.000	26.743.470	1,39
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé					Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 04/12/2024	AUD	22.000.000	21.991.771	1,15
Obligations					Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 08/01/2025	AUD	12.000.000	11.943.332	0,62
<i>Australie</i>								122.100.170	6,36
Commonwealth Bank of Australia 4,2% 18/08/2025	AUD	5.250.000	5.233.830	0,27	<i>Japon</i>				
Commonwealth Bank of Australia, FRN 4,774% 04/04/2025	AUD	5.000.000	5.000.850	0,26	Mizuho Bank Ltd. 0% 04/04/2025	AUD	12.000.000	11.809.464	0,61
Commonwealth Bank of Australia, Reg. S 3,52% 17/04/2025	AUD	6.000.000	5.975.408	0,31	Mizuho Bank Ltd. 0% 12/05/2025	AUD	12.000.000	11.748.218	0,61
Macquarie Bank Ltd., Reg. S 1,7% 12/02/2025	AUD	4.000.000	3.976.622	0,21	Mizuho Bank Ltd., FRN 4,963% 21/02/2025	AUD	8.000.000	8.002.286	0,42
Norfinia Ltd. 4,4% 22/08/2025	AUD	8.500.000	8.479.940	0,44	MUFG Bank Ltd. 0% 28/02/2025	AUD	12.000.000	11.865.358	0,62
Scentre Group Trust I, REIT 0% 16/12/2024	AUD	10.000.000	9.981.050	0,52	MUFG Bank Ltd. 0% 17/03/2025	AUD	15.000.000	14.800.366	0,77
Toyota Finance Australia Ltd. 0% 22/05/2025	AUD	10.000.000	9.772.049	0,51	MUFG Bank Ltd. 0% 08/04/2025	AUD	17.000.000	16.721.047	0,87
Westpac Banking Corp. 2,7% 17/03/2025	AUD	32.100.000	31.920.474	1,66	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 5,537% 05/06/2025	AUD	27.400.000	27.504.668	1,43
Westpac Banking Corp., FRN 5,108% 17/03/2025	AUD	31.300.000	31.333.804	1,63	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., Reg. S 0% 26/02/2025	AUD	35.000.000	34.607.735	1,80
Westpac Banking Corp., Reg. S 3,9% 11/08/2025	AUD	3.900.000	3.879.642	0,20				137.059.142	7,13
			115.553.669	6,01	<i>Pays-Bas</i>				
					Cooperative Rabobank UA 0% 05/03/2025	AUD	25.000.000	24.703.080	1,28
					Cooperative Rabobank UA 0% 11/04/2025	AUD	15.000.000	14.747.875	0,77
								39.450.955	2,05

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché AUD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché AUD	% de l'Actif net																																		
<i>Singapour</i>																																											
DBS Bank Ltd. 0% 09/12/2024	AUD	20.000.000	19.980.233	1,04	France																																						
DBS Bank Ltd. 0% 16/01/2025	AUD	15.000.000	14.915.886	0,78	BNP Paribas 4,35% 02/12/2024	AUD	120.000.000	120.000.000	6,25																																		
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd. 0% 04/12/2024	AUD	18.000.000	17.993.412	0,94			120.000.000	6,25																																			
United Overseas Bank Ltd. 0% 07/01/2025	AUD	10.000.000	9.956.153	0,52	Royaume-Uni																																						
United Overseas Bank Ltd. 0% 22/01/2025	AUD	12.000.000	11.925.409	0,62	Standard Chartered Bank 4,36% 02/12/2024	AUD	120.000.000	120.000.000	6,24																																		
United Overseas Bank Ltd. 0% 03/03/2025	AUD	10.000.000	9.886.609	0,51			120.000.000	6,24																																			
United Overseas Bank Ltd. 0% 24/04/2025	AUD	20.000.000	19.648.553	1,02	Total des contrats de prise en pension																																						
			104.306.255	5,43			585.000.000	30,44																																			
<i>Corée du Sud</i>																																											
KEB Hana Bank 0% 13/01/2025	AUD	10.000.000	9.946.626	0,52	Dépôts à terme																																						
KEB Hana Bank 0% 29/05/2025	AUD	12.000.000	11.709.202	0,61	Hong Kong																																						
			21.655.828	1,13	Hongkong and Shanghai Banking Corp. (The) 4,2% 02/12/2024	AUD	128.000.000	128.000.000	6,66																																		
<i>Total des Certificats de dépôt</i>																																											
<i>Billets de trésorerie</i>																																											
<i>Australie</i>																																											
Toyota Finance Australia Ltd. 0% 06/02/2025	AUD	20.000.000	19.832.831	1,03	Liquidités																																						
			19.832.831	1,03	Autres actifs/(passifs)																																						
<i>France</i>																																											
BRED Banque Populaire 0% 05/12/2024	AUD	15.000.000	14.992.227	0,78	Total de l'Actif net																																						
BRED Banque Populaire 0% 16/01/2025	AUD	10.000.000	9.941.341	0,52			1.921.708.179	100,00																																			
LMA SADIR 0% 16/01/2025	AUD	30.000.000	29.828.846	1,55																																							
			54.762.414	2,85	<p>Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024</p> <table> <tr> <td>Australie</td> <td>21,69</td> </tr> <tr> <td>Canada</td> <td>11,93</td> </tr> <tr> <td>Singapour</td> <td>9,62</td> </tr> <tr> <td>France</td> <td>9,10</td> </tr> <tr> <td>Japon</td> <td>7,13</td> </tr> <tr> <td>Hong Kong</td> <td>6,66</td> </tr> <tr> <td>Chine</td> <td>6,36</td> </tr> <tr> <td>Royaume-Uni</td> <td>6,24</td> </tr> <tr> <td>Pays-Bas</td> <td>4,27</td> </tr> <tr> <td>Corée du Sud</td> <td>3,72</td> </tr> <tr> <td>Organisations supranationales</td> <td>2,60</td> </tr> <tr> <td>Norvège</td> <td>2,53</td> </tr> <tr> <td>Allemagne</td> <td>2,12</td> </tr> <tr> <td>Suède</td> <td>0,96</td> </tr> <tr> <td>Total des investissements et quasi-liquidités</td> <td>94,93</td> </tr> <tr> <td>Liquidités et autres actifs/(passifs)</td> <td>5,07</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>100,00</td> </tr> </table>					Australie	21,69	Canada	11,93	Singapour	9,62	France	9,10	Japon	7,13	Hong Kong	6,66	Chine	6,36	Royaume-Uni	6,24	Pays-Bas	4,27	Corée du Sud	3,72	Organisations supranationales	2,60	Norvège	2,53	Allemagne	2,12	Suède	0,96	Total des investissements et quasi-liquidités	94,93	Liquidités et autres actifs/(passifs)	5,07	Total	100,00
Australie	21,69																																										
Canada	11,93																																										
Singapour	9,62																																										
France	9,10																																										
Japon	7,13																																										
Hong Kong	6,66																																										
Chine	6,36																																										
Royaume-Uni	6,24																																										
Pays-Bas	4,27																																										
Corée du Sud	3,72																																										
Organisations supranationales	2,60																																										
Norvège	2,53																																										
Allemagne	2,12																																										
Suède	0,96																																										
Total des investissements et quasi-liquidités	94,93																																										
Liquidités et autres actifs/(passifs)	5,07																																										
Total	100,00																																										
<i>Norvège</i>																																											
DNB Bank ASA 0% 06/12/2024	AUD	20.000.000	19.987.718	1,04																																							
			19.987.718	1,04																																							
<i>Singapour</i>																																											
Bayfront Infrastructure Management Pte. Ltd. 0% 14/02/2025	AUD	16.000.000	15.850.611	0,83																																							
			15.850.611	0,83																																							
<i>Corée du Sud</i>																																											
Korea Development Bank 0% 02/12/2024	AUD	25.000.000	24.996.817	1,30																																							
Korea Development Bank 0% 21/01/2025	AUD	25.000.000	24.839.873	1,29																																							
			49.836.690	2,59																																							
<i>Total des Billets de trésorerie</i>																																											
<i>Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé</i>																																											
<i>Total des Investissements</i>																																											
<i>Contrats de prise en pension</i>																																											
<i>Australie</i>																																											
National Aus Bank Ltd. 4,35% 02/12/2024	AUD	176.000.000	176.000.000	9,16																																							
			176.000.000	9,16																																							
<i>Canada</i>																																											
Royal Bank Canada 4,34% 02/12/2024	AUD	169.000.000	169.000.000	8,79																																							
			169.000.000	8,79																																							

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse					Nordea Bank Abp, FRN 3,396% 19/05/2025 Nordea Bank Abp, FRN 3,438% 29/08/2025	EUR	150.000.000	150.001.257	0,53
Obligations						EUR	100.000.000	99.998.894	0,35
Canada								618.995.406	2,19
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S, FRN 3,415% 17/07/2025	EUR	128.000.000	128.049.920	0,45	France				
			128.049.920	0,45	Credit Agricole SA 0% 02/01/2025	EUR	56.000.000	55.836.901	0,20
Total des Obligations			128.049.920	0,45				55.836.901	0,20
Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse			128.049.920	0,45	Irlande				
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé					Bank of America Europe DAC 0% 06/03/2025	EUR	50.000.000	49.625.855	0,18
Certificats de dépôt					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 03/12/2024	EUR	44.000.000	43.991.634	0,16
Australie					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 05/12/2024	EUR	12.000.000	11.997.204	0,04
National Australia Bank Ltd., FRN 3,46% 10/07/2025	EUR	170.000.000	170.025.914	0,60	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 06/12/2024	EUR	23.000.000	22.988.911	0,08
			170.025.914	0,60	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 17/02/2025	EUR	43.000.000	42.712.403	0,15
Belgique					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 28/02/2025	EUR	25.000.000	24.811.422	0,09
KBC Bank NV 0% 02/01/2025	EUR	70.000.000	69.804.800	0,25	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 28/02/2025	EUR	60.000.000	59.547.414	0,21
			69.804.800	0,25	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 26/03/2025	EUR	49.000.000	48.538.940	0,17
Canada					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 27/03/2025	EUR	24.000.000	23.772.512	0,08
Bank of Montreal 3,68% 05/06/2025	EUR	100.000.000	100.522.998	0,36	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 31/03/2025	EUR	50.000.000	49.512.297	0,18
Bank of Montreal, FRN 3,461% 07/07/2025	EUR	150.000.000	150.035.508	0,53	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 01/04/2025	EUR	28.000.000	27.724.970	0,10
Bank of Montreal, FRN 3,431% 07/10/2025	EUR	150.000.000	149.989.448	0,53	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 08/04/2025	EUR	47.000.000	46.516.065	0,16
Bank of Montreal, FRN 3,428% 16/10/2025	EUR	125.000.000	124.985.701	0,44	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 14/04/2025	EUR	17.000.000	16.818.175	0,06
Bank of Montreal, FRN 3,45% 12/11/2025	EUR	100.000.000	100.002.294	0,35	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 02/05/2025	EUR	22.000.000	21.739.234	0,08
Bank of Nova Scotia 0% 07/01/2025	EUR	80.000.000	79.748.652	0,28	Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 03/06/2025	EUR	44.000.000	43.392.338	0,15
Bank of Nova Scotia, FRN 3,345% 07/05/2025	EUR	140.000.000	139.975.704	0,50				533.689.374	1,89
Royal Bank of Canada 0% 02/01/2025	EUR	100.000.000	99.729.010	0,35					
Royal Bank of Canada 0% 02/01/2025	EUR	245.000.000	244.338.515	0,86	Japon				
Royal Bank of Canada 0% 02/01/2025	EUR	293.000.000	292.229.340	1,03	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 21/01/2025	EUR	62.000.000	61.723.391	0,22
The Bank of Nova Scotia 0% 02/01/2025	EUR	145.000.000	144.607.243	0,51	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 07/02/2025	EUR	70.000.000	69.595.915	0,25
The Bank of Nova Scotia 0% 08/01/2025	EUR	93.000.000	92.693.936	0,33	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 14/02/2025	EUR	20.000.000	19.872.662	0,07
Toronto-Dominion Bank, FRN 3,495% 09/07/2025	EUR	200.000.000	200.052.899	0,71	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 14/02/2025	EUR	20.000.000	19.872.662	0,07
Toronto-Dominion Bank, FRN 3,485% 24/07/2025	EUR	189.000.000	189.031.549	0,67	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 17/02/2025	EUR	28.000.000	27.812.728	0,10
Toronto-Dominion Bank, FRN 3,489% 11/09/2025	EUR	250.000.000	250.017.287	0,89	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 18/02/2025	EUR	50.000.000	49.661.655	0,18
			2.357.960.084	8,34	Mizuho Bank Ltd. 0% 08/01/2025	EUR	20.000.000	19.932.782	0,07
Chine					Mizuho Bank Ltd. 0% 17/02/2025	EUR	55.000.000	54.633.149	0,19
Agricultural Bank of China Ltd. 0% 13/12/2024	EUR	115.000.000	114.870.880	0,41	Mizuho Bank Ltd. 0% 18/03/2025	EUR	68.000.000	67.404.660	0,24
Agricultural Bank of China Ltd. 0% 29/01/2025	EUR	50.000.000	49.752.835	0,18	MUFG Bank Ltd. 0% 04/03/2025	EUR	97.000.000	96.239.669	0,34
Bank of China Ltd. 0% 03/01/2025	EUR	48.000.000	47.854.359	0,17	MUFG Bank Ltd. 0% 17/03/2025	EUR	223.000.000	221.042.580	0,78
Bank of China Ltd. 0% 22/01/2025	EUR	100.000.000	99.531.700	0,35	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 08/01/2025	EUR	126.000.000	125.576.525	0,44
Bank of China Ltd. 0% 19/02/2025	EUR	186.000.000	184.702.805	0,65	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 08/01/2025	EUR	260.000.000	259.013.199	0,92
China Development Bank 0% 06/02/2025	EUR	97.000.000	96.466.129	0,34	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 14/01/2025	EUR	98.000.000	97.617.787	0,34
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 19/12/2024	EUR	85.000.000	84.857.871	0,30	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 10/02/2025	EUR	72.000.000	71.575.335	0,25
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 27/12/2024	EUR	123.000.000	122.701.355	0,43	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 12/12/2024	EUR	29.000.000	28.970.232	0,10
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 06/01/2025	EUR	48.000.000	47.844.115	0,17	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 17/12/2024	EUR	20.000.000	19.970.494	0,07
			848.582.049	3,00	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 18/12/2024	EUR	50.000.000	49.922.237	0,18
Finlande					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 10/01/2025	EUR	80.000.000	79.713.200	0,28
Nordea Bank Abp, FRN 3,358% 17/02/2025	EUR	175.000.000	174.999.644	0,62	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 03/02/2025	EUR	98.000.000	97.462.846	0,34
Nordea Bank Abp, FRN 3,37% 10/03/2025	EUR	194.000.000	193.995.611	0,69	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 03/02/2025	EUR	120.000.000	119.342.261	0,42

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 12/02/2025	EUR	125.000.000	124.239.381	0,44	Oesterreichische Kontrollbank AG 0% 02/12/2024	EUR	98.000.000	97.990.947	0,35
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 18/02/2025	EUR	56.000.000	55.622.172	0,20	Oesterreichische Kontrollbank AG 0% 05/12/2024	EUR	27.000.000	26.989.815	0,09
			1.886.522.616	6,67	Oesterreichische Kontrollbank AG 0% 30/01/2025	EUR	96.000.000	95.523.228	0,34
<i>Pays-Bas</i>					Oesterreichische Kontrollbank AG 0% 03/02/2025	EUR	170.000.000	169.108.392	0,60
ABN AMRO Bank NV 0% 02/01/2025	EUR	90.000.000	89.737.877	0,32	Oesterreichische Kontrollbank AG 0% 04/02/2025	EUR	100.000.000	99.467.447	0,35
ABN AMRO Bank NV 0% 12/03/2025	EUR	97.000.000	96.210.255	0,34	Oesterreichische Kontrollbank AG 0% 07/02/2025	EUR	50.000.000	49.719.437	0,18
			185.948.132	0,66				1.029.838.351	3,64
<i>Singapour</i>									
DBS Bank Ltd. 0% 17/12/2024	EUR	24.000.000	23.965.646	0,08	<i>Belgique</i>				
DBS Bank Ltd. 0% 17/02/2025	EUR	73.000.000	72.546.183	0,26	Belgium Government Bond 0% 27/01/2025	EUR	100.000.000	99.515.708	0,35
DBS Bank Ltd. 0% 28/04/2025	EUR	50.000.000	49.442.128	0,18				99.515.708	0,35
			145.953.957	0,52					
<i>Corée du Sud</i>					<i>Îles Caïmans</i>				
KEB Hana Bank 0% 12/12/2024	EUR	30.000.000	29.968.421	0,11	Chesham Finance Ltd. 0% 03/12/2024	EUR	105.000.000	104.981.112	0,37
KEB Hana Bank 0% 17/12/2024	EUR	28.000.000	27.957.724	0,10	Chesham Finance Ltd. 0% 10/12/2024	EUR	105.000.000	104.945.912	0,37
KEB Hana Bank 0% 24/01/2025	EUR	25.000.000	24.878.871	0,09				209.927.024	0,74
KEB Hana Bank 0% 19/02/2025	EUR	30.000.000	29.790.775	0,11					
KEB Hana Bank 0% 17/03/2025	EUR	5.000.000	4.954.962	0,02	<i>Chine</i>				
KEB Hana Bank 0% 26/03/2025	EUR	20.000.000	19.806.265	0,07	Bank of China Ltd. 0% 03/01/2025	EUR	50.000.000	49.868.434	0,18
KEB Hana Bank 0% 09/04/2025	EUR	30.000.000	29.678.301	0,10				49.868.434	0,18
KEB Hana Bank 0% 22/04/2025	EUR	20.000.000	19.766.737	0,07					
KEB Hana Bank 0% 19/05/2025	EUR	20.000.000	19.729.159	0,07					
KEB Hana Bank 0% 27/05/2025	EUR	30.000.000	29.577.591	0,10					
Kookmin Bank 0% 06/05/2025	EUR	87.000.000	85.948.988	0,30					
			322.057.794	1,14	<i>Finlande</i>				
					OP Corporate Bank plc 0% 24/03/2025	EUR	70.000.000	69.363.957	0,25
<i>Emirats arabes unis</i>					OP Corporate Bank plc 0% 16/04/2025	EUR	48.000.000	47.487.930	0,17
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC 0% 28/02/2025	EUR	30.000.000	29.769.151	0,10	OP Corporate Bank plc 0% 22/04/2025	EUR	38.000.000	37.579.411	0,13
			29.769.151	0,10	OP Corporate Bank plc 0% 24/04/2025	EUR	50.000.000	49.439.985	0,17
<i>Royaume-Uni</i>					OP Corporate Bank plc 0% 28/04/2025	EUR	14.000.000	13.839.519	0,05
Goldman Sachs International Bank 0% 28/02/2025	EUR	78.000.000	77.424.995	0,27	OP Corporate Bank plc 0% 05/05/2025	EUR	100.000.000	98.808.208	0,35
Mizuho International plc 0% 08/04/2025	EUR	80.000.000	79.190.526	0,28	OP Corporate Bank plc 0% 13/05/2025	EUR	100.000.000	98.757.060	0,35
			156.615.521	0,55	OP Corporate Bank plc 0% 24/11/2025	EUR	100.000.000	97.611.992	0,34
								512.888.062	1,81
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>									
Bank of America NA 0% 25/03/2025	EUR	30.000.000	29.735.001	0,11	<i>France</i>				
Citibank NA 0% 11/03/2025	EUR	79.000.000	78.342.875	0,28	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale 0% 21/01/2025	EUR	190.000.000	189.179.323	0,67
Citibank NA 0% 15/04/2025	EUR	50.000.000	49.463.285	0,17	Agence Française de Développement Principale, FRN 3,321% 02/12/2024	EUR	60.000.000	59.999.949	0,21
Citibank NA 0% 21/05/2025	EUR	115.000.000	113.505.610	0,40	Antalis SA 0% 16/12/2024	EUR	32.500.000	32.455.981	0,11
			271.046.771	0,96	Antalis SA 0% 17/02/2025	EUR	199.000.000	197.634.565	0,70
Total des Certificats de dépôt			7.652.808.470	27,07	BPCE SA 0% 08/01/2025	EUR	140.000.000	139.538.995	0,49
Billets de trésorerie					BPCE SA 0% 06/02/2025	EUR	63.000.000	62.653.259	0,22
<i>Australie</i>					Bpifrance SACA 0% 02/12/2024	EUR	100.000.000	99.991.200	0,35
Australia & New Zealand Banking Group Ltd. 0% 06/12/2024	EUR	70.000.000	69.968.632	0,25	Bpifrance SACA 0% 31/01/2025	EUR	100.000.000	99.506.314	0,35
Toyota Finance Australia Ltd. 0% 13/12/2024	EUR	70.000.000	69.921.405	0,25	BRED Banque Populaire 0% 08/01/2025	EUR	150.000.000	149.495.863	0,53
Westpac Banking Corp. 0% 21/01/2025	EUR	85.000.000	84.617.414	0,30	Eurotirisation - SAT Magenta 0% 15/01/2025	EUR	50.000.000	49.805.803	0,18
Westpac Banking Corp. 0% 07/07/2025	EUR	45.000.000	44.306.044	0,15	HSBC Continental Europe SA 0% 22/01/2025	EUR	100.000.000	99.553.814	0,35
			268.813.495	0,95	HSBC Continental Europe SA, FRN 3,339% 15/04/2025	EUR	100.000.000	99.984.513	0,35
<i>Autriche</i>					HSBC Continental Europe SA, FRN 3,331% 05/05/2025	EUR	150.000.000	149.968.327	0,53
Oesterreichische Kontrollbank 0% 03/12/2024	EUR	40.000.000	39.992.444	0,14	LA Banque Postale, FRN 3,289% 28/02/2025	EUR	274.000.000	273.975.920	0,97
Oesterreichische Kontrollbank 0% 17/12/2024	EUR	108.000.000	107.844.299	0,38	LMA SA 0% 02/12/2024	EUR	58.000.000	57.994.862	0,20
Oesterreichische Kontrollbank 0% 17/01/2025	EUR	145.000.000	144.414.897	0,51	LMA SADIR 0% 05/12/2024	EUR	70.000.000	69.973.340	0,25
Oesterreichische Kontrollbank 0% 06/02/2025	EUR	100.000.000	99.453.852	0,35	LMA SADIR 0% 10/12/2024	EUR	45.000.000	44.962.221	0,16
Oesterreichische Kontrollbank 0% 20/02/2025	EUR	100.000.000	99.333.593	0,35	LMA SADIR 0% 06/01/2025	EUR	25.000.000	24.921.258	0,09
					LMA SADIR 0% 09/01/2025	EUR	24.000.000	23.919.033	0,08
					LMA SADIR 0% 16/01/2025	EUR	49.000.000	48.804.972	0,17
					LMA SADIR 0% 17/01/2025	EUR	25.000.000	24.889.048	0,09
					LMA SADIR 0% 24/01/2025	EUR	43.000.000	42.798.248	0,15
					LMA SADIR 0% 24/02/2025	EUR	40.000.000	39.712.307	0,14
					LMA SADIR 0% 25/02/2025	EUR	20.000.000	19.854.507	0,07
					LMA SADIR 0% 10/03/2025	EUR	74.000.000	73.389.811	0,26

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
LMA SADIR 0% 11/03/2025	EUR	30.000.000	29.750.459	0,11	Matchpoint Finance plc 0% 07/04/2025	EUR	73.000.000	72.233.686	0,26
LMA SADIR 0% 19/03/2025	EUR	24.000.000	23.786.656	0,08	Weinberg Capital DAC 0% 16/12/2024	EUR	132.000.000	131.821.770	0,47
LMA SADIR 0% 01/04/2025	EUR	38.000.000	37.627.852	0,13					
LMA SADIR 0% 10/04/2025	EUR	40.000.000	39.583.910	0,14					
LMA SADIR 0% 05/05/2025	EUR	53.000.000	52.363.033	0,19					
Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 02/12/2024	EUR	30.000.000	29.997.141	0,11	<i>Luxembourg</i>				
Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 02/12/2024	EUR	40.000.000	39.997.351	0,14	Albion Capital Corp. SA 0% 23/12/2024	EUR	12.655.000	12.630.391	0,04
Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 03/12/2024	EUR	10.000.000	9.999.558	0,04	Nestle Finance International Ltd. 0% 08/01/2025	EUR	68.000.000	67.776.083	0,24
Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 09/12/2024	EUR	32.500.000	32.475.618	0,11	Nestle Finance International Ltd. 0% 13/01/2025	EUR	20.000.000	19.925.846	0,07
Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 19/12/2024	EUR	36.000.000	35.941.437	0,13	Sunderland Receivables SA 0% 18/12/2024	EUR	22.000.000	21.964.640	0,08
Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 03/02/2025	EUR	30.000.000	29.846.369	0,11	Sunderland Receivables SA 0% 06/01/2025	EUR	15.000.000	14.950.536	0,05
Natixis SA 0% 17/02/2025	EUR	127.000.000	126.159.776	0,45	Sunderland Receivables SA 0% 10/01/2025	EUR	30.000.000	29.889.889	0,11
Regie Autonome des Transports Parisiens EPIC 0% 21/01/2025	EUR	90.000.000	89.604.111	0,32	Sunderland Receivables SA 0% 31/01/2025	EUR	13.000.000	12.929.541	0,05
Satellite SASU 0% 06/12/2024	EUR	40.000.000	39.981.938	0,14	Sunderland Receivables SA 0% 31/01/2025	EUR	25.000.000	24.864.502	0,09
Satellite SASU 0% 03/01/2025	EUR	25.000.000	24.923.188	0,09	Sunderland Receivables SA 0% 31/01/2025	EUR	17.000.000	16.902.832	0,06
Satellite SASU 0% 06/01/2025	EUR	50.000.000	49.835.118	0,18					
Satellite SASU 0% 04/02/2025	EUR	28.000.000	27.840.596	0,10					
Satellite SASU 0% 10/03/2025	EUR	80.000.000	79.319.487	0,28					
Satellite SASU 0% 18/03/2025	EUR	65.000.000	64.408.327	0,23					
Satellite SASU 0% 16/04/2025	EUR	21.000.000	20.765.417	0,07					
Satellite SASU 0% 30/04/2025	EUR	25.000.000	24.697.077	0,09					
Satellite SASU 0% 08/05/2025	EUR	20.000.000	19.747.149	0,07					
Satellite SASU 0% 12/05/2025	EUR	20.000.000	19.741.975	0,07	<i>Pays-Bas</i>				
TotalEnergies Capital SA 0% 03/12/2024	EUR	90.000.000	89.980.995	0,32	ABN AMRO Bank NV 0% 04/02/2025	EUR	104.000.000	103.413.522	0,37
TotalEnergies Capital SA 0% 10/12/2024	EUR	90.000.000	89.953.352	0,32	BNG Bank NV 0% 05/12/2024	EUR	140.000.000	139.957.622	0,49
UNEDIC ASSEO 0% 10/01/2025	EUR	100.000.000	99.650.857	0,35	BNG Bank NV 0% 09/12/2024	EUR	250.000.000	249.822.630	0,88
UNEDIC ASSEO 0% 24/01/2025	EUR	145.000.000	144.320.082	0,51	Cooperative Rabobank UA 0% 05/06/2025	EUR	100.000.000	98.644.249	0,35
UNEDIC SA 0% 06/01/2025	EUR	125.000.000	124.604.631	0,44	Cooperative Rabobank UA 0% 27/06/2025	EUR	100.000.000	98.511.653	0,35
UNEDIC SA 0% 07/01/2025	EUR	200.000.000	199.361.376	0,71	Linde Finance BV 0% 15/01/2025	EUR	30.000.000	29.883.482	0,10
UNEDIC SA 0% 15/01/2025	EUR	150.000.000	149.416.565	0,53	Nederlandse Waterschapsbank NV 0% 09/12/2024	EUR	100.000.000	99.954.916	0,35
UNEDIC SA 0% 07/02/2025	EUR	95.000.000	94.465.181	0,33	Netherland Government Bond 0% 03/12/2024	EUR	200.000.000	199.967.062	0,71
			4.115.118.015	14,56	Nieuw Amsterdam Receivables Corp. BV 0% 23/12/2024	EUR	40.000.000	39.923.656	0,14
					Toyota Motor Finance Netherlands BV 0% 14/01/2025	EUR	67.000.000	66.745.569	0,24
					Toyota Motor Finance Netherlands BV 0% 27/01/2025	EUR	70.000.000	69.660.995	0,25
								1.196.485.356	4,23
<i>Allemagne</i>									
Dekabank DT Giroz 0% 03/02/2025	EUR	97.000.000	96.477.686	0,34					
DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank 0% 09/12/2024	EUR	140.000.000	139.894.882	0,50					
Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0% 05/12/2024	EUR	100.000.000	99.964.686	0,35	<i>Norvège</i>				
Landwirtschaftliche Rentenbank 0% 13/12/2024	EUR	235.000.000	234.766.699	0,83	Kommunalbanken A/S 0% 03/01/2025	EUR	90.000.000	89.738.681	0,32
NRW Bank 0% 10/03/2025	EUR	180.000.000	178.594.088	0,63					
			749.698.041	2,65				89.738.681	0,32
<i>Irlande</i>									
Coral Capital DAC 0% 30/12/2024	EUR	70.000.000	69.825.659	0,25	<i>Corée du Sud</i>				
Matchpoint Finance plc 0% 03/12/2024	EUR	20.000.000	19.996.029	0,07	Industrial Bank of Korea 0% 12/12/2024	EUR	46.000.000	45.953.006	0,16
Matchpoint Finance plc 0% 04/12/2024	EUR	19.000.000	18.994.304	0,07	Woori Bank 0% 27/05/2025	EUR	30.000.000	29.599.521	0,11
Matchpoint Finance plc 0% 09/12/2024	EUR	7.000.000	6.994.565	0,02					
Matchpoint Finance plc 0% 11/12/2024	EUR	53.000.000	52.948.990	0,19					
Matchpoint Finance plc 0% 20/01/2025	EUR	29.000.000	28.869.453	0,10					
Matchpoint Finance plc 0% 27/01/2025	EUR	29.000.000	28.858.427	0,10	<i>Organisations supranationales</i>				
Matchpoint Finance plc 0% 06/02/2025	EUR	44.000.000	43.739.419	0,15	European Investment Bank 0% 21/02/2025	EUR	100.000.000	99.335.249	0,35
Matchpoint Finance plc 0% 17/02/2025	EUR	64.000.000	63.562.455	0,23	European Investment Bank 0% 26/08/2025	EUR	95.000.000	93.258.399	0,33
Matchpoint Finance plc 0% 18/02/2025	EUR	143.000.000	142.010.531	0,50	International Development Association 0% 10/02/2025	EUR	140.000.000	139.207.239	0,49
Matchpoint Finance plc 0% 20/02/2025	EUR	57.000.000	56.596.178	0,20					
Matchpoint Finance plc 0% 03/03/2025	EUR	20.000.000	19.851.609	0,07					
Matchpoint Finance plc 0% 13/03/2025	EUR	49.000.000	48.573.102	0,17	<i>Suède</i>				
					Skandinaviska Enskilda Banken AB 0% 06/06/2025	EUR	100.000.000	98.643.572	0,35
					Svenska Handelsbanken AB 0% 03/12/2024	EUR	90.000.000	89.983.817	0,32
					Svenska Handelsbanken AB 0% 03/02/2025	EUR	130.000.000	129.279.392	0,46

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
Svenska Handelsbanken AB 0% 10/03/2025	EUR	122.000.000	121.023.825	0,43	Contrats de prise en pension				
Svenska Handelsbanken AB 0% 16/04/2025	EUR	80.000.000	79.161.260	0,28	<i>Australie</i>				
Svenska Handelsbanken AB 0% 14/05/2025	EUR	85.000.000	83.962.411	0,30	Commonwealth Bank of Australia 3,13% 02/12/2024	EUR	81.500.000	81.500.000	0,29
Svenska Handelsbanken AB 0% 30/06/2025	EUR	120.000.000	118.198.291	0,42	Commonwealth Bank of Australia 3,13% 02/12/2024	EUR	111.100.000	111.100.000	0,39
Svenska Handelsbanken AB 0% 11/07/2025	EUR	57.000.000	56.107.870	0,20	Commonwealth Bank of Australia 3,13% 02/12/2024	EUR	207.400.000	207.400.000	0,73
Svenska Handelsbanken AB 0% 24/10/2025	EUR	93.000.000	90.994.242	0,32	Commonwealth Bank of Australia 3,13% 03/12/2024	EUR	208.355.000	208.355.000	0,74
Svenska Handelsbanken AB 0% 20/11/2025	EUR	100.000.000	97.694.441	0,34					
Svenska Handelsbanken AB 0% 20/11/2025	EUR	100.000.000	97.694.441	0,35	<i>Canada</i>				
Svenska Handelsbanken AB 0% 28/11/2025	EUR	100.000.000	97.563.408	0,34	Bank of Montreal 3,1% 02/12/2024	EUR	65.000.000	65.000.000	0,23
			1.160.306.970	4,11	Bank of Montreal 3,1% 03/12/2024	EUR	65.000.000	65.000.000	0,23
					Bank of Nova Scotia (The) 3,17% 02/12/2024	EUR	400.000.000	400.000.000	1,41
					Bank of Nova Scotia (The) 3,17% 02/12/2024	EUR	642.000.000	642.000.000	2,27
					Bank of Nova Scotia (The) 3,17% 03/12/2024	EUR	400.000.000	400.000.000	1,42
<i>Royaume-Uni</i>					Canadian Imperial Bank of Commerce 3,14% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	0,53
Bank of England 0% 02/12/2024	EUR	169.000.000	168.985.115	0,60	Canadian Imperial Bank of Commerce 3,14% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	0,53
Bank of England 0% 22/01/2025	EUR	290.000.000	288.721.613	1,02	Canadian Imperial Bank of Commerce 3,14% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	0,53
Bank of England 0% 03/02/2025	EUR	160.000.000	159.209.741	0,56	Canadian Imperial Bank of Commerce 3,14% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	0,53
Barclays Bank plc 0% 18/03/2025	EUR	48.000.000	47.599.674	0,17	Canadian Imperial Bank of Commerce 3,14% 03/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	0,53
NTT Finance UK Ltd. 0% 18/12/2024	EUR	95.000.000	94.854.645	0,34					
			759.370.788	2,69					
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>					2.022.000.000	7,15			
Archer-Daniels-Midland Co. 0% 13/12/2024	EUR	20.000.000	19.976.203	0,07	<i>France</i>				
Archer-Daniels-Midland Co. 0% 13/12/2024	EUR	40.000.000	39.954.522	0,14	BofA Securities Europe SA 3,03% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	0,53
Colgate-Palmolive Co. 0% 12/12/2024	EUR	105.000.000	104.901.680	0,37	BofA Securities Europe SA 3,03% 03/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	0,53
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 17/12/2024	EUR	15.000.000	14.977.228	0,05	Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA 3,14%				
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 06/01/2025	EUR	148.000.000	147.511.951	0,52					
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 10/02/2025	EUR	140.000.000	139.144.571	0,49	Societe Generale SA 3,13% 02/12/2024	EUR	483.000.000	483.000.000	1,71
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 20/02/2025	EUR	112.000.000	111.204.275	0,39	Societe Generale SA 3,13% 02/12/2024	EUR	142.000.000	142.000.000	0,50
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 24/03/2025	EUR	11.000.000	10.895.032	0,04	Societe Generale SA 3,13% 03/12/2024	EUR	200.000.000	200.000.000	0,71
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 08/04/2025	EUR	61.000.000	60.352.501	0,22					
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 12/05/2025	EUR	60.000.000	59.225.924	0,21	1.325.000.000	4,69			
Procter & Gamble Co. (The) 0% 06/01/2025	EUR	60.000.000	59.814.262	0,21	<i>Royaume-Uni</i>				
Procter & Gamble Co. (The) 0% 13/01/2025	EUR	22.000.000	21.920.901	0,08	NatWest Markets plc 3,13% 02/12/2024	EUR	175.000.000	175.000.000	0,62
Procter & Gamble Co. (The) 0% 20/01/2025	EUR	75.000.000	74.694.746	0,27	NatWest Markets plc 3,13% 03/12/2024	EUR	273.000.000	273.000.000	0,96
			864.573.796	3,06	RBC Europe Ltd. 3,12% 02/12/2024	EUR	175.000.000	175.000.000	0,62
						EUR	50.000.000	50.000.000	0,18
							673.000.000	2,38	
Total des Billets de trésorerie		12.575.075.310	44,49						
Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé		20.227.883.780	71,56		<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Autres valeurs mobilières et instruments du marché monétaire					Citigroup Global Markets Holdings, Inc. 3,17% 02/12/2024	EUR	72.000.000	72.000.000	0,25
Obligations					Goldman Sachs & Co. LLC 3,12% 02/12/2024	EUR	50.000.000	50.000.000	0,18
<i>Luxembourg</i>					Goldman Sachs & Co. LLC 3,12% 02/12/2024	EUR	265.000.000	265.000.000	0,94
Purple Protected Asset, Reg. S, FRN 3,255% 18/09/2025*	EUR	250.000.000	249.975.000	0,89	Goldman Sachs & Co. LLC 3,12% 03/12/2024	EUR	265.000.000	265.000.000	0,94
			249.975.000	0,89	JPMorgan Chase Bank NA 3,14% 02/12/2024	EUR	460.661.989	460.661.989	1,63
							1.112.661.989	3,94	
Total des Obligations		249.975.000	0,89		Total des contrats de prise en pension				
Total des autres valeurs mobilières et instruments du marché monétaire		249.975.000	0,89				5.741.016.989	20,31	
Total des Investissements		20.605.908.700	72,90		Dépôts à terme				
					<i>Autriche</i>				
					Erste Group Bank AG 3,15% 02/12/2024	EUR	300.000.000	300.000.000	1,06
							300.000.000	1,06	

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024	% de l'Actif net
<i>Chine</i>						
Agricultural Bank of China Ltd. 3,15% 02/12/2024	EUR	95.000.000	95.000.000	0,34	France	23,48
China Construction Bank Corp. 3,17% 02/12/2024	EUR	400.000.000	400.000.000	1,41	Canada	15,94
			495.000.000	1,75	Etats-Unis d'Amérique	7,96
<i>Finlande</i>					Japon	7,91
Nordea Bank Abp 3,18% 02/12/2024	EUR	550.000.000	550.000.000	1,95	Finlande	5,95
			550.000.000	1,95	Royaume-Uni	5,62
<i>France</i>					Chine	4,93
Banque Federative du Credit Mutuel SA 3,1% 02/12/2024	EUR	440.000.000	440.000.000	1,55	Pays-Bas	4,89
BRED Banque Populaire 3,14% 02/12/2024	EUR	350.000.000	350.000.000	1,24	Irlande	4,74
La Banque Postale SA 3,16% 02/12/2024	EUR	300.000.000	300.000.000	1,06	Autriche	4,70
Natixis SA 3,13% 02/12/2024	EUR	50.000.000	50.000.000	0,18	Suède	4,11
			1.140.000.000	4,03	Allemagne	3,71
<i>Allemagne</i>					Australie	3,70
DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank 3,1% 02/12/2024	EUR	300.000.000	300.000.000	1,06	Luxembourg	1,68
			300.000.000	1,06	Corée du Sud	1,41
<i>Japon</i>					Organisations supranationales	1,17
Mizuho Bank Ltd. 3,11% 02/12/2024	EUR	50.000.000	50.000.000	0,18	Iles Caïmans	0,74
MUFG Bank Ltd. 3,15% 02/12/2024	EUR	300.000.000	300.000.000	1,06	Belgique	0,60
			350.000.000	1,24	Singapour	0,52
Total des dépôts à terme		3.135.000.000	11,09		Norvège	0,32
Liquidités		997.580.555	3,53		Espagne	0,12
Autres actifs/(passifs)		(2.213.403.500)	(7,83)		Emirats arabes unis	0,10
Total de l'Actif net		28.266.102.744	100,00			

*Les titres sont évalués à leur juste valeur sous la responsabilité du Conseil d'administration.

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse					Royaume-Uni				
Obligations					Nationwide Building Society, Reg. S, FRN 3,97% 07/06/2025	EUR	7.000.000	7.011.165	0,12
<i>Canada</i>					Yorkshire Building Society, Reg. S 0,625% 21/09/2025	EUR	6.261.000	6.149.272	0,10
Bank of Nova Scotia (The), Reg. S, FRN 3,955% 22/09/2025	EUR	20.000.000	20.061.540	0,34				13.160.437	0,22
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S, FRN 3,97% 09/06/2025	EUR	13.000.000	13.024.674	0,22	<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S, FRN 3,685% 17/07/2026	EUR	32.000.000	32.038.272	0,54	Apple, Inc. 0% 15/11/2025	EUR	7.000.000	6.830.936	0,12
Daimler Truck Finance Canada, Inc., Reg. S, FRN 3,988% 18/03/2025	EUR	21.300.000	21.318.957	0,36	Goldman Sachs Group, Inc. (The), Reg. S 1,25% 01/05/2025	EUR	11.000.000	10.920.316	0,18
Royal Bank of Canada, Reg. S, FRN 3,462% 04/11/2026	EUR	45.000.000	45.016.110	0,77				17.751.252	0,30
			131.459.553	2,23					
<i>Danemark</i>					Total des Obligations			402.296.176	6,83
Danske Bank A/S, FRN 3,482% 11/08/2025	EUR	7.500.000	7.512.050	0,13	Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse			402.296.176	6,83
			7.512.050	0,13					
<i>Finlande</i>					Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé				
Obligations					<i>Australie</i>				
<i>Australie</i>					Toyota Finance Australia Ltd., Reg. S, FRN 3,255% 18/08/2025	EUR	25.000.000	25.008.000	0,43
								25.008.000	0,43
<i>Canada</i>					<i>Canada</i>				
Bank of Nova Scotia (The), Reg. S, FRN 3,98% 12/12/2025	EUR	12.000.000	12.035.928	0,21					
National Bank of Canada, Reg. S, FRN 3,899% 06/03/2026	EUR	32.000.000	32.061.440	0,54					
National Bank of Canada, Reg. S, FRN 3,449% 06/11/2026	EUR	40.000.000	39.999.120	0,68					
Toronto-Dominion Bank (The), Reg. S, FRN 3,585% 16/04/2026	EUR	40.000.000	40.057.560	0,68					
			124.154.048	2,11					
<i>Allemagne</i>					<i>France</i>				
DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank					Societe Generale SA, Reg. S, FRN 3,719% 19/01/2026	EUR	18.000.000	18.053.370	0,31
Frankfurt Am Main, Reg. S, FRN 3,338% 28/02/2025	EUR	5.000.000	5.003.500	0,09	Vinci SA, FRN 3,29% 13/05/2026	EUR	18.000.000	18.001.512	0,30
Volkswagen Leasing GmbH, Reg. S 1,375% 20/01/2025	EUR	12.000.000	11.966.400	0,20				36.054.882	0,61
			16.969.900	0,29					
<i>Japon</i>					<i>Allemagne</i>				
Mizuho Financial Group, Inc., Reg. S 0,214% 07/10/2025	EUR	10.000.000	9.797.700	0,17	Red & Black Auto 10 UG, Reg. S, FRN 'A' 3,549% 15/09/2032	EUR	16.754.345	16.726.081	0,28
			9.797.700	0,17	Red & Black Auto Germany 8 UG, Reg. S, FRN 'A' 3,799% 15/09/2030	EUR	473.336	473.763	0,01
								17.199.844	0,29
<i>Pays-Bas</i>									
ABN AMRO Bank NV, Reg. S 0,875% 22/04/2025	EUR	8.500.000	8.431.898	0,14	<i>Luxembourg</i>				
PACCAR Financial Europe BV, Reg. S 3,25% 29/11/2025	EUR	17.987.000	18.070.819	0,31	Bavarian Sky SA, Reg. S, FRN 'A' 3,453% 20/03/2030	EUR	7.404.033	7.400.294	0,12
Toyota Motor Finance Netherlands BV, Reg. S, FRN 3,655% 16/10/2026	EUR	60.000.000	60.014.034	1,02	Bavarian Sky SA Compartment German Auto Leases 8, Reg. S, FRN 'A' 3,493% 20/11/2031	EUR	14.000.000	13.996.262	0,24
			86.516.751	1,47	Compartment VCL 38, Reg. S, FRN 'A' 3,465% 21/01/2029	EUR	3.394.257	3.393.931	0,06
					Compartment VCL 39, Reg. S, FRN 'A' 3,455% 21/04/2029	EUR	3.002.359	3.001.485	0,05
					Compartment VCL 40, Reg. S, FRN 'A' 3,455% 21/08/2029	EUR	12.253.655	12.250.015	0,21
					Compartment VCL 41, Reg. S, FRN 'A' 3,495% 21/12/2029	EUR	7.565.577	7.566.318	0,13
					Silver Arrow SA Compartment 16, Reg. S, FRN 'A' 3,579% 15/09/2030	EUR	12.418.405	12.416.071	0,21
					Silver Arrow SA Compartment 17, Reg. S, FRN 'A' 3,499% 15/06/2031	EUR	13.940.133	13.922.109	0,23
					Silver Arrow SA Compartment 18, Reg. S, FRN 'A' 3,599% 15/12/2031	EUR	19.909.437	19.912.762	0,34
								93.859.247	1,59

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
<i>Pays-Bas</i>					Credit Agricole SA 0% 11/04/2025	EUR	10.000.000	9.898.375	0,17
Mercedes-Benz International Finance BV, Reg. S, FRN 3,825% 01/12/2025	EUR	25.000.000	25.038.300	0,42	The Chiba Bank Ltd. 0% 12/12/2024	EUR	16.000.000	15.984.588	0,27
Mercedes-Benz International Finance BV, Reg. S, FRN 3,622% 11/06/2026	EUR	27.000.000	26.959.365	0,46				52.754.925	0,89
NatWest Markets NV, Reg. S, FRN 3,482% 11/11/2026	EUR	26.000.000	26.002.860	0,44	<i>Allemagne</i>				
Volkswagen International Finance NV, Reg. S, FRN 4,002% 27/03/2026	EUR	10.500.000	10.530.660	0,18	Baden-Wuerttembergische Bank 0% 10/03/2025	EUR	25.000.000	24.799.058	0,42
			88.531.185	1,50	Baden-Wuerttembergische Bank 0% 10/09/2025	EUR	40.000.000	39.222.632	0,67
								64.021.690	1,09
<i>Suède</i>									
Volvo Treasury AB, Reg. S, FRN 3,4% 22/11/2026	EUR	26.500.000	26.489.930	0,45	<i>Irlande</i>				
			26.489.930	0,45	Bank of America Europe DAC 0% 06/03/2025	EUR	15.000.000	14.887.756	0,25
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 03/12/2024	EUR	4.000.000	3.998.596	0,07
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 03/12/2024	EUR	20.000.000	19.992.980	0,34
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 17/02/2025	EUR	6.000.000	5.959.870	0,10
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 27/03/2025	EUR	25.000.000	24.763.034	0,42
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 14/04/2025	EUR	20.000.000	19.786.088	0,33
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 02/05/2025	EUR	10.000.000	9.881.470	0,17
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 03/06/2025	EUR	4.000.000	3.944.758	0,07
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 18/08/2025	EUR	15.000.000	14.721.283	0,25
					Wells Fargo Bank International Unlimited Co. 0% 29/08/2025	EUR	20.000.000	19.615.261	0,33
Total des Obligations			511.325.288	8,68				137.551.096	2,33
Certificats de dépôt									
<i>Australie</i>									
National Australia Bank Ltd., FRN 3,46% 10/07/2025	EUR	30.000.000	30.004.573	0,51	<i>Japon</i>				
			30.004.573	0,51	Chiba Bank Ltd. 0% 26/02/2025	EUR	20.000.000	19.865.434	0,34
					Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 08/01/2025	EUR	18.000.000	17.937.617	0,30
					Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 03/02/2025	EUR	17.000.000	16.905.223	0,29
					Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 03/02/2025	EUR	19.900.000	19.789.056	0,34
					Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 14/02/2025	EUR	13.000.000	12.916.127	0,22
					Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 25/02/2025	EUR	20.200.000	20.052.264	0,34
					Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 08/01/2025	EUR	20.000.000	19.930.641	0,34
					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 10/01/2025	EUR	20.000.000	19.927.316	0,34
					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 16/01/2025	AUD	40.000.000	24.474.761	0,41
					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 03/02/2025	EUR	25.000.000	24.860.578	0,42
					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 11/02/2025	EUR	40.000.000	39.751.786	0,67
								236.410.803	4,01
<i>Chine</i>									
Agricultural Bank of China Ltd. 0% 13/12/2024	EUR	26.000.000	25.969.349	0,44	<i>Pays-Bas</i>				
Agricultural Bank of China Ltd. 0% 29/01/2025	EUR	60.000.000	59.697.227	1,01	ABN AMRO Bank NV 0% 02/01/2025	EUR	10.000.000	9.970.251	0,17
Agricultural Bank of China Ltd. 0% 03/02/2025	EUR	15.000.000	14.918.381	0,25				9.970.251	0,17
Bank of China Ltd. 0% 03/01/2025	EUR	20.000.000	19.939.678	0,34					
Bank of China Ltd. 0% 22/01/2025	EUR	17.000.000	16.920.861	0,29					
Bank of China Ltd. 0% 13/02/2025	EUR	58.000.000	57.623.696	0,98					
Bank of China Ltd. 0% 19/02/2025	EUR	24.000.000	23.832.620	0,40					
China Development Bank 0% 06/02/2025	EUR	110.000.000	109.371.970	1,86					
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 19/12/2024	EUR	10.000.000	9.982.752	0,17					
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 27/12/2024	EUR	22.000.000	21.946.913	0,37					
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 06/01/2025	EUR	7.000.000	6.977.076	0,12	<i>Qatar</i>				
			367.180.523	6,23	Qatar National Bank QPSC 0% 21/01/2025	EUR	43.000.000	42.803.536	0,73
								42.803.536	0,73
<i>Finlande</i>									
Nordea Bank Abp 0% 12/09/2025	EUR	30.000.000	29.407.821	0,50	<i>Corée du Sud</i>				
Nordea Bank Abp, FRN 3,37% 10/03/2025	EUR	20.000.000	19.999.548	0,34	KEB Hana Bank 0% 22/01/2025	EUR	16.000.000	15.925.516	0,27
			49.407.369	0,84	KEB Hana Bank 0% 26/02/2025	EUR	37.000.000	36.721.146	0,62
					KEB Hana Bank 0% 17/03/2025	EUR	14.000.000	13.873.895	0,23
					KEB Hana Bank 0% 26/03/2025	EUR	10.000.000	9.903.132	0,17
					KEB Hana Bank 0% 14/08/2025	EUR	25.000.000	24.521.123	0,42
					KEB Hana Bank 0% 18/08/2025	EUR	16.000.000	15.689.681	0,27
<i>France</i>					Kookmin Bank 0% 08/01/2025	EUR	21.000.000	20.929.730	0,35
Credit Agricole Corporate and Investment Bank 0% 03/02/2025	GBP	10.000.000	11.916.586	0,20	Kookmin Bank 0% 06/05/2025	EUR	8.000.000	7.903.355	0,13
Credit Agricole SA 0% 02/01/2025	EUR	15.000.000	14.955.376	0,25	Kookmin Bank 0% 10/09/2025	EUR	15.000.000	14.704.035	0,25
					The Korea Development Bank 0% 13/03/2025	EUR	4.000.000	3.965.191	0,07

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
Woori Bank 0% 10/02/2025	EUR	6.000.000	5.963.765	0,10	Banque Federative du Credit Mutuel				
Woori Bank 0% 20/02/2025	EUR	29.000.000	28.800.973	0,49	SA, FRN 3,586% 23/01/2025	EUR	11.000.000	11.003.123	0,19
Woori Bank 0% 28/08/2025	EUR	9.000.000	8.829.660	0,15	BPCE SA 0% 13/01/2025	EUR	10.000.000	9.962.454	0,17
Woori Bank 0% 02/09/2025	EUR	27.000.000	26.480.598	0,45	Bpifrance Financement 0%				
Woori Bank 0% 14/10/2025	EUR	10.000.000	9.782.126	0,17	20/01/2025	EUR	20.000.000	19.919.103	0,34
Woori Bank 0% 05/11/2025	EUR	9.000.000	8.792.221	0,15	Bpifrance SA, FRN 3,332%				
Woori Bank 0% 12/11/2025	EUR	25.000.000	24.412.604	0,41	28/04/2025	EUR	40.000.000	39.993.934	0,68
					FS Societe Gen., FRN 3,551%				
					04/03/2025	EUR	35.000.000	35.009.782	0,59
					HSBC Continental Europe SA 0%				
<i>Emirats arabes unis</i>					19/09/2025	EUR	40.000.000	39.188.696	0,66
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC 0% 28/02/2025	EUR	20.000.000	19.846.101	0,34	La Banque Postale SA 0% 03/03/2025	EUR	34.000.000	33.741.465	0,57
					LMA SA 0% 02/12/2024	EUR	182.000.000	181.951.632	3,09
					LMA SADIR 0% 05/12/2024	EUR	9.000.000	8.995.450	0,15
					LMA SADIR 0% 09/01/2025	EUR	15.000.000	14.948.579	0,25
					LMA SADIR 0% 13/01/2025	EUR	20.000.000	19.924.908	0,34
					LMA SADIR 0% 24/02/2025	EUR	10.000.000	9.928.077	0,17
					UNEDIC SA 0% 07/05/2025	EUR	22.000.000	21.732.101	0,37
					UNEDIC SA 0% 14/08/2025	EUR	31.000.000	30.438.244	0,52
<i>Royaume-Uni</i>					Veolia Environnement SA 0% 05/06/2025	EUR	15.000.000	14.779.339	0,25
Goldman Sachs International Bank 0% 16/12/2024	EUR	40.000.000	39.942.754	0,68					
Goldman Sachs International Bank 0% 03/03/2025	EUR	15.000.000	14.886.152	0,25	<i>Allemagne</i>				
HSBC Bank plc, FRN 3,488% 14/10/2025	EUR	38.000.000	37.999.992	0,65	Bayerische Landesbank 0% 28/08/2025	EUR	24.000.000	23.537.700	0,40
Mizuho International plc 0% 03/12/2024	EUR	13.000.000	12.995.437	0,22	DZ Bank AG 0% 24/02/2025	EUR	20.000.000	19.857.930	0,34
Standard Chartered Bank, FRN 3,586% 09/01/2025	EUR	19.000.000	19.003.140	0,32	DZ Bank AG 0% 26/05/2025	EUR	20.000.000	19.736.357	0,34
					DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank 0% 17/02/2025	EUR	41.000.000	40.730.275	0,69
					Honda Bank GmbH 0% 24/02/2025	EUR	4.000.000	3.971.720	0,07
					Honda Bank GmbH 0% 24/02/2025	EUR	5.000.000	4.964.649	0,08
					NRW Bank 0% 10/03/2025	EUR	50.000.000	49.609.469	0,84
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>					Standard Chartered Bank AG 0% 27/02/2025	EUR	19.000.000	18.858.654	0,32
Bank of America NA 0% 13/03/2025	EUR	12.500.000	12.400.191	0,21	Standard Chartered Bank AG 0% 03/03/2025	EUR	12.000.000	11.907.179	0,20
Citibank NA 0% 03/01/2025	EUR	50.000.000	49.853.221	0,85	Standard Chartered Bank AG 0% 09/05/2025	EUR	18.000.000	17.779.202	0,30
Citibank NA 0% 15/04/2025	EUR	20.000.000	19.785.314	0,33					
Citibank NA 0% 21/05/2025	EUR	19.000.000	18.753.101	0,32					
Total des Certificats de dépôt			1.657.600.540	28,13					
<i>Billets de trésorerie</i>									
<i>Australie</i>									
Macquarie Bank Ltd. 0% 08/09/2025	EUR	20.000.000	19.609.964	0,33	<i>Irlande</i>				
Westpac Banking Corp. 0% 15/09/2025	EUR	25.000.000	24.516.276	0,42	Coral Capital DAC 0% 30/12/2024	EUR	28.000.000	27.927.046	0,47
					HSBC Continental Europe 0% 12/09/2025	EUR	40.000.000	39.205.843	0,67
					Matchpoint Finance plc 0% 03/12/2024	EUR	10.000.000	9.996.501	0,17
<i>Belgique</i>					Matchpoint Finance plc 0% 03/12/2024	EUR	61.000.000	60.978.657	1,03
Bridgestone Europe NV 0% 29/04/2025	EUR	17.000.000	16.791.663	0,29	Matchpoint Finance plc 0% 04/12/2024	EUR	11.000.000	10.995.190	0,19
					Matchpoint Finance plc 0% 09/12/2024	EUR	14.000.000	13.987.761	0,24
<i>Danemark</i>					Matchpoint Finance plc 0% 11/12/2024	EUR	17.000.000	16.982.169	0,29
Danske Bank A/S 0% 07/03/2025	EUR	15.000.000	14.881.487	0,25	Matchpoint Finance plc 0% 16/12/2024	EUR	30.000.000	29.955.441	0,51
Danske Bank A/S 0% 14/04/2025	EUR	20.000.000	19.789.959	0,34	Matchpoint Finance plc 0% 06/02/2025	EUR	4.000.000	3.976.311	0,07
Danske Bank A/S 0% 17/04/2025	EUR	27.000.000	26.711.185	0,45	Matchpoint Finance plc 0% 17/02/2025	EUR	9.000.000	8.938.470	0,15
Danske Bank A/S 0% 23/05/2025	EUR	20.000.000	19.741.816	0,33	Matchpoint Finance plc 0% 03/03/2025	EUR	72.000.000	71.465.793	1,21
Jyske Bank A/S 0% 05/06/2025	EUR	40.000.000	39.453.025	0,67	Matchpoint Finance plc 0% 07/04/2025	EUR	15.000.000	14.842.538	0,25
Novo Nordisk A/S 0% 16/12/2024	EUR	17.000.000	16.974.670	0,29					
<i>Finlande</i>									
Nordea Bank Abp 0% 14/07/2025	EUR	25.000.000	24.593.266	0,42					
OP Corporate Bank plc 0% 24/03/2025	EUR	22.000.000	21.800.101	0,37	<i>Italie</i>				
OP Corporate Bank plc 0% 13/05/2025	EUR	40.000.000	39.502.824	0,67	Eni SpA 0% 27/12/2024	EUR	30.000.000	29.929.350	0,51
OP Corporate Bank plc 0% 23/05/2025	EUR	45.000.000	44.412.480	0,75					
<i>France</i>									
Antalis SA 0% 08/01/2025	EUR	25.000.000	24.912.207	0,42	<i>Japon</i>				
Banque Federative du Credit Mutuel SA 0% 04/02/2025	EUR	20.000.000	19.889.567	0,34	Central Nippon Expressway Co. Ltd. 0% 07/01/2025	EUR	15.000.000	14.949.051	0,25
Banque Federative du Credit Mutuel SA 0% 04/03/2025	EUR	10.000.000	9.923.274	0,17					
Banque Federative du Credit Mutuel SA 0% 10/04/2025	EUR	15.000.000	14.846.541	0,25					

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net
<i>Jersey</i>					NTT Finance UK Ltd. 0% 18/12/2024	EUR	30.000.000	29.950.050	0,51
Royal Bank of Scotland International Ltd. (The) 0% 13/01/2025	EUR	11.000.000	10.957.990	0,19	NTT Finance UK Ltd. 0% 19/12/2024	EUR	10.500.000	10.481.599	0,18
Royal Bank of Scotland International Ltd. (The) 0% 28/04/2025	EUR	20.000.000	19.770.905	0,33	NTT Finance UK Ltd. 0% 05/02/2025	USD	55.000.000	51.597.682	0,88
Royal Bank of Scotland International Ltd. (The) 0% 14/08/2025	EUR	22.000.000	21.603.675	0,37	NTT Finance UK Ltd. 0% 04/03/2025	EUR	3.000.000	2.976.485	0,05
Royal Bank of Scotland International Ltd. (The) 0% 25/08/2025	EUR	10.000.000	9.813.688	0,17	SSE plc 0% 13/01/2025	EUR	30.000.000	29.764.846	0,50
					Transport for London 0% 12/12/2024	EUR	37.000.000	36.856.490	0,62
						EUR	10.000.000	9.989.034	0,17
								275.371.177	4,67
			62.146.258	1,06					
<i>Luxembourg</i>					<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Sunderland Receivables SA 0% 06/01/2025	EUR	4.500.000	4.484.972	0,08	Archer-Daniels-Midland Co. 0% 13/12/2024	EUR	17.000.000	16.979.959	0,29
Sunderland Receivables SA 0% 31/01/2025	EUR	6.000.000	5.967.214	0,10	Archer-Daniels-Midland Co. 0% 13/12/2024	EUR	41.000.000	40.951.666	0,69
Sunderland Receivables SA 0% 31/01/2025	EUR	12.000.000	11.934.429	0,20	Archer-Daniels-Midland Co. 0% 13/12/2024	EUR	43.000.000	42.949.308	0,73
Sunderland Receivables SA 0% 06/02/2025	EUR	10.000.000	9.940.389	0,17	Colgate-Palmolive Co. 0% 12/12/2024	EUR	50.000.000	49.945.261	0,85
			32.327.004	0,55	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 17/12/2024	EUR	55.000.000	54.912.552	0,93
					Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 06/01/2025	EUR	10.000.000	9.966.605	0,17
					Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 10/02/2025	EUR	7.000.000	6.955.969	0,12
					Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 24/03/2025	EUR	27.000.000	26.742.352	0,45
					Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 12/05/2025	EUR	15.000.000	14.806.481	0,25
					Fiserv, Inc. 0% 02/01/2025	EUR	20.000.000	19.942.936	0,34
					Procter & Gamble Co. (The) 0% 08/01/2025	EUR	16.000.000	15.950.524	0,27
								300.103.613	5,09
			95.744.126	1,63					
					<i>Total des Billets de trésorerie</i>			2.554.175.266	43,35
<i>Espagne</i>					<i>Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé</i>			4.723.101.094	80,16
CaixaBank SA 0% 05/06/2025	EUR	35.000.000	34.512.769	0,59					
			34.512.769	0,59	<i>Autres valeurs mobilières et instruments du marché monétaire</i>				
<i>Organisations supranationales</i>					<i>Obligations</i>				
European Investment Bank 0% 26/08/2025	EUR	20.000.000	19.633.347	0,33	<i>Luxembourg</i>				
			19.633.347	0,33	Purple Protected Asset, Reg. S, FRN 3,255% 18/09/2025*	EUR	50.000.000	49.995.000	0,85
								49.995.000	0,85
<i>Suède</i>					<i>Total des Obligations</i>			49.995.000	0,85
Skandinaviska Enskilda Banken AB 0% 06/06/2025	EUR	50.000.000	49.321.786	0,84	<i>Certificats de dépôt</i>				
Svenska Handelsbanken AB 0% 02/12/2024	EUR	20.000.000	19.994.718	0,34	<i>Japon</i>				
Svenska Handelsbanken AB 0% 03/02/2025	EUR	20.000.000	19.888.658	0,34	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 16/12/2024*	SEK	190.000.000	16.457.770	0,28
Svenska Handelsbanken AB 0% 06/03/2025	EUR	38.000.000	37.706.685	0,64				16.457.770	0,28
Svenska Handelsbanken AB 0% 20/03/2025	EUR	20.000.000	19.826.084	0,34	<i>Total des Certificats de dépôt</i>			16.457.770	0,28
Svenska Handelsbanken AB 0% 16/04/2025	EUR	15.000.000	14.842.736	0,25	<i>Total des autres valeurs mobilières et instruments du marché monétaire</i>			16.457.770	0,28
Svenska Handelsbanken AB 0% 27/06/2025	EUR	30.000.000	29.554.855	0,50	<i>Total des investissements</i>			66.452.770	1,13
Svenska Handelsbanken AB 0% 11/07/2025	EUR	10.000.000	9.843.486	0,17	<i>Contrats de prise en pension</i>			5.191.850.040	88,12
Svenska Handelsbanken AB 0% 18/09/2025	EUR	43.000.000	42.160.498	0,71	<i>France</i>				
Svenska Handelsbanken AB 0% 20/11/2025	EUR	30.000.000	29.308.332	0,50	BofA Securities Europe SA 3,03% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	2,54
Volvo Treasury AB 0% 27/12/2024	EUR	2.000.000	1.995.290	0,03				150.000.000	2,54
			274.443.128	4,66					
<i>Suisse</i>					<i>Royaume-Uni</i>				
UBS AG 0% 24/04/2025	EUR	5.000.000	4.943.396	0,08	RBC Europe Ltd. 3,12% 02/12/2024	EUR	50.000.000	50.000.000	0,85
			4.943.396	0,08				50.000.000	0,85
<i>Royaume-Uni</i>					<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Bank of England 0% 18/12/2024	EUR	4.000.000	3.993.277	0,07	Citigroup Global Markets Holdings, Inc. 3,17% 02/12/2024	EUR	20.000.000	20.000.000	0,34
Barclays Bank plc 0% 07/03/2025	EUR	10.000.000	9.924.451	0,17				20.000.000	0,34
Barclays Bank plc 0% 18/03/2025	EUR	19.000.000	18.841.538	0,32				20.000.000	0,34
LSEG A Financing plc 0% 09/12/2024	GBP	35.000.000	42.012.525	0,71	<i>Total des contrats de prise en pension</i>				
Mitsubishi Corp. Finance plc 0% 02/12/2024	EUR	20.000.000	19.994.735	0,34				220.000.000	3,73
NTT Finance UK Ltd. 0% 13/12/2024	EUR	9.000.000	8.988.465	0,15					

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	
Dépôts à terme					
<i>Belgique</i>					
KBC Bank NV 3,14% 02/12/2024	EUR	50.000.000	50.000.000	0,85	
			<u>50.000.000</u>	<u>0,85</u>	
<i>France</i>					
BRED Banque Populaire 3,14% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	2,54	
La Banque Postale SA 3,16% 02/12/2024	EUR	150.000.000	150.000.000	2,55	
			<u>300.000.000</u>	<u>5,09</u>	
<i>Pays-Bas</i>					
Cooperatieve Rabobank UA 3,05% 02/12/2024	EUR	50.000.000	50.000.000	0,85	
			<u>50.000.000</u>	<u>0,85</u>	
Total des dépôts à terme			400.000.000	6,79	
Liquidités			149.167.797	2,53	
Autres actifs/(passifs)			(69.072.672)	(1,17)	
Total de l'Actif net			5.891.945.165	100,00	
Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024					
% de l'Actif net					
France					18,65
Royaume-Uni					9,56
Irlande					7,58
Etats-Unis d'Amérique					7,44
Canada					6,80
Suède					6,62
Chine					6,23
Pays-Bas					5,62
Allemagne					5,25
Japon					4,71
Corée du Sud					4,70
Finlande					3,41
Luxembourg					2,99
Danemark					2,46
Australie					1,69
Belgique					1,14
Jersey					1,06
Espagne					0,74
Qatar					0,73
Italie					0,51
Emirats arabes unis					0,34
Organisations supranationales					0,33
Suisse					0,08
Total des investissements et quasi-liquidités					98,64
Liquidités et autres actifs/(passifs)					1,36
Total					100,00

*Les titres sont évalués à leur juste valeur sous la responsabilité du Conseil d'administration.

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Contrats de change à terme

Devise achetée	Montant acheté	Devise vendue	Montant vendu	Date d'échéance	Contrepartie	Plus/(moins)-values latentes EUR	% de l'Actif net
EUR	51.222.566	USD	54.121.916	03/01/2025	Standard Chartered	65.133	-
GBP	13.000.000	EUR	15.572.742	04/12/2024	BNP Paribas	52.592	-
GBP	43.459.128	EUR	52.056.087	04/12/2024	Standard Chartered	179.558	-
SEK	189.521.344	EUR	16.433.640	04/12/2024	Barclays	25.199	-
Total des plus-values latentes sur les contrats de change à terme - Actifs						322.482	-
EUR	24.253.261	AUD	39.535.241	16/01/2025	HSBC	(40.466)	-
EUR	67.268.264	GBP	56.459.128	04/12/2024	HSBC	(592.715)	(0,01)
EUR	51.984.218	GBP	43.459.128	03/01/2025	Standard Chartered	(178.632)	-
EUR	16.328.716	SEK	189.521.344	04/12/2024	Barclays	(130.123)	-
EUR	16.443.092	SEK	189.521.344	03/01/2025	Barclays	(25.098)	-
EUR	50.291.508	USD	54.689.198	04/12/2024	HSBC	(1.473.445)	(0,03)
USD	567.282	EUR	538.767	04/12/2024	BNP Paribas	(1.818)	-
USD	54.121.916	EUR	51.291.527	04/12/2024	Standard Chartered	(63.524)	-
Total des moins-values latentes sur les contrats de change à terme - Passifs						(2.505.821)	(0,04)
Moins-values latentes nettes sur les contrats de change à terme - Passifs						(2.183.339)	(0,04)

JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché SGD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché SGD	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse									
Obligations									
<i>Singapour</i>									
Temasek Financial I Ltd., Reg. S 3,785% 05/03/2025	SGD	14.750.000	14.736.702	0,71					
			14.736.702	0,71					
Total des Obligations			14.736.702	0,71					
Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse									
			14.736.702	0,71					
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé									
Obligations									
<i>Singapour</i>									
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,441% 06/12/2024	SGD	35.000.000	35.000.016	1,69					
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,447% 03/01/2025	SGD	35.000.000	34.999.671	1,68					
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,428% 31/01/2025	SGD	35.000.000	34.998.875	1,68					
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,147% 07/03/2025	SGD	10.000.000	9.995.163	0,48					
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,337% 07/03/2025	SGD	35.000.000	34.991.789	1,68					
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,298% 04/04/2025	SGD	40.000.000	39.984.985	1,92					
Monetary Authority of Singapore, FRN 2,952% 02/05/2025	SGD	25.000.000	24.991.365	1,20					
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,461% 09/06/2025	SGD	15.000.000	14.999.704	0,72					
Monetary Authority of Singapore, FRN 3,327% 05/09/2025	SGD	15.000.000	14.986.451	0,72					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 06/12/2024	SGD	30.000.000	29.987.129	1,44					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 20/12/2024	SGD	30.000.000	29.950.412	1,44					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 27/12/2024	SGD	50.000.000	49.886.070	2,40					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 03/01/2025	SGD	20.000.000	19.943.819	0,96					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 31/01/2025	SGD	10.000.000	9.947.574	0,48					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 06/02/2025	SGD	50.000.000	49.715.859	2,39					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 13/02/2025	SGD	15.000.000	14.905.986	0,72					
Monetary Authority of Singapore Bill 0% 20/02/2025	SGD	80.000.000	79.436.816	3,82					
Singapore Treasury Bill 0% 10/12/2024	SGD	50.000.000	49.961.465	2,40					
Singapore Treasury Bill 0% 24/12/2024	SGD	50.000.000	49.898.599	2,40					
Singapore Treasury Bill 0% 07/01/2025	SGD	15.000.000	14.951.485	0,72					
Singapore Treasury Bill 0% 21/01/2025	SGD	45.000.000	44.801.593	2,16					
Singapore Treasury Bill 0% 04/02/2025	SGD	8.791.000	8.741.296	0,42					
Singapore Treasury Bill 0% 18/02/2025	SGD	40.000.000	39.725.288	1,91					
Singapore Treasury Bill 0% 04/03/2025	SGD	50.000.000	49.597.300	2,39					
Singapore Treasury Bill 0% 18/03/2025	SGD	60.000.000	59.448.084	2,86					
Singapore Treasury Bill 0% 01/04/2025	SGD	60.000.000	59.380.668	2,86					
Singapore Treasury Bill 0% 29/04/2025	SGD	30.000.000	29.624.793	1,43					
Singapore Treasury Bill 0% 13/05/2025	SGD	50.000.000	49.321.585	2,37					
Singapore Treasury Bill 0% 27/05/2025	SGD	50.000.000	49.269.540	2,37					
			1.033.443.380	49,71					
Total des Obligations			1.033.443.380	49,71					
Certificats de dépôt									
<i>Canada</i>									
Bank of Montreal, Reg. S 0% 09/01/2025	SGD	20.000.000	19.927.658	0,96					
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S 0% 21/01/2025	SGD	10.000.000	9.952.570	0,48					
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S 0% 02/05/2025	SGD	15.000.000	14.795.656	0,71					
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S 0% 23/05/2025	SGD	15.000.000	14.769.539	0,71					
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S 0% 14/11/2025	SGD	15.000.000	14.566.420	0,70					
Toronto-Dominion Bank 0% 27/06/2025	SGD	15.000.000	14.734.905	0,71					
								88.746.748	4,27
Japon									
<i>Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., Reg. S 0% 21/01/2025</i>									
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., Reg. S 0% 14/02/2025	SGD	10.000.000	9.955.327	0,48					
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., Reg. S 0% 06/03/2025	SGD	30.000.000	29.753.010	1,43					
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., Reg. S 0% 07/04/2025	SGD	10.000.000	9.891.792	0,47					
								59.535.039	2,86
								148.281.787	7,13
Total des Certificats de dépôt									
Billets de trésorerie									
<i>Canada</i>									
Toronto-Dominion Bank 0% 06/01/2025	SGD	20.000.000	19.934.208	0,96					
Toronto-Dominion Bank 0% 19/09/2025	SGD	15.000.000	14.639.454	0,71					
Toronto-Dominion Bank 0% 29/09/2025	SGD	15.000.000	14.628.620	0,70					
								49.202.282	2,37
<i>France</i>									
BRED Banque Populaire 0% 09/01/2025	SGD	20.000.000	19.931.871	0,96					
LMA SADIR 0% 27/01/2025	SGD	20.000.000	19.904.148	0,95					
LMA SADIR 0% 30/05/2025	SGD	20.000.000	19.710.222	0,95					
								59.546.241	2,86
								128.674.074	6,19
Total des Billets de trésorerie									
Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé									
								1.310.399.241	63,03
								1.325.135.943	63,74
Total des Investissements									
Contrats de prise en pension									
<i>Australie</i>									
National Australia Bank Ltd. 3,15% 02/12/2024	SGD	200.000.000	200.000.000	9,62					
								200.000.000	9,62
<i>France</i>									
BNP Paribas 2,95% 02/12/2024	SGD	170.000.000	170.000.000	8,18					
								170.000.000	8,18
<i>Royaume-Uni</i>									
Standard Chartered Bank 2,9% 02/12/2024	SGD	160.000.000	160.000.000	7,70					
								160.000.000	7,70
								530.000.000	25,50
Total des contrats de prise en pension									

JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché SGD	% de l'Actif net	
Dépôts à terme					
Pays-Bas					Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024
ING Bank 2,8% 02/12/2024	SGD	200.000.000	200.000.000	9,62	Singapour 50,42
			200.000.000	9,62	France 11,04
			200.000.000	9,62	Australie 9,62
			200.000.000	9,62	Pays-Bas 9,62
			200.000.000	9,62	Royaume-Uni 7,70
			200.000.000	9,62	Canada 6,64
			200.000.000	9,62	Japon 2,86
			200.000.000	9,62	Norvège 0,96
			200.000.000	9,62	Total des dépôts à terme
			200.000.000	9,62	Total des investissements et quasi-liquidités
Autres actifs/(passifs)			25.095.868	1,21	Liquidités et autres actifs/(passifs)
			(1.472.963)	(0,07)	
			2.078.758.848	100,00	Total
					100,00

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse					Royal Bank of Canada 0% 02/01/2025	GBP	30.000.000	29.874.128	0,21
					Royal Bank of Canada 0% 23/10/2025	GBP	64.000.000	61.420.300	0,43
					Royal Bank of Canada 0% 13/11/2025	GBP	70.000.000	67.004.452	0,47
					Toronto-Dominion Bank 0% 28/04/2025	GBP	80.000.000	78.477.747	0,54
					Toronto-Dominion Bank 0% 29/04/2025	GBP	50.000.000	49.042.370	0,34
					Toronto-Dominion Bank 0% 12/06/2025	GBP	45.000.000	43.894.314	0,30
					Toronto-Dominion Bank, FRN 5,112% 14/05/2025	GBP	100.000.000	99.996.597	0,69
					Toronto-Dominion Bank, FRN 5,128% 17/06/2025	GBP	120.000.000	119.985.965	0,83
					Toronto-Dominion Bank, FRN 5,107% 25/09/2025	GBP	100.000.000	100.002.594	0,69
								893.360.043	6,19
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'un autre marché réglementé					<i>Chine</i>				
					Agricultural Bank of China Ltd. 0% 05/12/2024	GBP	20.000.000	19.989.598	0,14
					Agricultural Bank of China Ltd. 0% 06/12/2024	GBP	20.000.000	19.986.819	0,14
					Agricultural Bank of China Ltd. 0% 31/01/2025	GBP	24.000.000	23.815.342	0,17
					Agricultural Bank of China Ltd. 0% 13/02/2025	GBP	24.000.000	23.778.617	0,16
					Agricultural Bank of China Ltd. 0% 27/02/2025	GBP	25.000.000	24.717.208	0,17
					Agricultural Bank of China Ltd. 0% 04/03/2025	GBP	15.000.000	14.820.757	0,10
					Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 07/01/2025	GBP	111.000.000	110.494.377	0,77
					Industrial and Commercial Bank of China Ltd. 0% 03/01/2025	GBP	48.000.000	47.812.436	0,33
								285.415.154	1,98
Etats-Unis d'Amérique					<i>Finlande</i>				
					Nordea Bank Abp 0% 06/12/2024	GBP	52.000.000	51.964.839	0,36
					Nordea Bank Abp 0% 21/01/2025	GBP	70.000.000	69.539.319	0,48
					Nordea Bank Abp 0% 07/02/2025	GBP	100.000.000	99.108.019	0,69
					Nordea Bank Abp 0% 15/04/2025	GBP	50.000.000	49.120.970	0,34
					Nordea Bank Abp 0% 16/04/2025	GBP	75.000.000	73.671.974	0,51
					Nordea Bank Abp 4,82% 19/05/2025	GBP	30.000.000	30.004.827	0,21
								373.409.948	2,59
Total des Obligations					<i>France</i>				
					Credit Agricole Corporate and Investment Bank 0% 02/01/2025	GBP	40.000.000	39.829.785	0,27
					Credit Agricole SA 0% 02/01/2025	GBP	66.500.000	66.217.017	0,46
					Credit Agricole SA 0% 13/03/2025	GBP	29.000.000	28.609.525	0,20
								134.656.327	0,93
Certificats de dépôt					<i>Irlande</i>				
					Bank of America Europe DAC 0% 24/01/2025	GBP	80.000.000	79.432.664	0,55
								79.432.664	0,55
Australie					<i>Japon</i>				
					Mitsubishi Trust Asset Management Co. Ltd. 0% 12/02/2025	GBP	50.000.000	49.513.446	0,34
					Mizuho Bank Ltd. 0% 02/01/2025	GBP	102.000.000	101.566.884	0,70
					Mizuho Bank Ltd. 4,95% 07/01/2025	GBP	50.000.000	50.003.584	0,35
					Mizuho Bank Ltd. 4,82% 28/01/2025	GBP	47.000.000	47.000.000	0,33
					Mizuho Bank Ltd. 0% 29/01/2025	GBP	50.000.000	49.611.458	0,34
					MUFG Bank Ltd. 4,965% 13/01/2025	GBP	50.000.000	50.002.827	0,35
					MUFG Bank Ltd. 0% 27/03/2025	GBP	55.000.000	54.150.230	0,37
					MUFG Bank Ltd. 0% 06/05/2025	GBP	95.000.000	93.053.450	0,64
Belgique					Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 09/12/2024	GBP	104.000.000	103.887.110	0,72
					Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 12/12/2024	GBP	40.000.000	39.940.580	0,28
					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 21/01/2025	GBP	45.000.000	44.695.374	0,31
Canada					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 30/01/2025	GBP	100.000.000	99.207.808	0,69
					Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 10/02/2025	GBP	79.000.000	78.258.911	0,54

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 14/02/2025	GBP	80.000.000	79.198.402	0,55	Canada	GBP	50.000.000	49.785.047	0,34
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 25/02/2025	GBP	100.000.000	98.843.949	0,68	PSP Capital, Inc. 0% 03/01/2025	GBP	90.000.000	86.520.296	0,60
			1.038.934.013	7,19	Toronto-Dominion Bank 0% 08/10/2025				
<i>Pays-Bas</i>									
ABN AMRO Bank NV 0% 13/12/2024	GBP	60.000.000	59.902.033	0,42	<i>iles Caïmans</i>	GBP	85.000.000	84.977.943	0,59
Rabobank International 0% 08/10/2025	GBP	50.000.000	48.074.758	0,33	Chesham Finance Ltd. 0% 03/12/2024	GBP	85.000.000	84.936.838	0,59
			107.976.791	0,75	Chesham Finance Ltd. 0% 10/12/2024	GBP	30.000.000	29.930.893	0,20
<i>Norvège</i>									
DNB Bank ASA 0% 19/12/2024	GBP	146.000.000	145.657.585	1,01	<i>Finlande</i>	GBP	50.000.000	49.530.632	0,34
			145.657.585	1,01	OP Corporate Bank plc 0% 12/02/2025	GBP	54.800.000	54.062.897	0,38
<i>Singapour</i>									
United Overseas Bank Ltd. 4,71% 09/12/2024	GBP	1.000.000	1.000.000	0,01	<i>France</i>	GBP	100.000.000	99.382.627	0,69
			1.000.000	0,01	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 17/01/2025				
<i>Corée du Sud</i>					Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 20/01/2025	GBP	95.000.000	94.382.096	0,65
KEB Hana Bank 0% 10/12/2024	GBP	20.000.000	19.975.519	0,14	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 21/01/2025	GBP	105.000.000	104.305.536	0,72
KEB Hana Bank 0% 21/05/2025	GBP	30.000.000	29.312.602	0,20	Antalis SA 0% 16/12/2024	GBP	45.000.000	44.911.606	0,31
KEB Hana Bank 0% 28/05/2025	GBP	20.000.000	19.523.415	0,13	Antalis SA 0% 21/02/2025	GBP	30.000.000	29.676.614	0,21
KEB Hana Bank 0% 30/05/2025	GBP	20.000.000	19.526.799	0,14	BPCE SA 0% 02/12/2024	GBP	50.000.000	49.993.311	0,35
			88.338.335	0,61	BPCE SA 0% 16/12/2024	GBP	35.000.000	34.929.658	0,24
<i>Emirats arabes unis</i>					BPCE SA 0% 08/01/2025	GBP	100.000.000	99.502.371	0,69
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC 0% 07/04/2025	GBP	14.000.000	13.759.288	0,10	BPCE SA 0% 15/01/2025	GBP	100.000.000	99.408.993	0,69
Abu Dhabi Government Bond 0% 09/01/2025	GBP	75.000.000	74.618.213	0,52	LMA SA 0% 02/12/2024	GBP	150.000.000	149.980.611	1,04
First Abu Dhabi Bank PJSC 0% 24/02/2025	GBP	100.000.000	98.870.230	0,68	LMA SADIR 0% 15/01/2025	GBP	35.000.000	34.794.785	0,24
			187.247.731	1,30	LMA SADIR 0% 19/02/2025	GBP	29.000.000	28.694.758	0,20
<i>Royaume-Uni</i>					LMA SADIR 0% 21/02/2025	GBP	25.000.000	24.730.512	0,17
Goldman Sachs International Bank 0% 23/01/2025	GBP	50.000.000	49.654.889	0,34	LMA SADIR 0% 01/04/2025	GBP	50.000.000	49.212.365	0,34
Goldman Sachs International Bank 0% 28/02/2025	GBP	112.000.000	110.695.577	0,77	Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 02/12/2024	GBP	10.000.000	9.999.033	0,07
Handelsbanken plc 0% 24/03/2025	GBP	70.000.000	68.974.268	0,48	Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 03/12/2024	GBP	40.000.000	39.997.420	0,28
Handelsbanken plc, FRN 5,112%					Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 20/12/2024	GBP	20.000.000	19.949.861	0,14
14/05/2025	GBP	100.000.000	100.006.864	0,69	Managed and Enhanced Tap Magenta Funding ST SA 0% 15/01/2025	GBP	60.000.000	59.648.204	0,41
National Westminster Bank plc 0% 03/04/2025	GBP	48.000.000	47.244.917	0,33	Natixis SA 0% 17/02/2025	GBP	45.000.000	44.532.889	0,31
National Westminster Bank plc 0% 14/04/2025	GBP	88.000.000	86.495.363	0,60	Satellite SASU 0% 25/02/2025	GBP	37.000.000	36.566.295	0,25
NatWest Group plc 0% 06/01/2025	GBP	50.000.000	49.768.446	0,34	Satellite SASU 0% 28/02/2025	GBP	25.500.000	25.190.979	0,17
Societe Generale 0% 31/01/2025	GBP	100.000.000	99.186.169	0,69	Satellite SASU 0% 20/03/2025	GBP	19.000.000	18.719.516	0,13
			612.026.493	4,24					
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>					<i>Allemagne</i>				
Citibank NA 0% 03/12/2024	GBP	65.000.000	64.982.481	0,44	DZ Bank AG 0% 10/02/2025	GBP	50.000.000	49.535.387	0,35
Citibank NA 0% 03/06/2025	GBP	60.000.000	58.606.075	0,41	DZ Bank AG 0% 18/02/2025	GBP	50.000.000	49.480.073	0,34
			123.588.556	0,85	DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank				
<i>Total des Certificats de dépôt</i>					Frankfurt Am Main 0% 27/05/2025	GBP	95.000.000	92.826.468	0,64
<i>Billets de trésorerie</i>					Kreditanstalt fuer Wiederaufbau 0% 26/03/2025	GBP	50.000.000	49.268.753	0,34
<i>Australie</i>									
Australia & New Zealand Banking Group Ltd. 0% 07/05/2025	GBP	50.000.000	48.992.657	0,34	<i>Irlande</i>				
Australia & New Zealand Banking Group Ltd. 0% 20/06/2025	GBP	79.000.000	76.982.420	0,53	Matchpoint Finance plc 0% 23/12/2024	GBP	70.000.000	69.791.014	0,48
Australia and New Zealand Banking Group Ltd. 0% 03/06/2025	GBP	79.000.000	77.145.243	0,54	Matchpoint Finance plc 0% 04/02/2025	GBP	90.000.000	89.210.004	0,62
			203.120.320	1,41	Matchpoint Finance plc 0% 12/03/2025	GBP	95.000.000	93.695.490	0,65
					Matchpoint Finance plc 0% 07/04/2025	GBP	20.000.000	19.659.301	0,14
<i>Luxembourg</i>									
					Albion Capital Corp. SA 0% 20/12/2024	GBP	25.000.000	24.937.326	0,17
					Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat 0% 13/03/2025	GBP	50.000.000	49.344.994	0,34

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net
Sunderland Receivables SA 0% 13/12/2024	GBP	23.000.000	22.963.164	0,16	Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 14/02/2025	GBP	75.000.000	74.268.002	0,51
Sunderland Receivables SA 0% 31/01/2025	GBP	15.000.000	14.880.583	0,11	Manhattan Asset Funding Co. LLC 0% 20/12/2024	GBP	47.000.000	46.882.539	0,32
			112.126.067	0,78				330.696.342	2,29
<i>Pays-Bas</i>					Total des Billets de trésorerie			3.995.040.356	27,67
Toyota Motor Finance Netherlands BV 0% 12/12/2024	GBP	46.000.000	45.931.435	0,32	Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé			9.853.130.222	68,25
			45.931.435	0,32	Total des Investissements			9.875.598.436	68,41
<i>Norvège</i>					Contrats de prise en pension				
DNB Bank ASA 0% 14/04/2025	GBP	77.000.000	75.672.043	0,52	<i>Australie</i>				
DNB Bank ASA 0% 14/11/2025	GBP	70.000.000	67.022.459	0,47	Commonwealth Bank of Australia 4,71% 02/12/2024	GBP	250.000.000	250.000.000	1,73
			142.694.502	0,99	Commonwealth Bank of Australia 4,71% 03/12/2024	GBP	250.000.000	250.000.000	1,73
<i>Singapour</i>					National Australia Bank Ltd. 4,72% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd. 0% 04/12/2024	GBP	50.000.000	49.980.036	0,34				600.000.000	4,15
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., FRN 4,97% 10/02/2025	GBP	50.000.000	50.003.183	0,35	<i>Canada</i>				
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., FRN 4,968% 17/03/2025	GBP	52.000.000	52.001.957	0,36	Bank of Montreal 4,71% 02/12/2024	GBP	120.000.000	120.000.000	0,83
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., FRN 4,945% 07/04/2025	GBP	150.000.000	149.993.401	1,04	Bank of Montreal 4,71% 03/12/2024	GBP	120.000.000	120.000.000	0,83
			301.978.577	2,09	Bank of Nova Scotia (The) 4,72% 02/12/2024	GBP	250.000.000	250.000.000	1,73
					Bank of Nova Scotia (The) 4,72% 03/12/2024	GBP	250.000.000	250.000.000	1,73
<i>Corée du Sud</i>					Royal Bank of Canada 4,73% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,70
Korea Development Bank 0% 20/03/2025	GBP	50.000.000	49.283.577	0,34				840.000.000	5,82
			49.283.577	0,34	<i>France</i>				
<i>Organisations supranationales</i>					BNP Paribas SA 4,73% 02/12/2024	GBP	150.000.000	150.000.000	1,04
International Development Association 0% 23/01/2025	GBP	75.000.000	74.486.609	0,52	Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA 4,72% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
			74.486.609	0,52	Societe Generale SA 4,73% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
								350.000.000	2,42
<i>Suède</i>					<i>Singapour</i>				
Skandinaviska Enskilda Banken AB 0% 22/10/2025	GBP	70.000.000	67.188.828	0,47	DBS Bank Ltd. 4,73% 02/12/2024	GBP	167.300.000	167.300.000	1,16
Skandinaviska Enskilda Banken AB 0% 07/11/2025	GBP	70.000.000	67.057.406	0,46	DBS Bank Ltd. 4,73% 02/12/2024	GBP	184.400.000	184.400.000	1,28
			134.246.234	0,93	DBS Bank Ltd. 4,73% 03/12/2024	GBP	167.400.000	167.400.000	1,16
					DBS Bank Ltd. 4,73% 03/12/2024	GBP	206.600.000	206.600.000	1,43
<i>Suisse</i>								725.700.000	5,03
UBS AG 0% 13/12/2024	GBP	93.000.000	92.848.235	0,64	<i>Espagne</i>				
			92.848.235	0,64	Banco Santander SA 4,72% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
								100.000.000	0,69
<i>Royaume-Uni</i>					<i>Royaume-Uni</i>				
Barclays Bank plc 0% 19/02/2025	GBP	112.000.000	110.805.126	0,77	Barclays Bank plc 4,7% 02/12/2024	GBP	95.000.000	95.000.000	0,66
National Westminster Bank plc 0% 13/01/2025	GBP	45.000.000	44.751.517	0,31	Merrill Lynch International 4,74% 02/12/2024	GBP	200.000.000	200.000.000	1,39
National Westminster Bank plc 0% 27/01/2025	GBP	57.000.000	56.580.083	0,39	MUFG Securities EMEA plc 4,69% 02/12/2024	GBP	50.000.000	50.000.000	0,35
NTT Finance UK Ltd. 0% 18/12/2024	GBP	75.500.000	75.327.774	0,52	MUFG Securities EMEA plc 4,69% 03/12/2024	GBP	50.000.000	50.000.000	0,35
Transport for London 0% 22/05/2025	GBP	70.000.000	68.442.882	0,47	NatWest Markets plc 4,7% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
			355.907.382	2,46	Santander UK plc 4,72% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
					Standard Chartered Bank 4,71% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>					Toronto Dominion Holdings UK Ltd. 4,71% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 08/01/2025	GBP	101.000.000	100.503.574	0,70	Toronto Dominion Holdings UK Ltd. 4,71% 02/12/2024	GBP	200.000.000	200.000.000	1,38
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 05/02/2025	GBP	110.000.000	109.042.227	0,76	Toronto Dominion Holdings UK Ltd. 4,71% 03/12/2024	GBP	200.000.000	200.000.000	1,39
								1.195.000.000	8,28

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net	Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024	% de l'Actif net
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>						
Citigroup Global Markets Holdings, Inc. 4,75% 02/12/2024	GBP	285.000.000	285.000.000	1,98	Canada	15,13
Goldman Sachs & Co. LLC 4,75% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69	Royaume-Uni	14,98
JPMorgan Chase Bank NA 4,72% 02/12/2024	GBP	90.000.000	90.000.000	0,62	Australie	14,27
			<u>475.000.000</u>	<u>3,29</u>	France	13,04
Total des contrats de prise en pension		<u>4.285.700.000</u>	<u>29,68</u>		Japon	8,92
<i>Dépôts à terme</i>					Singapour	7,48
<i>Autriche</i>					Etats-Unis d'Amérique	7,44
Erste Group Bank AG 4,68% 02/12/2024	GBP	50.000.000	50.000.000	0,35	Finlande	4,00
			<u>50.000.000</u>	<u>0,35</u>	Allemagne	3,05
<i>Canada</i>					Chine	3,02
Royal Bank of Canada 4,7% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69	Irlande	2,44
			<u>100.000.000</u>	<u>0,69</u>	Norvège	2,16
<i>Chine</i>					Pays-Bas	2,11
Agricultural Bank of China Ltd. 4,7% 02/12/2024	GBP	50.000.000	50.000.000	0,35	Iles Caïmans	1,38
Industrial & Commercial Bank Ltd. 4,71% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69	Emirats arabes unis	1,30
			<u>150.000.000</u>	<u>1,04</u>	Belgique	1,17
<i>Finlande</i>					Corée du Sud	0,95
Nordea Bank Abp 4,74% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69	Suède	0,93
			<u>100.000.000</u>	<u>0,69</u>	Luxembourg	0,78
<i>France</i>					Espagne	0,69
BNP Paribas SA 4,7% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,70	Suisse	0,64
BRED Banque Populaire 4,7% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69	Organisations supranationales	0,52
			<u>200.000.000</u>	<u>1,39</u>	Autriche	0,35
<i>Allemagne</i>					Total des investissements et quasi-liquidités	106,75
DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank 4,68% 02/12/2024	GBP	200.000.000	200.000.000	1,38	Liquidités et autres actifs/(passifs)	(6,75)
			<u>200.000.000</u>	<u>1,38</u>	Total	100,00
<i>Japon</i>						
Mizuho Bank Ltd. 4,7% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69		
MUFG Bank Ltd. 4,7% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69		
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 4,69% 02/12/2024	GBP	50.000.000	50.000.000	0,35		
			<u>250.000.000</u>	<u>1,73</u>		
<i>Pays-Bas</i>						
Cooperatieve Rabobank UA 4,7% 02/12/2024	GBP	100.000.000	100.000.000	0,69		
ING Bank NV 4,67% 02/12/2024	GBP	50.000.000	50.000.000	0,35		
			<u>150.000.000</u>	<u>1,04</u>		
<i>Singapour</i>						
DBS Bank Ltd. 4,68% 02/12/2024	GBP	50.000.000	50.000.000	0,35		
			<u>50.000.000</u>	<u>0,35</u>		
Total des dépôts à terme		<u>1.250.000.000</u>	<u>8,66</u>			
Liquidités		<u>641.255.837</u>	<u>4,44</u>			
Autres actifs/(passifs)		<u>(1.615.782.488)</u>	<u>(11,19)</u>			
Total de l'Actif net		<u>14.436.771.785</u>	<u>100,00</u>			

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse									
Obligations									
<i>Australie</i>									
Australia & New Zealand Banking Group Ltd., Reg. S, FRN 5,015% 22/04/2025									
Westpac Banking Corp., Reg. S 2,125% 02/05/2025	GBP	7.000.000	6.998.213	0,92					
	GBP	3.065.000	3.029.112	0,40					
			10.027.325	1,32					
<i>Canada</i>									
Bank of Montreal, Reg. S 1,5% 18/12/2024	GBP	11.650.000	11.630.486	1,53					
Bank of Nova Scotia (The), Reg. S, FRN 5,748% 14/03/2025	GBP	5.400.000	5.411.232	0,71					
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S 1,625% 25/09/2025	GBP	16.050.000	15.623.552	2,05					
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S, FRN 5,269% 30/06/2025	GBP	400.000	400.524	0,05					
Canadian Imperial Bank of Commerce, Reg. S, FRN 5,749% 15/12/2025	GBP	7.000.000	7.045.640	0,93					
Royal Bank of Canada, Reg. S, FRN 5,19% 30/01/2025	GBP	600.000	600.243	0,08					
Toronto-Dominion Bank (The), Reg. S, FRN 5,155% 22/04/2025	GBP	10.600.000	10.607.462	1,40					
			51.319.139	6,75					
<i>France</i>									
Banque Federative du Credit Mutuel SA, Reg. S 1,75% 19/12/2024	GBP	6.700.000	6.684.017	0,88					
Banque Federative du Credit Mutuel SA, Reg. S 4,875% 25/09/2025	GBP	5.000.000	4.990.655	0,66					
BPCE SA, Reg. S 1% 22/12/2025	GBP	2.000.000	1.921.546	0,25					
Dexia SA, Reg. S 0,25% 11/12/2024	GBP	500.000	499.475	0,06					
Dexia SA, Reg. S 2,125% 12/02/2025	GBP	2.100.000	2.088.158	0,27					
Dexia SA, Reg. S 1,25% 21/07/2025	GBP	2.000.000	1.955.784	0,26					
			18.139.635	2,38					
<i>Allemagne</i>									
Deutsche Bank AG, Reg. S 2,625% 16/12/2024	GBP	4.600.000	4.595.055	0,60					
Landwirtschaftliche Rentenbank, Reg. S 1,375% 08/09/2025	GBP	2.170.000	2.116.153	0,28					
State of North Rhine-Westphalia, Reg. S 0,625% 16/12/2024	GBP	8.500.000	8.486.995	1,12					
			15.198.203	2,00					
<i>Japon</i>									
Development Bank of Japan, Inc., Reg. S 1,25% 31/01/2025	GBP	14.729.000	14.641.259	1,92					
Development Bank of Japan, Inc., Reg. S 4,5% 06/06/2025	GBP	7.156.000	7.136.021	0,94					
			21.777.280	2,86					
<i>Pays-Bas</i>									
ABN AMRO Bank NV, Reg. S 1,375% 16/01/2025	GBP	6.100.000	6.070.934	0,80					
BNG Bank NV, Reg. S 1,625% 26/08/2025	GBP	4.500.000	4.402.152	0,58					
Cooperatieve Rabobank UA, Reg. S 1,25% 14/01/2025	GBP	2.500.000	2.488.410	0,33					
Nederlandse Waterschapsbank NV, Reg. S 2% 16/12/2024	GBP	1.550.000	1.548.338	0,20					
PACCAR Financial Europe BV, Reg. S 2,375% 15/03/2025	GBP	2.100.000	2.084.124	0,28					
Siemens Financieringsmaatschappij NV, Reg. S 2,75% 10/09/2025	GBP	6.600.000	6.494.809	0,85					
Volkswagen Financial Services NV, Reg. S 1,875% 03/12/2024	GBP	2.900.000	2.900.000	0,38					
Volkswagen Financial Services NV, Reg. S 0,875% 20/02/2025	GBP	4.400.000	4.357.197	0,57					
Volkswagen Financial Services NV, Reg. S 2,25% 12/04/2025	GBP	1.000.000	988.888	0,13					
Volkswagen Financial Services NV, Reg. S 4,25% 09/10/2025	GBP	1.400.000	1.385.185	0,18					
			32.720.037	4,30					
<i>Norvège</i>									
Kommunalbanken A/S, Reg. S 1% 12/12/2024	GBP	7.543.000	7.535.713	0,99					
Kommunalbanken A/S, Reg. S 3,75% 26/09/2025	GBP	5.350.000	5.304.900	0,70					
<i>Suisse</i>									
UBS AG, Reg. S 1,125% 15/12/2025	GBP	8.600.000	8.276.451	1,09					
UBS Group AG, Reg. S 2,75% 08/08/2025	GBP	8.000.000	7.882.088	1,03					
			16.158.539	2,12					
<i>Royaume-Uni</i>									
BP Capital Markets plc, Reg. S 0,03% 14/02/2025	GBP	2.390.000	2.376.109	0,31					
Bunzl Finance plc, Reg. S 2,25% 11/06/2025	GBP	5.174.000	5.098.129	0,67					
Compass Group plc, Reg. S 2% 05/09/2025	GBP	10.624.000	10.393.820	1,37					
HSBC Bank plc, Reg. S, FRN 5,453% 09/03/2025	GBP	4.500.000	4.500.810	0,59					
Transport for London, Reg. S 2,125% 24/04/2025	GBP	9.000.000	8.898.777	1,17					
			31.267.645	4,11					
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>									
Bank of America Corp., Reg. S 2,3% 25/07/2025	GBP	10.575.000	10.400.808	1,36					
Fiserv, Inc. 2,25% 01/07/2025	GBP	3.000.000	2.950.494	0,39					
Goldman Sachs Group, Inc. (The) 7,125% 07/08/2025	GBP	4.200.000	4.259.388	0,56					
Metropolitan Life Global Funding I, Reg. S 4,125% 02/09/2025	GBP	11.000.000	10.934.902	1,44					
Wells Fargo & Co., Reg. S 2% 28/07/2025	GBP	16.214.000	15.893.060	2,09					
			44.438.652	5,84					
<i>Total des Obligations</i>									
			253.887.068	33,37					
<i>Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse</i>									
			253.887.068	33,37					
<i>Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé</i>									
<i>Obligations</i>									
<i>Canada</i>									
National Bank of Canada, Reg. S, FRN 5,082% 26/06/2025	GBP	8.000.000	8.000.371	1,05					
Royal Bank of Canada, FRN 5,031% 27/01/2025	GBP	10.000.000	9.999.384	1,31					
			17.999.755	2,36					
<i>Luxembourg</i>									
Silver Arrow Compartment Silver Arrow UK, Reg. S, FRN 'A' 5,257% 20/01/2031	GBP	3.794.209	3.793.173	0,50					
			3.793.173	0,50					
<i>Royaume-Uni</i>									
Bavarian Sky UK 5 plc, Reg. S, FRN 'A' 5,327% 20/04/2031	GBP	2.307.516	2.308.739	0,30					
			2.308.739	0,30					
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>									
Metropolitan Life Global Funding I, Reg. S, FRN 5,131% 12/09/2025	GBP	5.000.000	4.999.057	0,66					
			4.999.057	0,66					
<i>Total des Obligations</i>									
			29.100.724	3,82					

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net
Certificats de dépôt									
<i>Australie</i>									
Australia & New Zealand Banking Group Ltd. 0% 03/03/2025	GBP	8.500.000	8.397.918	1,10	Singapour				
Australia & New Zealand Banking Group Ltd. 0% 01/05/2025	GBP	7.000.000	6.862.687	0,90	United Overseas Bank Ltd. 4,71% 09/12/2024	GBP	1.000.000	1.000.000	0,13
Commonwealth Bank of Australia, FRN 5,28% 07/01/2025	GBP	5.000.000	5.001.198	0,66			1.000.000	1.000.000	0,13
National Australia Bank Ltd. 0% 02/12/2024	GBP	4.500.000	4.498.395	0,59	Corée du Sud				
National Australia Bank Ltd. 0% 28/02/2025	GBP	4.000.000	3.955.114	0,52	KEB Hana Bank 0% 19/02/2025	GBP	8.000.000	7.912.614	1,04
National Australia Bank Ltd. 0% 02/12/2025	GBP	10.000.000	9.552.923	1,26			7.912.614	1.04	
			38.268.235	5,03	Espagne				
					Banco Santander SA 0% 09/12/2024	GBP	7.500.000	7.490.150	0,98
							7.490.150	0,98	
<i>Canada</i>									
Bank of Montreal 0% 04/04/2025	GBP	3.600.000	3.542.714	0,47	Suisse				
Bank of Montreal, FRN 5,137% 05/06/2025	GBP	10.000.000	10.002.282	1,31	UBS AG 0% 17/04/2025	GBP	4.000.000	3.928.544	0,52
Royal Bank of Canada 0% 23/10/2025	GBP	6.000.000	5.758.153	0,76			3.928.544	0,52	
Toronto-Dominion Bank 0% 12/06/2025 25/09/2025	GBP	4.000.000	3.901.717	0,51	Emirats arabes unis				
			6.000.000	6.000.161	Abu Dhabi Commercial Bank PJSC 0% 28/02/2025	GBP	8.000.000	7.902.475	1,04
					Abu Dhabi Commercial Bank PJSC 0% 07/04/2025	GBP	2.000.000	1.965.612	0,26
							1.965.612	0,26	
							9.868.087	1,30	
<i>Chine</i>									
Agricultural Bank of China Ltd. 0% 05/12/2024	GBP	5.000.000	4.996.403	0,66	Royaume-Uni				
Agricultural Bank of China Ltd. 0% 13/02/2025	GBP	5.000.000	4.952.632	0,65	Goldman Sachs International Bank 0% 16/12/2024	GBP	7.700.000	7.683.085	1,01
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 07/01/2025	GBP	4.000.000	3.981.164	0,52	Lloyds Bank plc 5,35% 23/05/2025	GBP	4.000.000	4.008.629	0,52
Industrial and Commercial Bank of China Ltd. 0% 03/01/2025	GBP	2.000.000	1.991.711	0,26	National Westminster Bank plc 0% 03/04/2025	GBP	2.000.000	1.968.538	0,26
			15.921.910	2,09			1.968.538	0,26	
							13.660.252	1,79	
<i>Finlande</i>									
Nordea Bank Abp 0% 21/01/2025	GBP	7.000.000	6.952.528	0,91	Etats-Unis d'Amérique				
Nordea Bank Abp 0% 16/04/2025	GBP	5.000.000	4.911.421	0,65	Citibank NA 0% 03/06/2025	GBP	5.000.000	4.883.840	0,64
			11.863.949	1,56			4.883.840	0,64	
<i>France</i>									
Banque Federative du Credit Mutuel SA 0% 15/04/2025	GBP	6.000.000	5.894.658	0,77	Total des Certificats de dépôt				
Credit Agricole Corporate and Investment Bank 0% 03/02/2025	GBP	4.000.000	3.965.595	0,52			213.966.872	28,12	
Credit Agricole SA 0% 02/01/2025	GBP	6.000.000	5.973.303	0,79					
Credit Agricole SA 0% 13/03/2025	GBP	9.000.000	8.878.807	1,17	Billets de trésorerie				
			24.712.363	3,25					
<i>Japon</i>									
Mizuho Bank Ltd. 0% 02/01/2025	GBP	8.000.000	7.964.148	1,05	<i>Australie</i>				
Mizuho Bank Ltd. 4,82% 28/01/2025	GBP	3.000.000	3.000.000	0,39	Australia & New Zealand Banking Group Ltd. 0% 20/06/2025	GBP	4.000.000	3.897.844	0,51
MUFG Bank Ltd. 0% 27/03/2025	GBP	5.000.000	4.922.748	0,65	Macquarie Bank Ltd. 0% 11/06/2025	GBP	10.500.000	10.241.687	1,35
Norinchukin Bank 0% 06/12/2024	GBP	8.000.000	7.992.612	1,05			10.241.687	1,35	
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 09/12/2024	GBP	5.000.000	4.993.406	0,66			14.139.531	1,86	
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 21/01/2025	GBP	5.000.000	4.964.920	0,65					
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 10/02/2025	GBP	6.000.000	5.942.164	0,78	<i>Canada</i>				
			39.779.998	5,23	Canada				
					Toronto-Dominion Bank 0% 08/10/2025	GBP	8.000.000	7.690.693	1,01
							7.690.693	1,01	
<i>Norvège</i>									
DNB Bank ASA 0% 19/12/2024	GBP	1.500.000	1.496.261	0,20	<i>Danemark</i>				
			1.496.261	0,20	Danske Bank A/S 0% 23/05/2025	GBP	3.500.000	3.422.130	0,45
							3.422.130	0,45	
<i>Qatar</i>									
Qatar National Bank QPSC 0% 14/01/2025	GBP	4.000.000	3.975.642	0,52	<i>Finlande</i>				
			3.975.642	0,52	OP Corporate Bank plc 0% 12/02/2025	GBP	8.500.000	8.417.840	1,10
					OP Corporate Bank plc 0% 14/03/2025	GBP	7.000.000	6.905.844	0,91
							6.905.844	0,91	
							15.323.684	2,01	
<i>France</i>									
Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale 0% 20/01/2025	GBP	5.000.000	4.966.891	0,65					
Banque Federative du Credit Mutuel SA 0% 12/06/2025	GBP	9.000.000	8.777.353	1,15					
BPCE SA 0% 16/12/2024	GBP	4.000.000	3.991.102	0,53					
BPCE SA 0% 03/02/2025	GBP	9.000.000	8.922.765	1,17					
BPCE SA 0% 14/04/2025	GBP	5.500.000	5.403.820	0,71					

JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché GBP	% de l'Actif net
FS Societe Gen. 0% 23/05/2025	GBP	6.000.000	5.866.403	0,77	<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Managed and Enhanced Tap Magenta	GBP	5.000.000	4.986.416	0,66	Citigroup Global Markets Holdings, Inc.				
Funding ST SA 0% 20/12/2024			<u>42.914.750</u>	<u>5,64</u>	4,75% 02/12/2024	GBP	35.000.000	35.000.000	4,60
					JPMorgan Chase Bank NA 4,72%	GBP	30.000.000	30.000.000	3,94
					02/12/2024				
<i>Allemagne</i>								<u>65.000.000</u>	<u>8,54</u>
DZ Bank AG Deutsche									
Zentral-Genossenschaftsbank 0% 16/05/2025	GBP	11.500.000	11.252.951	1,48	Total des contrats de prise en pension			<u>90.000.000</u>	<u>11,83</u>
DZ Bank AG Deutsche									
Zentral-Genossenschaftsbank Frankfurt Am Main 0% 27/05/2025	GBP	5.000.000	4.885.604	0,64	Liquidités			<u>23.800.199</u>	<u>3,13</u>
			<u>16.138.555</u>	<u>2,12</u>					
					Autres actifs/(passifs)			<u>(17.000.858)</u>	<u>(2,24)</u>
					Total de l'Actif net			<u>760.931.253</u>	<u>100,00</u>
<i>Irlande</i>									
Matchpoint Finance plc 0% 12/12/2024	GBP	3.000.000	2.994.752	0,39					
			<u>2.994.752</u>	<u>0,39</u>					
<i>Jersey</i>									
Royal Bank of Scotland International Ltd. (The) 0% 09/04/2025	GBP	5.000.000	4.917.094	0,65	Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024				
			<u>4.917.094</u>	<u>0,65</u>	Etats-Unis d'Amérique				
									16,47
<i>Luxembourg</i>					Canada				13,96
Albion Capital Corp. SA 0% 20/12/2024	GBP	2.000.000	1.994.566	0,26	Royaume-Uni				12,88
			<u>1.994.566</u>	<u>0,26</u>	France				11,27
					Australie				8,21
<i>Norvège</i>					Japon				8,09
DNB Bank ASA 0% 14/04/2025	GBP	2.600.000	2.555.141	0,33	Pays-Bas				4,30
DNB Bank ASA 0% 14/11/2025	GBP	10.000.000	9.574.512	1,26	Allemagne				4,12
			<u>12.129.653</u>	<u>1,59</u>	Finlande				3,57
<i>Singapour</i>					Norvège				3,48
Overseas-Chinese Banking Corp. Ltd., FRN 4,968% 17/03/2025	GBP	8.000.000	8.000.301	1,05	Suisse				2,64
			<u>8.000.301</u>	<u>1,05</u>	Chine				2,09
<i>Suède</i>					Emirats arabes unis				1,30
Skandinaviska Enskilda Banken AB 0% 22/10/2025	GBP	6.000.000	5.758.993	0,76	Singapour				1,18
			<u>5.758.993</u>	<u>0,76</u>	Corée du Sud				1,04
<i>Royaume-Uni</i>					Espagne				0,98
MUFG Securities EMEA plc 0% 20/05/2025	GBP	6.000.000	5.866.624	0,77	Luxembourg				0,76
National Westminster Bank plc 0% 13/01/2025	GBP	5.000.000	4.970.341	0,66	Suède				0,76
National Westminster Bank plc 0% 27/01/2025	GBP	3.000.000	2.976.711	0,39	Jersey				0,65
NTT Finance UK Ltd. 0% 18/12/2024	GBP	12.000.000	11.969.843	1,57	Qatar				0,52
			<u>25.783.519</u>	<u>3,39</u>	Danemark				0,45
					Irlande				0,39
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>					Total des Investissements			<u>99,11</u>	
Collateralized Commercial Paper III Co. LLC 0% 08/01/2025	GBP	6.000.000	5.969.027	0,79	Liquidités et autres actifs/(passifs)			<u>0,89</u>	
			<u>5.969.027</u>	<u>0,79</u>					
Total des Billets de trésorerie			<u>167.177.248</u>	<u>21,97</u>	Total			<u>100,00</u>	
Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé			<u>410.244.844</u>	<u>53,91</u>					
Total des Investissements			<u>664.131.912</u>	<u>87,28</u>					
Contrats de prise en pension									
<i>Royaume-Uni</i>									
Barclays Bank plc 4,7% 02/12/2024	GBP	25.000.000	25.000.000	3,29					
			<u>25.000.000</u>	<u>3,29</u>					

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse					Toronto-Dominion Bank 5,4% 28/03/2025	USD	15.000.000	15.030.782	0,01
Obligations					Toronto-Dominion Bank 5,55% 17/04/2025	USD	76.000.000	76.233.119	0,06
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>					Toronto-Dominion Bank 5,57% 22/04/2025	USD	13.000.000	13.042.598	0,01
US Treasury Bill 0% 23/01/2025	USD	815.000.000	809.987.579	0,66	Toronto-Dominion Bank 5,53% 28/05/2025	USD	60.000.000	60.240.448	0,05
			809.987.579	0,66				3.406.914.077	2,78
Total des Obligations			809.987.579	0,66					
Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse			809.987.579	0,66	<i>Chine</i>				
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé					Agricultural Bank of China Ltd. 4,84% 18/02/2025	USD	200.000.000	200.006.622	0,16
Certificats de dépôt					China Construction Bank Corp. 4,63% 04/12/2024	USD	453.000.000	453.000.000	0,37
<i>Australie</i>					China Construction Bank Corp. 4,63% 06/12/2024	USD	407.000.000	407.000.000	0,33
National Australia Bank Ltd. 0% 18/02/2025	USD	125.000.000	123.782.352	0,10	China Construction Bank Corp. 4,8% 03/01/2025	USD	75.000.000	75.000.000	0,06
National Australia Bank Ltd. 0% 28/02/2025	USD	224.000.000	221.540.458	0,18	China Construction Bank Corp. 4,84% 07/02/2025	USD	79.000.000	79.002.038	0,07
National Australia Bank Ltd. 0% 10/03/2025	USD	230.000.000	227.187.843	0,19	Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 10/12/2024	USD	200.000.000	199.759.926	0,16
National Australia Bank Ltd. 0% 28/07/2025	USD	105.000.000	101.889.759	0,08	Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 5,25% 10/12/2024	USD	210.000.000	210.013.959	0,17
National Australia Bank Ltd. 0% 17/11/2025	USD	450.000.000	430.795.278	0,35	Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 11/12/2024	USD	100.000.000	99.866.485	0,08
National Australia Bank Ltd., FRN 4,82% 30/06/2025	USD	267.000.000	266.931.437	0,22	Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 4,96% 30/12/2024	USD	500.000.000	500.017.475	0,41
Westpac Banking Corp., FRN 4,88% 25/09/2025	USD	100.000.000	100.007.986	0,08	Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 4,95% 31/12/2024	USD	347.000.000	347.010.670	0,28
			1.472.135.113	1,20	Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 4,93% 31/01/2025	USD	77.000.000	77.013.534	0,06
						USD	250.000.000	250.044.765	0,21
								2.897.735.474	2,36
<i>Belgique</i>									
KBC Bank NV 0% 07/01/2025	USD	400.000.000	398.080.572	0,33	<i>Finlande</i>				
KBC Bank NV 4,68% 13/02/2025	USD	75.000.000	75.012.182	0,06	Nordea Bank Abp, FRN 4,68% 04/12/2024	USD	45.000.000	45.000.013	0,04
KBC Bank SA 0% 23/12/2024	USD	300.000.000	299.134.323	0,24	Nordea Bank Abp, FRN 4,77% 07/02/2025	USD	50.000.000	50.011.987	0,04
			772.227.077	0,63	Nordea Bank Abp, FRN 4,77% 07/02/2025	USD	100.000.000	100.023.974	0,08
<i>Canada</i>					Nordea Bank Abp, FRN 4,77% 10/02/2025	USD	75.000.000	75.022.778	0,06
Bank of Montreal 5,5% 04/12/2024	USD	47.000.000	47.001.835	0,04	Nordea Bank Abp, FRN 4,77% 10/02/2025	USD	94.000.000	94.028.986	0,08
Bank of Montreal 0% 14/02/2025	USD	128.000.000	126.771.951	0,10	OP Corporate Bank plc 0% 18/02/2025	USD	130.000.000	128.674.014	0,10
Bank of Montreal 0% 04/04/2025	USD	79.000.000	77.753.127	0,06					
Bank of Montreal 4,59% 03/09/2025	USD	150.000.000	149.985.569	0,12	492.761.752	0,40			
Bank of Montreal 4,59% 07/11/2025	USD	278.000.000	278.010.372	0,23					
Bank of Montreal 4,65% 13/11/2025	USD	455.000.000	455.276.959	0,37					
Bank of Montreal, FRN 4,77% 17/12/2024	USD	177.000.000	177.006.446	0,14	<i>France</i>				
Bank of Montreal, FRN 4,765% 23/12/2024	USD	200.000.000	200.005.170	0,16	BNP Paribas SA 5,51% 24/02/2025	USD	180.000.000	180.331.146	0,15
Bank of Montreal, FRN 4,85% 21/01/2025	USD	223.000.000	223.041.701	0,18	Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA 4,8% 11/03/2025	USD	194.000.000	194.104.172	0,16
Bank of Montreal, FRN 4,92% 25/09/2025	USD	62.000.000	62.023.173	0,05	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,41% 16/12/2024	USD	130.000.000	130.030.177	0,11
Bank of Nova Scotia 5,4% 02/04/2025	USD	80.000.000	80.159.696	0,07	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,02% 03/02/2025	USD	44.000.000	44.028.522	0,04
Bank of Nova Scotia, FRN 4,85% 25/07/2025	USD	414.000.000	414.141.423	0,34	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,06% 04/02/2025	USD	134.000.000	134.097.465	0,11
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,6% 10/12/2024	USD	15.000.000	15.002.332	0,01	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,41% 16/12/2024	USD	134.000.000	134.097.465	0,11
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,4% 19/03/2025	USD	127.000.000	127.245.444	0,10	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,58% 25/04/2025	USD	111.000.000	111.387.023	0,09
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,42% 08/04/2025	USD	137.500.000	137.832.838	0,11	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,58% 30/04/2025	USD	56.000.000	56.201.533	0,05
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,55% 17/04/2025	USD	104.000.000	104.322.648	0,09	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 4,6% 02/05/2025	USD	99.000.000	99.017.140	0,08
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,51% 22/05/2025	USD	53.000.000	53.198.143	0,04	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 4,62% 20/05/2025	USD	450.000.000	450.141.858	0,37
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,43% 06/06/2025	USD	250.000.000	250.926.430	0,21	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,5% 23/05/2025	USD	190.000.000	190.740.652	0,16
Royal Bank of Canada, FRN 4,84% 22/01/2025	USD	71.000.000	71.015.119	0,06	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 4,65% 03/06/2025	USD	105.000.000	105.052.070	0,09
Toronto-Dominion Bank 0% 02/01/2025	USD	18.000.000	17.924.881	0,02	Credit Agricole SA 0% 03/02/2025	USD	80.000.000	79.339.517	0,06
Toronto-Dominion Bank 0% 03/02/2025	USD	85.000.000	84.306.928	0,07	Credit Agricole SA 0% 18/02/2025	USD	115.000.000	113.830.054	0,09
Toronto-Dominion Bank 0% 28/02/2025	USD	35.000.000	35.043.078	0,03	Credit Industriel et Commercial 5,02% 07/02/2025	USD	85.000.000	85.053.547	0,07
					Credit Industriel et Commercial 0% 03/03/2025	USD	143.000.000	141.302.650	0,11
					Credit Industriel et Commercial 0% 03/03/2025	USD	240.000.000	237.151.301	0,19
					Credit Industriel et Commercial 5,5% 03/03/2025	USD	72.000.000	72.143.283	0,06

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Credit Industriel et Commercial 5,5% 10/03/2025	USD	100.000.000	100.218.936	0,08	Norinchukin Bank 4,6% 06/12/2024	USD	414.000.000	414.000.000	0,34
Credit Industriel et Commercial 0% 13/03/2025	USD	225.000.000	222.048.326	0,18	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 27/12/2024	USD	200.000.000	199.303.018	0,16
Credit Industriel et Commercial 4,8% 17/03/2025	USD	113.000.000	113.056.760	0,09	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 03/01/2025	USD	100.000.000	99.558.870	0,08
Credit Industriel et Commercial 4,48% 02/04/2025	USD	267.000.000	266.886.074	0,22	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 03/02/2025	USD	375.000.000	371.897.438	0,30
Credit Industriel et Commercial 0% 12/05/2025	USD	289.000.000	283.059.394	0,23	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 26/02/2025	USD	400.000.000	395.398.424	0,32
Natixis SA 5,43% 27/12/2024	USD	140.000.000	140.049.014	0,11	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,76% 04/12/2024	USD	30.000.000	29.548.006	0,02
Natixis SA 5,47% 08/01/2025	USD	215.000.000	215.114.503	0,17	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,76% 08/01/2025	USD	40.000.000	40.000.172	0,03
Natixis SA 5,51% 07/02/2025	USD	65.000.000	65.087.759	0,05	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,76% 14/01/2025	USD	100.000.000	100.006.070	0,08
Natixis SA, FRN 4,75% 06/12/2024	USD	134.000.000	134.001.076	0,11	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,78% 17/01/2025	USD	150.000.000	150.011.078	0,12
			3.963.473.952	3,23	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,8% 05/03/2025	USD	92.000.000	92.017.054	0,08
<i>Allemagne</i>					Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,8% 06/03/2025	USD	200.000.000	200.037.398	0,16
DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank 4,6% 21/05/2025	USD	200.000.000	199.976.128	0,16	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,79% 07/04/2025	USD	167.000.000	167.025.731	0,14
DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank 4,65% 27/05/2025	USD	215.000.000	215.021.044	0,18	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,79% 17/04/2025	USD	118.000.000	118.016.499	0,10
			414.997.172	0,34	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,79% 22/04/2025	USD	200.000.000	200.026.522	0,16
<i>Japon</i>					Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,8% 05/05/2025	USD	250.000.000	250.029.740	0,20
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 10/12/2024	USD	100.000.000	99.879.909	0,08	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,8% 06/05/2025	USD	48.000.000	48.005.373	0,04
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 19/02/2025	USD	100.000.000	98.942.360	0,08	Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,8% 16/05/2025	USD	83.000.000	83.003.288	0,07
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 07/05/2025	USD	100.000.000	97.981.601	0,08	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 11/12/2024	USD	300.000.000	299.603.175	0,25
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp. 0% 19/05/2025	USD	50.000.000	48.917.468	0,04	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 09/01/2025	USD	5.000.000	4.974.289	0,00
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,76% 13/12/2024	USD	218.000.000	218.003.649	0,18	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 18/02/2025	USD	89.000.000	88.066.537	0,07
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,77% 16/12/2024	USD	100.000.000	100.002.063	0,08	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd. 0% 16/04/2025	USD	100.000.000	98.252.861	0,08
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,77% 19/12/2024	USD	145.000.000	145.003.798	0,12	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,78% 05/01/2025	USD	34.000.000	34.000.019	0,03
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,78% 15/01/2025	USD	335.000.000	335.029.021	0,27	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,72% 03/12/2024	USD	106.000.000	106.000.084	0,09
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,79% 07/02/2025	USD	200.000.000	200.030.542	0,16	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,76% 10/12/2024	USD	222.000.000	222.003.108	0,18
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,82% 21/02/2025	USD	223.000.000	223.062.469	0,18	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,76% 11/12/2024	USD	50.000.000	50.000.777	0,04
Mizuho Bank Ltd. 0% 12/12/2024	USD	300.000.000	299.565.243	0,24	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,76% 12/12/2024	USD	58.000.000	58.000.268	0,05
Mizuho Bank Ltd. 0% 06/01/2025	USD	100.000.000	99.525.898	0,08	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,76% 13/12/2024	USD	200.000.000	200.004.546	0,16
Mizuho Bank Ltd. 0% 30/01/2025	USD	88.000.000	87.321.406	0,07	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,76% 16/12/2024	USD	133.000.000	133.003.245	0,11
Mizuho Bank Ltd. 0% 21/02/2025	USD	200.000.000	197.856.762	0,16	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,76% 17/12/2024	USD	138.000.000	138.001.045	0,11
Mizuho Bank Ltd. 0% 01/04/2025	USD	200.000.000	196.921.268	0,16	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,72% 24/12/2024	USD	125.000.000	125.001.164	0,10
Mizuho Bank Ltd. 0% 13/05/2025	USD	200.000.000	195.966.720	0,16	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,76% 11/12/2024	USD	133.000.000	133.003.245	0,11
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,77% 06/12/2024	USD	245.000.000	245.002.308	0,20	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,73% 18/12/2024	USD	138.000.000	138.001.045	0,11
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,81% 05/02/2025	USD	278.000.000	278.050.974	0,23	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,72% 24/12/2024	USD	125.000.000	125.001.164	0,10
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,81% 06/03/2025	USD	325.000.000	325.056.664	0,27	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,8% 06/03/2025	USD	133.000.000	133.025.110	0,11
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,81% 13/03/2025	USD	320.000.000	320.055.126	0,26	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,8% 07/03/2025	USD	145.000.000	145.026.808	0,12
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,78% 02/04/2025	USD	200.000.000	200.010.742	0,16	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,81% 13/03/2025	USD	250.000.000	250.043.002	0,20
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,81% 06/05/2025	USD	200.000.000	200.007.674	0,16	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., FRN 4,8% 23/05/2025	USD	300.000.000	299.984.760	0,25
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,81% 07/05/2025	USD	111.000.000	111.003.581	0,09			12.296.532.708	10,02	
Mizuho Bank Ltd., FRN 4,81% 08/05/2025	USD	199.000.000	199.004.899	0,16					
MUFG Bank Ltd. 4,6% 06/12/2024	USD	400.000.000	400.000.000	0,33	<i>Pays-Bas</i>				
MUFG Bank Ltd. 0% 14/03/2025	USD	100.000.000	98.651.252	0,08	ABN AMRO Bank NV 0% 08/01/2025	USD	500.000.000	497.494.830	0,41
MUFG Bank Ltd., FRN 4,75% 02/12/2024	USD	200.000.000	197.302.504	0,16	ABN AMRO Bank NV 0% 05/02/2025	USD	503.000.000	498.692.177	0,41
MUFG Bank Ltd., FRN 4,77% 09/12/2024	USD	112.000.000	112.000.076	0,09	ABN AMRO Bank NV 0% 20/02/2025	USD	200.000.000	197.851.482	0,16
MUFG Bank Ltd., FRN 4,81% 07/03/2025	USD	125.000.000	125.001.535	0,10	ABN AMRO Bank NV 0% 12/05/2025	USD	207.000.000	202.749.065	0,16
MUFG Bank Ltd., FRN 4,81% 11/03/2025	USD	300.000.000	300.053.214	0,25	Cooperative Rabobank UA 0% 11/12/2024	USD	49.000.000	48.934.725	0,04
MUFG Bank Ltd., FRN 4,81% 13/03/2025	USD	68.000.000	68.013.163	0,06	Cooperative Rabobank UA 5% 12/02/2025	USD	65.000.000	65.037.723	0,05
MUFG Bank Ltd., FRN 4,81% 02/05/2025	USD	240.000.000	240.048.646	0,20	ING Bank NV 0% 27/12/2024	USD	375.000.000	373.694.659	0,30
MUFG Bank Ltd., FRN 4,81% 06/01/2025	USD	144.000.000	143.998.776	0,12					
Norinchukin Bank 4,6% 04/12/2024	USD	133.000.000	132.368.104	0,11					
	USD	414.000.000	414.000.000	0,34					

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
<i>Singapour</i>									
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd. 4,61% 18/02/2025	USD	200.000.000	199.975.798	0,16	Bank of America NA, FRN 4,78% 09/01/2025	USD	240.000.000	240.017.458	0,20
			199.975.798	0,16	HSBC Bank USA NA, FRN 4,77% 25/03/2025	USD	41.000.000	41.001.125	0,03
					State Street Bank & Trust Co. 4,62% 12/05/2025	USD	411.000.000	411.083.075	0,33
<i>Corée du Sud</i>									
KEB Hana Bank 0% 14/02/2025	USD	40.000.000	39.604.646	0,04					
KEB Hana Bank 0% 19/02/2025	USD	40.000.000	39.573.638	0,03					
Korea Development Bank 0% 27/03/2025	USD	50.000.000	49.238.866	0,04	Total des Certificats de dépôt				33.044.933.488
Korea Development Bank 0% 01/05/2025	USD	75.000.000	73.531.673	0,06	26,92				
The Korea Development Bank 0% 28/03/2025	USD	50.000.000	49.232.595	0,04	Billets de trésorerie				
The Korea Development Bank 0% 15/05/2025	USD	100.000.000	97.870.021	0,08	<i>Australie</i>				
Woori Bank, 144A 4,75% 23/12/2024	USD	75.000.000	74.997.682	0,06	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 03/12/2024				0,12
			424.049.121	0,35	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 14/01/2025				0,08
					Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 21/05/2025				0,08
					Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 24/10/2025				0,12
<i>Suède</i>									
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,19% 28/04/2025	USD	75.000.000	75.169.367	0,06	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 27/10/2025	USD	9.000.000	8.639.920	0,01
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,18% 29/04/2025	USD	20.000.000	20.044.800	0,01	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 29/10/2025	USD	76.000.000	72.940.080	0,06
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,5% 28/05/2025	USD	157.000.000	157.623.325	0,13	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 31/10/2025	USD	117.000.000	112.259.690	0,09
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,52% 30/05/2025	USD	20.000.000	20.082.383	0,02	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN, 144A 4,75% 09/12/2024	USD	115.000.000	115.001.467	0,09
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,06% 31/07/2025	USD	200.000.000	200.576.672	0,16	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN, 144A 4,75% 28/02/2025	USD	150.000.000	150.035.181	0,12
Skandinaviska Enskilda Banken AB 4,54% 12/11/2025	USD	165.000.000	164.948.914	0,13	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN, 144A 4,83% 03/04/2025	USD	96.000.000	96.032.561	0,08
Svenska Handelsbanken 5,305% 16/01/2025	USD	96.000.000	96.073.361	0,08	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN, 144A 4,78% 12/05/2025	USD	82.000.000	81.997.753	0,07
Svenska Handelsbanken 5,225% 22/04/2025	USD	155.000.000	155.386.158	0,13	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN, 144A 4,8% 28/05/2025	USD	119.000.000	119.017.601	0,10
Svenska Handelsbanken AB 5,52% 28/05/2025	USD	60.000.000	60.234.556	0,05	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN, 144A 4,8% 29/05/2025	USD	123.000.000	123.011.383	0,10
Sweden Government Bond, Reg. S 0% 11/02/2025	USD	630.000.000	624.197.952	0,51	Commonwealth Bank of Australia, FRN, 144A 4,76% 03/01/2025	USD	189.000.000	189.010.134	0,15
			1.574.337.488	1,28	Commonwealth Bank of Australia, FRN, 144A 4,84% 30/07/2025	USD	200.000.000	199.985.274	0,16
					Export Finance & Insurance Corp. 0% 20/12/2024	USD	40.000.000	39.903.196	0,03
					Macquarie Bank Ltd., 144A 0% 13/01/2025	USD	99.000.000	98.448.272	0,08
<i>Suisse</i>									
UBS AG 0% 12/12/2024	USD	350.000.000	349.500.869	0,29	Macquarie Bank Ltd., 144A 0% 17/04/2025	USD	152.000.000	149.352.055	0,12
UBS AG 0% 23/01/2025	USD	150.000.000	148.989.675	0,12	Macquarie Bank Ltd., FRN, 144A 4,77% 02/12/2024	USD	80.000.000	80.000.134	0,06
UBS AG 0% 13/02/2025	USD	275.000.000	272.426.987	0,22	Macquarie Bank Ltd., FRN, 144A 4,76% 06/12/2024	USD	85.000.000	85.000.682	0,07
UBS AG 0% 02/04/2025	USD	300.000.000	295.329.351	0,24	Macquarie Bank Ltd., FRN, 144A 4,76% 10/12/2024	USD	141.000.000	141.001.809	0,11
			1.066.246.882	0,87	Macquarie Bank Ltd., FRN, 144A 4,81% 21/02/2025	USD	44.000.000	44.009.531	0,04
<i>Emirats arabes unis</i>									
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC 0% 05/12/2024	USD	124.000.000	123.932.909	0,10	National Australia Bank Ltd., FRN, 144A 4,78% 10/02/2025	USD	120.000.000	120.024.083	0,10
			123.932.909	0,10	National Australia Bank Ltd., FRN, 144A 4,83% 02/04/2025	USD	239.000.000	239.060.931	0,19
<i>Royaume-Uni</i>									
Goldman Sachs International Bank 0% 04/03/2025	USD	300.000.000	296.331.057	0,24	National Australia Bank Ltd., FRN, 144A 4,82% 26/06/2025	USD	318.000.000	318.036.688	0,26
SMBC Bank International plc 0% 03/03/2025	USD	300.000.000	296.361.999	0,24	National Australia Bank Ltd., FRN, 144A 4,82% 27/06/2025	USD	179.000.000	179.020.485	0,15
SMBC Bank International plc 0% 01/04/2025	USD	300.000.000	295.298.556	0,24	New South Wales Treasury Corp. 0% 01/05/2025	USD	450.000.000	441.466.335	0,36
Standard Chartered Bank 5,5% 02/12/2024	USD	200.000.000	200.002.470	0,17	Norfina Ltd., 144A 0% 22/04/2025	USD	25.000.000	24.548.500	0,02
Standard Chartered Bank 5,49% 12/12/2024	USD	25.000.000	25.004.808	0,02					
Standard Chartered Bank 5,49% 12/12/2024	USD	100.000.000	100.019.256	0,08					
Standard Chartered Bank 5,49% 16/12/2024	USD	150.000.000	150.039.500	0,12					
			1.363.057.646	1,11					
<i>Belgique</i>									
					Belgium Government Bond 0% 12/12/2024	USD	800.000.000	798.848.040	0,65
					Belgium Government Bond 0% 18/12/2024	USD	800.000.000	798.243.360	0,65
							1.597.091.400	1,30	

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Canada									
Bank of Montreal 0% 18/03/2025	USD	57.000.000	56.213.503	0,05	Chesham Finance Ltd., 144A 0% 11/12/2024	USD	123.000.000	122.840.783	0,10
Bank of Montreal 0% 03/04/2025	USD	26.000.000	25.588.860	0,02				<u>122.840.783</u>	<u>0,10</u>
Bank of Montreal 0% 08/04/2025	USD	78.000.000	76.717.478	0,06					
Bank of Montreal 0% 30/04/2025	USD	62.000.000	60.810.307	0,05					
Bank of Montreal 0% 28/05/2025	USD	83.000.000	81.144.950	0,07					
Bank of Montreal 0% 10/06/2025	USD	160.000.000	156.169.450	0,13					
Bank of Montreal 0% 01/07/2025	USD	230.000.000	223.907.659	0,18	Danske Bank A/S 0% 10/12/2024	USD	472.000.000	471.440.987	0,39
Bank of Montreal 0% 03/09/2025	USD	24.000.000	23.184.830	0,02	Danske Bank A/S 0% 10/02/2025	USD	475.000.000	470.746.902	0,38
Bank of Montreal 0% 25/11/2025	USD	70.000.000	66.924.922	0,06	Jyske Bank A/S 0% 10/12/2024	USD	350.000.000	349.686.151	0,29
Bank of Nova Scotia (The), 144A 0% 31/10/2025	USD	194.000.000	186.094.009	0,15	Jyske Bank A/S 0% 17/12/2024	USD	140.000.000	139.777.781	0,11
Bank of Nova Scotia (The), 144A 0% 12/11/2025	USD	276.000.000	264.348.768	0,22				<u>1.431.651.821</u>	<u>1,17</u>
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 10/12/2024	USD	78.000.000	77.908.330	0,06					
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 22/05/2025	USD	72.000.000	70.442.143	0,06	Finlande				
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 06/06/2025	USD	220.000.000	214.839.112	0,18	Nordea Bank Abp, 144A 0% 18/02/2025	USD	110.000.000	108.884.394	0,09
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 02/07/2025	USD	239.000.000	232.657.996	0,19	Nordea Bank Abp, FRN, 144A 4,74% 10/12/2024	USD	100.000.000	100.000.653	0,08
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 03/10/2025	USD	209.000.000	201.166.047	0,16	OP Corporate Bank plc 0% 14/02/2025	USD	125.000.000	123.803.321	0,10
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 17/10/2025	USD	273.000.000	262.309.978	0,21	OP Corporate Bank plc 0% 18/02/2025	USD	50.000.000	49.490.006	0,04
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 31/10/2025	USD	33.000.000	31.652.614	0,03				<u>382.178.374</u>	<u>0,31</u>
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 03/11/2025	USD	200.000.000	191.743.574	0,16					
Canadian Imperial Bank of Commerce, 144A 0% 12/11/2025	USD	192.000.000	183.885.780	0,15	France				
Canadian Imperial Bank of Commerce, FRN, 144A 4,92% 26/09/2025	USD	251.000.000	251.099.562	0,21	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 11/12/2024	USD	500.000.000	499.349.225	0,41
Federation des Caisses Desjardins du Quebec, 144A 0% 30/04/2025	USD	78.000.000	76.515.365	0,06	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 18/12/2024	USD	300.000.000	299.331.570	0,24
National Bank of Canada, FRN, 144A 4,84% 26/06/2025	USD	269.000.000	269.076.775	0,22	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 18/12/2024	USD	400.000.000	399.108.760	0,33
National Bank of Canada, FRN, 144A 4,87% 26/06/2025	USD	393.000.000	393.019.564	0,32	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 17/01/2025	USD	1.000.000.000	997.771.900	0,81
Province of Quebec 0% 10/02/2025	USD	250.000.000	247.769.237	0,20	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 22/01/2025	USD	500.000.000	498.520.270	0,41
Province of Quebec 0% 13/03/2025	USD	300.000.000	296.108.445	0,24	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 31/01/2025	USD	400.000.000	397.544.632	0,32
Royal Bank of Canada, 144A 0% 06/10/2025	USD	80.000.000	76.993.367	0,06	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0% 17/01/2025	USD	400.000.000	397.337.656	0,32
Royal Bank of Canada, 144A 0% 21/10/2025	USD	65.000.000	62.450.176	0,05	Royal Bank of Canada, 144A 0% 27/12/2024	USD	300.000.000	297.640.005	0,24
Royal Bank of Canada, FRN, 144A 4,85% 22/01/2025	USD	125.000.000	125.026.617	0,10	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 27/02/2025	USD	136.000.000	134.814.175	0,11
Royal Bank of Canada, FRN, 144A 4,86% 22/07/2025	USD	397.000.000	397.074.477	0,32	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 06/12/2024	USD	134.000.000	132.630.165	0,11
Toronto-Dominion Bank, 144A 0% 03/02/2025	USD	185.000.000	183.484.939	0,15	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 18/02/2025	USD	116.000.000	114.511.337	0,09
Toronto-Dominion Bank, 144A 0% 17/04/2025	USD	310.000.000	304.616.664	0,25	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 11/03/2025	USD	200.000.000	197.433.340	0,16
Toronto-Dominion Bank, 144A 0% 16/05/2025	USD	293.000.000	286.882.005	0,23	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 23/12/2024	USD	173.000.000	173.010.752	0,14
Toronto-Dominion Bank, 144A 0% 22/05/2025	USD	198.000.000	193.721.062	0,16	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 06/12/2024	USD	265.000.000	265.002.700	0,22
Toronto-Dominion Bank, 144A 0% 28/05/2025	USD	55.000.000	53.771.300	0,04	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 27/02/2025	USD	100.000.000	99.719.473	0,08
Toronto-Dominion Bank, 144A 0% 22/10/2025	USD	77.000.000	73.942.850	0,06	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 06/03/2025	USD	45.000.000	44.481.375	0,04
Toronto-Dominion Bank 0% 17/01/2025	USD	250.000.000	248.473.147	0,20	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 03/03/2025	USD	50.000.000	49.398.557	0,04
Toronto-Dominion Bank 0% 30/05/2025	USD	200.000.000	195.464.702	0,16	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 02/12/2024	USD	161.000.000	160.978.123	0,13
Toronto-Dominion Bank (The), 144A 0% 22/04/2025	USD	38.000.000	37.317.307	0,03	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 27/01/2025	USD	500.000.000	496.426.530	0,40
Toronto-Dominion Bank (The), 144A 0% 27/05/2025	USD	293.000.000	286.489.968	0,23	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 31/01/2025	USD	500.000.000	496.132.350	0,40
Toronto-Dominion Bank (The), 144A 0% 01/07/2025	USD	140.000.000	136.306.155	0,11	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 14/02/2025	USD	264.000.000	261.464.739	0,21
Toronto-Dominion Bank (The), 144A 0% 01/10/2025	USD	180.000.000	173.301.660	0,14	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 02/05/2025	USD	102.000.000	100.776.430	0,08
Toronto-Dominion Bank (The), 144A 0% 02/10/2025	USD	208.000.000	200.234.992	0,16	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 04/03/2025	USD	250.000.000	246.970.115	0,20
Toronto-Dominion Bank (The), 144A 0% 30/10/2025	USD	196.000.000	188.032.473	0,15	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 02/05/2025	USD	113.000.000	110.817.660	0,09
Toronto-Dominion Bank (The), FRN, 144A 4,78% 10/03/2025	USD	73.000.000	73.014.899	0,06	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 29/01/2025	USD	320.000.000	317.466.790	0,26
Toronto-Dominion Bank (The), FRN, 144A 4,93% 26/09/2025	USD	144.000.000	144.041.386	0,12	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 20/12/2024	USD	82.000.000	81.793.215	0,07
		7.661.939.404		6,24	Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 06/03/2025	USD	35.000.000	34.845.492	0,03
					Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 03/01/2025	USD	60.000.000	59.509.361	0,05
					Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 10/02/2025	USD	192.000.000	190.258.234	0,16
					Royal Bank of Canada, FRN, 144A 0% 02/12/2024	USD	229.000.000	228.969.000	0,19
					TotalEnergies Capital SA, 144A 0% 28/01/2025	USD	115.800.000	114.947.521	0,09
								8.253.991.051	6,72

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Allemagne									
DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank, 144A 0% 02/12/2024	USD	2.740.000.000	2.739.651.938	2,23	Norvège				
Erste Abwicklungsanstalt 0% 16/01/2025	USD	250.000.000	248.515.245	0,20	DNB Bank ASA, 144A 0% 02/01/2025	USD	105.000.000	104.564.236	0,08
Erste Abwicklungsanstalt 0% 21/01/2025	USD	250.000.000	248.361.492	0,20	DNB Bank ASA, 144A 0% 01/04/2025	USD	205.000.000	203.350.250	0,17
Erste Abwicklungsanstalt 0% 31/01/2025	USD	250.000.000	248.035.795	0,20	DNB Bank ASA, 144A 0% 22/04/2025	USD	24.000.000	23.628.999	0,02
Erste Abwicklungsanstalt 0% 03/02/2025	USD	250.000.000	247.963.293	0,20	DNB Bank ASA 0% 02/01/2025	USD	375.000.000	368.282.700	0,30
Erste Abwicklungsanstalt 0% 03/03/2025	USD	250.000.000	247.065.950	0,20	USD	200.000.000	199.169.390	0,16	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 144A 0% 02/12/2024	USD	250.000.000	249.968.195	0,21	898.995.575	0,73			
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau 0% 31/01/2025	USD	250.000.000	248.056.153	0,20	Singapour				
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau 0% 31/01/2025	USD	750.000.000	744.168.458	0,61	DBS Bank Ltd., 144A 0% 16/12/2024	USD	84.000.000	83.836.106	0,07
Landeskreditbank					DBS Bank Ltd., 144A 0% 27/01/2025	USD	77.000.000	76.442.838	0,06
Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0% 03/01/2025	USD	500.000.000	497.854.590	0,41	DBS Bank Ltd., 144A 0% 22/04/2025	USD	100.000.000	98.198.000	0,08
Landeskreditbank					Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., FRN, 144A 4,74% 03/02/2025	USD	80.000.000	80.002.505	0,07
Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0% 31/01/2025	USD	400.000.000	396.874.904	0,32	338.479.449	0,28			
Landeskreditbank					Corée du Sud				
Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0% 05/03/2025	USD	350.000.000	345.829.753	0,28	Korea Development Bank 0% 06/12/2024	USD	24.500.000	24.483.460	0,02
Landeskreditbank					Korea Development Bank 0% 26/02/2025	USD	200.000.000	197.688.310	0,16
Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0% 10/03/2025	USD	500.000.000	493.733.825	0,40	Korea Development Bank (The) 0% 21/01/2025	USD	86.000.000	85.435.419	0,07
Landeskreditbank					307.607.189	0,25			
Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0% 14/05/2025	USD	500.000.000	489.735.615	0,40	Organisations supranationales				
NRW Bank 0% 28/03/2025	USD	246.000.000	242.356.742	0,20	Eurofima Europaeische Gesellschaft fuer die Finanzierung von Eisenbahnmaterial 0% 03/12/2024	USD	20.000.000	19.994.574	0,02
NRW Bank 0% 10/04/2025	USD	204.000.000	200.660.928	0,17	Eurofima Europaeische Gesellschaft fuer die Finanzierung von Eisenbahnmaterial 0% 06/12/2024	USD	60.000.000	59.968.398	0,05
					Eurofima Europaeische Gesellschaft fuer die Finanzierung von Eisenbahnmaterial 0% 05/12/2024	USD	54.000.000	53.963.989	0,04
					Eurofima Europaeische Gesellschaft fuer die Finanzierung von Eisenbahnmaterial 0% 23/12/2024	USD	84.200.000	83.957.234	0,07
					Eurofima Europaeische Gesellschaft fuer die Finanzierung von Eisenbahnmaterial 0% 28/01/2025	USD	52.000.000	51.609.293	0,04
					European Investment Bank 0% 17/04/2025	USD	85.000.000	83.510.676	0,07
Japon									
Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., 144A 0% 13/12/2024	USD	87.000.000	86.862.466	0,07	International Development Association 0% 28/01/2025	USD	500.000.000	496.339.765	0,40
Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN, 144A 4,82% 19/02/2025	USD	89.000.000	89.017.713	0,08	International Development Association 0% 13/05/2025	USD	400.000.000	392.004.736	0,32
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 21/01/2025	USD	200.000.000	198.663.722	0,16	1.241.348.665	1,01			
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 26/03/2025	USD	500.000.000	492.527.385	0,40					
Luxembourg									
Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat 0% 04/02/2025	USD	62.000.000	61.489.535	0,05					
Pays-Bas									
BNG Bank NV, 144A 0% 03/12/2024	USD	200.000.000	199.949.054	0,16	Suède				
BNG Bank NV 0% 03/02/2025	USD	800.000.000	793.525.368	0,65	Kommuninvest I Sverige AB 0% 18/02/2025	USD	400.000.000	395.734.968	0,32
Cooperatieve Rabobank UA 0% 02/12/2024	USD	1.485.000.000	1.484.811.078	1,21	Skandinaviska Enskilda Banken AB, 144A 0% 18/02/2025	USD	112.000.000	110.852.114	0,09
Cooperatieve Rabobank UA 0% 28/05/2025	USD	350.000.000	342.181.161	0,28	Skandinaviska Enskilda Banken AB, 144A 0% 03/07/2025	USD	150.000.000	145.989.960	0,12
Dutch Treasury Certificate 0% 12/12/2024	USD	500.000.000	499.360.050	0,41	Skandinaviska Enskilda Banken AB, 144A 0% 07/10/2025	USD	240.000.000	230.891.681	0,19
Nederlandse Waterschapsbank NV 0% 05/12/2024	USD	77.000.000	76.960.781	0,06	Skandinaviska Enskilda Banken AB, FRN, 144A 4,75% 09/12/2024	USD	163.000.000	163.002.106	0,13
Netherland Government Bond 0% 05/12/2024	USD	1.000.000.000	999.553.580	0,81	Skandinaviska Enskilda Banken AB, FRN, 144A 4,75% 23/12/2024	USD	98.000.000	98.003.537	0,08
PACCAR Financial Europe BV 0% 16/01/2025	USD	98.000.000	97.446.166	0,08	Skandinaviska Enskilda Banken AB, FRN, 144A 4,78% 03/02/2025	USD	96.000.000	96.015.163	0,08
					Skandinaviska Enskilda Banken AB, FRN, 144A 4,76% 26/03/2025	USD	200.000.000	200.014.608	0,16
					Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 06/01/2025	USD	100.000.000	99.537.940	0,08
					Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 01/04/2025	USD	93.000.000	91.567.678	0,08
					Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 27/05/2025	USD	45.000.000	43.998.935	0,04
					Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 28/07/2025	USD	110.000.000	106.751.126	0,09
					Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 08/10/2025	USD	160.000.000	153.931.464	0,13
					Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 27/10/2025	USD	192.000.000	184.290.163	0,15
Nouvelle-Zélande									
ASB Bank Ltd., FRN, 144A 4,73% 30/12/2024	USD	200.000.000	200.001.256	0,16					
Sovereign in right of New Zealand 0% 23/01/2025	USD	200.000.000	198.668.022	0,16					
Sovereign in right of New Zealand 0% 21/02/2025	USD	132.000.000	130.626.592	0,11					
					529.295.870	0,43			

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 24/11/2025	USD	82.000.000	78.438.740	0,06	ING US Funding LLC, FRN, 144A 4,77% 19/03/2025	USD	56.000.000	56.006.430	0,05
Svenska Handelsbanken AB, FRN, 144A 4,77% 04/12/2024	USD	63.000.000	63.000.517	0,05	ING US Funding LLC 0% 16/12/2024	USD	173.000.000	172.661.392	0,14
Svenska Handelsbanken AB, FRN, 144A 4,83% 03/04/2025	USD	91.000.000	91.040.240	0,07	ING US Funding LLC 0% 04/03/2025	USD	215.000.000	212.401.865	0,17
Svenska Handelsbanken AB, FRN, 144A 4,92% 29/09/2025	USD	198.000.000	198.091.591	0,16	ING US Funding LLC 0% 05/03/2025	USD	33.000.000	32.597.030	0,03
Swedbank AB, FRN, 144A 4,78% 21/05/2025	USD	119.000.000	119.021.639	0,10	La Fayette Asset Securitization LLC, 144A 0% 07/02/2025	USD	32.000.000	31.716.277	0,03
					Liberty Street Funding LLC, 144A 0% 09/12/2024	USD	50.000.000	49.946.962	0,04
					Liberty Street Funding LLC, 144A 0% 03/02/2025	USD	34.000.000	33.720.181	0,03
					Liberty Street Funding LLC, 144A 0% 30/04/2025	USD	89.000.000	87.294.721	0,07
					Liberty Street Funding LLC 0% 19/05/2025	USD	110.000.000	107.638.822	0,09
<i>Suisse</i>					Mont Blanc Capital Corp., 144A 0% 03/12/2024	USD	33.809.000	33.799.641	0,03
UBS AG, FRN, 144A 5,188% 28/02/2025	USD	123.000.000	123.016.259	0,10	Nieuw Amsterdam Receivables Corp., 144A 0% 13/01/2025	USD	73.000.000	72.595.294	0,06
UBS AG, FRN, 144A 4,8% 23/05/2025	USD	300.000.000	300.018.570	0,24	Procter & Gamble Co. (The), 144A 0% 10/04/2025	USD	60.000.000	59.020.120	0,05
					Procter & Gamble Co. (The), 144A 0% 22/04/2025	USD	80.000.000	78.579.840	0,06
					Procter & Gamble Co. (The) 0% 04/04/2025	USD	75.000.000	73.828.725	0,06
<i>Emirats arabes unis</i>					Salisbury Receivables Co. LLC, 144A 0% 31/01/2025	USD	125.000.000	124.020.531	0,10
First Abu Dhabi Bank, 144A 0% 07/01/2025	USD	245.000.000	243.821.704	0,20	Salisbury Receivables Co. LLC, 144A 0% 07/04/2025	USD	50.000.000	49.188.823	0,04
First Abu Dhabi Bank PJSC, 144A 0% 02/01/2025	USD	380.000.000	378.419.402	0,31	Sheffield Receivables Co. LLC, 144A 0% 02/12/2024	USD	150.000.000	149.980.209	0,12
First Abu Dhabi Bank PJSC, 144A 0% 28/02/2025	USD	300.000.000	296.532.495	0,24	Sheffield Receivables Co. LLC, FRN, 144A 4,76% 06/12/2024	USD	85.000.000	85.000.210	0,07
					Sheffield Receivables Co. LLC, FRN, 144A 4,76% 27/02/2025	USD	100.000.000	99.992.581	0,08
<i>Royaume-Uni</i>					Starbird Funding Corp., FRN, 144A 4,77% 09/12/2024	USD	102.000.000	102.001.220	0,08
Bank of England 0% 18/12/2024	USD	600.000.000	598.689.252	0,49	Starbird Funding Corp., FRN, 144A 4,8% 20/02/2025	USD	75.000.000	75.016.430	0,06
Bank of England 0% 15/01/2025	USD	1.050.000.000	1.043.930.507	0,85	Toyota Motor Credit Corp. 0% 16/05/2025	USD	105.000.000	102.780.692	0,08
Bank of England 0% 21/01/2025	USD	600.000.000	596.341.950	0,49	Victory Receivables Corp., 144A 0% 06/12/2024	USD	75.000.000	74.952.188	0,06
Bank of England 0% 07/02/2025	USD	75.000.000	74.342.158	0,06					
Barclays Bank plc, 144A 0% 06/12/2024	USD	150.000.000	149.904.168	0,12					
Lloyds Bank plc 0% 01/05/2025	USD	159.000.000	155.946.961	0,13					
Mitsubishi Corp. Finance plc 0% 09/01/2025	USD	300.000.000	298.459.674	0,24					
National Westminster Bank plc 0% 19/12/2024	USD	200.000.000	199.529.318	0,16					
National Westminster Bank plc 0% 03/02/2025	USD	185.000.000	183.489.185	0,15	Total des Billets de trésorerie		52.415.987.779	42,70	
Santander UK plc 0% 03/12/2024	USD	317.000.000	316.914.001	0,26					
Santander UK plc 0% 04/12/2024	USD	338.000.000	337.866.564	0,28	Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé		85.460.921.267	69,62	
Santander UK plc 0% 13/02/2025	USD	500.000.000	495.285.585	0,40					
Standard Chartered Bank, 144A 0% 10/02/2025	USD	38.000.000	37.651.058	0,03	Total des Investissements		86.270.908.846	70,28	
					Contrats de prise en pension				
					<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
					Fixed Income Clearing Corp. 4,59% 02/12/2024	USD	4.200.000.000	4.200.000.000	3,42
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>									
Bedford Row Funding Corp., FRN, 144A 4,83% 25/06/2025	USD	200.000.000	200.014.134	0,16					
Bennington Stark Capital Co. LLC, FRN, 144A 4,77% 21/01/2025	USD	189.679.000	189.679.000	0,15					
Bofa Securities, Inc. 0% 27/03/2025	USD	50.000.000	49.246.646	0,04	Total des contrats de prise en pension		4.200.000.000	3,42	
Canadian Imperial Holdings, Inc., 144A 0% 17/04/2025	USD	115.000.000	113.008.579	0,09					
Canadian Imperial Holdings, Inc., 144A 0% 07/11/2025	USD	61.000.000	58.458.420	0,05	Dépôts à terme				
Canadian Imperial Holdings, Inc. 0% 18/02/2025	USD	70.000.000	69.285.092	0,06	<i>Australie</i>				
Citigroup Global Markets, Inc., 144A 0% 09/01/2025	USD	148.000.000	147.241.185	0,12	Australia and New Zealand Banking Group Ltd. 4,59% 02/12/2024	USD	2.000.000.000	2.000.000.000	1,63
Concord Minutemen Capital Co. LLC, FRN, 144A 4,78% 06/02/2025	USD	150.775.000	150.776.069	0,12					
Gotham Funding Corp., 144A 0% 13/12/2024	USD	90.000.000	89.856.571	0,07					
ING US Funding LLC, 144A 0% 06/12/2024	USD	120.000.000	119.919.376	0,10	<i>Autriche</i>				
ING US Funding LLC, 144A 0% 10/02/2025	USD	152.000.000	150.626.817	0,12	Erste Group Bank AG 4,58% 02/12/2024	USD	1.495.000.000	1.495.000.000	1,22
ING US Funding LLC, 144A 0% 18/02/2025	USD	92.000.000	91.053.182	0,07					
ING US Funding LLC, 144A 0% 10/03/2025	USD	230.000.000	227.045.574	0,19	<i>Belgique</i>				
ING US Funding LLC, 144A 0% 17/04/2025	USD	100.000.000	98.250.852	0,08	KBC Bank NV 4,58% 02/12/2024	USD	1.500.000.000	1.500.000.000	1,22
ING US Funding LLC, 144A 0% 29/04/2025	USD	93.000.000	91.241.114	0,08					
ING US Funding LLC, 144A 0% 30/04/2025	USD	204.000.000	200.117.109	0,16					
ING US Funding LLC, 144A 0% 07/10/2025	USD	121.000.000	116.395.095	0,10	<i>Canada</i>				
					Bank of Montreal 4,59% 02/12/2024	USD	250.000.000	250.000.000	0,20
					Canadian Imperial Bank of Commerce 4,58% 02/12/2024	USD	810.000.000	810.000.000	0,66
					National Bank of Canada 4,58% 02/12/2024	USD	945.000.000	945.000.000	0,77

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Royal Bank of Canada 4,58% 02/12/2024	USD	1.470.000.000	1.470.000.000	1,20	Emirats arabes unis				
Royal Bank of Canada 4,58% 06/12/2024	USD	600.000.000	600.000.000	0,49	First Abu Dhabi Bank USA NV 4,58% 02/12/2024	USD	400.000.000	400.000.000	0,33
Toronto Dominion Bank (The) 4,59% 02/12/2024	USD	750.000.000	750.000.000	0,61	First Abu Dhabi Bank USA NV 4,58% 02/12/2024	USD	1.000.000.000	1.000.000.000	0,81
Toronto Dominion Bank (The) 4,6% 04/12/2024	USD	1.200.000.000	1.200.000.000	0,98	First Abu Dhabi Bank USA NV 4,58% 02/12/2024	USD	2.800.000.000	2.800.000.000	2,28
			6.025.000.000	4,91				4.200.000.000	3,42
<i>Chine</i>					Total des dépôts à terme			31.502.960.000	25,67
Agricultural Bank of China Ltd. 4,6% 02/12/2024	USD	855.000.000	855.000.000	0,69	Liquidités			1.693.695.806	1,38
Agricultural Bank of China Ltd. 4,63% 03/12/2024	USD	150.000.000	150.000.000	0,12	Autres actifs/(passifs)			(917.808.905)	(0,75)
Agricultural Bank of China Ltd. 4,63% 04/12/2024	USD	150.000.000	150.000.000	0,12	Total de l'Actif net			122.749.755.747	100,00
Agricultural Bank of China Ltd. 4,63% 06/12/2024	USD	150.000.000	150.000.000	0,12					
China Construction Bank Corp. 4,6% 02/12/2024	USD	500.000.000	500.000.000	0,41					
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 4,6% 02/12/2024	USD	500.000.000	500.000.000	0,41					
Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 4,6% 02/12/2024	USD	930.000.000	930.000.000	0,76					
			3.235.000.000	2,63					
<i>France</i>									
BNP Paribas SA 4,58% 02/12/2024	USD	500.000.000	500.000.000	0,41					
Credit Agricole Corporate and Investment Bank 4,57% 02/12/2024	USD	1.446.866.000	1.446.866.000	1,18					
			1.946.866.000	1,59					
<i>Allemagne</i>									
NRW Bank 4,59% 03/12/2024	USD	150.000.000	150.000.000	0,12					
NRW Bank 4,59% 04/12/2024	USD	600.000.000	600.000.000	0,49					
NRW Bank 4,59% 06/12/2024	USD	500.000.000	500.000.000	0,41					
			1.250.000.000	1,02					
<i>Japon</i>									
Mizuho Bank Ltd. 4,58% 02/12/2024	USD	210.000.000	210.000.000	0,17					
Mizuho Bank Ltd. 4,59% 02/12/2024	USD	200.000.000	200.000.000	0,17					
Mizuho Bank Ltd. 4,59% 02/12/2024	USD	800.000.000	800.000.000	0,65					
			1.210.000.000	0,99					
<i>Pays-Bas</i>									
ABN Amro Bank NV 4,59% 02/12/2024	USD	500.000.000	500.000.000	0,40					
ING Bank NV 4,6% 04/12/2024	USD	500.000.000	500.000.000	0,41					
ING Bank NV 4,6% 06/12/2024	USD	440.000.000	440.000.000	0,36					
			1.440.000.000	1,17					
<i>Norvège</i>									
DNB Bank ASA 4,58% 02/12/2024	USD	4.600.000.000	4.600.000.000	3,75					
			4.600.000.000	3,75					
<i>Singapour</i>									
DBS Bank Ltd. 4,59% 06/12/2024	USD	200.000.000	200.000.000	0,16					
			200.000.000	0,16					
<i>Suède</i>									
Skandinaviska Enskilda Banken AB 4,58% 02/12/2024	USD	1.401.094.000	1.401.094.000	1,14					
Skandinaviska Enskilda Banken AB 4,58% 06/12/2024	USD	1.000.000.000	1.000.000.000	0,82					
			2.401.094.000	1,96					

Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024	% de l'Actif net
Canada	13,93
Japon	11,72
France	11,54
Etats-Unis d'Amérique	8,00
Allemagne	7,79
Pays-Bas	6,36
Australie	5,85
Suède	5,42
Chine	4,99
Royaume-Uni	4,77
Norvège	4,48
Emirats arabes unis	4,27
Belgique	3,15
Autriche	1,22
Suisse	1,21
Danemark	1,17
Organisations supranationales	1,01
Finlande	0,71
Singapour	0,60
Corée du Sud	0,60
Nouvelle-Zélande	0,43
Iles Caïmans	0,10
Luxembourg	0,05
Total des investissements et quasi-liquidités	99,37
Liquidités et autres actifs/(passifs)	0,63
Total	100,00

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse					NatWest Markets plc, 144A 3,479% 22/03/2025	USD	18.522.000	18.445.747	0,15
Obligations					NatWest Markets plc, FRN, 144A 6,062% 22/03/2025	USD	11.550.000	11.591.615	0,09
<i>Canada</i>								139.006.645	1,09
Bank of Montreal 3,7% 07/06/2025 01/02/2025	USD	20.776.000	20.667.904	0,16	<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Canadian Pacific Railway Co. 2,9% 01/02/2025	USD	25.352.000	25.262.993	0,20	AbbVie, Inc. 3,6% 14/05/2025	USD	100.940.000	100.513.608	0,79
Enbridge, Inc. 2,5% 14/02/2025 01/10/2025	USD	14.060.000	13.984.966	0,11	Alexandria Real Estate Equities, Inc., REIT 3,45% 30/04/2025	USD	27.672.000	27.517.022	0,22
Magna International, Inc. 4,15% 01/10/2025	USD	5.000.000	4.975.408	0,04	Ameren Illinois Co. 3,25% 01/03/2025	USD	10.150.000	10.099.624	0,08
			64.891.271	0,51	American Water Capital Corp. 3,4% 01/03/2025	USD	3.805.000	3.790.552	0,03
<i>France</i>					Amphenol Corp. 2,05% 01/03/2025	USD	18.515.000	18.375.576	0,14
Agence Francaise de Developpement EPIC, Reg. S 5,375% 24/10/2025	USD	98.800.000	99.326.703	0,78	AutoZone, Inc. 3,25% 15/04/2025	USD	5.178.000	5.146.864	0,04
			99.326.703	0,78	AvalonBay Communities, Inc., REIT 3,45% 01/06/2025	USD	26.156.000	25.979.474	0,20
<i>Irlande</i>					AvalonBay Communities, Inc., REIT 3,5% 15/11/2025	USD	14.442.000	14.282.898	0,11
GE Capital International Funding Co. Unlimited Co. 3,373% 15/11/2025	USD	10.834.000	10.688.821	0,09	Berkshire Hathaway Energy Co. 3,5% 01/02/2025	USD	3.000.000	2.991.554	0,02
			10.688.821	0,09	Brown-Forman Corp. 3,5% 15/04/2025	USD	2.750.000	2.736.355	0,02
<i>Japon</i>					Bunge Ltd. Finance Corp. 1,63% 17/08/2025	USD	59.130.000	57.811.183	0,45
Honda Motor Co. Ltd. 2,271% 10/03/2025	USD	4.415.000	4.384.871	0,03	Cardinal Health, Inc. 3,75% 15/09/2025	USD	5.000.000	4.960.114	0,04
Mitsubishi HC Capital, Inc., 144A 3,637% 13/04/2025	USD	9.091.000	9.041.672	0,07	Cencora, Inc. 3,25% 01/03/2025	USD	30.522.000	30.373.207	0,24
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. 2,193% 25/02/2025	USD	22.235.000	22.098.712	0,17	Citigroup, Inc. 3,3% 27/04/2025	USD	2.000.000	1.988.013	0,02
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. 1,412% 17/07/2025	USD	51.015.000	49.970.005	0,39	Columbia Pipeline Group, Inc. 4,5% 01/06/2025	USD	21.037.000	20.959.371	0,16
NTT Finance Corp., 144A 4,239% 25/07/2025	USD	9.985.000	9.955.881	0,08	Dominion Energy, Inc. 3,9% 01/10/2025	USD	1.167.000	1.158.261	0,01
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. 2,348% 15/01/2025	USD	20.071.000	20.009.224	0,16	Dover Corp. 3,15% 15/11/2025	USD	37.420.000	36.879.201	0,29
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. 1,474% 08/07/2025	USD	73.984.000	72.580.740	0,57	DTE Energy Co. 1,05% 01/06/2025	USD	5.040.000	4.945.931	0,04
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 144A 1,05% 12/09/2025	USD	4.685.000	4.557.113	0,04	DuPont de Nemours, Inc. 4,493% 15/11/2025	USD	67.247.000	66.995.214	0,53
			192.598.218	1,51	Eastern Energy Gas Holdings LLC 3,6% 15/12/2024	USD	20.139.000	20.125.392	0,16
<i>Nouvelle-Zélande</i>					Eastman Chemical Co. 3,8% 15/03/2025	USD	6.990.000	6.962.994	0,05
ANZ New Zealand Int'l Ltd., FRN, 144A 5,178% 18/02/2025	USD	2.114.000	2.115.579	0,02	EIDP, Inc. 1,7% 15/07/2025	USD	12.802.000	12.564.035	0,10
			2.115.579	0,02	Emerson Electric Co. 3,15% 01/06/2025	USD	4.250.000	4.214.851	0,03
<i>Corée du Sud</i>					Enbridge Energy Partners LP 5,875% 15/10/2025	USD	2.446.000	2.461.370	0,02
Hyundai Capital Services, Inc., 144A 2,125% 24/04/2025	USD	16.891.000	16.703.258	0,13	Entergy Louisiana LLC 3,78% 01/04/2025	USD	10.500.000	10.460.927	0,08
KT Corp., 144A 4% 08/08/2025	USD	13.396.000	13.312.335	0,10	Enterprise Products Operating LLC 3,75% 15/02/2025	USD	5.358.000	5.341.231	0,04
KT Corp., Reg. S 1% 01/09/2025	USD	11.348.000	11.028.427	0,09	ERP Operating LP, REIT 3,375% 01/06/2025	USD	23.911.000	23.749.564	0,19
			41.044.020	0,32	General Mills, Inc. 4% 17/04/2025	USD	8.000.000	7.972.696	0,06
<i>Espagne</i>					General Motors Co. 6,125% 01/10/2025	USD	33.200.000	33.470.975	0,26
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 1,125% 18/09/2025	USD	40.600.000	39.474.449	0,31	General Motors Financial Co., Inc. 3,8% 07/04/2025	USD	1.850.000	1.841.374	0,01
Banco Santander SA 3,496% 24/03/2025	USD	10.400.000	10.353.647	0,08	Goldman Sachs Group, Inc. (The) 3,5% 01/04/2025	USD	30.198.000	30.066.523	0,24
			49.828.096	0,39	Goldman Sachs Group, Inc. (The) 3,75% 22/05/2025	USD	18.528.000	18.442.689	0,15
<i>Suisse</i>					Goldman Sachs Group, Inc. (The) 3,5% 23/01/2025	USD	45.315.000	45.220.709	0,36
UBS AG 3,7% 21/02/2025	USD	16.725.000	16.676.523	0,13	Healthpeak OP LLC, REIT 3,4% 01/02/2025	USD	4.387.000	4.373.006	0,03
UBS AG 2,95% 09/04/2025	USD	5.446.000	5.413.204	0,04	Healthpeak OP LLC, REIT 4% 01/06/2025	USD	33.213.000	33.044.407	0,26
UBS Group AG 3,75% 26/03/2025	USD	38.944.000	38.799.383	0,31	Intercontinental Exchange, Inc. 3,65% 23/05/2025	USD	4.750.000	4.721.690	0,04
			60.889.110	0,48	Lowe's Cos., Inc. 4,4% 08/09/2025	USD	6.374.000	6.359.602	0,05
<i>Royaume-Uni</i>					Lowe's Cos., Inc. 3,375% 15/09/2025	USD	34.344.000	33.981.080	0,27
Barclays plc 3,65% 16/03/2025	USD	4.000.000	3.984.474	0,03	LYB International Finance III LLC 1,25% 01/10/2025	USD	14.548.000	14.131.648	0,11
Haleon UK Capital plc 3,125% 24/03/2025	USD	49.798.000	49.546.938	0,39	Mid-America Apartments LP, REIT 4% 15/11/2025	USD	29.820.000	29.631.520	0,23
Lloyds Banking Group plc 4,45% 08/05/2025	USD	44.891.000	44.801.915	0,35	Moody's Corp. 3,75% 24/03/2025	USD	9.929.000	9.893.195	0,08
Nationwide Building Society, 144A 3,9% 21/07/2025	USD	10.684.000	10.635.956	0,08	Morgan Stanley 4% 23/07/2025	USD	54.246.000	53.998.770	0,42

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Realty Income Corp., REIT 3,875% 15/04/2025	USD	10.131.000	10.097.992	0,08	Bank of Nova Scotia (The) 3,45% 11/04/2025	USD	22.183.000	22.072.368	0,17
Realty Income Corp., REIT 4,625% 01/11/2025	USD	37.659.000	37.614.751	0,30	Bank of Nova Scotia (The) 1,3% 11/06/2025	USD	6.841.000	6.717.774	0,05
Republic Services, Inc. 0,875% 15/11/2025	USD	29.359.000	28.324.059	0,22	Bank of Nova Scotia (The) 5,45% 12/06/2025	USD	44.392.000	44.577.024	0,35
Sherwin-Williams Co. (The) 3,45% 01/08/2025	USD	25.964.000	25.721.849	0,20	Bank of Nova Scotia (The), FRN 5,081% 10/01/2025	USD	2.055.000	2.055.505	0,02
Southern Co. Gas Capital Corp. 3,875% 15/11/2025	USD	4.780.000	4.739.183	0,04	Bank of Nova Scotia (The), FRN 5,521% 11/04/2025	USD	25.947.000	26.003.824	0,21
Spectra Energy Partners LP 3,5% 15/03/2025	USD	11.010.000	10.962.096	0,09	Bank of Nova Scotia (The), FRN 5,729% 12/06/2025	USD	3.000.000	3.011.040	0,02
Stryker Corp. 1,15% 15/06/2025	USD	8.956.000	8.789.004	0,07	Canadian Imperial Bank of Commerce 2,25% 28/01/2025	USD	8.178.000	8.141.733	0,06
Stryker Corp. 3,375% 01/11/2025	USD	1.025.000	1.012.642	0,01	T-Mobile USA, Inc. 3,5% 15/04/2025	USD	6.860.000	6.823.813	0,05
US Bancorp 3,95% 17/11/2025	USD	32.154.000	31.948.270	0,25	Canadian Imperial Bank of Commerce 3,3% 07/04/2025	USD	23.672.000	23.552.250	0,19
US Treasury Bill 0% 30/10/2025	USD	66.000.000	63.500.510	0,50	Canadian Imperial Bank of Commerce 5,144% 28/04/2025	USD	22.914.000	22.937.349	0,18
Ventas Realty LP, REIT 2,65% 15/01/2025	USD	35.142.000	35.034.660	0,28	Canadian Imperial Bank of Commerce 3,945% 04/08/2025	USD	51.660.000	51.400.884	0,40
Ventas Realty LP, REIT 3,5% 01/02/2025	USD	5.757.000	5.738.789	0,05	Canadian Imperial Bank of Commerce, FRN 5,543% 07/04/2025	USD	1.995.000	2.000.124	0,02
WEC Energy Group, Inc. 3,55% 15/06/2025	USD	3.049.000	3.021.002	0,02	Canadian Pacific Railway Co. 1,35% 02/12/2024	USD	8.916.000	8.916.000	0,07
WEC Energy Group, Inc. 5% 27/09/2025	USD	25.690.000	25.750.945	0,20	Federation des Caisses Desjardins du Quebec, 144A 2,05% 10/02/2025	USD	25.582.000	25.442.954	0,20
Wells Fargo & Co. 3% 19/02/2025	USD	53.019.000	52.804.952	0,42	National Bank of Canada 5,25% 17/01/2025	USD	42.884.000	42.892.810	0,34
Wells Fargo & Co. 3,55% 29/09/2025	USD	37.805.000	37.487.109	0,29	Nutrien Ltd. 3% 01/04/2025	USD	25.985.000	25.829.465	0,20
Welltower OP LLC, REIT 4% 01/06/2025	USD	35.698.000	35.537.058	0,28	Royal Bank of Canada 1,6% 21/01/2025	USD	71.302.000	70.981.572	0,56
Wisconsin Public Service Corp. 5,35% 10/11/2025	USD	12.093.000	12.170.988	0,10	Royal Bank of Canada, FRN 5,035% 21/01/2025	USD	5.000.000	5.001.650	0,04
WP Carey, Inc., REIT 4% 01/02/2025	USD	4.836.000	4.823.685	0,04	Royal Bank of Canada, FRN 5,448% 14/04/2025	USD	29.172.000	29.232.380	0,23
Zoetis, Inc. 4,5% 13/11/2025	USD	17.668.000	17.636.244	0,14	Toronto-Dominion Bank (The) 1,45% 10/01/2025	USD	5.566.000	5.544.448	0,04
Zoetis, Inc. 5,4% 14/11/2025	USD	51.102.000	51.408.118	0,40	Toronto-Dominion Bank (The) 0,75% 11/09/2025	USD	25.594.000	24.826.848	0,20
			1.459.365.617	11,47	Toronto-Dominion Bank (The), FRN 5,031% 10/01/2025	USD	3.765.000	3.765.526	0,03
Total des Obligations			2.119.754.080	16,66	Toronto-Dominion Bank (The), FRN 5,101% 10/10/2025	USD	10.745.000	10.785.741	0,09
Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse			2.119.754.080	16,66				625.827.673	4,92
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé									
Obligations					<i>Chili</i>				
<i>Australie</i>					Banco Santander Chile, Reg. S 2,7% 10/01/2025	USD	2.500.000	2.491.130	0,02
Australia & New Zealand Banking Group Ltd., FRN, 144A 5,195% 18/03/2026	USD	20.889.000	20.949.476	0,16				2.491.130	0,02
Commonwealth Bank of Australia, FRN, 144A 5,251% 10/01/2025	USD	11.400.000	11.406.098	0,09	<i>Finlande</i>				
Commonwealth Bank of Australia, FRN, 144A 5,357% 14/03/2025	USD	5.000.000	5.006.900	0,04	Nordea Bank Abp, 144A 0,75% 28/08/2025	USD	8.238.000	8.007.071	0,06
Commonwealth Bank of Australia 5,079% 10/01/2025	USD	2.435.000	2.435.304	0,02				8.007.071	0,06
Macquarie Bank Ltd., FRN, 144A 5,922% 21/03/2025	USD	1.540.000	1.545.021	0,01	<i>France</i>				
Macquarie Bank Ltd., Reg. S 3,231% 21/03/2025	USD	3.450.000	3.435.106	0,03	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 144A 0,998% 04/02/2025	USD	10.851.000	10.778.487	0,08
Macquarie Bank Ltd., Reg. S, FRN 5,922% 21/03/2025	USD	7.000.000	7.022.825	0,06	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 144A 4,524% 13/07/2025	USD	3.545.000	3.539.564	0,03
Scentre Group Trust 1, REIT, 144A 3,5% 12/02/2025	USD	37.072.000	36.938.928	0,29	Banque Federative du Credit Mutuel SA, FRN, 144A 4,996% 04/02/2025	USD	34.610.000	34.625.814	0,27
Scentre Group Trust 1, REIT, 144A 3,25% 28/10/2025	USD	2.259.000	2.223.667	0,02	BPCE SA, 144A 1,625% 14/01/2025	USD	14.739.000	14.683.521	0,12
Telstra Corp. Ltd., 144A 3,125% 07/04/2025	USD	19.294.000	19.167.441	0,15	BPCE SA, FRN, 144A 5,178% 14/01/2025	USD	22.236.000	22.246.462	0,17
			110.130.766	0,87	Credit Agricole SA, 144A 2,375% 22/01/2025	USD	11.569.000	11.528.523	0,09
<i>Canada</i>					Credit Agricole SA, 144A 5,568% 28/02/2025	USD	1.013.000	1.014.482	0,01
Bank of Montreal 1,85% 01/05/2025	USD	23.469.000	23.189.720	0,18	Societe Generale SA, 144A 4,351% 13/06/2025	USD	12.923.000	12.892.460	0,10
Bank of Montreal, FRN 5,349% 12/12/2024	USD	28.427.000	28.435.812	0,22	Societe Generale SA, 144A 1,375% 08/07/2025	USD	7.471.000	7.321.540	0,06
Bank of Montreal, FRN 5,086% 10/01/2025	USD	25.920.000	25.924.852	0,20				118.630.853	0,93
Bank of Montreal, FRN 5,682% 07/06/2025	USD	16.979.000	17.042.501	0,13	<i>Hong Kong</i>				
Bank of Montreal, FRN 5,581% 25/09/2025	USD	2.843.000	2.857.165	0,02	AIA Group Ltd., 144A 3,2% 11/03/2025	USD	18.410.000	18.399.524	0,14
Bank of Nova Scotia (The) 1,45% 10/01/2025	USD	41.960.000	41.805.393	0,33				18.399.524	0,14
Bank of Nova Scotia (The) 2,2% 03/02/2025	USD	20.989.000	20.882.961	0,17					

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
<i>Pays-Bas</i>									
Cooperatieve Rabobank UA 5% 13/01/2025	USD	13.357.000	13.359.370	0,10	Georgia-Pacific LLC, 144A 3,6% 01/03/2025	USD	4.197.000	4.182.267	0,03
Cooperatieve Rabobank UA, FRN 5,191% 28/08/2026	USD	40.000.000	40.125.320	0,32	Georgia-Pacific LLC, 144A 1,75% 30/09/2025	USD	2.610.000	2.548.257	0,02
Enel Finance International NV, STEP, 144A 4,5% 15/06/2025	USD	1.174.000	1.168.923	0,01	Gilead Sciences, Inc. 3,5% 01/02/2025	USD	40.684.000	40.584.845	0,32
Mondelez International Holdings Netherlands BV, 144A 4,25% 15/09/2025	USD	20.947.000	20.864.085	0,16	Glencore Funding LLC, 144A 4% 16/04/2025	USD	13.379.000	13.326.495	0,10
					Glencore Funding LLC, 144A 1,625% 01/09/2025	USD	3.335.000	3.256.331	0,03
					Goldman Sachs Group, Inc. (The), FRN 5,955% 15/05/2026	USD	8.000.000	8.034.080	0,06
					Home Depot, Inc. (The), FRN 4,942% 24/12/2025	USD	32.126.000	32.189.545	0,25
					Hyundai Capital America, 144A 2,65% 10/02/2025	USD	4.266.000	4.245.008	0,03
<i>Suisse</i>					Hyundai Capital America, 144A 5,875% 07/04/2025	USD	14.918.000	14.946.842	0,12
UBS AG, FRN, 144A 5,078% 13/01/2025	USD	1.162.000	1.162.062	0,01	Hyundai Capital America, 144A 5,8% 26/06/2025	USD	19.102.000	19.193.485	0,15
UBS AG, FRN 5,856% 21/02/2025	USD	32.000.000	32.073.432	0,25	Hyundai Capital America, 144A 6% 11/07/2025	USD	5.000.000	5.033.983	0,04
UBS Group AG, 144A 4,125% 24/09/2025	USD	36.570.000	36.380.272	0,29	Hyundai Capital America, 144A 1,8% 15/10/2025	USD	19.976.000	19.437.144	0,15
					Hyundai Capital America, FRN, 144A 5,736% 04/08/2025	USD	5.155.000	5.177.583	0,04
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>					Hyundai Capital America, FRN, 144A 5,906% 03/11/2025	USD	11.960.000	12.042.003	0,09
American Honda Finance Corp., FRN 5,141% 12/02/2025	USD	28.090.000	28.108.823	0,22	Interstate Power and Light Co. 3,4% 15/08/2025	USD	2.500.000	2.473.748	0,02
American Honda Finance Corp., FRN 5,393% 23/04/2025	USD	20.800.000	20.841.813	0,16	Jackson National Life Global Funding, 144A 1,75% 12/01/2025	USD	47.016.000	46.840.732	0,37
American Honda Finance Corp., FRN 5,04% 29/04/2025	USD	4.871.000	4.872.970	0,04	John Deere Capital Corp., FRN 5,064% 06/03/2026	USD	42.374.000	42.438.832	0,33
American Honda Finance Corp., FRN 5,089% 13/06/2025	USD	10.000.000	10.006.246	0,08	Kenvue, Inc. 5,5% 22/03/2025	USD	2.442.000	2.446.316	0,02
American Honda Finance Corp., FRN 5,2% 14/08/2025	USD	10.000.000	10.019.196	0,08	MassMutual Global Funding II, 144A 4,15% 26/08/2025	USD	1.134.000	1.130.327	0,01
American Honda Finance Corp., FRN 5,121% 10/10/2025	USD	15.990.000	16.017.122	0,13	Mead Johnson Nutrition Co. 4,125% 15/11/2025	USD	1.893.000	1.882.785	0,02
American Honda Finance Corp., FRN 5,141% 11/05/2026	USD	1.000.000	999.779	0,01	Mercedes-Benz Finance North America LLC, 144A 2,125%				
American Honda Finance Corp., FRN 5,146% 21/05/2026	USD	27.000.000	27.021.060	0,21	10/03/2025	USD	2.605.000	2.585.958	0,02
Amgen, Inc. 5,25% 02/03/2025	USD	13.530.000	13.539.676	0,11	Mercedes-Benz Finance North America LLC, 144A 3,3% 19/05/2025	USD	20.893.000	20.756.098	0,16
Appalachian Power Co. 3,4% 01/06/2025	USD	21.460.000	21.302.891	0,17	Mercedes-Benz Finance North America LLC, FRN, 144A 5,538% 30/03/2025	USD	1.470.000	1.473.218	0,01
Athene Global Funding, 144A 1,716% 07/01/2025	USD	28.350.000	28.263.854	0,22	Mercedes-Benz Finance North America LLC, FRN, 144A 5,219% 31/07/2026	USD	16.000.000	16.042.224	0,13
Athene Global Funding, 144A 2,5% 14/01/2025	USD	5.322.000	5.305.949	0,04	Met Tower Global Funding, 144A 3,7% 13/06/2025	USD	11.350.000	11.296.561	0,09
Athene Global Funding, FRN, 144A 5,318% 07/01/2025	USD	1.000.000	1.000.114	0,01	Metropolitan Life Global Funding I, 144A 2,8% 21/03/2025	USD	17.205.000	17.109.862	0,13
BMW US Capital LLC, FRN, 144A 5,211% 11/08/2025	USD	800.000	802.012	0,01	Metropolitan Life Global Funding I, FRN, 144A 5,192% 09/04/2026	USD	14.395.000	14.396.885	0,11
BMW US Capital LLC, FRN, 144A 5,177% 02/04/2026	USD	23.086.000	23.121.913	0,18	Mondelez International, Inc. 1,5% 04/05/2025	USD	28.293.000	27.884.746	0,22
BMW US Capital LLC, FRN, 144A 5,391% 13/08/2026	USD	46.602.000	46.884.677	0,37	Morgan Stanley, FRN 5,123% 22/01/2025	USD	30.221.000	30.225.615	0,24
Booking Holdings, Inc. 3,65% 15/03/2025	USD	14.354.000	14.299.371	0,11	Morgan Stanley, FRN 5,538% 18/02/2026	USD	18.349.000	18.375.753	0,14
Brighthouse Financial Global Funding, 144A 1,75% 13/01/2025	USD	32.808.000	32.676.855	0,26	Morgan Stanley Bank NA, FRN 5,388% 16/07/2025	USD	12.400.000	12.441.554	0,10
Caterpillar Financial Services Corp., FRN 5,053% 06/01/2025	USD	15.616.000	15.619.831	0,12	National Rural Utilities Cooperative Finance Corp. 3,45% 15/06/2025	USD	6.641.000	6.592.962	0,05
Chevron Phillips Chemical Co. LLC, 144A 5,125% 01/04/2025	USD	5.711.000	5.712.708	0,05	National Rural Utilities Cooperative Finance Corp. 3,25% 01/11/2025	USD	6.974.000	6.889.966	0,05
Citibank NA, FRN 5,199% 30/04/2026	USD	12.081.000	12.109.644	0,10	New York Life Global Funding, FRN, 144A 5,188% 16/01/2026	USD	36.230.000	36.370.304	0,29
Citibank NA, FRN 5,313% 06/08/2026	USD	30.100.000	30.206.524	0,24	NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 6,051% 01/03/2025	USD	23.322.000	23.387.261	0,18
CNO Global Funding, 144A 1,65% 06/01/2025	USD	27.299.000	27.210.579	0,21	NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 4,45% 20/06/2025	USD	10.000.000	9.977.062	0,08
Constellation Energy Generation LLC 3,25% 01/06/2025	USD	51.126.000	50.661.866	0,40	NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 5,749% 01/09/2025	USD	50.847.000	51.168.977	0,40
Corebridge Financial, Inc. 3,5% 04/04/2025	USD	55.154.000	54.874.274	0,43	Norfolk Southern Corp. 5,59% 17/05/2025	USD	7.000.000	7.018.523	0,06
CRH America, Inc., 144A 3,875% 18/05/2025	USD	45.283.000	45.038.535	0,35	Otis Worldwide Corp. 2,056% 05/04/2025	USD	15.474.000	15.321.145	0,12
CSX Corp. 3,35% 01/11/2025	USD	37.704.000	37.244.230	0,29	Pacific Life Global Funding II, FRN, 144A 5,444% 06/12/2024	USD	9.834.000	9.835.112	0,08
Daimler Truck Finance North America LLC, 144A 1,625% 13/12/2024	USD	62.074.000	62.012.673	0,49	Pacific Life Global Funding II, FRN, 144A 5,408% 30/03/2025	USD	5.000.000	5.006.829	0,04
Daimler Truck Finance North America LLC, 144A 5,2% 17/01/2025	USD	3.857.000	3.858.335	0,03	Pacific Life Global Funding II, FRN, 144A 5,23% 27/03/2026	USD	19.411.000	19.424.514	0,15
Daimler Truck Finance North America LLC, 144A 3,5% 07/04/2025	USD	16.300.000	16.221.233	0,13	PayPal Holdings, Inc. 1,65% 01/06/2025	USD	37.505.000	36.929.075	0,29
Daimler Truck Finance North America LLC, FRN, 144A 5,369% 13/12/2024	USD	4.327.000	4.328.298	0,03					
EMD Finance LLC, 144A 3,25% 19/03/2025	USD	72.325.000	71.970.221	0,57					
Equitable Financial Life Global Funding, 144A 1,4% 07/07/2025	USD	5.171.000	5.067.751	0,04					
ERAC USA Finance LLC, 144A 3,8% 01/11/2025	USD	14.147.000	14.020.231	0,11					
Exelon Corp. 3,95% 15/06/2025	USD	5.000.000	4.972.514	0,04					

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Penske Truck Leasing Co. LP, 144A 3,95% 10/03/2025	USD	14.929.000	14.881.518	0,12	Toronto-Dominion Bank 5,33% 18/03/2025	USD	10.567.000	10.584.555	0,08
Penske Truck Leasing Co. LP, 144A 1,2% 15/11/2025	USD	7.279.000	7.028.745	0,06	Toronto-Dominion Bank 4,5% 01/10/2025	USD	36.553.000	36.526.970	0,29
Phillips 66 Co. 2,45% 15/12/2024	USD	13.500.000	13.486.144	0,11					
Phillips 66 Co. 3,605% 15/02/2025	USD	3.147.000	3.135.872	0,02				206.542.371	1,62
Pricoa Global Funding I, 144A 0,8% 01/09/2025	USD	12.200.000	11.852.080	0,09					
Principal Life Global Funding II, 144A 1,375% 10/01/2025	USD	2.185.000	2.176.659	0,02	Chine				
Principal Life Global Funding II, 144A 1,25% 23/06/2025	USD	5.010.000	4.913.625	0,04	Industrial & Commercial Bank of China Ltd. 0% 11/12/2024	USD	100.000.000	99.836.269	0,78
Protective Life Global Funding, 144A 3,218% 28/03/2025	USD	1.000.000	995.160	0,01				99.836.269	0,78
Protective Life Global Funding, FRN, 144A 5,689% 11/12/2024	USD	6.650.000	6.651.337	0,05	Finlande				
Sabine Pass Liquefaction LLC 5,625% 01/03/2025	USD	16.523.000	16.533.484	0,13	Nordea Bank Abp, FRN 4,77% 10/02/2025	USD	20.000.000	20.005.168	0,16
Sherwin-Williams Co. (The) 3,3% 01/02/2025	USD	22.005.000	21.936.820	0,17	Nordea Bank Abp, FRN 4,87% 21/03/2025	USD	24.517.000	24.532.862	0,19
Starbucks Corp. 3,8% 15/08/2025	USD	7.500.000	7.452.428	0,06	OP Corporate Bank plc 0% 18/02/2025	USD	20.000.000	19.796.002	0,16
State Street Bank & Trust Co., FRN 5,033% 25/11/2026	USD	20.000.000	20.019.000	0,16				64.334.032	0,51
Toyota Motor Credit Corp., FRN 4,93% 14/04/2025	USD	31.410.000	31.421.519	0,25					
Toyota Motor Credit Corp., FRN 5,18% 09/06/2025	USD	5.366.000	5.376.410	0,04	France				
Toyota Motor Credit Corp., FRN 5,071% 10/04/2026	USD	17.331.000	17.338.626	0,14	BNP Paribas SA 5,15% 31/12/2024	USD	15.259.000	15.264.000	0,12
Toyota Motor Credit Corp., FRN 5,374% 07/08/2026	USD	20.505.000	20.633.382	0,16	BNP Paribas SA, FRN 4,88% 07/03/2025	USD	9.001.000	9.005.817	0,07
Truist Bank 1,5% 10/03/2025	USD	7.437.000	7.366.680	0,06	BNP Paribas SA, FRN 5,13% 08/08/2025	USD	7.197.000	7.211.711	0,06
US Treasury Bill 0% 08/05/2025	USD	60.000.000	58.877.777	0,46	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,41% 16/12/2024	USD	15.000.000	15.004.676	0,12
US Treasury Bill 0% 22/05/2025	USD	6.000.000	5.878.020	0,05	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 5,58% 25/04/2025	USD	18.930.000	18.996.003	0,15
Volkswagen Group of America Finance LLC, 144A 3,35% 13/05/2025	USD	12.635.000	12.538.969	0,10	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 4,4% 07/10/2025	USD	23.484.000	23.448.032	0,18
Volkswagen Group of America Finance LLC, 144A 3,95% 06/06/2025	USD	36.158.000	35.973.712	0,28	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 4,61% 14/11/2025	USD	25.000.000	25.010.542	0,20
Volkswagen Group of America Finance LLC, FRN, 144A 5,464% 20/03/2026	USD	17.000.000	16.997.620	0,13	Credit Agricole Corporate and Investment Bank 4,6% 18/11/2025	USD	12.500.000	12.504.168	0,10
Volkswagen Group of America Finance LLC, FRN, 144A 5,66% 14/08/2026	USD	20.000.000	20.046.147	0,16	Credit Agricole Corporate and Investment Bank, FRN 5,18% 01/08/2025	USD	19.958.000	20.008.255	0,16
Wells Fargo & Co., FRN 5,932% 25/04/2026	USD	13.828.000	13.881.518	0,11	Credit Agricole SA 0% 03/02/2025	USD	20.000.000	19.833.898	0,15
Wells Fargo Bank NA 5,55% 01/08/2025	USD	15.000.000	15.080.320	0,12	Credit Agricole SA 0% 18/02/2025	USD	15.000.000	14.847.398	0,12
Xcel Energy, Inc. 3,3% 01/06/2025	USD	51.796.000	51.331.958	0,40	Credit Industriel et Commercial 5,6% 16/04/2025	USD	12.787.000	12.829.187	0,10
			1.894.959.792	14,90	Credit Industriel et Commercial 5,6% 29/04/2025	USD	16.852.000	16.913.032	0,13
Total des Obligations			2.923.580.273	22,98	Credit Industriel et Commercial 5,5% 23/05/2025	USD	10.000.000	10.038.736	0,08
Certificats de dépôt					Credit Industriel et Commercial 5,52% 28/05/2025	USD	12.500.000	12.551.389	0,10
<i>Australie</i>					Credit Industriel et Commercial 4,65% 21/11/2025	USD	65.286.000	65.304.111	0,51
Commonwealth Bank of Australia 5,15% 12/02/2025	USD	30.435.000	30.458.825	0,24	Natixis SA 4,62% 06/11/2025	USD	24.000.000	24.000.607	0,19
National Australia Bank Ltd. 0% 18/02/2025	USD	25.000.000	24.756.471	0,19	Natixis SA, FRN 5,17% 08/08/2025	USD	15.927.000	15.961.441	0,12
National Australia Bank Ltd. 0% 17/11/2025	USD	50.000.000	47.866.142	0,38				338.733.003	2,66
Westpac Banking Corp., FRN 4,84% 21/02/2025	USD	19.979.000	19.986.250	0,16	<i>Allemagne</i>				
			123.067.688	0,97	DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank 4,6% 21/05/2025	USD	50.000.000	49.994.032	0,39
<i>Canada</i>					Landesbank Baden-Wuerttemberg 4,66% 28/11/2025	USD	50.579.000	50.623.818	0,40
Bank of Montreal 0% 14/02/2025	USD	10.000.000	9.902.779	0,08				100.617.850	0,79
Bank of Montreal 5,53% 02/05/2025	USD	15.000.000	15.049.012	0,12					
Bank of Nova Scotia, FRN 4,91% 04/06/2025	USD	24.847.000	24.863.029	0,19	<i>Japon</i>				
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,6% 10/12/2024	USD	15.000.000	15.003.529	0,12	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,78% 15/01/2025	USD	10.000.000	10.001.299	0,08
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,4% 19/03/2025	USD	10.000.000	10.019.326	0,08	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,9% 28/02/2025	USD	35.000.000	35.014.816	0,28
Canadian Imperial Bank of Commerce 5,55% 17/04/2025	USD	15.000.000	15.046.536	0,12	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., FRN 4,96% 03/04/2025	USD	36.547.000	36.573.270	0,29
Canadian Imperial Bank of Commerce, FRN 4,87% 04/03/2025	USD	25.000.000	25.013.884	0,19	Mizuho Bank Ltd. 4,6% 20/11/2025	USD	17.940.000	17.938.796	0,14
Toronto-Dominion Bank 0% 03/02/2025	USD	15.000.000	14.875.369	0,12	Mizuho Bank Ltd., FRN 4,93% 30/01/2025	USD	18.307.000	18.314.422	0,14
Toronto-Dominion Bank 0% 28/02/2025	USD	30.000.000	29.657.382	0,23	Mizuho Bank Ltd., FRN 4,81% 05/02/2025	USD	35.000.000	35.006.813	0,27
					MUFG Bank Ltd., Reg. S 0% 06/01/2025	USD	15.000.000	14.926.797	0,12
					Norinchukin Bank 4,51% 09/10/2025	USD	32.580.000	32.542.633	0,26

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0% 03/02/2025	USD	25.000.000	24.785.640	0,19	<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Sumitomo Mitsui Banking Corp., FRN 4,91% 18/03/2025	USD	17.359.000	17.368.287	0,14	Bank of America NA, FRN 4,78% 09/01/2025	USD	10.000.000	10.001.005	0,08
					HSBC Bank USA NA 4,59% 05/11/2025	USD	24.995.000	24.986.837	0,20
			242.472.773	1,91				34.987.842	0,28
<i>Pays-Bas</i>									
ABN AMRO Bank NV 0% 05/02/2025	USD	47.000.000	46.584.974	0,37	Total des Certificats de dépôt			2.012.525.642	15,82
ABN AMRO Bank NV 0% 17/03/2025	USD	150.000.000	147.922.633	1,16	<i>Billets de trésorerie</i>				
			194.507.607	1,53	<i>Australie</i>				
<i>Singapour</i>					Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 07/04/2025	USD	25.750.000	25.331.229	0,20
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd. 4,6% 27/05/2025	USD	42.500.000	42.501.099	0,33	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 22/05/2025	USD	60.000.000	58.695.000	0,46
			42.501.099	0,33	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 144A 0% 25/11/2025	USD	64.844.000	62.010.658	0,49
<i>Corée du Sud</i>					Macquarie Bank Ltd., 144A 0% 16/01/2025	USD	38.445.000	38.208.486	0,30
KEB Hana Bank 5,47% 10/01/2025	USD	11.851.000	11.860.710	0,09	Macquarie Bank Ltd., 144A 0% 29/01/2025	USD	13.405.000	13.300.288	0,10
KEB Hana Bank 4,99% 06/06/2025	USD	69.200.000	69.252.613	0,54	Macquarie Bank Ltd., 144A 0% 19/11/2025	USD	33.000.000	31.557.753	0,25
Kookmin Bank 5,47% 14/05/2025	USD	11.384.000	11.412.183	0,09	Macquarie Bank Ltd., 144A 0% 20/11/2025	USD	16.541.000	15.816.081	0,12
Kookmin Bank 4,65% 08/07/2025	USD	40.068.000	40.026.860	0,32	Macquarie International Finance Ltd. 0% 31/01/2025	USD	29.182.000	28.946.115	0,23
Kookmin Bank, FRN 5,09% 23/04/2025	USD	14.867.000	14.879.851	0,12	National Australia Bank Ltd., FRN, 144A 4,78% 10/02/2025	USD	30.000.000	30.006.029	0,24
Kookmin Bank, FRN 5,13% 27/05/2025	USD	10.651.000	10.662.098	0,08	National Australia Bank Ltd., FRN, 144A 4,93% 09/04/2025	USD	19.795.000	19.806.785	0,16
Shinhan Bank, FRN 5,09% 28/04/2025	USD	14.894.000	14.906.266	0,12	Norfini Ltd., 144A 0% 10/03/2025	USD	25.000.000	24.680.784	0,19
			173.000.581	1,36	Norfini Ltd., 144A 0% 17/03/2025	USD	20.550.000	20.269.776	0,16
<i>Espagne</i>					Telstra Group Ltd., 144A 0% 10/12/2024	USD	4.539.000	4.532.599	0,04
Banco Santander SA 4,64% 21/11/2025	USD	64.260.000	64.290.881	0,50	Telstra Group Ltd., 144A 0% 17/12/2024	USD	30.000.000	29.930.640	0,23
Banco Santander SA, FRN 4,95% 02/05/2025	USD	18.947.000	18.961.469	0,15	Westpac Banking Corp., 144A 0% 28/01/2025	USD	35.000.000	34.734.292	0,27
			83.252.350	0,65	Westpac Banking Corp., 144A 0% 14/04/2025	USD	25.000.000	24.573.615	0,19
<i>Suède</i>								462.400.130	3,63
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,38% 19/03/2025	USD	11.708.000	11.729.235	0,09	<i>Canada</i>				
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,5% 28/05/2025	USD	43.000.000	43.170.719	0,34	Bank of Montreal 0% 18/03/2025	USD	15.000.000	14.793.027	0,12
Skandinaviska Enskilda Banken AB 5,06% 30/07/2025	USD	25.000.000	25.071.764	0,20	Bank of Montreal 0% 21/11/2025	USD	9.773.000	9.348.355	0,07
Skandinaviska Enskilda Banken AB, FRN 4,88% 07/03/2025	USD	23.893.000	23.905.449	0,19	Bank of Montreal 0% 25/11/2025	USD	60.000.000	57.364.219	0,45
Svenska Handelsbanken AB 5,27% 12/02/2025	USD	20.000.000	20.020.238	0,16	Bank of Nova Scotia (The), 144A 0% 02/04/2025	USD	10.000.000	9.842.892	0,08
Svenska Handelsbanken AB 5,385% 19/03/2025	USD	14.153.000	14.179.615	0,11	Bell Canada, 144A 0% 16/12/2024	USD	7.851.000	7.833.676	0,06
Svenska Handelsbanken AB, FRN 4,93% 23/01/2025	USD	11.071.000	11.075.027	0,09	Bell Canada Holdings, Inc., 144A 0% 25/02/2025	USD	30.000.000	29.658.364	0,23
Swedbank AB 4,6% 31/03/2025	USD	9.271.000	9.272.629	0,07	Bell Telephone Co. of Canada or Bell Canada, 144A 0% 18/12/2024	USD	8.800.000	8.778.286	0,07
			158.424.676	1,25	Brookfield Corporate Treasury Ltd., 144A 0% 02/12/2024	USD	79.500.000	79.467.509	0,62
<i>Suisse</i>					Brookfield Corporate Treasury Ltd., 144A 0% 11/12/2024	USD	20.750.000	20.715.996	0,16
UBS AG 0% 13/02/2025	USD	25.000.000	24.759.768	0,19	Brookfield Corporate Treasury Ltd., 144A 0% 31/12/2024	USD	59.837.000	59.574.426	0,47
			24.759.768	0,19	CDP Financial, Inc., 144A 0% 28/04/2025	USD	4.200.000	4.121.250	0,03
<i>Royaume-Uni</i>					CDP Financial, Inc., 144A 0% 30/04/2025	USD	15.000.000	14.715.127	0,12
Lloyds Bank Corporate Markets plc, FRN 4,9% 12/03/2025	USD	12.718.000	12.725.726	0,10	CDP Financial, Inc., 144A 0% 07/05/2025	USD	25.000.000	24.504.119	0,19
Lloyds Bank plc, FRN 5,15% 30/10/2025	USD	19.950.000	19.989.555	0,16	CDP Financial, Inc., 144A 0% 28/07/2025	USD	13.000.000	12.615.677	0,10
Standard Chartered Bank 5,51% 10/04/2025	USD	8.895.000	8.917.107	0,07	Federation des Caisses Desjardins du Quebec, 144A 0% 14/05/2025	USD	68.000.000	66.590.881	0,52
Standard Chartered Bank 4,5% 09/10/2025	USD	43.135.000	43.085.059	0,34	Magna International, Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	63.000.000	62.975.512	0,50
Standard Chartered Bank 4,68% 12/11/2025	USD	40.750.000	40.770.286	0,32	National Bank of Canada, 144A 0% 05/03/2025	USD	9.952.000	9.830.315	0,08
			125.487.733	0,99	National Bank of Canada, 144A 0% 30/04/2025	USD	21.500.000	21.088.050	0,17
					National Bank of Canada, 144A 0% 23/05/2025	USD	25.750.000	25.184.841	0,20
					National Bank of Canada, 144A 0% 15/08/2025	USD	17.000.000	16.458.199	0,13
					National Bank of Canada, 144A 0% 31/10/2025	USD	10.000.000	9.588.632	0,08
					National Bank of Canada, FRN, 144A 4,88% 13/03/2025	USD	21.206.000	21.216.418	0,17
					Nutrien Ltd., 144A 0% 04/12/2024	USD	40.000.000	39.973.849	0,31

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Ontario Teachers' Finance Trust, 144A 0% 03/03/2025	USD	41.090.000	40.606.463	0,32	<i>Nouvelle-Zélande</i>				
Ontario Teachers' Finance Trust, 144A 0% 05/08/2025	USD	63.500.000	61.585.535	0,48	Westpac Securities NZ Ltd., 144A 0% 29/01/2025	USD	16.274.000	16.148.238	0,13
Royal Bank of Canada, FRN, 144A 4,91% 09/05/2025	USD	23.000.000	23.015.459	0,18					
TELUS Corp., 144A 0% 13/12/2024	USD	38.414.000	38.344.053	0,30					
TELUS Corp., 144A 0% 13/05/2025	USD	20.000.000	19.574.208	0,15	<i>Norvège</i>				
Toronto-Dominion Bank, 144A 0% 22/05/2025	USD	25.000.000	24.459.730	0,19	DNB Bank ASA, 144A 0% 07/02/2025	USD	30.666.000	30.397.275	0,24
					DNB Bank ASA, 144A 0% 24/02/2025	USD	5.480.000	5.420.077	0,04
					DNB Bank ASA, 144A 0% 12/05/2025	USD	50.000.000	48.984.673	0,39
					DNB Bank ASA, 144A 0% 29/05/2025	USD	24.597.000	24.046.920	0,19
					DNB Bank ASA, 144A 0% 12/11/2025	USD	60.000.000	57.501.857	0,45
					DNB Bank ASA, 144A 0% 25/11/2025	USD	29.329.000	28.064.980	0,22
<i>Danemark</i>									
Danske Bank A/S 0% 10/02/2025	USD	25.000.000	24.768.596	0,20					
					<i>Corée du Sud</i>				
					Korea Development Bank (The) 0% 24/12/2024	USD	50.000.000	49.840.856	0,39
<i>France</i>									
BNP Paribas SA 0% 07/02/2025	USD	25.000.000	24.779.354	0,20					
BNP Paribas SA 0% 21/05/2025	USD	25.000.000	24.462.599	0,19					
BNP Paribas SA 0% 10/11/2025	USD	40.000.000	38.311.773	0,30					
BPCE SA, 144A 0% 06/11/2025	USD	39.258.000	37.617.016	0,30					
BPCE SA, 144A 0% 13/11/2025	USD	21.984.000	21.046.260	0,17	<i>Suède</i>				
Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, 144A 0% 03/03/2025	USD	43.000.000	42.482.758	0,33	Skandinaviska Enskilda Banken AB, 144A 0% 22/04/2025	USD	15.750.000	15.468.453	0,12
Credit Agricole Corporate and Investment Bank 0% 26/02/2025	USD	35.250.000	34.855.697	0,27	Skandinaviska Enskilda Banken AB, 144A 0% 23/04/2025	USD	15.977.000	15.689.551	0,12
Credit Industriel et Commercial, 144A 0% 06/02/2025	USD	14.629.000	14.501.229	0,11	Skandinaviska Enskilda Banken AB, 144A 0% 07/10/2025	USD	26.298.000	25.299.956	0,20
Dexia SA, 144A 0% 17/06/2025	USD	60.000.000	58.512.667	0,46	Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 01/04/2025	USD	10.000.000	9.845.987	0,08
Dexia SA 0% 29/01/2025	USD	30.000.000	29.754.968	0,23	Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 22/04/2025	USD	25.972.000	25.513.376	0,20
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, 144A 0% 02/12/2024	USD	31.900.000	31.887.920	0,25	Svenska Handelsbanken AB, 144A 0% 18/11/2025	USD	48.113.000	46.057.143	0,36
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, 144A 0% 21/01/2025	USD	11.261.000	11.185.578	0,09					
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, 144A 0% 22/01/2025	USD	25.633.000	25.458.132	0,20					
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, 144A 0% 14/03/2025	USD	12.140.000	11.978.892	0,10	<i>Emirats arabes unis</i>				
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, 144A 0% 17/03/2025	USD	27.404.000	27.030.100	0,21	First Abu Dhabi Bank PJSC, 144A 0% 02/01/2025	USD	35.000.000	34.850.148	0,28
Natixis SA 0% 20/12/2024	USD	18.000.000	17.951.857	0,14	First Abu Dhabi Bank PJSC, 144A 0% 28/02/2025	USD	34.840.000	34.437.307	0,27
Societe Generale SA, 144A 0% 14/01/2025	USD	32.950.000	32.756.395	0,26					
Societe Generale SA, 144A 0% 07/02/2025	USD	39.960.000	39.603.745	0,31					
Societe Generale SA, 144A 0% 29/05/2025	USD	17.025.000	16.644.240	0,13	<i>Royaume-Uni</i>				
Societe Generale SA, 144A 0% 21/11/2025	USD	40.000.000	38.270.205	0,30	Barclays Bank plc, 144A 0% 29/01/2025	USD	26.000.000	25.796.328	0,20
					Lloyds Bank plc, 144A 0% 12/02/2025	USD	28.022.000	27.756.083	0,22
					LSEG Financing plc, 144A 0% 04/12/2024	USD	59.159.000	59.120.734	0,46
					LSEG Financing plc, 144A 0% 14/01/2025	USD	5.400.000	5.367.823	0,04
<i>Allemagne</i>					National Westminster Bank plc, 144A 0% 27/01/2025	USD	20.000.000	19.851.134	0,16
Allianz Finance Corp., 144A 0% 12/02/2025	USD	74.325.000	73.622.010	0,58	NatWest Markets plc, 144A 0% 16/04/2025	USD	9.878.000	9.708.135	0,08
Allianz Finance Corp., 144A 0% 09/04/2025	USD	22.700.000	22.326.979	0,17	NatWest Markets plc, 144A 0% 18/11/2025	USD	22.643.000	21.678.129	0,17
Allianz Finance Corp., 144A 0% 11/04/2025	USD	38.400.000	37.759.590	0,30	Standard Chartered Bank, 144A 0% 14/02/2025	USD	30.961.000	30.653.486	0,24
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 144A 0% 13/02/2025	USD	55.000.000	54.478.646	0,43	Standard Chartered Bank, 144A 0% 21/05/2025	USD	25.000.000	24.452.928	0,19
<i>Japon</i>									
Mizuho Bank Ltd., 144A 0% 19/05/2025	USD	50.092.000	49.019.737	0,39	<i>Etats-Unis d'Amérique</i>				
Mizuho Bank Ltd., 144A 0% 18/11/2025	USD	29.306.000	28.039.509	0,22	ABN AMRO Funding USA LLC, 144A 0% 06/01/2025	USD	18.997.000	18.904.224	0,15
					ABN AMRO Funding USA LLC, 144A 0% 24/04/2025	USD	9.803.000	9.621.233	0,08
					ABN AMRO Funding USA LLC, 144A 0% 28/04/2025	USD	7.302.000	7.162.958	0,06
<i>Luxembourg</i>					Alexandria Real Estate Equities, Inc., REIT, 144A 0% 20/12/2024	USD	65.000.000	64.820.124	0,51
Nestle Finance International Ltd., 144A 0% 12/12/2024	USD	36.940.000	36.880.272	0,29	Alliant Energy Corp., 144A 0% 02/12/2024	USD	67.500.000	67.473.763	0,53
Nestle Finance International Ltd., 144A 0% 02/04/2025	USD	22.200.000	21.859.367	0,17	Ameren Corp. 0% 02/12/2024	USD	17.025.000	17.018.468	0,13
Nestle Finance International Ltd., 144A 0% 28/08/2025	USD	25.000.000	24.189.780	0,19	American Electric Power Co., Inc., 144A 0% 18/02/2025	USD	10.000.000	9.894.632	0,08
					Bank of New York Mellon (The), FRN 4,93% 09/05/2025	USD	12.353.000	12.362.649	0,10
					BofA Securities, Inc. 0% 21/02/2025	USD	25.000.000	24.730.733	0,19
					BofA Securities, Inc. 0% 26/02/2025	USD	18.000.000	17.794.440	0,14

JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund

Etat du portefeuille-titres (suite)

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
BofA Securities, Inc. 0% 29/05/2025	USD	25.000.000	24.429.544	0,19	Mid-America Apartments LP, REIT, 144A 0% 10/12/2024	USD	10.000.000	9.985.715	0,08
BofA Securities, Inc. 0% 03/07/2025	USD	25.000.000	24.326.830	0,19	Parker-Hannifin Corp., 144A 0% 31/01/2025	USD	1.227.000	1.216.981	0,01
BofA Securities, Inc. 0% 12/11/2025	USD	42.300.000	40.491.272	0,32	Parker-Hannifin Corp., 144A 0% 03/02/2025	USD	7.150.000	7.088.889	0,06
BofA Securities, Inc. 0% 25/11/2025	USD	16.800.000	16.055.243	0,13	Parker-Hannifin Corp., 144A 0% 05/02/2025	USD	20.250.000	20.071.781	0,16
CenterPoint Energy Resources Corp. 0% 02/12/2024	USD	75.000.000	74.971.098	0,59	Parker-Hannifin Corp., 144A 0% 23/12/2024	USD	24.000.000	23.922.955	0,19
CenterPoint Energy, Inc. 0% 02/12/2024	USD	25.000.000	24.990.366	0,20	Penske Truck Leasing Co. LP 0% 25/02/2025	USD	20.000.000	19.766.800	0,15
Chevron Corp., 144A 0% 23/04/2025	USD	22.988.000	22.574.429	0,18	Penske Truck Leasing Co. LP 0% 02/12/2024	USD	5.800.000	5.797.746	0,05
Chevron Corp., 144A 0% 24/04/2025	USD	51.931.000	50.990.560	0,40	Plains All American Pipeline LP, 144A 0% 21/04/2025	USD	46.507.000	45.686.895	0,36
Cisco Systems, Inc., 144A 0% 20/02/2025	USD	20.300.000	20.085.831	0,16	Procter & Gamble Co. (The), 144A 0% 14/05/2025	USD	60.000.000	58.745.593	0,46
Cisco Systems, Inc., 144A 0% 27/02/2025	USD	25.000.000	24.713.125	0,19	Starbird Funding Corp., 144A 0% 21/01/2025	USD	25.000.000	24.934.829	0,20
Cisco Systems, Inc., 144A 0% 03/03/2025	USD	34.315.000	33.905.168	0,27	Walt Disney Co. (The), 144A 0% 21/01/2025	USD	33.266.000	33.040.536	0,26
Cisco Systems, Inc., 144A 0% 06/03/2025	USD	19.627.000	19.385.744	0,15	Total des Billets de trésorerie		5.526.295.175	43,44	
Citigroup Global Markets, Inc., 144A 0% 03/06/2025	USD	21.554.000	21.054.139	0,17	Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé		10.462.401.090	82,24	
Citigroup Global Markets, Inc., 144A 0% 14/11/2025	USD	50.000.000	47.854.791	0,38	Total des Investissements		12.582.155.170	98,90	
CNH Industrial Capital LLC, 144A 0% 06/12/2024	USD	29.350.000	29.323.348	0,23	Liquidités		92.672.515	0,73	
Coca-Cola Co. (The), 144A 0% 11/04/2025	USD	31.017.000	30.508.676	0,24	Autres actifs/(passifs)		47.294.248	0,37	
CRH America Finance, Inc., 144A 0% 05/12/2024	USD	10.000.000	9.992.219	0,08	Total de l'Actif net		12.722.121.933	100,00	
CRH America Finance, Inc., 144A 0% 13/12/2024	USD	45.000.000	44.918.060	0,35	Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024				
CRH America Finance, Inc., 144A 0% 20/12/2024	USD	32.000.000	31.912.379	0,25	Etats-Unis d'Amérique		46,98		
EIDP, Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	7.000.000	6.997.279	0,05	Canada		13,60		
EIDP, Inc., 144A 0% 05/12/2024	USD	34.000.000	33.973.545	0,27	France		8,92		
EIDP, Inc., 144A 0% 10/12/2024	USD	15.000.000	14.978.573	0,12	Australie		5,47		
EIDP, Inc., 144A 0% 13/12/2024	USD	15.048.000	15.020.620	0,12	Japon		4,03		
Enel Finance America LLC, 144A 0% 13/12/2024	USD	44.000.000	43.919.942	0,34	Royaume-Uni		3,84		
Enel Finance America LLC, 144A 0% 17/12/2024	USD	12.500.000	12.470.725	0,10	Suède		2,33		
Enel Finance America LLC, 144A 0% 08/01/2025	USD	12.800.000	12.733.298	0,10	Allemagne		2,27		
Energy Transfer LP, 144A 0% 02/12/2024	USD	167.000.000	166.935.089	1,31	Pays-Bas		2,12		
Entergy Corp., 144A 0% 02/12/2024	USD	21.200.000	21.191.777	0,17	Corée du Sud		2,07		
Entergy Corp., 144A 0% 10/01/2025	USD	38.050.000	37.841.270	0,30	Norvège		1,53		
ERP Operating LP, REIT, 144A 0% 02/12/2024	USD	137.000.000	136.946.749	1,08	Suisse		1,22		
Evergy Metro, Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	19.300.000	19.292.498	0,15	Espagne		1,04		
Evergy Missouri West, Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	79.600.000	79.569.060	0,62	Chine		0,78		
Evergy, Inc. 0% 02/12/2024	USD	86.400.000	86.366.417	0,68	Luxembourg		0,65		
Fiserv, Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	130.500.000	130.449.058	1,02	Finlande		0,57		
General Motors Financial Co., Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	23.600.000	23.590.795	0,18	Emirats arabes unis		0,55		
General Motors Financial Co., Inc., 144A 0% 28/01/2025	USD	10.500.000	10.415.650	0,08	Singapour		0,33		
Glencore Funding LLC, 144A 0% 16/12/2024	USD	8.000.000	7.982.028	0,06	Danemark		0,20		
Glencore Funding LLC, 144A 0% 20/12/2024	USD	30.000.000	29.916.630	0,23	Nouvelle-Zélande		0,15		
Glencore Funding LLC, 144A 0% 28/02/2025	USD	38.949.000	38.477.502	0,30	Hong Kong		0,14		
HSBC USA, Inc., 144A 0% 12/02/2025	USD	23.985.000	23.751.146	0,19	Irlande		0,09		
HSBC USA, Inc., 144A 0% 20/03/2025	USD	5.000.000	4.927.961	0,04	Chili		0,02		
HSBC USA, Inc., 144A 0% 11/04/2025	USD	3.550.000	3.488.959	0,03	Total des Investissements		98,90		
HSBC USA, Inc., 144A 0% 23/04/2025	USD	12.000.000	11.775.532	0,09	Liquidités et autres actifs/(passifs)		1,10		
HSBC USA, Inc., 144A 0% 24/04/2025	USD	15.000.000	14.717.530	0,12	Total		100,00		
HSBC USA, Inc., 144A 0% 20/05/2025	USD	32.671.000	31.946.720	0,25					
HSBC USA, Inc., 144A 0% 27/05/2025	USD	3.700.000	3.614.637	0,03					
HSBC USA, Inc., 144A 0% 03/06/2025	USD	15.000.000	14.640.663	0,11					
HSBC USA, Inc., 144A 0% 11/09/2025	USD	6.000.000	5.781.807	0,05					
HSBC USA, Inc., 144A 0% 03/10/2025	USD	29.300.000	28.151.361	0,22					
HSBC USA, Inc., 144A 0% 10/10/2025	USD	11.000.000	10.559.127	0,08					
ING US Funding LLC, 144A 0% 23/12/2024	USD	18.000.000	17.944.816	0,14					
ING US Funding LLC, 144A 0% 18/02/2025	USD	45.000.000	44.536.883	0,35					
ING US Funding LLC, 144A 0% 30/04/2025	USD	12.000.000	11.771.595	0,09					
ING US Funding LLC, 144A 0% 07/10/2025	USD	29.292.000	28.177.232	0,22					
Kinder Morgan, Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	115.000.000	114.952.494	0,90					
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton, Inc., 144A 0% 02/01/2025	USD	2.000.000	1.991.359	0,02					
McCormick & Co., Inc., 144A 0% 02/12/2024	USD	22.909.000	22.900.096	0,18					

JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché USD	% de l'Actif net
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse									
Obligations									
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>									
US Treasury 1,5% 15/02/2025	USD	150.000.000	148.960.514	0,24	Bank of Montreal 4,58% 02/12/2024	USD	250.000.000	250.000.000	0,40
US Treasury 2% 15/02/2025	USD	180.000.000	178.930.431	0,29	Bank of Nova Scotia (The) 4,58% 02/12/2024	USD	250.000.000	250.000.000	0,41
US Treasury 1,125% 28/02/2025	USD	180.000.000	178.352.866	0,29	Canadian Imperial Bank of Commerce 4,58% 02/12/2024	USD	350.000.000	350.000.000	0,57
US Treasury 1,75% 15/03/2025	USD	120.000.000	118.912.805	0,19	RBC Dominion Securities, Inc. 4,58% 02/12/2024	USD	100.000.000	100.000.000	0,16
US Treasury 0,375% 30/04/2025	USD	80.000.000	78.526.000	0,13					
US Treasury 2,875% 30/04/2025	USD	60.000.000	59.487.966	0,10					
US Treasury 0,25% 30/09/2025	USD	660.000.000	638.397.807	1,03					
US Treasury 3% 30/09/2025	USD	60.000.000	59.336.847	0,10	Contrats de prise en pension				
US Treasury 5% 30/09/2025	USD	180.000.000	180.985.833	0,29	<i>Canada</i>				
US Treasury 0,25% 31/10/2025	USD	390.000.000	375.995.769	0,61	Bank of Montreal 4,58% 02/12/2024	USD	250.000.000	250.000.000	0,40
US Treasury 5% 31/10/2025	USD	90.000.000	90.543.943	0,15	Bank of Nova Scotia (The) 4,58% 02/12/2024	USD	1.649.668.874	1.649.668.874	2,67
US Treasury, FRN 4,664%					Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA 4,58% 02/12/2024				
31/01/2025	USD	356.667.000	356.714.024	0,58	Natixis SA 4,58% 02/12/2024	USD	950.000.000	950.000.000	1,54
US Treasury, FRN 4,633%					Societe Generale SA 4,58% 02/12/2024	USD	750.000.000	750.000.000	1,21
30/04/2025	USD	1.004.000.000	1.004.317.278	1,62	Societe Generale SA 4,58% 02/12/2024	USD	1.075.000.000	1.075.000.000	1,74
US Treasury, FRN 4,589%									
31/07/2025	USD	1.850.000.000	1.849.795.991	2,99					
US Treasury, FRN 4,634%									
31/10/2025	USD	400.000.000	399.910.222	0,65					
US Treasury Bill 0% 26/12/2024	USD	3.490.000.000	3.479.282.280	5,63					
US Treasury Bill 0% 23/01/2025	USD	1.500.000.000	1.489.784.964	2,41	<i>France</i>				
US Treasury Bill 0% 20/02/2025	USD	510.000.000	504.513.333	0,82	BNP Paribas SA 4,58% 02/12/2024	USD	250.000.000	250.000.000	0,41
US Treasury Bill 0% 17/04/2025	USD	971.000.000	953.638.241	1,54	BNP Paribas SA 4,58% 02/12/2024	USD	1.649.668.874	1.649.668.874	2,67
US Treasury Bill 0% 15/05/2025	USD	1.450.000.000	1.420.986.209	2,30	Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA 4,58% 02/12/2024				
US Treasury Bill 0% 12/06/2025	USD	300.000.000	292.136.000	0,47					
US Treasury Bill 0% 10/07/2025	USD	800.000.000	777.220.832	1,26					
US Treasury Bill 0% 30/10/2025	USD	150.000.000	144.328.333	0,23					
		14.781.058.488	23,92						
Total des Obligations		14.781.058.488	23,92						
Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse									
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé									
Obligations									
<i>Etats-Unis d'Amérique</i>									
US Treasury Bill 0% 10/12/2024	USD	1.690.000.000	1.688.210.944	2,73	<i>Allemagne</i>				
US Treasury Bill 0% 12/12/2024	USD	823.000.000	821.835.879	1,33	Deutsche Bank AG 4,58% 02/12/2024	USD	500.000.000	500.000.000	0,81
US Treasury Bill 0% 17/12/2024	USD	1.200.000.000	1.197.597.500	1,94					
US Treasury Bill 0% 19/12/2024	USD	600.000.000	598.707.037	0,97					
US Treasury Bill 0% 24/12/2024	USD	450.000.000	448.648.375	0,73					
US Treasury Bill 0% 31/12/2024	USD	2.773.000.000	2.762.777.802	4,47					
US Treasury Bill 0% 02/01/2025	USD	1.200.000.000	1.195.191.125	1,93					
US Treasury Bill 0% 09/01/2025	USD	1.200.140.000	1.194.220.749	1,93					
US Treasury Bill 0% 14/01/2025	USD	1.110.000.000	1.103.991.825	1,79					
US Treasury Bill 0% 16/01/2025	USD	1.680.000.000	1.669.984.499	2,70					
US Treasury Bill 0% 21/01/2025	USD	900.000.000	894.327.917	1,45					
US Treasury Bill 0% 28/01/2025	USD	1.850.000.000	1.837.052.187	2,97					
US Treasury Bill 0% 30/01/2025	USD	1.200.000.000	1.190.731.674	1,93					
US Treasury Bill 0% 04/02/2025	USD	900.000.000	892.922.667	1,44					
US Treasury Bill 0% 11/02/2025	USD	600.000.000	594.735.647	0,96					
US Treasury Bill 0% 13/02/2025	USD	300.000.000	297.070.875	0,48					
US Treasury Bill 0% 27/02/2025	USD	1.332.000.000	1.317.701.985	2,13					
US Treasury Bill 0% 04/03/2025	USD	600.000.000	593.207.333	0,96					
US Treasury Bill 0% 06/03/2025	USD	300.000.000	296.361.416	0,48					
US Treasury Bill 0% 18/03/2025	USD	1.200.000.000	1.184.559.333	1,92					
US Treasury Bill 0% 25/03/2025	USD	1.200.000.000	1.183.502.004	1,92					
US Treasury Bill 0% 01/04/2025	USD	1.200.000.000	1.182.586.333	1,91					
US Treasury Bill 0% 10/04/2025	USD	210.692.000	207.420.313	0,34					
US Treasury Bill 0% 01/05/2025	USD	600.000.000	589.187.499	0,95					
US Treasury Bill 0% 22/05/2025	USD	300.000.000	293.858.250	0,48					
US Treasury Bill 0% 02/10/2025	USD	300.000.000	289.715.933	0,47					
US Treasury Bill 0% 28/11/2025	USD	450.000.000	431.092.625	0,70					
		25.957.199.726	42,01						
Total des Obligations		25.957.199.726	42,01						
Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé									
Total des Investissements		40.738.258.214	65,93						

Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024		% de l'Actif net
Etats-Unis d'Amérique		75,94
Norvège		10,11
France		10,00
Espagne		2,83
Canada		1,54
Allemagne		0,81
Total des investissements et quasi-liquidités		101,23
Liquidités et autres actifs/(passifs)		(1,23)
Total		100,00

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund

Etat du portefeuille-titres

Au 30 novembre 2024

Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net	Investissements	Devise	Quantité/ Valeur nominale	Valeur de marché EUR	% de l'Actif net					
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse														
Obligations														
<i>France</i>														
France Treasury Bill BTF, Reg. S 0% 08/01/2025														
EUR	28.750.000	28.658.560	2,44		<i>Contrats de prise en pension</i>									
France Treasury Bill BTF, Reg. S 0% 22/01/2025														
EUR	165.000.000	164.289.950	14,00		<i>Australie</i>									
France Treasury Bill BTF, Reg. S 0% 05/02/2025														
EUR	500.000	497.236	0,04		National Australia Bank Ltd. 3,13% 02/12/2024	EUR	100.000.000	100.000.000	8,52					
France Treasury Bill BTF, Reg. S 0% 19/02/2025														
EUR	55.000.000	54.644.019	4,66											
France Treasury Bill BTF, Reg. S 0% 12/03/2025														
EUR	40.000.000	39.642.639	3,38		<i>Canada</i>									
France Treasury Bill BTF, Reg. S 0% 09/04/2025														
EUR	12.500.000	12.367.969	1,05		Bank of Nova Scotia (The) 3,17% 02/12/2024	EUR	58.000.000	58.000.000	4,94					
		300.100.373	25,57											
<i>Organisations supranationales</i>														
European Union Bill, Reg. S 0% 10/01/2025														
EUR	27.500.000	27.409.754	2,34		<i>France</i>									
European Union Bill, Reg. S 0% 07/02/2025														
EUR	25.000.000	24.861.421	2,12		Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA 3,14% 02/12/2024	EUR	57.000.000	57.000.000	4,86					
		52.271.175	4,46		Credit Agricole Corporate & Investment Bank SA 3,14% 02/12/2024	EUR	60.000.000	60.000.000	5,11					
Total des Obligations														
		352.371.548	30,03		Societe Generale SA 3,13% 02/12/2024	EUR	58.000.000	58.000.000	4,94					
Total des Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse														
		352.371.548	30,03											
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé														
Obligations														
<i>Finlande</i>														
Finland Treasury Bill, Reg. S 0% 15/04/2025														
EUR	25.000.000	24.724.374	2,11		Citigroup Global Markets Holdings, Inc. 3,15% 02/12/2024	EUR	31.000.000	31.000.000	2,64					
		24.724.374	2,11		Citigroup Global Markets Holdings, Inc. 3,17% 02/12/2024	EUR	58.000.000	58.000.000	4,95					
<i>France</i>														
France Treasury Bill BTF, Reg. S 0% 07/05/2025														
EUR	15.000.000	14.819.093	1,26		JPMorgan Chase Bank NA 3,14% 02/12/2024	EUR	117.000.000	117.000.000	9,97					
		14.819.093	1,26											
<i>Organisations supranationales</i>														
European Stability Mechanism Treasury Bill 0% 09/01/2025														
EUR	24.320.000	24.242.066	2,07											
		24.242.066	2,07		Total des contrats de prise en pension									
Total des Obligations														
		63.785.533	5,44											
Billets de trésorerie														
<i>Autriche</i>														
Austria Government Bond 0% 26/02/2025														
EUR	25.000.000	24.826.903	2,12											
Austria Government Bond 0% 26/05/2025														
EUR	25.000.000	24.682.186	2,10											
		49.509.089	4,22		Liquidités									
<i>Pays-Bas</i>														
Netherland Government Bond 0% 03/12/2024														
EUR	50.000.000	49.995.589	4,26											
		49.995.589	4,26		Autres actifs/(passifs)									
Total des Billets de trésorerie														
		99.504.678	8,48											
Total des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire admis à la cote d'un autre marché réglementé														
		163.290.211	13,92											
Total des Investissements														
		515.661.759	43,95											

Répartition géographique du portefeuille au 30 novembre 2024	% de l'Actif net
France	41,74
Etats-Unis d'Amérique	17,56
Australie	8,52
Royaume-Uni	7,84
Organisations supranationales	6,53
Canada	4,94
Pays-Bas	4,26
Autriche	4,22
Finlande	2,11
Total des Investissements	97,72
Liquidités et autres actifs/(passifs)	2,28
Total	100,00

JPMorgan Liquidity Funds

Annexe - Informations supplémentaires non révisées

1. Total des frais sur encours (Total Expense Ratios - TER)

	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2023 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2022 ⁺	Ratio de charges plafonnées au 30 nov 2024 ⁺	Date de lancement
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund						
JPM AUD Liquidity LVNAV A (acc.)	0,53%	0,53%	0,55%	0,55%	-	12-oct-10
JPM AUD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	-	17-mars-11
JPM AUD Liquidity LVNAV B (acc.) [*]	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	-	12-oct-10
JPM AUD Liquidity LVNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	12-oct-10
JPM AUD Liquidity LVNAV C (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	04-nov-15
JPM AUD Liquidity LVNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	22-janv-18
JPM AUD Liquidity LVNAV E (dist.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	22-janv-18
JPM AUD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	12-oct-10
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (acc.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	22-janv-18
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (dist.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	22-janv-18
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund						
JPM EUR Liquidity LVNAV A (acc.)	0,53%	0,53%	0,55%	0,55%	-	03-déc-18
JPM EUR Liquidity LVNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-déc-18
JPM EUR Liquidity LVNAV Capital (dist.)	0,16%	0,16%	0,16%	-	-	19-juin-23
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (TO acc.)	0,11%	0,11%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Liquidity LVNAV D (acc.)	0,61%	0,61%	0,65%	0,65%	-	03-déc-18
JPM EUR Liquidity LVNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	03-déc-18
JPM EUR Liquidity LVNAV E (dist.)	0,11%	0,11%	0,11%	-	-	19-juin-23
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	-	-	19-juin-23
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (TO acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	24-oct-12
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (acc.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	03-déc-18
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (dist.)	0,10%	0,10%	-	-	-	11-oct-24
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (TO acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	17-oct-24
JPM EUR Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Liquidity LVNAV W (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	-	-	03-déc-18
JPM EUR Liquidity LVNAV W (dist.)	0,16%	0,16%	-	-	-	22-avr-24
JPM EUR Liquidity LVNAV X (acc.)	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	03-déc-18
JPM EUR Liquidity LVNAV X (dist.)	0,04%	0,04%	0,05%	-	0,04%	19-juin-23
JPM EUR Liquidity LVNAV X (TO acc.)	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	24-oct-12
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund						
JPM EUR Standard Money Market VNAV A (acc.)	0,53%	0,53%	0,55%	0,55%	-	25-juil-22
JPM EUR Standard Money Market VNAV B (acc.) [*]	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	-	25-juil-22
JPM EUR Standard Money Market VNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV Core (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	14-nov-24
JPM EUR Standard Money Market VNAV D (acc.)	0,62%	0,62%	0,65%	0,65%	-	25-juil-22
JPM EUR Standard Money Market VNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV J (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Standard Money Market VNAV R (acc.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV S (acc.)	0,06%	0,06%	0,06%	0,06%	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV Select (acc.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Standard Money Market VNAV W (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	09-juil-20
JPM EUR Standard Money Market VNAV X (acc.)	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	09-juil-20
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund						
JPM SGD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	-	07-oct-09
JPM SGD Liquidity LVNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	29-janv-10
JPM SGD Liquidity LVNAV C (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	04-nov-15
JPM SGD Liquidity LVNAV Core (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	14-nov-24
JPM SGD Liquidity LVNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	23-janv-18
JPM SGD Liquidity LVNAV E (dist.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	23-janv-18
JPM SGD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	07-oct-09
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (acc.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	23-janv-18
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (dist.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	23-janv-18

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

+ Les ratios de charges sont calculés conformément à la directive du 16 mai 2008 (telles qu'amendées le 20 avril 2015) publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA). Le total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) représente le total des coûts d'exploitation exprimé sous la forme d'un pourcentage de l'actif net moyen quotidien du Compartiments. Le montant total des coûts d'exploitation englobe les frais de gestion financière et de conseils financiers, les honoraires de l'agent dépositaire, la taxe d'abonnement et les autres dépenses telles que récapitulées dans l'Etat combiné des opérations et les Variations de l'actif net. Les Intérêts sur découvert et les Commissions de performance sont exclus de ce calcul.

Il est possible que, pour certaines Classes d'Actions, les ratios de dépenses plafonnés (« capped expense ratios ») et le total des frais sur encours aient fait l'objet de modifications au cours des deux années antérieures. Toutes les informations détaillées concernant de telles modifications ont été publiées dans les Etats Financiers des années précédentes. Tous les chiffres relatifs au total des frais sur encours sont annualisés. Ces montants incluent les Exemptions de commissions sur les Commissions de gestion ou les Frais administratifs et d'exploitation, le cas échéant, dans la limite d'utaux maximal spécifié dans le Prospectus.

++ La Société de gestion peut, à son entière discrétion, renoncer à tout ou partie de la Commission de service rendu au Fonds, le cas échéant.

1. Total des frais sur encours (Total Expense Ratios - TER) (suite)

	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2023 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2022 ⁺	Ratio de charges plafonnées au 30 nov 2024 ⁺	Date de lancement
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund						
JPM GBP Liquidity LVNAV A (acc.)	0,52%	0,52%	0,55%	0,55%	-	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV Agency (dist.)	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	-	04-sept-01
JPM GBP Liquidity LVNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV C (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	04-nov-15
JPM GBP Liquidity LVNAV Capital (dist.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	25-sept-06
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM GBP Liquidity LVNAV D (acc.)	0,61%	0,61%	0,65%	0,65%	-	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV E (dist.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	23-janv-18
JPM GBP Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	04-sept-00
JPM GBP Liquidity LVNAV Morgan (dist.) [^]	0,56%	0,56%	-	-	-	23-avr-02
JPM GBP Liquidity LVNAV Premier (dist.)	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	-	04-avr-00
JPM GBP Liquidity LVNAV R (acc.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV R (dist.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	14-juin-13
JPM GBP Liquidity LVNAV Reserves (dist.) [*]	0,79%	0,79%	0,79%	0,79%	-	01-juil-03
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (acc.) (1)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (dist.) (2)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	23-janv-18
JPM GBP Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	07-oct-24
JPM GBP Liquidity LVNAV W (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV W (dist.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	28-déc-16
JPM GBP Liquidity LVNAV X (acc.)	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	03-déc-18
JPM GBP Liquidity LVNAV X (dist.)	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	04-nov-99
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund						
JPM GBP Standard Money Market VNAV A (acc.)	0,53%	0,53%	0,55%	0,55%	-	15-avr-96
JPM GBP Standard Money Market VNAV B (acc.) [*]	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	-	10-avr-01
JPM GBP Standard Money Market VNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	26-mai-99
JPM GBP Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	29-mars-18
JPM GBP Standard Money Market VNAV Core (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	14-nov-24
JPM GBP Standard Money Market VNAV D (acc.)	0,62%	0,62%	0,65%	0,65%	-	07-mai-08
JPM GBP Standard Money Market VNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	23-janv-18
JPM GBP Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	04-nov-15
JPM GBP Standard Money Market VNAV J (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM GBP Standard Money Market VNAV Morgan (acc.)	0,58%	0,58%	0,59%	0,59%	-	03-août-22
JPM GBP Standard Money Market VNAV R (acc.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	14-juin-13
JPM GBP Standard Money Market VNAV Select (acc.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	23-janv-18
JPM GBP Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	23-janv-18
JPM GBP Standard Money Market VNAV W (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	28-déc-16
JPM GBP Standard Money Market VNAV X (acc.)	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	03-mai-00

(1) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(2) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

+ Les ratios de charges sont calculés conformément à la directive du 16 mai 2008 (telles qu'amendées le 20 avril 2015) publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA). Le total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) représente le total des coûts d'exploitation exprimé sous la forme d'un pourcentage de l'actif net moyen quotidien du Compartiments. Le montant total des coûts d'exploitation englobe les frais de gestion financière et de conseils financiers, les honoraires de l'agent dépositaire, la taxe d'abonnement et les autres dépenses telles que récapitulées dans l'Etat combiné des opérations et les Variations de l'actif net. Les Intérêts sur découvert et les Commissions de performance sont exclus de ce calcul.

Il est possible que, pour certaines Classes d'Actions, les ratios de dépenses plafonnés (« capped expense ratios ») et le total des frais sur encours aient fait l'objet de modifications au cours des deux années antérieures. Toutes les informations détaillées concernant de telles modifications ont été publiées dans les Etats Financiers des années précédentes. Tous les chiffres relatifs au total des frais sur encours sont annualisés. Ces montants incluent les Exemptions de commissions sur les Commissions de gestion ou les Frais administratifs et d'exploitation, le cas échéant, dans la limite d'utaux maximal spécifié dans le Prospectus.

++ La Société de gestion peut, à son entière discrétion, renoncer à tout ou partie de la Commission de service rendu au Fonds, le cas échéant.

1. Total des frais sur encours (Total Expense Ratios - TER) (suite)

	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2023 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2022 ⁺	Ratio de charges plafonnées au 30 nov 2024 ⁺	Date de lancement
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund						
JPM USD Liquidity LVNAV A (acc.)	0,53%	0,53%	0,55%	0,55%	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	-	04-sept-01
JPM USD Liquidity LVNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV C (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	05-nov-15
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	14-août-19
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (dist.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	22-sept-16
JPM USD Liquidity LVNAV Core (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Liquidity LVNAV Core (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Liquidity LVNAV D (acc.)	0,61%	0,61%	0,65%	0,65%	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV E (dist.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	22-janv-18
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	22-déc-99
JPM USD Liquidity LVNAV Morgan (dist.)	0,58%	0,58%	0,59%	0,59%	-	18-avr-02
JPM USD Liquidity LVNAV Premier (dist.)	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	-	27-avr-00
JPM USD Liquidity LVNAV R (acc.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	-	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV R (dist.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	13-juin-13
JPM USD Liquidity LVNAV Reserves (dist.) [*]	0,78%	0,78%	0,79%	0,79%	-	13-juin-02
JPM USD Liquidity LVNAV Select (acc.) (3)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV Select (dist.) (4)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	22-janv-18
JPM USD Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Liquidity LVNAV W (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	03-déc-18
JPM USD Liquidity LVNAV W (dist.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	29-déc-16
JPM USD Liquidity LVNAV X (dist.)	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%	26-sept-00
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund						
JPM USD Standard Money Market VNAV A (acc.)	0,52%	0,52%	0,55%	0,55%	-	12-janv-87
JPM USD Standard Money Market VNAV B (acc.) [*]	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	-	16-oct-00
JPM USD Standard Money Market VNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-mars-98
JPM USD Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	14-nov-22
JPM USD Standard Money Market VNAV Core (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	14-nov-24
JPM USD Standard Money Market VNAV D (acc.)	0,60%	0,60%	0,65%	0,65%	-	07-janv-09
JPM USD Standard Money Market VNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	22-janv-18
JPM USD Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	05-nov-15
JPM USD Standard Money Market VNAV J (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Standard Money Market VNAV R (acc.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	13-juin-13
JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) (5)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	22-janv-18
JPM USD Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Standard Money Market VNAV W (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	28-déc-16
JPM USD Standard Money Market VNAV X (acc.)	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	0,05%	19-déc-97

(3) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(4) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(5) La Classe d'actions JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

+ Les ratios de charges sont calculés conformément à la directive du 16 mai 2008 (telles qu'amendées le 20 avril 2015) publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA). Le total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) représente le total des coûts d'exploitation exprimé sous la forme d'un pourcentage de l'actif net moyen quotidien du Compartiments. Le montant total des coûts d'exploitation englobe les frais de gestion financière et de conseils financiers, les honoraires de l'agent dépositaire, la taxe d'abonnement et les autres dépenses telles que récapitulées dans l'Etat combiné des opérations et les Variations de l'actif net. Les Intérêts sur découvert et les Commissions de performance sont exclus de ce calcul.

Il est possible que, pour certaines Classes d'Actions, les ratios de dépenses plafonnés (« capped expense ratios ») et le total des frais sur encours aient fait l'objet de modifications au cours des deux années antérieures. Toutes les informations détaillées concernant de telles modifications ont été publiées dans les Etats Financiers des années précédentes. Tous les chiffres relatifs au total des frais sur encours sont annualisés. Ces montants incluent les Exemptions de commissions sur les Commissions de gestion ou les Frais administratifs et d'exploitation, le cas échéant, dans la limite d'utaux maximal spécifié dans le Prospectus.

++ La Société de gestion peut, à son entière discrétion, renoncer à tout ou partie de la Commission de service rendu au Fonds, le cas échéant.

1. Total des frais sur encours (Total Expense Ratios - TER) (suite)

	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2024 ⁺⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2023 ⁺	Pour l'exercice clôturé au 30 nov 2022 ⁺	Ratio de charges plafonnées au 30 nov 2024 ⁺	Date de lancement
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund						
JPM USD Treasury CNAV A (acc.)	0,53%	0,53%	0,55%	0,55%	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV Agency (dist.)	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	-	22-oct-03
JPM USD Treasury CNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV C (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	05-nov-15
JPM USD Treasury CNAV Capital (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV Capital (dist.)	0,16%	0,16%	0,16%	0,16%	-	24-juil-19
JPM USD Treasury CNAV Core (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Treasury CNAV Core (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Treasury CNAV D (acc.)	0,63%	0,63%	0,65%	0,65%	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV E (acc.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV E (dist.)	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%	-	22-janv-18
JPM USD Treasury CNAV Institutional (acc.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV Institutional (dist.)	0,21%	0,21%	0,21%	0,21%	-	22-oct-03
JPM USD Treasury CNAV J (acc.)	0,12%	0,12%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Treasury CNAV J (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	09-oct-24
JPM USD Treasury CNAV Morgan (dist.)	0,58%	0,58%	0,59%	0,59%	-	22-oct-03
JPM USD Treasury CNAV Premier (dist.)	0,45%	0,45%	0,45%	0,45%	-	22-oct-03
JPM USD Treasury CNAV R (acc.) [*]	0,21%	0,21%	0,21%	-	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV Reserves (dist.) [*]	0,78%	0,78%	0,79%	0,79%	-	03-oct-05
JPM USD Treasury CNAV Select (acc.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	03-déc-18
JPM USD Treasury CNAV Select (dist.) [^]	0,10%	0,10%	-	-	-	22-janv-18
JPM USD Treasury CNAV W (acc.)	0,16%	0,16%	0,16%	-	-	22-mai-23
JPM USD Treasury CNAV X (dist.)	0,02%	0,02%	0,05%	0,05%	0,02%	22-oct-03
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (6)						
JPM EUR Government CNAV C (acc.)	0,21%	0,21%	-	-	-	13-mai-24
JPM EUR Government CNAV Capital (dist.)	0,16%	0,16%	-	-	-	13-mai-24
JPM EUR Government CNAV Core (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Government CNAV Core (TO acc.)	0,11%	0,11%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Government CNAV E (dist.)	0,10%	0,10%	-	-	-	13-mai-24
JPM EUR Government CNAV Institutional (dist.)	0,21%	0,21%	-	-	-	13-mai-24
JPM EUR Government CNAV J (dist.)	0,12%	0,12%	-	-	-	07-oct-24
JPM EUR Government CNAV S (dist.)	0,06%	0,06%	-	-	-	13-mai-24
JPM EUR Government CNAV select (acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	17-oct-24
JPM EUR Government CNAV Select (dist.) (7)	0,10%	0,10%	-	-	-	13-mai-24
JPM EUR Government CNAV select (TO acc.)	0,10%	0,10%	-	-	-	17-oct-24
JPM EUR Government CNAV W (TO acc.)	0,15%	0,15%	-	-	-	13-mai-24
JPM EUR Government CNAV X (dist.)	0,05%	0,05%	-	-	0,05%	13-mai-24

(6) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

(7) La Classe d'actions JPM EUR Government CNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

+ Les ratios de charges sont calculés conformément à la directive du 16 mai 2008 (telles qu'amendées le 20 avril 2015) publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA). Le total des frais sur encours (Total Expense Ratio, TER) représente le total des coûts d'exploitation exprimé sous la forme d'un pourcentage de l'actif net moyen quotidien du Compartiments. Le montant total des coûts d'exploitation englobe les frais de gestion financière et de conseils financiers, les honoraires de l'agent dépositaire, la taxe d'abonnement et les autres dépenses telles que récapitulées dans l'Etat combiné des opérations et les Variations de l'actif net. Les Intérêts sur découvert et les Commissions de performance sont exclus de ce calcul. Il est possible que, pour certaines Classes d'Actions, les ratios de dépenses plafonnées (« capped expense ratios ») et le total des frais sur encours aient fait l'objet de modifications au cours des deux années antérieures. Toutes les informations détaillées concernant de telles modifications ont été publiées dans les Etats Financiers des années précédentes. Tous les chiffres relatifs au total des frais sur encours sont annualisés. Ces montants incluent les Exemptions de commissions sur les Commissions de gestion ou les Frais administratifs et d'exploitation, le cas échéant, dans la limite d'utaux maximal spécifié dans le Prospectus.

++ La Société de gestion peut, à son entière discrétion, renoncer à tout ou partie de la Commission de service rendu au Fonds, le cas échéant.

2. Résumé des objectifs d'investissement des Compartiments

Les Compartiments cherchent à obtenir un rendement dans la monnaie de référence conformément aux taux du marché monétaire en vigueur tout en visant à préserver le capital en accord avec ces taux et à conserver un haut niveau de liquidités.

3. Performance et volatilité†

Performance

Les rendements portant sur des périodes supérieures à un an sont annualisés. Les performances de la SICAV intègrent le réinvestissement des revenus et sont calculées déduction faite des charges.

La performance passée ne préjuge pas des résultats actuels ou futurs.

Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions et coûts supportés au titre de l'émission et le rachat de parts.

Volatilité

L'écart-type (D) du cours est calculé sur une base journalière pour l'ensemble de l'exercice de la SICAV.

Les détails figurant dans le tableau ci-dessous portent sur l'exercice du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024.

Si D est inférieur ou égal à 0,1, la volatilité est faible.

Si D est supérieur à 0,1 mais inférieur ou égal à 1, la volatilité est moyenne.

Si D est supérieur à 1 mais inférieur ou égal à 2,4, la volatilité est élevée.

Si D est supérieur à 2,4, la volatilité est très élevée.

Classe d'Actions	Devise de référence	3 mois	6 mois	9 mois	1 an	2 ans	3 ans	Volatilité
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund								
JPM AUD Liquidity LVNAV A (acc.)	AUD	0,99%	1,98%	2,99%	3,99%	3,69%	2,69%	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	AUD	1,05%	2,12%	3,14%	6,65%	3,71%	2,48%	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV B (acc.)*	AUD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV C (acc.)	AUD	1,06%	2,13%	3,23%	4,32%	4,04%	2,99%	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV C (dist.)	AUD	1,06%	2,14%	3,17%	3,82%	2,31%	1,54%	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV E (acc.)	AUD	1,09%	2,19%	3,31%	4,43%	4,15%	-	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV E (dist.)	AUD	1,08%	2,20%	3,24%	3,91%	2,39%	1,60%	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	AUD	-	-	-	3,19%	1,99%	1,33%	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (acc.)^+	AUD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM AUD Liquidity LVNAV Select (dist.)^+	AUD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund								
JPM EUR Liquidity LVNAV A (acc.)	EUR	0,78%	1,62%	2,52%	3,41%	3,03%	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV C (acc.)	EUR	0,84%	1,77%	2,76%	3,75%	3,38%	2,14%	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Capital (dist.)	EUR	0,91%	1,91%	2,86%	3,88%	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (dist.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Core (TO acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV D (acc.)	EUR	0,76%	1,58%	2,45%	3,32%	2,93%	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV E (acc.)	EUR	0,87%	1,82%	2,84%	3,85%	3,49%	2,21%	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV E (dist.)	EUR	0,93%	1,94%	2,90%	3,93%	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	EUR	-	-	-	1,00%	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Institutional (TO acc.)	EUR	0,84%	1,77%	2,76%	3,75%	3,38%	2,14%	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (acc.)^+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (dist.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV Select (TO acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV UK RFS (acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV W (acc.)	EUR	0,85%	1,79%	2,80%	3,80%	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV W (dist.)	EUR	0,91%	1,35%	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV X (acc.)	EUR	0,88%	1,85%	2,89%	3,91%	3,56%	2,28%	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV X (dist.)	EUR	0,94%	1,97%	2,95%	3,99%	-	-	Faible
JPM EUR Liquidity LVNAV X (TO acc.)	EUR	0,89%	1,86%	2,90%	3,94%	3,58%	2,30%	Faible
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund								
JPM EUR Standard Money Market VNAV A (acc.)	EUR	0,83%	1,72%	2,63%	3,57%	3,23%	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV B (acc.)*	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV C (acc.)	EUR	0,89%	1,87%	2,88%	3,90%	3,50%	2,23%	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	EUR	0,91%	1,90%	2,94%	3,97%	3,55%	2,26%	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV Core (acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV D (acc.)	EUR	0,81%	1,68%	2,57%	3,47%	3,14%	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV E (acc.)	EUR	0,92%	1,92%	2,96%	4,00%	3,58%	2,28%	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	EUR	0,89%	1,87%	2,88%	3,90%	3,50%	2,23%	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV J (acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV R (acc.)*	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV S (acc.)	EUR	0,93%	1,95%	2,99%	4,05%	3,61%	2,32%	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV Select (acc.)^+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV W (acc.)	EUR	0,91%	1,90%	2,92%	3,95%	3,54%	2,26%	Faible
JPM EUR Standard Money Market VNAV X (acc.)	EUR	0,93%	1,95%	3,00%	4,06%	3,62%	2,65%	Faible

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

^ Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

+ Aucune donnée applicable pour ces Classes d'Actions car elles ont été lancées ou réactivées moins de 3 mois avant la fin de l'exercice.

† Conformément au code de bonnes pratiques de l'Institutional Money Market Fund Association (« l'IMMFA »), la Société de gestion se réserve le droit de lisser les plus-values ou moins-values réalisées en dessous d'un certain niveau dans les revenus sur une période n'excédant pas la recommandation de l'IMMFA de 3 mois.

3. Performance et volatilité[†] (suite)

Classe d'Actions	Devise de référence	3 mois	6 mois	9 mois	1 an	2 ans	3 ans	Volatilité
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund								
JPM SGD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	SGD	0,84%	1,74%	2,60%	6,09%	3,59%	2,40%	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV C (acc.)	SGD	0,75%	1,64%	2,55%	3,45%	3,60%	2,79%	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV C (dist.)	SGD	0,85%	1,76%	2,63%	6,16%	3,65%	2,45%	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV Core (dist.) ⁺	SGD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV E (acc.)	SGD	0,78%	1,69%	2,63%	3,56%	3,71%	-	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV E (dist.)	SGD	0,88%	1,81%	2,71%	6,33%	3,76%	-	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	SGD	-	-	-	3,53%	2,27%	1,53%	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (acc.) ^{^+}	SGD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM SGD Liquidity LVNAV Select (dist.) ^{^+}	SGD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund								
JPM GBP Liquidity LVNAV A (acc.)	GBP	1,13%	2,36%	3,59%	4,84%	4,57%	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Agency (dist.)	GBP	1,24%	2,56%	3,83%	4,67%	2,79%	1,86%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV C (acc.)	GBP	1,20%	2,51%	3,84%	5,17%	4,93%	3,62%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV C (dist.)	GBP	1,25%	2,58%	3,86%	4,71%	2,83%	1,89%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Capital (dist.)	GBP	1,27%	2,61%	3,89%	4,75%	2,87%	1,91%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (acc.) ⁺	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Core (dist.) ⁺	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV D (acc.)	GBP	1,12%	2,32%	3,52%	4,74%	4,46%	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV E (acc.)	GBP	1,23%	2,56%	3,92%	5,28%	5,04%	3,73%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV E (dist.)	GBP	1,28%	2,63%	3,93%	4,80%	2,91%	1,94%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	GBP	-	-	-	0,85%	0,83%	0,55%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Morgan (dist.) ^{^+}	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Premier (dist.)	GBP	1,19%	2,46%	3,68%	4,49%	2,64%	1,76%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV R (acc.) [*]	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV R (dist.) [*]	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Reserves (dist.) [*]	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (acc.) (1)	GBP	1,23%	2,56%	3,92%	5,28%	5,04%	3,73%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV Select (dist.) (2)	GBP	1,28%	2,63%	3,93%	4,80%	2,91%	1,94%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV UK RFS (acc.) ⁺	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV W (acc.)	GBP	1,21%	2,53%	3,88%	5,23%	4,99%	3,67%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV W (dist.)	GBP	1,27%	2,61%	3,89%	4,75%	2,87%	1,91%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV X (acc.)	GBP	1,24%	2,59%	3,96%	5,34%	5,11%	3,79%	Faible
JPM GBP Liquidity LVNAV X (dist.)	GBP	1,30%	2,67%	4,00%	4,88%	2,99%	2,01%	Faible
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund								
JPM GBP Standard Money Market VNAV A (acc.)	GBP	1,15%	2,42%	3,66%	4,93%	4,66%	3,34%	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV B (acc.) [*]	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV C (acc.)	GBP	1,21%	2,57%	3,90%	5,27%	5,02%	3,68%	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	GBP	1,22%	2,60%	3,94%	5,32%	5,08%	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV Core (acc.) ⁺	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV D (acc.)	GBP	1,13%	2,38%	3,59%	4,84%	4,56%	3,24%	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV E (acc.)	GBP	1,24%	2,63%	3,98%	5,38%	5,14%	3,79%	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	GBP	1,21%	2,58%	3,90%	5,27%	5,03%	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV J (acc.) ⁺	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV Morgan (acc.)	GBP	1,12%	2,39%	3,61%	4,88%	4,61%	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV R (acc.) [*]	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV Select (acc.) ^{^+}	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.) ⁺	GBP	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV W (acc.)	GBP	1,22%	2,60%	3,94%	5,32%	5,08%	3,74%	Faible
JPM GBP Standard Money Market VNAV X (acc.)	GBP	1,25%	2,66%	4,15%	5,57%	5,27%	3,90%	Faible

(1) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(2) La Classe d'actions JPM GBP Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

+ Aucune donnée applicable pour ces Classes d'Actions car elles ont été lancées ou réactivées moins de 3 mois avant la fin de l'exercice.

† Conformément au code de bonnes pratiques de l'Institutional Money Market Fund Association (« l'IMMFA »), la Société de gestion se réserve le droit de lisser les plus-values ou moins-values réalisées en dessous d'un certain niveau dans les revenus sur une période n'excédant pas la recommandation de l'IMMFA de 3 mois.

3. Performance et volatilité[†] (suite)

Classe d'Actions	Devise de référence	3 mois	6 mois	9 mois	1 an	2 ans	3 ans	Volatilité
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund								
JPM USD Liquidity LVNAV A (acc.)	USD	1,13%	2,43%	3,72%	5,02%	5,01%	3,72%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Agency (dist.)	USD	1,32%	2,69%	4,00%	8,92%	5,08%	3,39%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV C (acc.)	USD	1,20%	2,59%	3,97%	5,36%	5,37%	4,05%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV C (dist.)	USD	1,33%	2,71%	4,03%	8,99%	5,13%	3,43%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (acc.)	USD	1,21%	2,61%	4,01%	5,41%	5,43%	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Capital (dist.)	USD	1,34%	2,73%	4,07%	9,08%	5,19%	3,47%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Core (acc.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Core (dist.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV D (acc.)	USD	1,12%	2,39%	3,65%	4,93%	4,90%	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV E (acc.)	USD	1,23%	2,64%	4,05%	5,47%	5,49%	4,16%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV E (dist.)	USD	1,35%	2,76%	4,11%	9,17%	5,25%	3,52%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (acc.)	USD	1,20%	2,59%	3,97%	5,36%	5,37%	4,05%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Institutional (dist.)	USD	-	-	-	4,96%	3,07%	2,05%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Morgan (dist.)	USD	1,23%	2,51%	3,74%	8,32%	4,67%	3,12%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Premier (dist.)	USD	1,27%	2,58%	3,85%	8,57%	4,83%	3,22%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV R (acc.) [*]	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV R (dist.) [*]	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Reserves (dist.) [*]	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Select (acc.) ⁽³⁾	USD	1,23%	2,64%	4,05%	5,47%	5,48%	4,16%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV Select (dist.) ⁽⁴⁾	USD	1,35%	2,76%	4,11%	9,17%	5,25%	3,50%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV UK RFS (acc.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV W (acc.)	USD	1,21%	2,61%	4,01%	5,41%	5,43%	4,10%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV W (dist.)	USD	1,34%	2,73%	4,07%	9,08%	5,19%	3,47%	Faible
JPM USD Liquidity LVNAV X (dist.)	USD	1,37%	2,80%	4,17%	9,33%	5,38%	3,64%	Faible
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund								
JPM USD Standard Money Market VNAV A (acc.)	USD	1,18%	2,58%	3,88%	5,23%	5,22%	3,86%	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV B (acc.) [*]	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV C (acc.)	USD	1,25%	2,73%	4,12%	5,57%	5,58%	4,19%	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV Capital (acc.)	USD	1,26%	2,76%	4,16%	5,63%	5,64%	-	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV Core (acc.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV D (acc.)	USD	1,17%	2,54%	3,81%	5,14%	5,11%	3,77%	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV E (acc.)	USD	1,27%	2,78%	4,20%	5,68%	5,70%	4,30%	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV Institutional (acc.)	USD	1,25%	2,73%	4,12%	5,57%	5,58%	4,19%	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV J (acc.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV R (acc.) [*]	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) ⁽⁵⁾	USD	1,27%	2,78%	4,20%	5,68%	5,70%	4,30%	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV UK RFS (acc.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV W (acc.)	USD	1,26%	2,76%	4,16%	5,62%	5,64%	4,24%	Faible
JPM USD Standard Money Market VNAV X (acc.)	USD	1,29%	2,81%	4,25%	5,74%	5,76%	4,36%	Faible
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund								
JPM USD Treasury CNAV A (acc.)	USD	1,11%	2,34%	3,61%	4,86%	4,79%	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV Agency (dist.)	USD	1,28%	2,61%	3,87%	8,57%	4,80%	3,21%	Faible
JPM USD Treasury CNAV C (acc.)	USD	1,17%	2,49%	3,85%	5,20%	5,15%	3,84%	Faible
JPM USD Treasury CNAV C (dist.)	USD	1,29%	2,63%	3,90%	8,64%	4,87%	3,25%	Faible
JPM USD Treasury CNAV Capital (acc.)	USD	1,18%	2,51%	3,89%	5,25%	5,20%	3,89%	Faible
JPM USD Treasury CNAV Capital (dist.)	USD	1,30%	2,65%	3,94%	8,72%	4,93%	3,29%	Faible
JPM USD Treasury CNAV Core (acc.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV Core (dist.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV D (acc.)	USD	1,09%	2,29%	3,54%	4,76%	4,68%	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV E (acc.)	USD	1,20%	2,54%	3,93%	5,30%	5,26%	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV E (dist.)	USD	1,32%	2,68%	3,98%	8,81%	4,99%	3,33%	Faible
JPM USD Treasury CNAV Institutional (acc.)	USD	1,17%	2,49%	3,85%	5,20%	5,15%	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV Institutional (dist.)	USD	-	-	-	4,74%	2,88%	1,92%	Faible
JPM USD Treasury CNAV J (acc.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV J (dist.) ⁺	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV Morgan (dist.)	USD	1,20%	2,43%	3,61%	7,97%	4,39%	2,93%	Faible
JPM USD Treasury CNAV Premier (dist.)	USD	1,23%	2,50%	3,72%	8,22%	4,56%	3,05%	Faible
JPM USD Treasury CNAV R (acc.) [*]	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV Reserves (dist.) [*]	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV Select (acc.) ^{^+}	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV Select (dist.) ^{^+}	USD	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV W (acc.)	USD	1,19%	2,51%	3,89%	5,25%	-	-	Faible
JPM USD Treasury CNAV X (dist.)	USD	1,33%	2,71%	4,02%	8,92%	5,05%	3,37%	Faible

(3) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(4) La Classe d'actions JPM USD Liquidity LVNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

(5) La Classe d'actions JPM USD Standard Money Market VNAV Select (acc.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

* Classe d'Actions inactive à la clôture de l'exercice.

[^] Classe d'Actions réactivée au cours de l'exercice.

+ Aucune donnée applicable pour ces Classes d'Actions car elles ont été lancées ou réactivées moins de 3 mois avant la fin de l'exercice.

† Conformément au code de bonnes pratiques de l'Institutional Money Market Fund Association (« l'IMMFA »), la Société de gestion se réserve le droit de lisser les plus-values ou moins-values réalisées en dessous d'un certain niveau dans les revenus sur une période n'excédant pas la recommandation de l'IMMFA de 3 mois.

3. Performance et volatilité[†] (suite)

Classe d'Actions	Devise de référence	3 mois	6 mois	9 mois	1 an	2 ans	3 ans	Volatilité
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (6)								
JPM EUR Government CNAV C (acc.)	EUR	0,80%	1,68%	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV Capital (dist.)	EUR	0,89%	1,10%	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV Core (dist.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV Core (TO acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV E (dist.)	EUR	0,90%	1,12%	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV Institutional (dist.)	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV J (dist.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV S (dist.)	EUR	0,91%	1,13%	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV Select (acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV Select (dist.) (7)	EUR	0,90%	0,90%	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV Select (TO acc.)+	EUR	-	-	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV W (TO acc.)	EUR	0,81%	1,71%	-	-	-	-	Faible
JPM EUR Government CNAV X (dist.)	EUR	0,92%	1,14%	-	-	-	-	Faible

(6) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

(7) La Classe d'actions JPM EUR Government CNAV G (dist.) a changé de nom le 23 septembre 2024.

+ Aucune donnée applicable pour ces Classes d'Actions car elles ont été lancées ou réactivées moins de 3 mois avant la fin de l'exercice.

† Conformément au code de bonnes pratiques de l'Institutional Money Market Fund Association (« l'IMMFA »), la Société de gestion se réserve le droit de lisser les plus-values ou moins-values réalisées en dessous d'un certain niveau dans les revenus sur une période n'excédant pas la recommandation de l'IMMFA de 3 mois.

4. Intérêts perçus/(prélevés) sur les Comptes bancaires

Base des taux d'intérêt bancaires

Les taux sont basés sur les taux des bons du Trésor de JP Morgan Chase et peuvent donc varier quotidiennement. Le montant des intérêts bancaires est imputé mensuellement à chacun des comptes bancaires de la SICAV le troisième jour ouvrable du mois suivant, selon les soldes bancaires du mois précédent.

5. Ratio de rotation du portefeuille

Le Ratio de rotation du Portefeuille est un indicateur de la pertinence des coûts supplémentaires supportés par un fonds lorsqu'il achète et cède des investissements conformément à sa politique d'investissement. Le Ratio de rotation du Portefeuille est calculé comme suit :

$$\frac{\text{(Total des ventes et des achats de titres - total des souscriptions et des rachats des actions du Compartiment)}}{\text{Actif net moyen du Compartiment dans la devise du Compartiment}}$$

Le Ratio de rotation du portefeuille est exprimé sous la forme d'un pourcentage. Etant donné que les investissements sous-jacents ont une échéance à court terme et qu'ils ne sont remplacés qu'à maturité, aucune statistique relative au ratio de rotation du portefeuille n'est calculée pour le Fonds.

6. Méthode de calcul de l'exposition au risque

La méthodologie appliquée à l'ensemble des Compartiments de JPMorgan Liquidity Funds pour calculer l'exposition globale est l'approche par les engagements, conformément à la circulaire CSSF 11/512.

JPMorgan Liquidity Funds

Annexe - Informations supplémentaires non révisées (suite)

7. Sûretés reçues

Sûretés reçues dans le cadre de contrats de prise en pension :

Description des Sûretés	Contrepartie	Devise	Valeur des sûretés reçues (dans la Devise du Compartiment)
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund			
Australia Government Bond 2026 To 2035; 0,5% To 3,25%	BNP Paribas	AUD	122.081.524
Australia Government Bond 2034 To 2035; 2,75% To 3,75%	National Australia Bank	AUD	177.061.285
Australia Government Bond 2026 To 2051; 0,5% To 4,25%	RBC	AUD	171.224.991
Australia Government Bond 2026 To 2054; 0,5% To 4,75%	Standard Chartered Bank	AUD	122.798.152
			593.165.952
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund			
European Union Bond 2027; 2,875%	Bank Of Montreal	EUR	66.326.531
European Union Bond 2027; 2,875%	Bank Of Montreal	EUR	66.326.531
Italy Government Bond 2025 to 2072; 0% to 5%	Bank Of Nova Scotia	EUR	1.470.840.630
Italy Government Bond 2025 to 2053; 0% to 4,5%	BofA Securities	EUR	284.319.953
Spain Government Bond 2033 to 2037; 0,85% to 3,55%	BofA Securities	EUR	13.408.718
Belgium Government Bond 2025; 0%	BofA Securities	EUR	1.183.906
France Treasury 2024 to 2025; 0%	BofA Securities	EUR	7.087.425
Belgium Government Bond 2055; 3,5%	Canadian Imperial Bank Of Commerce	EUR	4.071.270
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2028 to 2054; 0% to 3,25%	Canadian Imperial Bank Of Commerce	EUR	246.994.267
Netherlands Government Bond 2030 to 2052; 0% to 2,5%	Canadian Imperial Bank Of Commerce	EUR	201.249.540
France Treasury 2029 to 2055; 0,5% to 3,25%	Canadian Imperial Bank Of Commerce	EUR	6.684.923
Italy Government Bond 2026 to 2029; 1,1% to 7,25%	Citigroup Global Markets Ltd	EUR	73.440.049
France Treasury 2028; 0,75%	Commonwealth Bank Of Australia	EUR	113.367.347
European Union Bond 2054; 3,375%	Commonwealth Bank Of Australia	EUR	424.239.796
European Financial Stability Facility 2043; 1,7%	Commonwealth Bank Of Australia	EUR	83.163.265
Italy Government Bond 2025 to 2041; 0,1% to 5%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	EUR	148.940.196
Spain Government Bond 2025 to 2042; 0% to 6%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	EUR	122.489.492
Belgium Government Bond 2047 to 2066; 1,6% to 2,15%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	EUR	18.969.937
Austria Government Bond 2026 to 2031; 0% to 2%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	EUR	2.384.934
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2027 to 2050; 0% to 2,6%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	EUR	20.806.969
France Treasury 2027 to 2060; 0% to 4%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	EUR	179.068.471
Italy Government Bond 2024 to 2050; 0% to 5,75%	Goldman Sachs	EUR	283.427.946
Spain Government Bond 2025 to 2071; 0% to 5,75%	Goldman Sachs	EUR	312.974.944
Austria Government Bond 2086; 1,5%	JPM Securities	EUR	21.004.657
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2028 to 2053; 1,8% to 4,75%	JPM Securities	EUR	76.469.108
France Treasury 2026 to 2032; 2% to 2,5%	JPM Securities	EUR	372.753.929
Italy Government Bond 2024 to 2054; 0% to 7,25%	Natwest Markets Plc	EUR	484.720.236
Spain Government Bond 2024 to 2050; 0% to 5,75%	Natwest Markets Plc	EUR	151.876.328
Italy Government Bond 2025 to 2039; 1,1% to 3,6%	RBC	EUR	51.306.236
Italy Government Bond 2024 to 2072; 0% to 5,526%	Societe Generale	EUR	547.378.778
Spain Government Bond 2039; 3,9%	Societe Generale	EUR	5.462.376
			5.862.738.688
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund			
Italy Government Bond 2025; 0%	Bofa Securities	EUR	23.134.343
Austria Government Bond 2027 to 2049; 0% to 2,9%	Bofa Securities	EUR	8.021.936
Finland Government Bond 2027 to 2043; 0% to 3%	Bofa Securities	EUR	121.843.746
Italy Government Bond 2027; 1,1%	Citigroup Global Markets Ltd	EUR	20.400.705
Italy Government Bond 2030; 1,65%	RBC	EUR	51.414.722
			224.815.452
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund			
Singapore Government Bond 2024; 0%	BNP Paribas	SGD	173.400.260
Singapore Government Bond 2025 to 2051; 0% to 2,75%	National Australia Bank	SGD	203.273.970
Singapore Government Bond 2024 to 2054; 0% to 3,5%	Standard Chartered Bank	SGD	163.247.144
			539.921.374

JPMorgan Liquidity Funds

Annexe - Informations supplémentaires non révisées (suite)

7. Sûretés reçues (suite)

Sûretés reçues dans le cadre de contrats de prise en pension :

Description des Sûretés	Contrepartie	Devise	Valeur des sûretés reçues (dans la Devise du Compartiment)
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund			
UK Treasury 2044; 0,125%	Alliance And Leicester	GBP	102.710.340
UK Treasury 2028 to 2065; 0,125% to 4,5%	Banco Santander	GBP	102.271.927
UK Treasury 2063; 4%	Bank Of Montreal	GBP	122.448.980
UK Treasury 2063; 4%	Bank Of Montreal	GBP	122.448.980
UK Treasury 2034 to 2054; 1,25% to 4,25%	Barclays Bank	GBP	97.598.801
UK Treasury 2025 to 2065; 0,125% to 4,5%	BNP Paribas	GBP	153.774.002
UK Treasury 2036 to 2040; 4,25%	Citigroup Global Markets Ltd	GBP	295.318.394
UK Treasury 2040 to 2043; 0,625% to 4,75%	Commonwealth Bank Of Australia	GBP	512.834.000
UK Treasury 2033 to 2055; 0,25% to 1,25%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	GBP	102.000.001
UK Treasury 2026 to 2038; 0,125% to 3,75%	DBS Bank Ltd	GBP	725.700.000
UK Treasury 2027; 3,75%	Goldman Sachs	GBP	102.799.718
UK Treasury 2038; 3,75%	JPM Securities	GBP	92.517.401
UK Treasury 2029 to 2054; 0,5% to 4,375%	Merrill Lynch International	GBP	205.605.898
UK Treasury 2025 to 2046; 0% to 4,75%	MUFG Securities	GBP	102.780.608
UK Treasury 2037; 1,125%	National Australia Bank	GBP	101.938.518
UK Treasury 2027 to 2043; 0,125% to 4,75%	Natwest Markets Plc	GBP	102.789.820
UK Treasury 2038; 3,75%	RBC	GBP	101.967.377
UK Treasury 2026 to 2068; 0,125% to 6%	Societe Generale	GBP	102.190.290
UK Treasury 2024 to 2038; 0% to 4,75%	Standard Chartered Bank	GBP	102.746.017
UK Treasury 2040 to 2043; 0,625% to 4,75%	Bank Of Nova Scotia	GBP	512.834.000
UK Treasury 2025 to 2065; 0% to 4,75%	The Toronto Dominion Bank	GBP	510.000.001
			4.375.275.073
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund			
UK Treasury 2034; 4,25%	Barclays Bank	GBP	25.701.296
UK Treasury 2030 to 2039; 0,125% to 4,125%	Citigroup Global Markets Ltd	GBP	35.959.878
UK Treasury 2036; 4,25%	JPM Securities	GBP	30.842.293
			92.503.467
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund			
US Treasury 2028 to 2029; 1,5% to 4,875%	Fixed Income Clearing Corporation	USD	4.284.000.014
			4.284.000.014
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund			
US Treasury 2025 to 2054; 0% to 5,375%	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A.	USD	1.773.781.738
US Treasury 2026 to 2031; 0,75% to 4,125%	Bank Of Montreal	USD	253.492.771
US Treasury 2025 to 2034; 0,125% to 4,375%	Bank Of Nova Scotia	USD	252.623.738
US Treasury 2026 to 2050; 2% to 4,625%	Barclays Bank	USD	120.925.521
US Treasury 2025 to 2053; 0,125% to 4,875%	BNP Paribas	USD	1.927.351.556
US Treasury 2026 to 2034; 0% to 4,125%	BofA Securities	USD	651.927.152
US Treasury 2024 to 2054; 0% to 4,875%	Canadian Imperial Bank Of Commerce	USD	354.728.935
US Treasury 2027 to 2051; 0,125% to 4,125%	Citigroup Global Markets Ltd	USD	79.079.454
US Treasury 2025 to 2029; 1,5% to 5,25%	Citigroup Global Markets Ltd	USD	1.006.197.135
Freddie Mac 2036 to 2054; 2% to 7%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	USD	965.214.366
US Treasury 2025 to 2054; 0% to 4,875%	Daiwa Capital Markets America Inc.	USD	508.398.508
Cash Collateral	Deutsche Bank	USD	169.302.876
US Treasury Perpetual to 2054; 0% to 6,625%	Deutsche Bank	USD	335.382.579
US Treasury 2029; 1,625% to 4,625%	Fixed Income Clearing Corporation	USD	1.020.000.021
US Treasury 2025 to 2030; 0,375% to 4,625%	Natixis New York Branch	USD	759.022.578
US Treasury 2026 to 2033; 2,875% to 4,875%	Natwest Markets Plc	USD	254.307.011
US Treasury 2041 to 2052; 1,875% to 3,375%	Norges Bank	USD	6.248.766.743
US Treasury 2026 to 2052; 0,5% to 4%	RBC	USD	102.013.016
US Treasury Perpetual to 2044; 0,25% to 5%	Societe Generale	USD	2.604.946.694
US Treasury 2025 to 2053; 0% to 4,75%	TD Securities	USD	381.257.280
US Treasury 2024 to 2034; 0,5% to 5%	Wells Fargo	USD	1.619.192.336
US Treasury 2025 to 2054; 0%	Wells Fargo	USD	634.966.887
			22.022.878.895
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)			
Spain Government Bond 2025 to 2054; 0% to 4%	Bank Of Nova Scotia	EUR	59.160.019
Spain Government Bond 2031; 3,1%	Citigroup Global Markets Ltd	EUR	5.854.949
Belgium Government Bond 2047; 1,6%	Citigroup Global Markets Ltd	EUR	66
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2025; 0%	Citigroup Global Markets Ltd	EUR	117474
France Treasury 2025 to 2052; 0% to 2%	Citigroup Global Markets Ltd	EUR	85.543.481
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2029 to 2033; 2,1% to 2,6%	Credit Agricole Corp And Inv Bank	EUR	119.340.001
Austria Government Bond 2086; 1,5%	JPM Securities	EUR	171.543
France Treasury 2025 to 2055; 0% to 3,25%	JPM Securities	EUR	119.839.732
Finland Government Bond 2030 to 2034; 1,125% to 3%	National Australia Bank	EUR	102.000.112
Spain Government Bond 2024 to 2043; 0% to 3,45%	Natwest Markets Plc	EUR	27.552.017
Belgium Government Bond 2026; 1%	Santander UK Plc	EUR	31.055.324
France Treasury 2031; 1,5%	Santander UK Plc	EUR	35.530.780
Spain Government Bond 2027 to 2054; 0,6% to 4%	Societe Generale	EUR	59.160.831
			645.326.329

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

8. Opérations de financement sur titres

La SICAV s'engage dans des Opérations de financement sur titres (au sens de l'Article 3 du Règlement (UE) 2015/2365, les opérations de financement sur titres comprennent les opérations de pension, les prêts de titres ou de matières premières et les emprunts de titres ou de matières premières, les opérations d'achat-revente ou les opérations de vente-rachat et les opérations de prêt avec appel de marge) par le biais de son exposition obtenue via les accords de prise en pension qu'elle conclut au cours de l'exercice. Conformément à l'Article 13 du Règlement, les informations relatives aux accords de prise en pension sont détaillées ci-après.

Les sûretés reçues ou constituées dans le cadre des Opérations de financement sur titres sont communiquées sur la base comptable de la date de transaction.

Informations générales

Montant des actifs engagés dans des accords de prise en pension

Le montant des actifs engagés dans des accords de prise en pension, y compris en proportion des actifs sous gestion du Compartiment, est présenté dans l'Etat du portefeuille-titres.

Données sur la concentration

Dix principaux émetteurs de sûretés

Le tableau suivant reprend les dix plus gros émetteurs, ventilés selon la valeur des sûretés hors espèces reçues par les Compartiments dans le cadre des accords de prise en pension à la date de clôture :

JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund		JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund		JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	
Emetteur	AUD	Emetteur	EUR	Emetteur	EUR
Australia Government Bond	593.165.952	Italy Government Bond	3.344.374.024	Finland Government Bond	121.843.746
		Spain Government Bond	606.211.859	Italy Government Bond	94.949.770
		European Union Bond	556.892.857	Austria Government Bond	8.021.936
		Netherlands Government Bond	201.249.540		
		Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	344.270.345		
		France Treasury	678.962.094		
		Austria Government Bond	23.389.591		
		Belgium Government Bond	24.225.113		
		European Financial Stability Facility	83.163.265		

JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund		JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund		JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund	
Emetteur	SGD	Emetteur	GBP	Emetteur	GBP
Singapore Government Bond	539.921.374	UK Treasury	4.375.275.073	UK Treasury	92.503.467

JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund		JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund		JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)	
Emetteur	USD	Emetteur	USD	Emetteur	EUR
US Treasury	4.284.000.014	US Treasury	20.888.361.653	France Treasury	240.913.992
		Freddie Mac	965.214.366	Spain Government Bond	151.727.817
		Cash Collateral	169.302.876	Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	119.457.475
				Finland Government Bond	102.000.112
				Belgium Government Bond	31.055.390
				Austria Government Bond	171.543

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

Dix principales contreparties

Toutes les contreparties aux accords de prise en pension conclus à la date de clôture sont reprises dans l'Etat du portefeuille-titres et à l'Annexe 7. Sûretés reçues.

JPMorgan Liquidity Funds

Annexe - Informations supplémentaires non révisées (suite)

8. Opérations de financement sur titres (suite)

Données d'opération agrégées

Type et qualité des sûretés

Les sûretés reçues par les Compartiments au titre des accords de prise en pension à la date de clôture consistent en des titres de créance, et en particulier des emprunts d'Etat. La qualité de ces sûretés est définie ci-après :

Compartiment	Devise du Compartiment	Valeur de la sûreté (dans la devise Compartiment)			Total
		Catégorie « investment grade »	Catégorie inférieure à « investment grade »	Non noté*	
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund	AUD	593.165.952	-	-	593.165.952
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund	EUR	5.862.738.688	-	-	5.862.738.688
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	EUR	224.815.452	-	-	224.815.452
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund	SGD	539.921.374	-	-	539.921.374
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund	GBP	4.375.275.073	-	-	4.375.275.073
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund	GBP	92.503.467	-	-	92.503.467
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund	USD	4.284.000.014	-	-	4.284.000.014
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund	USD	22.022.878.895	-	-	22.022.878.895
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)	EUR	645.326.329	-	-	645.326.329

Les sûretés sont jugées de qualité équivalente aux instruments obligataires, analysés et comptabilisés selon qu'ils se classent dans la catégorie « investment grade », inférieure à « investment grade » ou non noté. Les titres sont classés dans la catégorie « investment grade » dès lors qu'ils sont émis par une entité notée « investment grade » par au moins une agence de notation reconnue au niveau mondial.

*Les sûretés non notées se composent de titres adossés à des hypothèques américaines sponsorisés par le gouvernement. Conformément aux dispositions du Prospectus, la qualité de crédit de ces sûretés est réputée comparable à celle des sûretés notée « Investment Grade ».

Echéance des sûretés

Le tableau qui suit propose une analyse du profil d'échéance des sûretés reçues au titre des accords de prise en pension à la date de clôture :

Echéance	Valeur de la sûreté					
	JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund
Echéance	AUD	EUR	EUR	SGD	GBP	GBP
Autre qu'en espèces						
moins d'un jour	-	-	-	-	-	-
1 à 7 jours	-	-	-	-	-	-
1 à 4 semaines	-	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-	-
3 à 12 mois	-	346.209.358	13.920.047	412.767.530	180.970.643	-
plus d'un an	593.165.952	5.516.529.330	210.895.405	127.153.844	4.194.304.430	92.503.467
échéance ouverte	-	-	-	-	-	-
	593.165.952	5.862.738.688	224.815.452	539.921.374	4.375.275.073	92.503.467

Echéance	Valeur de la sûreté		
	JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)
Echéance	USD	USD	EUR
Autre qu'en espèces			
moins d'un jour	-	169.302.875	-
1 à 7 jours	-	-	-
1 à 4 semaines	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-
3 à 12 mois	-	633.109.626	68.623.279
plus d'un an	4.284.000.014	21.220.466.394	576.703.050
échéance ouverte	-	-	-
	4.284.000.014	22.022.878.895	645.326.329

Devise de la sûreté

Les monnaies dans lesquelles sont libellées les sûretés reçues au titre d'accords de prise en pension à la date de déclaration sont énumérées en Annexe 8. Sûretés reçues.

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

8. Opérations de financement sur titres (suite)

Échéance des accords de prise en pension

Le tableau qui suit propose une analyse du profil d'échéance des accords de prise en pension toujours en cours à la date de déclaration :

Echéance	Valeur de la sûreté					
	JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund
Echéance	AUD	EUR	EUR	SGD	GBP	GBP
Autre qu'en espèces						
moins d'un jour	-	-	-	-	-	-
1 à 7 jours	585.000.000	5.741.016.989	220.000.000	530.000.000	4.285.700.000	90.000.000
1 à 4 semaines	-	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-	-
3 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
plus d'un an	-	-	-	-	-	-
échéance ouverte	-	-	-	-	-	-
	585.000.000	5.741.016.989	220.000.000	530.000.000	4.285.700.000	90.000.000

Echéance	Valeur de la sûreté		
	JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund	JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)
Echéance	USD	USD	EUR
Autre qu'en espèces			
moins d'un jour	-	-	-
1 à 7 jours	4.200.000.000	21.808.837.741	631.000.000
1 à 4 semaines	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-
3 à 12 mois	-	-	-
plus d'un an	-	-	-
échéance ouverte	-	-	-
	4.200.000.000	21.808.837.741	631.000.000

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

L'analyse des tranches d'échéance ci-dessus a été réalisée sur la base des dates d'échéance contractuelles respectives.

Pays dans lequel sont établies les contreparties

Les pays dans lesquels les contreparties aux accords de prise en pension sont établies sont repris dans l'Etat du portefeuille-titres.

Règlement et compensation

Tous les Compartiments engagés dans des accords de prise en pension ont recours au règlement/à la compensation bilatéral(e) avec leurs contreparties.

Réutilisation des sûretés

Part des sûretés reçues qui est réutilisée et revenus du réinvestissement

Au cours de l'exercice, les sûretés reçues au titre des accords de prise en pension ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni gagées.

8. Opérations de financement sur titres (suite)

Conservation des sûretés

Sûretés reçues

Le tableau qui suit propose une analyse des montants détenus auprès de chaque dépositaire en tant que sûretés autres qu'en espèces reçues par les Compartiments au titre des accords de prise en pension à la date de clôture :

Compartiment	Dépositaire	Devise du Compartiment	Valeur de la sûreté (dans la Devise du Compartiment)
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund	Euroclear	AUD	593.165.952
			593.165.952
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund	Euroclear	EUR	5.862.738.688
			5.862.738.688
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	Euroclear	EUR	224.815.452
			224.815.452
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund	Euroclear	SGD	539.921.374
			539.921.374
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund	Euroclear	GBP	4.375.275.073
			4.375.275.073
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund	Euroclear	GBP	92.503.467
			92.503.467
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund	BNY Mellon	USD	4.284.000.014
			4.284.000.014
JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund	BNY Mellon	USD	22.022.878.895
			22.022.878.895
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund (1)	Euroclear	EUR	645.326.329
			645.326.329

(1) Ce Compartiment a été lancé le 13 mai 2024.

Sûretés constituées

A la date de déclaration, aucune sûreté n'était fournie au titre d'accords de prise en pension.

Revenus et coûts

Tous les revenus provenant des accords de prise en sont liés aux Compartiments et ne sont soumis à aucun accord de partage des revenus avec le Gestionnaire financier ou toute autre partie tierce. Les revenus provenant d'accords de prise en pension sont exposés à la Note 2f) des États financiers.

9. Informations sur la rémunération au titre des OPCVM

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. (la « **Société de gestion** ») est le gestionnaire agréé de JPMorgan Liquidity Funds (la « **Société** ») et fait partie du groupe de sociétés J.P. Morgan Chase & Co. Dans la présente section, les termes « **J.P. Morgan** » ou « **la Société** » désignent ce groupe de sociétés, en ce compris chacune des entités qui le composent au sens large, sauf mention contraire.

La présente section de ce rapport a été préparée conformément à la Directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (la « **Directive OPCVM** ») et aux « **Lignes directrices en matière de bonnes politiques de rémunération** » publiées par l'Autorité européenne des marchés financiers au titre de la Directive OPCVM, et aux « **Lignes directrices en matière de bonnes politiques de rémunération** » publiées par l'Autorité européenne des marchés financiers en vertu de la Directive OPCVM. Les informations contenues dans cette section se rapportent à la période de rémunération complète la plus récente à ce jour (« **l'exercice de performance** »).

Politique de rémunération

Une synthèse de la Politique de rémunération actuellement appliquée à la Société de gestion (la « **Politique de rémunération** ») est consultable à l'adresse suivante : <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/adv/funds/policies/> (la « **Déclaration concernant la politique de rémunération** »). Cette Déclaration concernant la Politique de rémunération détaille la méthode de calcul des rémunérations et des avantages perçus, y compris les critères financiers et non financiers utilisés pour évaluer la performance. Elle présente également les responsabilités et la composition du Compensation and Management Development Committee (Comité des compensations et du perfectionnement des cadres supérieurs) de la Société, ainsi que les mesures adoptées pour éviter les conflits d'intérêts ou les gérer. Vous pouvez vous procurer un exemplaire de cette politique gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

La Politique de rémunération s'applique à tous les employés de la Société de gestion, y compris les personnes dont les activités professionnelles peuvent avoir un impact significatif sur le profil de risque de la Société de gestion ou sur celui des Fonds OPCVM dont elle assure la gestion (le « **Personnel identifié des OPCVM** »). Le Personnel identifié de l'OPCVM comprend les membres du Conseil de la Société de gestion (le « **Conseil** »), les membres de la direction, les responsables des Fonctions de contrôle applicables et les titulaires d'autres fonctions stratégiques. Ces personnes sont informées de leur identification et des implications de leur fonction au moins une fois par an.

Le Conseil révise et adopte la Politique de rémunération tous les ans et supervise sa mise en œuvre, en ce compris la classification du Personnel identifié. Le Conseil d'administration a revu et adopté la Politique de rémunération appliquée à l'Exercice de performance 2024 en juin 2024 sans modification majeure ; il s'est déclaré satisfait de sa mise en œuvre.

Informations quantitatives

Le tableau ci-après donne un aperçu de la rémunération totale versée au personnel de la Société de gestion au titre de l'exercice de performance 2023 et du nombre de bénéficiaires.

En raison de la structure de la Société, les informations nécessaires pour fournir une répartition plus détaillée de la rémunération attribuable à la Société sont difficiles à obtenir et ne seraient ni pertinentes, ni fiables. Cependant, pour les besoins de mise en contexte, la Société de gestion gère 49 fonds d'investissement alternatifs (avec un total de 54 Compartiments) et 6 OPCVM (totalisant 188 Compartiments) au 31 décembre 2024, pour un encours d'actifs sous gestion à cette date de USD 20.085 milliards et USD 531.778 milliards, respectivement.

	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale	Nombre de bénéficiaires
Tous les collaborateurs (en milliers USD)	54.799	30.432	85.231	376

Les employés de JPMorgan Liquidity Funds n'ont perçu aucune commission de performance au cours de l'exercice.

La rémunération totale versée aux Collaborateurs OPCVM identifiés au titre de l'exercice de performance 2024 s'est élevée au total à USD 155.031.000, dont USD 7.881.000 perçus par la Haute direction et USD 147.150.000 par les autres Collaborateurs OPCVM identifiés ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Les informations relatives aux Personnels identifiés englobent les employés des sociétés auxquelles la gestion de portefeuille a été officiellement déléguée, conformément aux dernières orientations de l'AEMF (Autorité européenne des marchés financiers).

10. Autres événements survenus dans le courant de l'exercice

Le Prospectus a été mis à jour au cours de l'exercice afin de tenir compte des modifications suivantes :

a) Avec effet à compter de janvier 2024

Mise à jour de la terminologie fiscale et suppression des références au LIBOR.

b) Avec effet à compter de mai 2024

Mise à jour de l'Annexe VI, Collatéral, pour inclure le collatéral acceptable dans le cadre d'opérations de prise en pension pour le Compartiment JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund.

Mise à jour de la politique d'investissement pour les fonds de promotion de l'ESG classés Article 8 afin d'expliquer les exclusions fondées sur des valeurs spécifiques et les politiques de filtrage fondées sur des normes et ajout d'un avis de non responsabilité concernant l'utilisation de données tierces.

Mise à jour des Annexes précontractuelles afin de préciser que les bonnes pratiques en matière de gouvernance reposent sur le filtrage du portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les bonnes pratiques en matière de gouvernance.

c) Avec effet à compter du 20 septembre 2024

Réduction de la Commission annuelle de gestion et de conseil et des Frais administratifs et d'exploitation pour toutes les Classes d'actions A, D, G (renommées Select), Reserves et Morgan.

Introduction de nouvelles Classes d'actions : UK RFS, J (dist.), J (acc.), J (TO acc.), Core (dist.), Core (acc.) et Core (TO acc.) .

Nouvelle dénomination de la Classe d'actions G, renommée Classe d'actions Select, et modification des restrictions d'éligibilité de cette Classe d'actions ;

Montants minimaux de souscription et éligibilité aux actions :

(i) retrait des restrictions d'éligibilité de la Classe d'actions liées aux paiements des commissions pour certaines Classe d'actions ;

(ii) clarification précisant que les Classes d'actions non institutionnelles ne peuvent être acquises que par des intermédiaires financiers ou des distributeurs qui investissent en leur nom propre ou au nom de leurs clients ;

(iii) modifications des Montants minimum de souscription initiale de certaines Classes d'actions et retrait des Montants minimum de souscription ultérieure.

d) Avec effet à compter du 22 novembre 2024

Les changements se rapportent aux fusions de Classes d'actions en vertu desquelles les Classes d'actions Reserves (capitalisation et distribution), B (capitalisation) et R (capitalisation et distribution) ont été supprimées du prospectus.

Clarification concernant l'Agent administratif, l'agent de registre, l'agent de transfert et les fonctions de communication au client, comme requis par la circulaire de la CSSF 22/811 relative aux administrateurs des OPC.

11. Publications financières en matière de durabilité

Les Compartiments ci-après ont été classés Article 6 en application du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier. Ces Compartiments ne mettent en avant aucune caractéristique environnementale et/ou sociale et aucun investissement durable ne figure dans leur objectif :

Nom du Compartiment

JPMorgan Liquidity Funds - USD Treasury CNAV Fund

JPMorgan Liquidity Funds - EUR Government CNAV Fund

Les Compartiments ci-après relèvent de l'Article 8 au sens du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier. De plus amples précisions sont fournies dans les pages suivantes :

Nom du Compartiment	Page
JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund	88
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund	96
JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund	106
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund	116
JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund	126
JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund	136
JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund	143
JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund	153

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - AUD Liquidity LVNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **549300V1RMCHNHQVR274**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

oui

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

Non

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **74,40 %** d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 96,86 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 74,40 % d'investissements durables.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. Les critères d'inclusion sont étayés par un score ESG assigné à tous les investissements au sein de la stratégie afin d'identifier ceux qui peuvent être considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et ceux qui remplissent les seuils pour être considérés comme des investissements durables.

Le score ESG tient compte des indicateurs suivants : la gestion efficace des émissions toxiques, les déchets, un bon bilan sur le plan environnemental, ainsi que des caractéristiques sociales, telles qu'une communication efficace en matière de durabilité, des notes positives en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité.

À travers ses critères d'exclusion (qui ont été appliqués à la fois de manière totale et partielle), le Compartiment a promu certaines normes et valeurs au nombre desquelles la protection des droits de l'homme internationalement reconnus. Le Compartiment a totalement exclu les émetteurs impliqués dans la fabrication d'armes controversées et a appliqué aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en termes de chiffre d'affaires ou de production.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux émetteurs pertinents qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à sa politique en matière de caractéristiques environnementales et/ou sociales tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers d'investissement au regard de son score environnemental ou social et respecter les pratiques de bonne gouvernance décrites ci-dessus.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 96,86 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgressées. Un sous-ensemble d'« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité », tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Caractéristiques E/ S	Investissements du- rables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environne- mental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	96,86 %	74,40 %	0,00 %	22,58 %	51,81 %
30/11/2023	94,55 %	76,54 %	0,00 %	21,06 %	55,48 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies et aux armes controversées comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
STANDARD CHARTERED PLC	Finance	10,94	ROYAUME-UNI
BNP PARIBAS SA	Finance	9,38	FRANCE
NATIONAL AUSTRALIA BANK LIMITED	Finance	8,87	AUSTRALIE
ROYAL BANK OF CANADA	Finance	7,68	CANADA
HSBC HOLDINGS PLC.	Finance	5,24	ROYAUME-UNI
WESTPAC BANKING CORPORATION	Finance	2,72	AUSTRALIE
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	Finance	2,64	AUSTRALIE
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	Finance	2,40	AUSTRALIE
ING GROEP N V	Finance	2,33	PAYS-BAS

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BNP PARIBAS SA	Finance	17,66	FRANCE
STANDARD CHARTERED PLC	Finance	10,93	ROYAUME-UNI
NATIONAL AUSTRALIA BANK LI	Finance	8,59	AUSTRALIE
ROYAL BANK OF CANADA	Finance	7,65	CANADA
HSBC HOLDINGS PLC.	Finance	4,94	ROYAUME-UNI
ING GROEP N V	Finance	4,10	PAYS-BAS



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

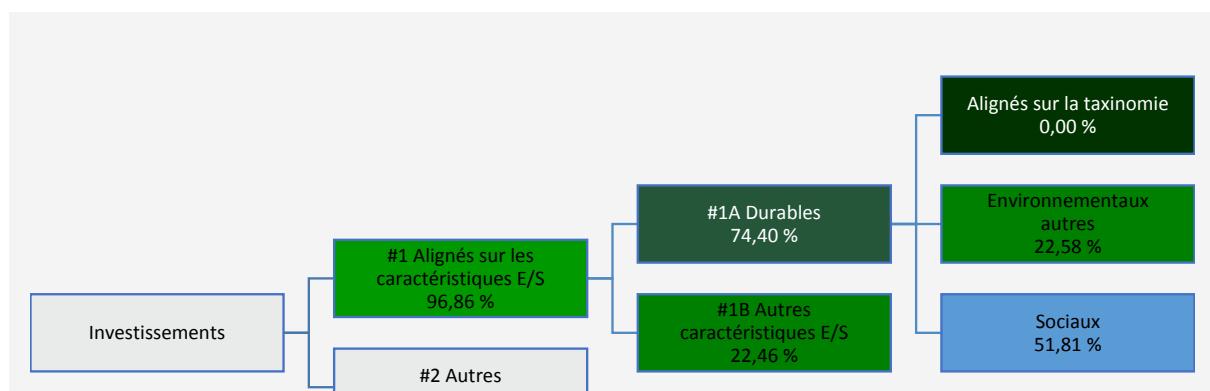
L'allocation des actifs
décrira la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 96,86 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut tous les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne relèvent pas des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
Finance	Services bancaires	84,69
Industries	Biens de consommation cyclique	3,03
Crédit non lié au gouvernement américain	Agences étrangères	2,98
Crédit non lié au gouvernement américain	Supranational	1,75

Industries	Biens d'équipement	0,92
Industries	Biens de consommation non cycliques	0,67
État des marchés développés	Obligations des marchés développés	0,63
Crédit non lié au gouvernement américain	Gouvernements locaux étrangers	0,31
Marchés émergents locaux	Devises des marchés émergents	0,06
Finance	Sociétés d'investissement immobilier cotées (REIT)	0,04
Industries	Transports	0,02



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

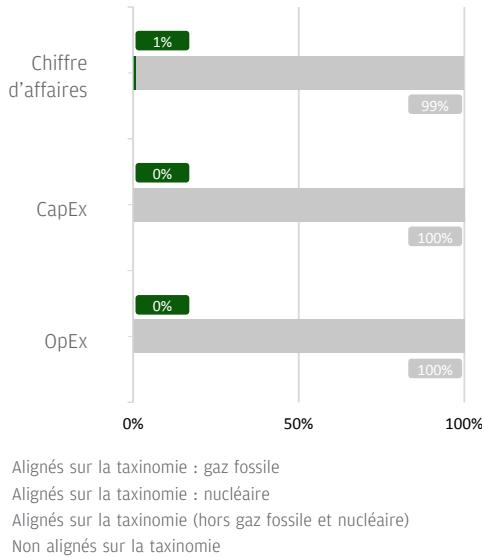
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

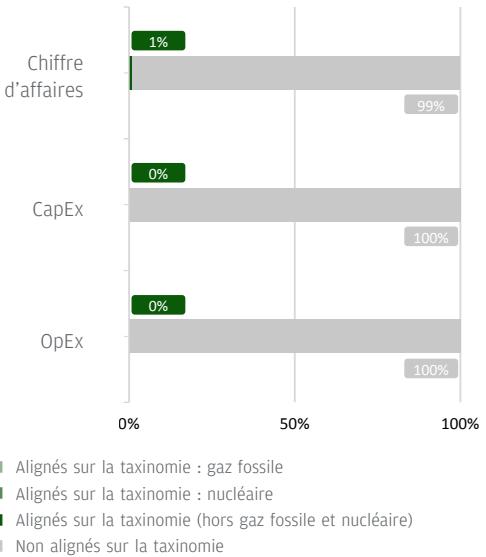
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 97 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,00 % et celle des activités habilitantes à 0,02 % à la fin de la période de référence.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Aligné sur la taxinomie	
30/11/2024	0,00 %
30/11/2023	0,00 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 22,58 % des actifs à la fin de la période de référence.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 51,81 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 3,14 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) n'ont pas été incluses dans le pourcentage d'actifs inclus dans le graphique sur l'allocation d'actifs ci-dessus, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des titres affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives.
- Filtrage fondé des valeurs et des normes afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités telles que la fabrication d'armes controversées et application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - EUR Liquidity LVNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **549300EY7SB6LVY5QG87**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **37,29 %** d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et de 10 % d'investissements considérés comme durables. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 77,11 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 37,29 % d'investissements durables.

En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), qui tient compte des critères suivants au niveau de l'émetteur : mixité du personnel, programmes de diversité, score ethnique et score en matière d'égalité salariale. Les données retenues étaient directement liées à l'EE&D. Le Compartiment s'est également engagé à investir 51 % de ses actifs dans de tels titres. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 76,91 % d'actifs dont le score en matière d'EE&D est supérieur à un seuil prédéfini.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. À travers ses critères d'inclusion, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales telles que la gestion efficace des émissions et des déchets toxiques ainsi qu'un bon bilan environnemental. Le Compartiment a également mis en avant des caractéristiques sociales, lesquelles ont pu inclure une communication efficace en matière de durabilité, des scores positifs en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité. En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), comme mentionné ci-dessus.

À travers ses critères d'exclusion, le Compartiment a promu certaines normes et valeurs, telles que le soutien à la protection des droits de l'homme universellement reconnus et la réduction des émissions toxiques, en excluant totalement les émetteurs impliqués dans des activités particulières comme la fabrication d'armes controversées et en appliquant aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production ou de la distribution.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait

l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux entreprises pertinentes qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à ses caractéristiques environnementales et/ou sociales, à sa politique en matière d'investissements durables et à ses seuils EE&D tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme mettant en avant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit afficher un score qui se situe dans la tranche supérieure des 80 % par rapport à son univers d'investissement, que ce soit son score environnemental ou son score social, et il doit respecter les conditions de bonne gouvernance décrites ci-dessus, sur la base du filtrage du portefeuille visant à exclure les émetteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 77,11 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 37,29 % d'investissements durables.

Pour être inclus dans les 51 % d'actifs affichant un bon score EE&D, un émetteur doit faire l'objet d'une notation EE&D attribuée par le Gestionnaire Financier sur la base des informations pertinentes et se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers des actifs faisant l'objet d'une telle notation. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 76,91 % d'actifs ayant un bon score EE&D.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgessées. Un sous-ensemble d'« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité », tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Caractéristiques E/ S	Investissements durables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environnemental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	77,11 %	37,29 %	0,00 %	16,51 %
30/11/2023	77,45 %	31,15 %	0,00 %	7,03 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables que le Compartiment a partiellement réalisés ont compris un des éléments ci-après, ou une combinaison de ceux-ci, ou ont été associés à un objectif environnemental ou social à travers l'utilisation des produits de l'émission :

Objectifs environnementaux : (i) atténuation du risque climatique, (ii) transition vers une économie circulaire

Objectifs sociaux : (i) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes à des postes de direction, (ii) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes au sein des conseils d'administration et (iii) mise à disposition de conditions et d'une culture de travail décentes.

La contribution à ces objectifs a été déterminée soit (i) au moyen des indicateurs de durabilité des produits et des services, lesquels peuvent inclure le pourcentage de chiffre d'affaires provenant de la fourniture de produits et/ou de services ayant contribué à l'objectif de durabilité pertinent, comme par exemple la production par l'entreprise de panneaux solaires ou de technologies d'énergie propre qui respectent les seuils spécifiques fixés par le Gestionnaire Financier en matière de contribution à l'atténuation du risque climatique. Le pourcentage actuel de chiffres d'affaires est fixé à un minimum de 20 % et la totalité de la participation dans l'émetteur est considérée comme un investissement durable ; soit (ii) par l'utilisation du produit de l'émission, si celle-ci a été désignée comme étant liée à un objectif environnemental ou social spécifique, soit (iii) par le fait d'être leader opérationnel d'un groupe de pairs contribuant à l'objectif considéré. Un émetteur est considéré comme le leader d'un groupe de pairs dès lors qu'il obtient un score qui le classe parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment au regard de certains indicateurs opérationnels de durabilité. Par exemple, l'obtention d'une note située parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement sur le critère d'impact global en matière de déchets contribue à une transition vers une économie circulaire. Le test appliqué aux émetteurs supranationaux et souverains peut tenir compte de la mission ou des contributions de l'émetteur, en tant que chef de file de son groupe de référence ou acteur d'améliorations, aux objectifs environnementaux ou sociaux positifs sous réserve d'observer certains critères.

Le Compartiment était tenu d'investir 10 % dans des investissements durables. À aucun moment durant la période, le Compartiment n'a détenu d'investissements durables dans une proportion inférieure à son engagement minimal. À la fin de la période de référence, 37,29 % de ses actifs étaient des investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser ont fait l'objet d'un processus de filtrage qui a cherché à identifier et à exclure de la qualification au titre d'investissements durables les entreprises que le Gestionnaire Financier a considérées comme les émetteurs les moins performants, sur la base d'un seuil qu'il a lui-même déterminé, au regard de certaines considérations sur le plan environnemental. Par conséquent, seules les entreprises démontrant les meilleurs indicateurs à la fois en termes de mesures absolues et relatives ont été considérées comme des Investissements durables.

Ces considérations comprennent le changement climatique, la préservation de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la pollution et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. En outre, le Gestionnaire Financier a également procédé à un filtrage qui a cherché à identifier et à exclure les entreprises qu'il considère non conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la base des données fournies par des prestataires de service tiers.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 et certains indicateurs, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier, figurant dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été pris en considération comme plus amplement exposé ci-après. Le Gestionnaire Financier a recouru soit aux indicateurs figurant dans les normes techniques de réglementation du règlement européen SFDR soit, lorsqu'un tel recours était impossible en raison de restrictions liées aux données ou d'autres problèmes de nature technique, à des approximations représentatives. Le Gestionnaire Financier a consolidé la prise en compte de certains indicateurs en les regroupant dans un même indicateur « primaire », comme plus amplement exposé ci-après, et peut avoir eu recours à un ensemble additionnel plus large d'indicateurs que ceux mentionnés ci-après.

Les indicateurs pertinents figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE consistent en 9 indicateurs liés aux questions environnementales et 5 indicateurs liés aux questions sociales et de personnel. Les indicateurs liés aux questions environnementales sont numérotés de 1 à 9 et se rapportent aux émissions de gaz à effet de serre (1 à 3), à l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, à la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, à l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, aux activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, aux rejets dans l'eau et aux déchets dangereux (4 à 9, respectivement).

Les indicateurs numérotés 10 à 14 se rapportent aux questions sociales et de personnel d'un émetteur et couvrent les violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations unies, les écarts de rémunération entre hommes et femmes non corrigés, la mixité au sein des organes de gouvernance et l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques), respectivement.

Le Gestionnaire Financier a également pris en considération la principale incidence négative numérotée 16 liée aux pays d'investissement connaissant des violations sociales.

Dans le cadre de son approche, le Gestionnaire Financier a inclus à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs afin de tenir compte des indicateurs. Il a utilisé des indicateurs particuliers pour filtrer, en vue de les exclure, les émetteurs susceptibles de causer un préjudice important. Il a utilisé un sous-ensemble d'indicateurs liés à l'engagement visant à influencer les meilleures pratiques et a recours à certains d'entre eux en tant qu'indicateurs de performance positive sur le plan de la durabilité, en appliquant un seuil minimal au regard de l'indicateur en question afin de qualifier un investissement d'investissement durable.

Les données requises afin de prendre en considération les indicateurs, le cas échéant, peuvent avoir été obtenues auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements eux-mêmes et/ou avoir été fournies par des prestataires de services tiers (y compris de données approximatives). Les données fournies par les émetteurs eux-mêmes ou par des prestataires tiers peuvent reposer sur des ensembles de données et des hypothèses qui ont pu être insuffisants, de mauvaise qualité ou de contenir des informations biaisées. Le Gestionnaire Financier ne saurait garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de telles données.

Filtrage

Parmi les indicateurs préconisés, certains ont été pris en considération par le biais d'un filtrage fondé sur des valeurs et des normes visant à mettre en œuvre les exclusions.

Ces exclusions ont tenu compte des indicateurs numérotés 10, 14 et 16 en relation avec les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les armes controversées et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales.

Le Gestionnaire Financier a également appliqué des filtrages élaborés sur mesure. En raison de certaines considérations techniques, telles que la couverture des données relatives à certains indicateurs, le Gestionnaire Financier applique soit l'indicateur spécifique du tableau 1, soit un indicateur de substitution représentatif, tel qu'il l'aura déterminé, afin de filtrer les émetteurs bénéficiaires des investissements en fonction des questions environnementales ou des questions sociales et de personnel pertinentes. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont associées à plusieurs indicateurs et éléments de mesure qui leur sont associés dans le tableau 1, tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et l'intensité de gaz à effet de serre (indicateurs numérotés 1 à 3). Le Gestionnaire Financier utilise à ce jour les données liées à l'intensité des gaz à effet de serre (indicateur 3), les données liées à la consommation et à la production d'énergie provenant de sources non-renouvelables (indicateur 5) et les données liées à l'intensité de consommation d'énergie (indicateur 6) pour procéder à son contrôle des émissions de gaz à effet de serre.

S'agissant du filtrage élaboré sur mesure et en ce qui concerne les activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité et les rejets dans l'eau (indicateurs numérotés 7 et 8), en raison de contraintes liées aux données, le Gestionnaire Financier a préféré utiliser des données d'approximation représentatives issues de tiers à la place des indicateurs spécifiques visés dans le tableau 1. Le Gestionnaire Financier a également pris en considération l'indicateur 9 lié aux déchets dangereux dans le cadre de son filtrage sur mesure.

Engagement

Outre le filtrage visant à exclure certains émetteurs comme exposé ci-dessus, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Un sous-ensemble d'indicateurs a été utilisé, sous réserve de certaines considérations d'ordre technique, telles que la couverture des données, comme base d'engagement auprès d'un certain nombre d'émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet, conformément à l'approche adoptée par le Gestionnaire Financier en matière de gérance et d'engagement. Les indicateurs actuellement utilisés en vue de mesurer cet engagement incluent les indicateurs numérotés 3, 5 et 13 dans le tableau 1 qui sont respectivement liés à l'intensité de gaz à effet de serre, à la part de l'énergie issue de sources non-renouvelables et à la mixité au sein des organes de gouvernance. Le Gestionnaire Financier a également utilisé les indicateurs 2 du tableau 2 et 3 du tableau 3 liés respectivement aux émissions de polluants atmosphériques et au nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies.

Indicateurs de durabilité

Le Gestionnaire Financier a utilisé les indicateurs 3 et 13 liés à l'intensité des gaz à effet de serre et à la mixité au sein des organes de gouvernance comme indicateurs de durabilité afin de qualifier un investissement d'Investissement durable. Un des critères appliqués exige qu'un émetteur soit considéré comme un leader opérationnel de son groupe de référence pour être qualifié d'Investissement durable. Aux termes de ce critère, l'entreprise doit afficher un score au regard de l'indicateur la classant dans les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les exclusions du portefeuille fondées sur les normes telles que décrites ci-dessus dans la réponse à la question « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? » ont été appliquées afin de chercher l'alignement sur ces principes directeurs. Des données de tiers ont été utilisées pour identifier les éventuels contrevenants. Sauf dérogation consentie, le Compartiment a exclu les investissements pertinents dans ces émetteurs.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies, aux armes controversées et aux violations des normes sociales au niveau du pays, comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité susvisés a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NATWEST GROUP PLC	Finance	5,19	ROYAUME-UNI
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	4,84	FRANCE
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	4,37	FRANCE
GROUPE BPCE	Finance	4,11	FRANCE
BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	3,60	CANADA
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	Finance	3,45	SUÈDE
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	3,40	JAPON
GOLDMAN SACHS GROUP, INC.	Finance	3,10	ÉTATS-UNIS
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	Finance	2,99	AUSTRALIE
NORDEA BANK ABP	Finance	2,80	FINLANDE
JPMORGAN CHASE & CO.	Finance	2,74	ÉTATS-UNIS
BNP PARIBAS SA	Finance	2,62	FRANCE
OESTERREICHISCHE KONTROLLBANK AKTIENGESELLSCHAFT	Crédit non lié au gouvernement américain	2,60	AUTRICHE
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	2,39	JAPON
BANK OF MONTREAL	Finance	2,28	CANADA

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NATWEST GROUP PLC	Finance	8,85	ROYAUME-UNI
THE GOLDMAN SACHS GROUP, I	Finance	5,02	ÉTATS-UNIS
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	4,67	FRANCE
THE BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	4,35	CANADA
COMMONWEALTH BANK OF AUSTR	Finance	3,84	AUSTRALIE
OESTERREICHISCHE KONTROLLB	Crédit non lié au gouvernement américain	3,83	AUTRICHE
LA POSTE	Crédit non lié au gouvernement américain	3,50	FRANCE
SOCIETE GENERALE SA	Finance	3,38	FRANCE
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL G	Finance	3,30	JAPON
BNP PARIBAS SA	Finance	2,94	FRANCE
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	2,80	FRANCE
CITIGROUP INC.	Finance	2,74	ÉTATS-UNIS
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	Finance	2,71	SUÈDE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

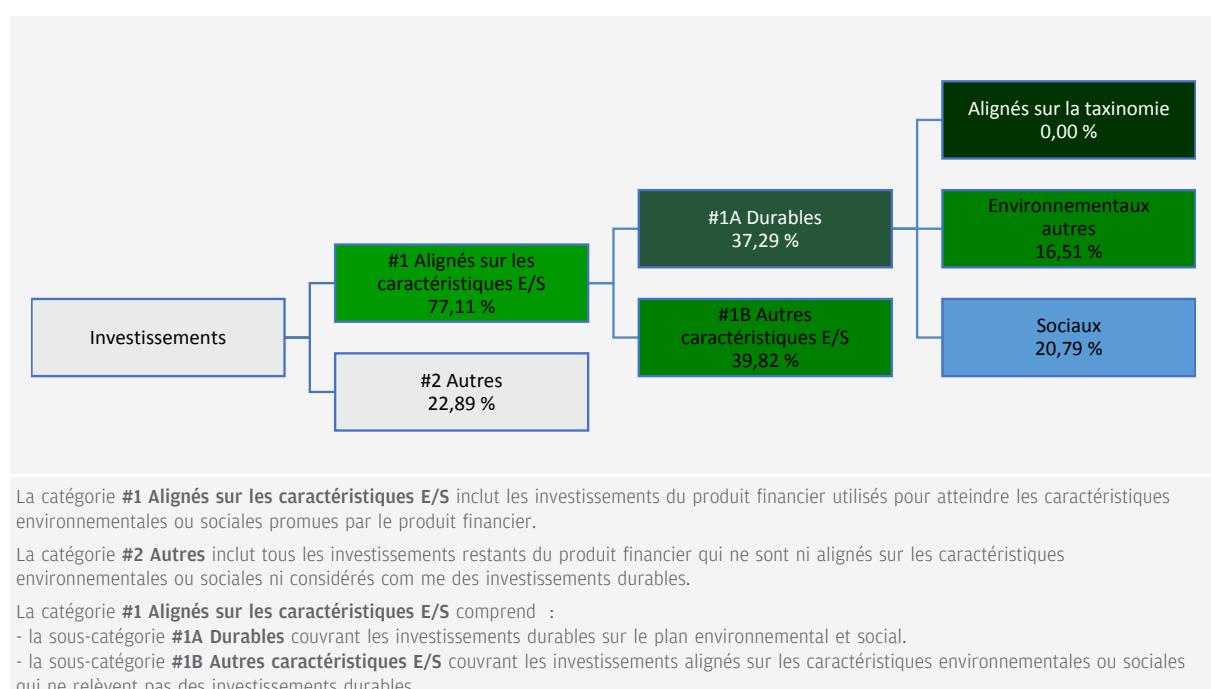
L'allocation des actifs
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 77,11 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 37,29 % de ses actifs à des investissements durables. Le pourcentage d'allocation des actifs affichant un bon score EE&D à la fin de la période de référence est précisé dans la réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ». Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
Finance	Services bancaires	80,98
Crédit non lié au gouvernement américain	Agences étrangères	8,41
Crédit non lié au gouvernement américain	Gouvernements locaux étrangers	3,07

Industries	Biens de consommation cyclique	1,30
Industries	Biens de consommation non cycliques	1,20
Crédit non lié au gouvernement américain	Souverain	0,57
État des marchés développés	Devises des marchés développés	0,57
État des marchés développés	Obligations des marchés développés	0,46
Crédit non lié au gouvernement américain	Supranational	0,33
Industries	Énergie	0,15
Industries	Industries de base	0,10
Industries	Autres industries	0,06
Industries	Biens d'équipement	0,04
Industries	Communications	0,03
Finance	Assurance	0,01



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

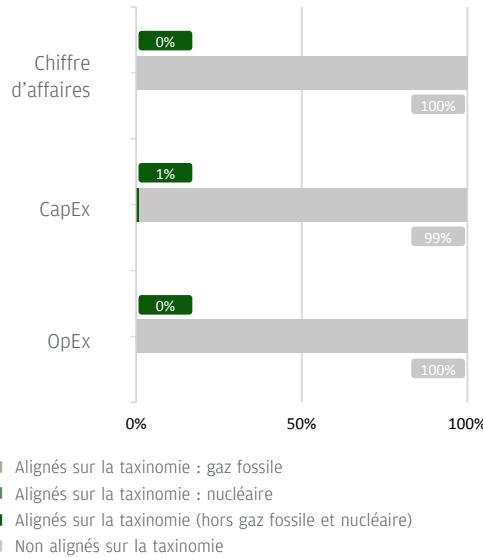
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

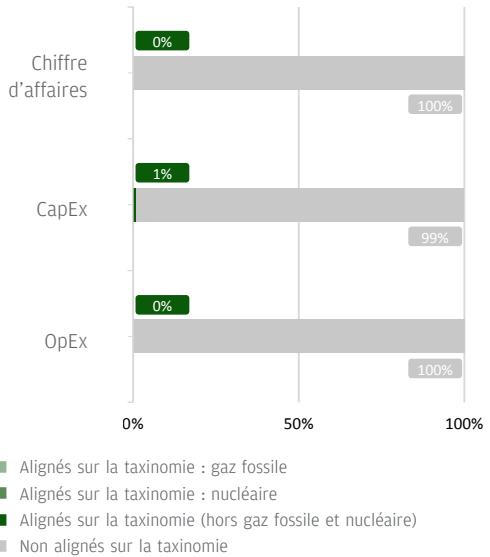
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,00 % et celle des activités habilitantes à 0,02 % à la fin de la période de référence.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Aligné sur la taxinomie	
30/11/2024	0,00 %
30/11/2023	0,00 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 16,51 % des actifs à la fin de la période de référence.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 20,79 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 22,89 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les Liquidités à titre accessoire, les équivalents de trésorerie, les fonds monétaires et les produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille n'ont pas été inclus dans le graphique de l'allocation des actifs ci-dessous, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des émetteurs affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 51 % des actifs faisant l'objet d'une notation EE&D dans des émetteurs affichant un bon score EE&D.
- Un filtrage fondé sur des normes et des valeurs afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités, telles que la fabrication d'armes controversées, et l'application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

Le Compartiment s'est également engagé à investir au moins 10 % de ses actifs dans des investissements durables.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - EUR Standard Money Market VNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **5493003UE5T1Z70I5C71**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> oui	<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57,05 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et de 10 % d'investissements considérés comme durables. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 75,12 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 57,05 % d'investissements durables.

En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), qui tient compte des critères suivants au niveau de l'émetteur : mixité du personnel, programmes de diversité, score ethnique et score en matière d'égalité salariale. Les données retenues étaient directement liées à l'EE&D. Le Compartiment s'est également engagé à investir 51 % de ses actifs dans de tels titres. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 72,54 % d'actifs dont le score en matière d'EE&D est supérieur à un seuil prédéfini.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. À travers ses critères d'inclusion, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales telles que la gestion efficace des émissions et des déchets toxiques ainsi qu'un bon bilan environnemental. Le Compartiment a également mis en avant des caractéristiques sociales, lesquelles ont pu inclure une communication efficace en matière de durabilité, des scores positifs en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité. En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), comme mentionné ci-dessus.

À travers ses critères d'exclusion, le Compartiment a promu certaines normes et valeurs, telles que le soutien à la protection des droits de l'homme universellement reconnus et la réduction des émissions toxiques, en excluant totalement les émetteurs impliqués dans des activités particulières comme la fabrication d'armes controversées et en appliquant aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production ou de la distribution.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait

l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux entreprises pertinentes qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à ses caractéristiques environnementales et/ou sociales, à sa politique en matière d'investissements durables et à ses seuils EE&D tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme mettant en avant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit afficher un score qui se situe dans la tranche supérieure des 80 % par rapport à son univers d'investissement, que ce soit son score environnemental ou son score social, et il doit respecter les conditions de bonne gouvernance décrites ci-dessus, sur la base du filtrage du portefeuille visant à exclure les émetteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 75,12 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 57,05 % d'investissements durables.

Pour être inclus dans les 51 % d'actifs affichant un bon score EE&D, un émetteur doit faire l'objet d'une notation EE&D attribuée par le Gestionnaire Financier sur la base des informations pertinentes et se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers des actifs faisant l'objet d'une telle notation. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 72,54 % d'actifs ayant un bon score EE&D.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgessées. Un sous-ensemble d'« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité », tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Caractéristiques E/ S	Investissements durables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environnemental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	75,12 %	57,05 %	0,07 %	38,18 %
30/11/2023	79,46 %	56,40 %	0,13 %	40,85 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables que le Compartiment a partiellement réalisés ont compris un des éléments ci-après, ou une combinaison de ceux-ci, ou ont été associés à un objectif environnemental ou social à travers l'utilisation des produits de l'émission :

Objectifs environnementaux : (i) atténuation du risque climatique, (ii) transition vers une économie circulaire

Objectifs sociaux : (i) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes à des postes de direction, (ii) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes au sein des conseils d'administration et (iii) mise à disposition de conditions et d'une culture de travail décentes.

La contribution à ces objectifs a été déterminée soit (i) au moyen des indicateurs de durabilité des produits et des services, lesquels peuvent inclure le pourcentage de chiffre d'affaires provenant de la fourniture de produits et/ou de services ayant contribué à l'objectif de durabilité pertinent, comme par exemple la production par l'entreprise de panneaux solaires ou de technologies d'énergie propre qui respectent les seuils spécifiques fixés par le Gestionnaire Financier en matière de contribution à l'atténuation du risque climatique. Le pourcentage actuel de chiffres d'affaires est fixé à un minimum de 20 % et la totalité de la participation dans l'émetteur est considérée comme un investissement durable ; soit (ii) par l'utilisation du produit de l'émission, si celle-ci a été désignée comme étant liée à un objectif environnemental ou social spécifique, soit (iii) par le fait d'être leader opérationnel d'un groupe de pairs contribuant à l'objectif considéré. Un émetteur est considéré comme le leader d'un groupe de pairs dès lors qu'il obtient un score qui le classe parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment au regard de certains indicateurs opérationnels de durabilité. Par exemple, l'obtention d'une note située parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement sur le critère d'impact global en matière de déchets contribue à une transition vers une économie circulaire. Le test appliqué aux émetteurs supranationaux et souverains peut tenir compte de la mission ou des contributions de l'émetteur, en tant que chef de file de son groupe de référence ou acteur d'améliorations, aux objectifs environnementaux ou sociaux positifs sous réserve d'observer certains critères.

Le Compartiment était tenu d'investir 10 % dans des investissements durables. À aucun moment durant la période, le Compartiment n'a détenu d'investissements durables dans une proportion inférieure à son engagement minimal. À la fin de la période de référence, 57,05 % de ses actifs étaient des investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser ont fait l'objet d'un processus de filtrage qui a cherché à identifier et à exclure de la qualification au titre d'investissements durables les entreprises que le Gestionnaire Financier a considérées comme les émetteurs les moins performants, sur la base d'un seuil qu'il a lui-même déterminé, au regard de certaines considérations sur le plan environnemental. Par conséquent, seules les entreprises démontrant les meilleurs indicateurs à la fois en termes de mesures absolues et relatives ont été considérées comme des Investissements durables.

Ces considérations comprennent le changement climatique, la préservation de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la pollution et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. En outre, le Gestionnaire Financier a également procédé à un filtrage qui a cherché à identifier et à exclure les entreprises qu'il considère non conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la base des données fournies par des prestataires de service tiers.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 et certains indicateurs, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier, figurant dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été pris en considération comme plus amplement exposé ci-après. Le Gestionnaire Financier a recouru soit aux indicateurs figurant dans les normes techniques de réglementation du règlement européen SFDR soit, lorsqu'un tel recours était impossible en raison de restrictions liées aux données ou d'autres problèmes de nature technique, à des approximations représentatives. Le Gestionnaire Financier a consolidé la prise en compte de certains indicateurs en les regroupant dans un même indicateur « primaire », comme plus amplement exposé ci-après, et peut avoir eu recours à un ensemble additionnel plus large d'indicateurs que ceux mentionnés ci-après.

Les indicateurs pertinents figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE consistent en 9 indicateurs liés aux questions environnementales et 5 indicateurs liés aux questions sociales et de personnel. Les indicateurs liés aux questions environnementales sont numérotés de 1 à 9 et se rapportent aux émissions de gaz à effet de serre (1 à 3), à l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, à la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, à l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, aux activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, aux rejets dans l'eau et aux déchets dangereux (4 à 9, respectivement).

Les indicateurs numérotés 10 à 14 se rapportent aux questions sociales et de personnel d'un émetteur et couvrent les violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations unies, les écarts de rémunération entre hommes et femmes non corrigés, la mixité au sein des organes de gouvernance et l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques), respectivement.

Le Gestionnaire Financier a également pris en considération la principale incidence négative numérotée 16 liée aux pays d'investissement connaissant des violations sociales.

Dans le cadre de son approche, le Gestionnaire Financier a inclus à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs afin de tenir compte des indicateurs. Il a utilisé des indicateurs particuliers pour filtrer, en vue de les exclure, les émetteurs susceptibles de causer un préjudice important. Il a utilisé un sous-ensemble d'indicateurs liés à l'engagement visant à influencer les meilleures pratiques et a recours à certains d'entre eux en tant qu'indicateurs de performance positive sur le plan de la durabilité, en appliquant un seuil minimal au regard de l'indicateur en question afin de qualifier un investissement d'investissement durable.

Les données requises afin de prendre en considération les indicateurs, le cas échéant, peuvent avoir été obtenues auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements eux-mêmes et/ou avoir été fournies par des prestataires de services tiers (y compris de données approximatives). Les données fournies par les émetteurs eux-mêmes ou par des prestataires tiers peuvent reposer sur des ensembles de données et des hypothèses qui ont pu être insuffisants, de mauvaise qualité ou de contenir des informations biaisées. Le Gestionnaire Financier ne saurait garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de telles données.

Filtrage

Parmi les indicateurs préconisés, certains ont été pris en considération par le biais d'un filtrage fondé sur des valeurs et des normes visant à mettre en œuvre les exclusions.

Ces exclusions ont tenu compte des indicateurs numérotés 10, 14 et 16 en relation avec les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les armes controversées et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales.

Le Gestionnaire Financier a également appliqué des filtrages élaborés sur mesure. En raison de certaines considérations techniques, telles que la couverture des données relatives à certains indicateurs, le Gestionnaire Financier applique soit l'indicateur spécifique du tableau 1, soit un indicateur de substitution représentatif, tel qu'il l'aura déterminé, afin de filtrer les émetteurs bénéficiaires des investissements en fonction des questions environnementales ou des questions sociales et de personnel pertinentes. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont associées à plusieurs indicateurs et éléments de mesure qui leur sont associés dans le tableau 1, tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et l'intensité de gaz à effet de serre (indicateurs numérotés 1 à 3). Le Gestionnaire Financier utilise à ce jour les données liées à l'intensité des gaz à effet de serre (indicateur 3), les données liées à la consommation et à la production d'énergie provenant de sources non-renouvelables (indicateur 5) et les données liées à l'intensité de consommation d'énergie (indicateur 6) pour procéder à son contrôle des émissions de gaz à effet de serre.

S'agissant du filtrage élaboré sur mesure et en ce qui concerne les activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité et les rejets dans l'eau (indicateurs numérotés 7 et 8), en raison de contraintes liées aux données, le Gestionnaire Financier a préféré utiliser des données d'approximation représentatives issues de tiers à la place des indicateurs spécifiques visés dans le tableau 1. Le Gestionnaire Financier a également pris en considération l'indicateur 9 lié aux déchets dangereux dans le cadre de son filtrage sur mesure.

Engagement

Outre le filtrage visant à exclure certains émetteurs comme exposé ci-dessus, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Un sous-ensemble d'indicateurs a été utilisé, sous réserve de certaines considérations d'ordre technique, telles que la couverture des données, comme base d'engagement auprès d'un certain nombre d'émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet, conformément à l'approche adoptée par le Gestionnaire Financier en matière de gérance et d'engagement. Les indicateurs actuellement utilisés en vue de mesurer cet engagement incluent les indicateurs numérotés 3, 5 et 13 dans le tableau 1 qui sont respectivement liés à l'intensité de gaz à effet de serre, à la part de l'énergie issue de sources non-renouvelables et à la mixité au sein des organes de gouvernance. Le Gestionnaire Financier a également utilisé les indicateurs 2 du tableau 2 et 3 du tableau 3 liés respectivement aux émissions de polluants atmosphériques et au nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies.

Indicateurs de durabilité

Le Gestionnaire Financier a utilisé les indicateurs 3 et 13 liés à l'intensité des gaz à effet de serre et à la mixité au sein des organes de gouvernance comme indicateurs de durabilité afin de qualifier un investissement d'Investissement durable. Un des critères appliqués exige qu'un émetteur soit considéré comme un leader opérationnel de son groupe de référence pour être qualifié d'Investissement durable. Aux termes de ce critère, l'entreprise doit afficher un score au regard de l'indicateur la classant dans les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les exclusions du portefeuille fondées sur les normes telles que décrites ci-dessus dans la réponse à la question « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? » ont été appliquées afin de chercher l'alignement sur ces principes directeurs. Des données de tiers ont été utilisées pour identifier les éventuels contrevenants. Sauf dérogation consentie, le Compartiment a exclu les investissements pertinents dans ces émetteurs.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies, aux armes controversées et aux violations des normes sociales au niveau du pays, comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité susvisés a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	4,44	FRANCE
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	Crédit non lié au gouvernement américain	3,97	FRANCE
GROUPE BPCE	Finance	3,81	FRANCE
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	Finance	3,41	SUÈDE
BNP PARIBAS SA	Finance	3,02	FRANCE
BANK OF AMERICA CORPORATION	Finance	2,91	ÉTATS-UNIS
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	2,11	FRANCE
TORONTO-DOMINION BANK	Finance	2,07	CANADA
OP COOPERATIVE	Finance	1,99	FINLANDE
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	1,97	JAPON
COOPERATIEVE RABOBANK U.A.	Finance	1,88	PAYS-BAS
WELLS FARGO & COMPANY	Finance	1,86	ÉTATS-UNIS
BANK OF CHINA LIMITED	Finance	1,71	CHINE
KB FINANCIAL GROUP INC.	Finance	1,65	(RÉPUBLIQUE DE) CORÉE
JPMORGAN CHASE & CO.	Finance	1,59	ÉTATS-UNIS

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	7,48	FRANCE
BNP PARIBAS SA	Finance	7,09	FRANCE
LA POSTE	Crédit non lié au gouvernement américain	6,53	FRANCE
COOPERATIEVE RABOBANK U.A.	Finance	4,14	PAYS-BAS
BANK OF AMERICA CORPORATIO	Finance	3,72	ÉTATS-UNIS
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	Finance	3,31	SUÈDE
GROUPE BPCE	Finance	2,53	FRANCE
KBC GROUP NV	Finance	2,32	BELGIQUE
OP COOPERATIVE	Finance	1,93	FINLANDE
THE TORONTO-DOMINION BANK	Finance	1,92	CANADA
SKANDINAViska ENSKILDA BAN	Finance	1,85	SUÈDE
BARCLAYS PLC	Finance	1,80	ROYAUME-UNI
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL G	Finance	1,80	JAPON
TOYOTA MOTOR CORPORATION	Industries	1,72	JAPON

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
THE BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	1,42	CANADA



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

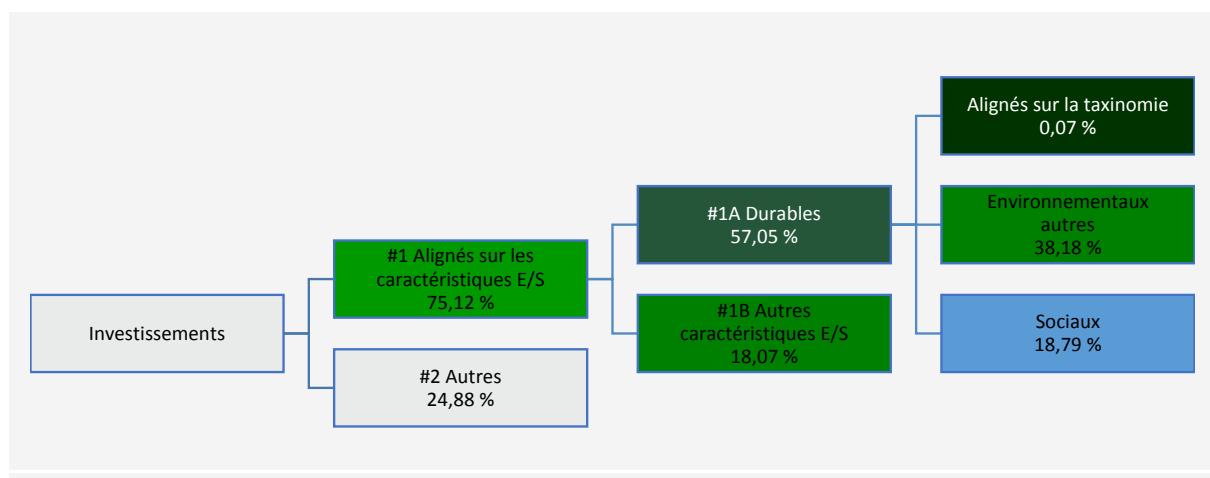
L'allocation des actifs
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 75,12 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 57,05 % de ses actifs à des investissements durables. Le pourcentage d'allocation des actifs affichant un bon score EE&D à la fin de la période de référence est précisé dans la réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ». Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut tous les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne relèvent pas des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
Finance	Services bancaires	73,89

Crédit non lié au gouvernement américain	Agences étrangères	7,76
Industries	Biens de consommation cyclique	4,65
Industries	Biens de consommation non cycliques	3,38
ABS	ABS - Automobile	1,81
Industries	Biens d'équipement	1,34
Services aux collectivités	Électricité	0,91
Finance	Autres services financiers	0,65
Industries	Énergie	0,56
État des marchés développés	Obligations des marchés développés	0,49
Industries	Communications	0,40
ABS	ABS - Autres	0,38
Finance	Courtage	0,38
Industries	Autres industries	0,35
Crédit non lié au gouvernement américain	Gouvernements locaux étrangers	0,33
Finance	Assurance	0,29
Industries	Transports	0,27
Industries	Industries de base	0,27
Industries	Technologies	0,24
Services aux collectivités	Gaz naturel	0,14
Finance	Sociétés d'investissement immobilier cotées (REIT)	0,10
Crédit non lié au gouvernement américain	Supranational	0,03
État des marchés développés	Devises des marchés développés	0,01



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,07 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

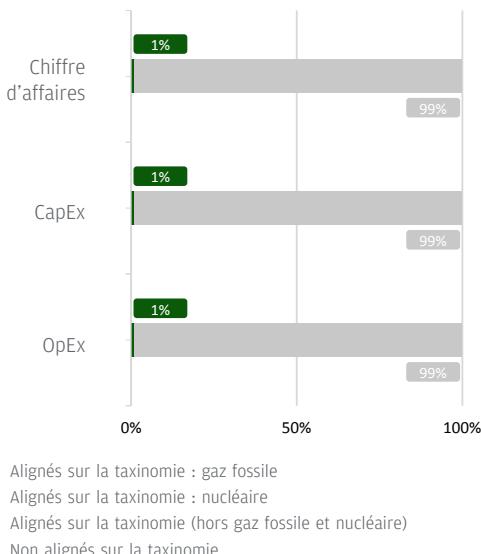
compriment des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

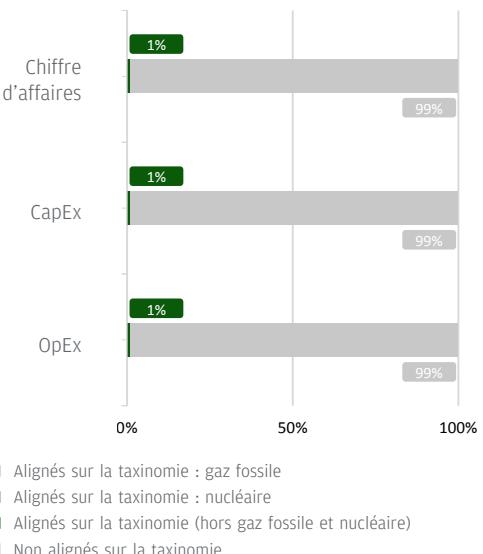
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,00 % et celle des activités habilitantes à 0,25 % à la fin de la période de référence.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	Aligné sur la taxinomie
30/11/2024	0,07 %
30/11/2023	0,13 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 38,18 % des actifs à la fin de la période de référence.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 18,79 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 24,88 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les Liquidités à titre accessoire, les équivalents de trésorerie, les fonds monétaires et les produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille n'ont pas été inclus dans le graphique de l'allocation des actifs ci-dessous, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des émetteurs affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 51 % des actifs faisant l'objet d'une notation EE&D dans des émetteurs affichant un bon score EE&D.
- Un filtrage fondé sur des normes et des valeurs afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités, telles que la fabrication d'armes controversées, et l'application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

Le Compartiment s'est également engagé à investir au moins 10 % de ses actifs dans des investissements durables.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - GBP Liquidity LVNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **549300HF81MI7WQXYJ64**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

oui

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

Non

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **48,47 %** d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et de 10 % d'investissements considérés comme durables. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 82,51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 48,47 % d'investissements durables.

En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), qui tient compte des critères suivants au niveau de l'émetteur : mixité du personnel, programmes de diversité, score ethnique et score en matière d'égalité salariale. Les données retenues étaient directement liées à l'EE&D. Le Compartiment s'est également engagé à investir 51 % de ses actifs dans de tels titres. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 70,26 % d'actifs dont le score en matière d'EE&D est supérieur à un seuil prédéfini.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. À travers ses critères d'inclusion, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales telles que la gestion efficace des émissions et des déchets toxiques ainsi qu'un bon bilan environnemental. Le Compartiment a également mis en avant des caractéristiques sociales, lesquelles ont pu inclure une communication efficace en matière de durabilité, des scores positifs en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité. En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), comme mentionné ci-dessus.

À travers ses critères d'exclusion, le Compartiment a promu certaines normes et valeurs, telles que le soutien à la protection des droits de l'homme universellement reconnus et la réduction des émissions toxiques, en excluant totalement les émetteurs impliqués dans des activités particulières comme la fabrication d'armes controversées et en appliquant aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production ou de la distribution.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait

l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux entreprises pertinentes qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à ses caractéristiques environnementales et/ou sociales, à sa politique en matière d'investissements durables et à ses seuils EE&D tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme mettant en avant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit afficher un score qui se situe dans la tranche supérieure des 80 % par rapport à son univers d'investissement, que ce soit son score environnemental ou son score social, et il doit respecter les conditions de bonne gouvernance décrites ci-dessus, sur la base du filtrage du portefeuille visant à exclure les émetteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 82,51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 48,47 % d'investissements durables.

Pour être inclus dans les 51 % d'actifs affichant un bon score EE&D, un émetteur doit faire l'objet d'une notation EE&D attribuée par le Gestionnaire Financier sur la base des informations pertinentes et se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers des actifs faisant l'objet d'une telle notation. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 70,26 % d'actifs ayant un bon score EE&D.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgessées. Un sous-ensemble d'« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité », tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Caractéristiques E/S	Investissements durables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environnemental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	82,51 %	48,47 %	0,00 %	19,30 %
30/11/2023	90,50 %	41,92 %	0,00 %	18,42 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables que le Compartiment a partiellement réalisés ont compris un des éléments ci-après, ou une combinaison de ceux-ci, ou ont été associés à un objectif environnemental ou social à travers l'utilisation des produits de l'émission :

Objectifs environnementaux : (i) atténuation du risque climatique, (ii) transition vers une économie circulaire

Objectifs sociaux : (i) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes à des postes de direction, (ii) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes au sein des conseils d'administration et (iii) mise à disposition de conditions et d'une culture de travail décentes.

La contribution à ces objectifs a été déterminée soit (i) au moyen des indicateurs de durabilité des produits et des services, lesquels peuvent inclure le pourcentage de chiffre d'affaires provenant de la fourniture de produits et/ou de services ayant contribué à l'objectif de durabilité pertinent, comme par exemple la production par l'entreprise de panneaux solaires ou de technologies d'énergie propre qui respectent les seuils spécifiques fixés par le Gestionnaire Financier en matière de contribution à l'atténuation du risque climatique. Le pourcentage actuel de chiffres d'affaires est fixé à un minimum de 20 % et la totalité de la participation dans l'émetteur est considérée comme un investissement durable ; soit (ii) par l'utilisation du produit de l'émission, si celle-ci a été désignée comme étant liée à un objectif environnemental ou social spécifique, soit (iii) par le fait d'être leader opérationnel d'un groupe de pairs contribuant à l'objectif considéré. Un émetteur est considéré comme le leader d'un groupe de pairs dès lors qu'il obtient un score qui le classe parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment au regard de certains indicateurs opérationnels de durabilité. Par exemple, l'obtention d'une note située parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement sur le critère d'impact global en matière de déchets contribue à une transition vers une économie circulaire. Le test appliqué aux émetteurs supranationaux et souverains peut tenir compte de la mission ou des contributions de l'émetteur, en tant que chef de file de son groupe de référence ou acteur d'améliorations, aux objectifs environnementaux ou sociaux positifs sous réserve d'observer certains critères.

Le Compartiment était tenu d'investir 10 % dans des investissements durables. À aucun moment durant la période, le Compartiment n'a détenu d'investissements durables dans une proportion inférieure à son engagement minimal. À la fin de la période de référence, 48,47 % de ses actifs étaient des investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser ont fait l'objet d'un processus de filtrage qui a cherché à identifier et à exclure de la qualification au titre d'investissements durables les entreprises que le Gestionnaire Financier a considérées comme les émetteurs les moins performants, sur la base d'un seuil qu'il a lui-même déterminé, au regard de certaines considérations sur le plan environnemental. Par conséquent, seules les entreprises démontrant les meilleurs indicateurs à la fois en termes de mesures absolues et relatives ont été considérées comme des Investissements durables.

Ces considérations comprennent le changement climatique, la préservation de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la pollution et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. En outre, le Gestionnaire Financier a également procédé à un filtrage qui a cherché à identifier et à exclure les entreprises qu'il considère non conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la base des données fournies par des prestataires de service tiers.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 et certains indicateurs, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier, figurant dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été pris en considération comme plus largement exposé ci-après. Le Gestionnaire Financier a recours soit aux indicateurs figurant dans les normes techniques de réglementation du règlement européen SFDR soit, lorsqu'un tel recours était impossible en raison de restrictions liées aux données ou d'autres problèmes de nature technique, à des approximations représentatives. Le Gestionnaire Financier a consolidé la prise en compte de certains indicateurs en les regroupant dans un même indicateur « primaire », comme plus largement exposé ci-après, et peut avoir eu recours à un ensemble additionnel plus large d'indicateurs que ceux mentionnés ci-après.

Les indicateurs pertinents figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE consistent en 9 indicateurs liés aux questions environnementales et 5 indicateurs liés aux questions sociales et de personnel. Les indicateurs liés aux questions environnementales sont numérotés de 1 à 9 et se rapportent aux émissions de gaz à effet de serre (1 à 3), à l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, à la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, à l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, aux activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, aux rejets dans l'eau et aux déchets dangereux (4 à 9, respectivement).

Les indicateurs numérotés 10 à 14 se rapportent aux questions sociales et de personnel d'un émetteur et couvrent les violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations unies, les écarts de rémunération entre hommes et femmes non corrigés, la mixité au sein des organes de gouvernance et l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques), respectivement.

Le Gestionnaire Financier a également pris en considération la principale incidence négative numérotée 16 liée aux pays d'investissement connaissant des violations sociales.

Dans le cadre de son approche, le Gestionnaire Financier a inclus à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs afin de tenir compte des indicateurs. Il a utilisé des indicateurs particuliers pour filtrer, en vue de les exclure, les émetteurs susceptibles de causer un préjudice important. Il a utilisé un sous-ensemble d'indicateurs liés à l'engagement visant à influencer les meilleures pratiques et a recours à certains d'entre eux en tant qu'indicateurs de performance positive sur le plan de la durabilité, en appliquant un seuil minimal au regard de l'indicateur en question afin de qualifier un investissement d'investissement durable.

Les données requises afin de prendre en considération les indicateurs, le cas échéant, peuvent avoir été obtenues auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements eux-mêmes et/ou avoir été fournies par des prestataires de services tiers (y compris de données approximatives). Les données fournies par les émetteurs eux-mêmes ou par des prestataires tiers peuvent reposer sur des ensembles de données et des hypothèses qui ont pu être insuffisants, de mauvaise qualité ou de contenir des informations biaisées. Le Gestionnaire Financier ne saurait garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de telles données.

Filtrage

Parmi les indicateurs préconisés, certains ont été pris en considération par le biais d'un filtrage fondé sur des valeurs et des normes visant à mettre en œuvre les exclusions.

Ces exclusions ont tenu compte des indicateurs numérotés 10, 14 et 16 en relation avec les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les armes controversées et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales.

Le Gestionnaire Financier a également appliqué des filtrages élaborés sur mesure. En raison de certaines considérations techniques, telles que la couverture des données relatives à certains indicateurs, le Gestionnaire Financier applique soit l'indicateur spécifique du tableau 1, soit un indicateur de substitution représentatif, tel qu'il l'aura déterminé, afin de filtrer les émetteurs bénéficiaires des investissements en fonction des questions environnementales ou des questions sociales et de personnel pertinentes. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont associées à plusieurs indicateurs et éléments de mesure qui leur sont associés dans le tableau 1, tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et l'intensité de gaz à effet de serre (indicateurs numérotés 1 à 3). Le Gestionnaire Financier utilise à ce jour les données liées à l'intensité des gaz à effet de serre (indicateur 3), les données liées à la consommation et à la production d'énergie provenant de sources non-renouvelables (indicateur 5) et les données liées à l'intensité de consommation d'énergie (indicateur 6) pour procéder à son contrôle des émissions de gaz à effet de serre.

S'agissant du filtrage élaboré sur mesure et en ce qui concerne les activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité et les rejets dans l'eau (indicateurs numérotés 7 et 8), en raison de contraintes liées aux données, le Gestionnaire Financier a préféré utiliser des données d'approximation représentatives issues de tiers à la place des indicateurs spécifiques visés dans le tableau 1. Le Gestionnaire Financier a également pris en considération l'indicateur 9 lié aux déchets dangereux dans le cadre de son filtrage sur mesure.

Engagement

Outre le filtrage visant à exclure certains émetteurs comme exposé ci-dessus, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Un sous-ensemble d'indicateurs a été utilisé, sous réserve de certaines considérations d'ordre technique, telles que la couverture des données, comme base d'engagement auprès d'un certain nombre d'émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet, conformément à l'approche adoptée par le Gestionnaire Financier en matière de gérance et d'engagement. Les indicateurs actuellement utilisés en vue de mesurer cet engagement incluent les indicateurs numérotés 3, 5 et 13 dans le tableau 1 qui sont respectivement liés à l'intensité de gaz à effet de serre, à la part de l'énergie issue de sources non-renouvelables et à la mixité au sein des organes de gouvernance. Le Gestionnaire Financier a également utilisé les indicateurs 2 du tableau 2 et 3 du tableau 3 liés respectivement aux émissions de polluants atmosphériques et au nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies.

Indicateurs de durabilité

Le Gestionnaire Financier a utilisé les indicateurs 3 et 13 liés à l'intensité des gaz à effet de serre et à la mixité au sein des organes de gouvernance comme indicateurs de durabilité afin de qualifier un investissement d'Investissement durable. Un des critères appliqués exige qu'un émetteur soit considéré comme un leader opérationnel de son groupe de référence pour être qualifié d'Investissement durable. Aux termes de ce critère, l'entreprise doit afficher un score au regard de l'indicateur la classant dans les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les exclusions du portefeuille fondées sur les normes telles que décrites ci-dessus dans la réponse à la question « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? » ont été appliquées afin de chercher l'alignement sur ces principes directeurs. Des données de tiers ont été utilisées pour identifier les éventuels contrevenants. Sauf dérogation consentie, le Compartiment a exclu les investissements pertinents dans ces émetteurs.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies, aux armes controversées et aux violations des normes sociales au niveau du pays, comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité susvisés a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TORONTO-DOMINION BANK	Finance	6,92	CANADA
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	Finance	6,57	AUSTRALIE
BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	4,65	CANADA
DBS GROUP HOLDINGS LTD	Finance	4,00	SINGAPOUR
NATIONAL AUSTRALIA BANK LIMITED	Finance	3,93	AUSTRALIE
GROUPE BPCE	Finance	3,56	FRANCE
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	3,40	FRANCE
BNP PARIBAS SA	Finance	3,29	FRANCE
CITIGROUP INC.	Finance	3,26	ÉTATS-UNIS
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	3,15	JAPON
JPMORGAN CHASE & CO.	Finance	3,11	ÉTATS-UNIS
BANK OF MONTREAL	Finance	2,99	CANADA
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	Finance	2,85	AUSTRALIE

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
THE TORONTO-DOMINION BANK	Finance	8,07	CANADA
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	Finance	7,90	AUSTRALIE
THE BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	7,50	CANADA
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL G	Finance	5,26	JAPON
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	4,50	FRANCE
DBS GROUP HOLDINGS LTD	Finance	4,05	SINGAPOUR
MIZUHO FINANCIAL GROUP, IN	Finance	3,96	JAPON
BANK OF MONTREAL	Finance	3,63	CANADA
BANCO SANTANDER S.A.	Finance	3,54	ESPAGNE
GROUPE BPCE	Finance	3,52	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

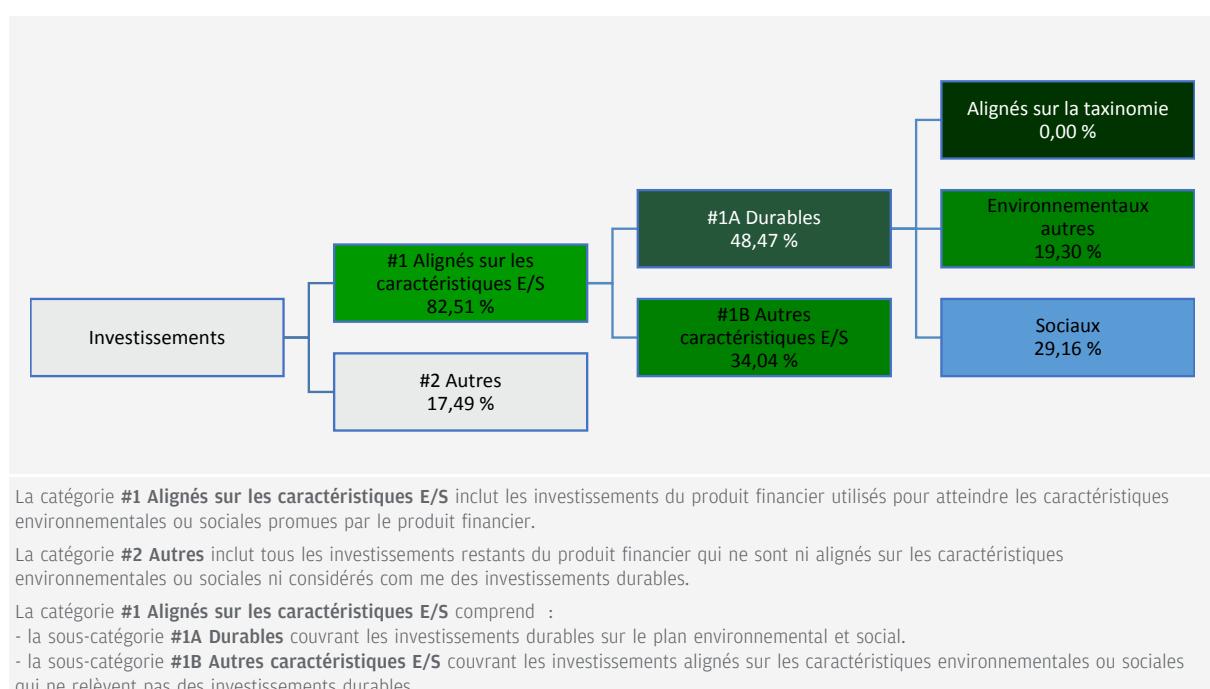
L'allocation des actifs
décrira la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 82,51 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 48,47 % de ses actifs à des investissements durables. Le pourcentage d'allocation des actifs affichant un bon score EE&D à la fin de la période de référence est précisé dans la réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? » Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
Finance	Services bancaires	92,39
Crédit non lié au gouvernement américain	Agences étrangères	2,61
Finance	Assurance	0,91

Industries	Biens de consommation cyclique	0,32
Finance	Courtage	0,26
État des marchés développés	Devises des marchés développés	0,16
Industries	Autres industries	0,15
Industries	Communications	0,14
Crédit non lié au gouvernement américain	Supranational	0,08
Crédit non lié au gouvernement américain	Gouvernements locaux étrangers	0,08
Crédit non lié au gouvernement américain	Souverain	0,03
État des marchés développés	Obligations des marchés développés	0,03



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

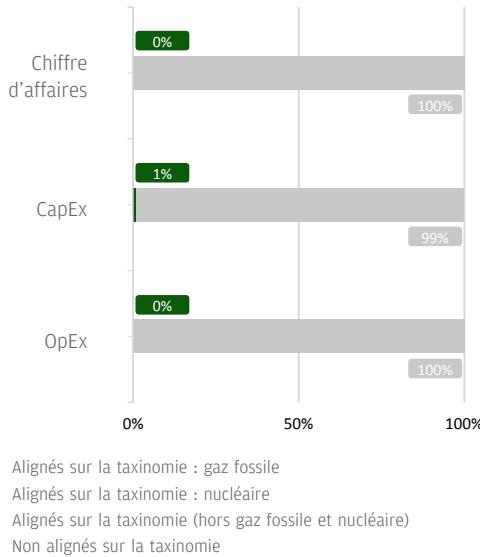
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

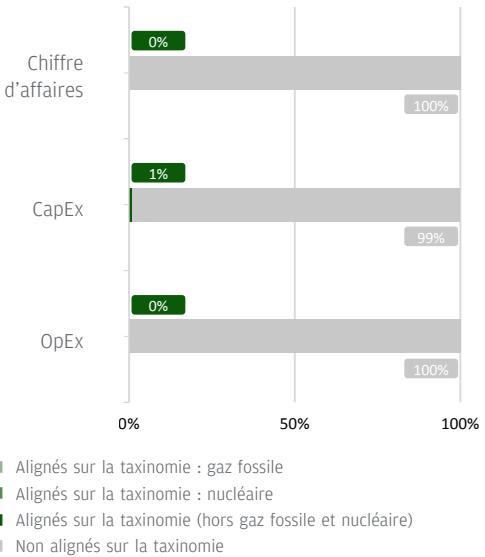
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,00 % et celle des activités habilitantes à 0,00 % à la fin de la période de référence.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	Aligné sur la taxinomie
30/11/2024	0,00 %
30/11/2023	0,00 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 19,30 % des actifs à la fin de la période de référence.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 29,16 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 17,49 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les Liquidités à titre accessoire, les équivalents de trésorerie, les fonds monétaires et les produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille n'ont pas été inclus dans le graphique de l'allocation des actifs ci-dessous, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des émetteurs affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 51 % des actifs faisant l'objet d'une notation EE&D dans des émetteurs affichant un bon score EE&D.
- Un filtrage fondé sur des normes et des valeurs afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités, telles que la fabrication d'armes controversées, et l'application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

Le Compartiment s'est également engagé à investir au moins 10 % de ses actifs dans des investissements durables.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - GBP Standard Money Market VNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **549300YK6CG8PWFIG283**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **54,05 %** d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et de 10 % d'investissements considérés comme durables. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 73,39 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 54,05 % d'investissements durables.

En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), qui tient compte des critères suivants au niveau de l'émetteur : mixité du personnel, programmes de diversité, score ethnique et score en matière d'égalité salariale. Les données retenues étaient directement liées à l'EE&D. Le Compartiment s'est également engagé à investir 51 % de ses actifs dans de tels titres. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 82,99 % d'actifs dont le score en matière d'EE&D est supérieur à un seuil prédéfini.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. À travers ses critères d'inclusion, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales telles que la gestion efficace des émissions et des déchets toxiques ainsi qu'un bon bilan environnemental. Le Compartiment a également mis en avant des caractéristiques sociales, lesquelles ont pu inclure une communication efficace en matière de durabilité, des scores positifs en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité. En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), comme mentionné ci-dessus.

À travers ses critères d'exclusion, le Compartiment a promu certaines normes et valeurs, telles que le soutien à la protection des droits de l'homme universellement reconnus et la réduction des émissions toxiques, en excluant totalement les émetteurs impliqués dans des activités particulières comme la fabrication d'armes controversées et en appliquant aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production ou de la distribution.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait

l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux entreprises pertinentes qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à ses caractéristiques environnementales et/ou sociales, à sa politique en matière d'investissements durables et à ses seuils EE&D tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme mettant en avant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit afficher un score qui se situe dans la tranche supérieure des 80 % par rapport à son univers d'investissement, que ce soit son score environnemental ou son score social, et il doit respecter les conditions de bonne gouvernance décrites ci-dessus, sur la base du filtrage du portefeuille visant à exclure les émetteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 73,39 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 54,05 % d'investissements durables.

Pour être inclus dans les 51 % d'actifs affichant un bon score EE&D, un émetteur doit faire l'objet d'une notation EE&D attribuée par le Gestionnaire Financier sur la base des informations pertinentes et se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers des actifs faisant l'objet d'une telle notation. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 82,99 % d'actifs ayant un bon score EE&D.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgessées. Un sous-ensemble d'« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité », tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Caractéristiques E/S	Investissements durables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environnemental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	73,39 %	54,05 %	0,05 %	35,51 %
30/11/2023	84,66 %	56,18 %	0,00 %	40,65 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables que le Compartiment a partiellement réalisés ont compris un des éléments ci-après, ou une combinaison de ceux-ci, ou ont été associés à un objectif environnemental ou social à travers l'utilisation des produits de l'émission :

Objectifs environnementaux : (i) atténuation du risque climatique, (ii) transition vers une économie circulaire

Objectifs sociaux : (i) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes à des postes de direction, (ii) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes au sein des conseils d'administration et (iii) mise à disposition de conditions et d'une culture de travail décentes.

La contribution à ces objectifs a été déterminée soit (i) au moyen des indicateurs de durabilité des produits et des services, lesquels peuvent inclure le pourcentage de chiffre d'affaires provenant de la fourniture de produits et/ou de services ayant contribué à l'objectif de durabilité pertinent, comme par exemple la production par l'entreprise de panneaux solaires ou de technologies d'énergie propre qui respectent les seuils spécifiques fixés par le Gestionnaire Financier en matière de contribution à l'atténuation du risque climatique. Le pourcentage actuel de chiffres d'affaires est fixé à un minimum de 20 % et la totalité de la participation dans l'émetteur est considérée comme un investissement durable ; soit (ii) par l'utilisation du produit de l'émission, si celle-ci a été désignée comme étant liée à un objectif environnemental ou social spécifique, soit (iii) par le fait d'être leader opérationnel d'un groupe de pairs contribuant à l'objectif considéré. Un émetteur est considéré comme le leader d'un groupe de pairs dès lors qu'il obtient un score qui le classe parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment au regard de certains indicateurs opérationnels de durabilité. Par exemple, l'obtention d'une note située parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement sur le critère d'impact global en matière de déchets contribue à une transition vers une économie circulaire. Le test appliqué aux émetteurs supranationaux et souverains peut tenir compte de la mission ou des contributions de l'émetteur, en tant que chef de file de son groupe de référence ou acteur d'améliorations, aux objectifs environnementaux ou sociaux positifs sous réserve d'observer certains critères.

Le Compartiment était tenu d'investir 10 % dans des investissements durables. À aucun moment durant la période, le Compartiment n'a détenu d'investissements durables dans une proportion inférieure à son engagement minimal. À la fin de la période de référence, 54,05 % de ses actifs étaient des investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser ont fait l'objet d'un processus de filtrage qui a cherché à identifier et à exclure de la qualification au titre d'investissements durables les entreprises que le Gestionnaire Financier a considérées comme les émetteurs les moins performants, sur la base d'un seuil qu'il a lui-même déterminé, au regard de certaines considérations sur le plan environnemental. Par conséquent, seules les entreprises démontrant les meilleurs indicateurs à la fois en termes de mesures absolues et relatives ont été considérées comme des Investissements durables.

Ces considérations comprennent le changement climatique, la préservation de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la pollution et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. En outre, le Gestionnaire Financier a également procédé à un filtrage qui a cherché à identifier et à exclure les entreprises qu'il considère non conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la base des données fournies par des prestataires de service tiers.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 et certains indicateurs, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier, figurant dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été pris en considération comme plus amplement exposé ci-après. Le Gestionnaire Financier a recouru soit aux indicateurs figurant dans les normes techniques de réglementation du règlement européen SFDR soit, lorsqu'un tel recours était impossible en raison de restrictions liées aux données ou d'autres problèmes de nature technique, à des approximations représentatives. Le Gestionnaire Financier a consolidé la prise en compte de certains indicateurs en les regroupant dans un même indicateur « primaire », comme plus amplement exposé ci-après, et peut avoir eu recours à un ensemble additionnel plus large d'indicateurs que ceux mentionnés ci-après.

Les indicateurs pertinents figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE consistent en 9 indicateurs liés aux questions environnementales et 5 indicateurs liés aux questions sociales et de personnel. Les indicateurs liés aux questions environnementales sont numérotés de 1 à 9 et se rapportent aux émissions de gaz à effet de serre (1 à 3), à l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, à la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, à l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, aux activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, aux rejets dans l'eau et aux déchets dangereux (4 à 9, respectivement).

Les indicateurs numérotés 10 à 14 se rapportent aux questions sociales et de personnel d'un émetteur et couvrent les violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations unies, les écarts de rémunération entre hommes et femmes non corrigés, la mixité au sein des organes de gouvernance et l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques), respectivement.

Le Gestionnaire Financier a également pris en considération la principale incidence négative numérotée 16 liée aux pays d'investissement connaissant des violations sociales.

Dans le cadre de son approche, le Gestionnaire Financier a inclus à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs afin de tenir compte des indicateurs. Il a utilisé des indicateurs particuliers pour filtrer, en vue de les exclure, les émetteurs susceptibles de causer un préjudice important. Il a utilisé un sous-ensemble d'indicateurs liés à l'engagement visant à influencer les meilleures pratiques et a recours à certains d'entre eux en tant qu'indicateurs de performance positive sur le plan de la durabilité, en appliquant un seuil minimal au regard de l'indicateur en question afin de qualifier un investissement d'investissement durable.

Les données requises afin de prendre en considération les indicateurs, le cas échéant, peuvent avoir été obtenues auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements eux-mêmes et/ou avoir été fournies par des prestataires de services tiers (y compris de données approximatives). Les données fournies par les émetteurs eux-mêmes ou par des prestataires tiers peuvent reposer sur des ensembles de données et des hypothèses qui ont pu être insuffisants, de mauvaise qualité ou de contenir des informations biaisées. Le Gestionnaire Financier ne saurait garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de telles données.

Filtrage

Parmi les indicateurs préconisés, certains ont été pris en considération par le biais d'un filtrage fondé sur des valeurs et des normes visant à mettre en œuvre les exclusions.

Ces exclusions ont tenu compte des indicateurs numérotés 10, 14 et 16 en relation avec les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les armes controversées et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales.

Le Gestionnaire Financier a également appliqué des filtrages élaborés sur mesure. En raison de certaines considérations techniques, telles que la couverture des données relatives à certains indicateurs, le Gestionnaire Financier applique soit l'indicateur spécifique du tableau 1, soit un indicateur de substitution représentatif, tel qu'il l'aura déterminé, afin de filtrer les émetteurs bénéficiaires des investissements en fonction des questions environnementales ou des questions sociales et de personnel pertinentes. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont associées à plusieurs indicateurs et éléments de mesure qui leur sont associés dans le tableau 1, tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et l'intensité de gaz à effet de serre (indicateurs numérotés 1 à 3). Le Gestionnaire Financier utilise à ce jour les données liées à l'intensité des gaz à effet de serre (indicateur 3), les données liées à la consommation et à la production d'énergie provenant de sources non-renouvelables (indicateur 5) et les données liées à l'intensité de consommation d'énergie (indicateur 6) pour procéder à son contrôle des émissions de gaz à effet de serre.

S'agissant du filtrage élaboré sur mesure et en ce qui concerne les activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité et les rejets dans l'eau (indicateurs numérotés 7 et 8), en raison de contraintes liées aux données, le Gestionnaire Financier a préféré utiliser des données d'approximation représentatives issues de tiers à la place des indicateurs spécifiques visés dans le tableau 1. Le Gestionnaire Financier a également pris en considération l'indicateur 9 lié aux déchets dangereux dans le cadre de son filtrage sur mesure.

Engagement

Outre le filtrage visant à exclure certains émetteurs comme exposé ci-dessus, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Un sous-ensemble d'indicateurs a été utilisé, sous réserve de certaines considérations d'ordre technique, telles que la couverture des données, comme base d'engagement auprès d'un certain nombre d'émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet, conformément à l'approche adoptée par le Gestionnaire Financier en matière de gérance et d'engagement. Les indicateurs actuellement utilisés en vue de mesurer cet engagement incluent les indicateurs numérotés 3, 5 et 13 dans le tableau 1 qui sont respectivement liés à l'intensité de gaz à effet de serre, à la part de l'énergie issue de sources non-renouvelables et à la mixité au sein des organes de gouvernance. Le Gestionnaire Financier a également utilisé les indicateurs 2 du tableau 2 et 3 du tableau 3 liés respectivement aux émissions de polluants atmosphériques et au nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies.

Indicateurs de durabilité

Le Gestionnaire Financier a utilisé les indicateurs 3 et 13 liés à l'intensité des gaz à effet de serre et à la mixité au sein des organes de gouvernance comme indicateurs de durabilité afin de qualifier un investissement d'Investissement durable. Un des critères appliqués exige qu'un émetteur soit considéré comme un leader opérationnel de son groupe de référence pour être qualifié d'Investissement durable. Aux termes de ce critère, l'entreprise doit afficher un score au regard de l'indicateur la classant dans les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les exclusions du portefeuille fondées sur les normes telles que décrites ci-dessus dans la réponse à la question « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? » ont été appliquées afin de chercher l'alignement sur ces principes directeurs. Des données de tiers ont été utilisées pour identifier les éventuels contrevenants. Sauf dérogation consentie, le Compartiment a exclu les investissements pertinents dans ces émetteurs.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies, aux armes controversées et aux violations des normes sociales au niveau du pays, comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité susvisés a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CITIGROUP INC.	Finance	4,46	ÉTATS-UNIS
JPMORGAN CHASE & CO.	Finance	4,38	ÉTATS-UNIS
BARCLAYS PLC	Finance	3,21	ROYAUME-UNI
TORONTO-DOMINION BANK	Finance	3,16	CANADA
GROUPE BPCE	Finance	3,06	FRANCE
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	Finance	3,04	AUSTRALIE
BANK OF MONTREAL	Finance	2,68	CANADA
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	2,38	FRANCE
BNP PARIBAS SA	Finance	2,33	FRANCE
NATIONAL AUSTRALIA BANK LIMITED	Finance	2,32	AUSTRALIE
ROYAL BANK OF CANADA	Finance	2,29	CANADA
NORDEA BANK ABP	Finance	2,28	FINLANDE
DZ BANK AG DEUTSCHE ZENTRAL-GENOSSENSCHAFTSBANK, FRANKFURT AM MAIN	Finance	2,25	ALLEMAGNE
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	2,11	FRANCE
DNB BANK ASA	Finance	2,09	NORVÈGE

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPE BPCE	Finance	7,73	FRANCE
BARCLAYS PLC	Finance	7,08	ROYAUME-UNI
COOPERATIEVE RABOBANK U.A.	Finance	7,00	PAYS-BAS
MIZUHO FINANCIAL GROUP, IN	Finance	6,61	JAPON
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL	Finance	4,62	CHINE
THE TORONTO-DOMINION BANK	Finance	3,68	CANADA
COMMONWEALTH BANK OF AUSTR	Finance	2,84	AUSTRALIE
SOCIETE GENERALE SA	Finance	2,50	FRANCE
ROYAL BANK OF CANADA	Finance	2,39	CANADA
AUSTRALIA AND NEW ZEALAND	Finance	2,32	AUSTRALIE
BANK OF MONTREAL	Finance	2,32	CANADA
THE BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	2,26	CANADA



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

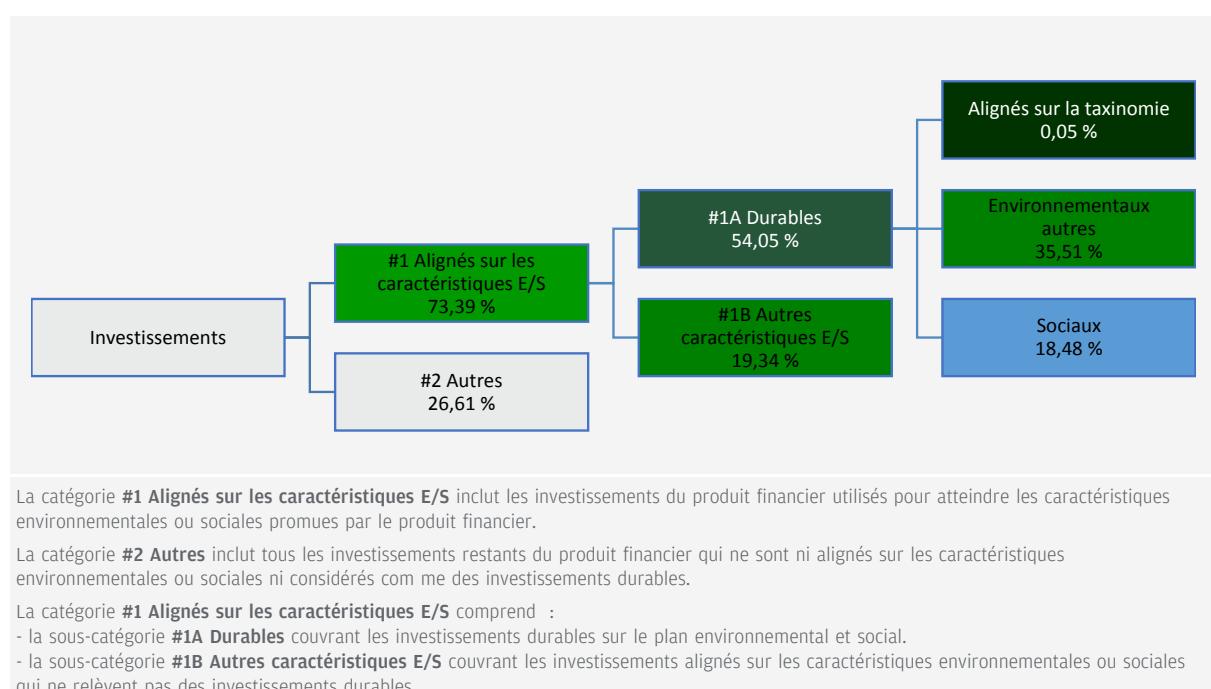
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 73,39 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 54,05 % de ses actifs à des investissements durables. Le pourcentage d'allocation des actifs affichant un bon score EE&D à la fin de la période de référence est précisé dans la réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ». Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
Finance	Services bancaires	82,59
Crédit non lié au gouvernement américain	Agences étrangères	4,08
Industries	Biens de consommation cyclique	3,90

Crédit non lié au gouvernement américain	Gouvernements locaux étrangers	1,25
Finance	Assurance	0,89
ABS	ABS - Automobile	0,87
Finance	Courtage	0,66
Industries	Communications	0,61
Industries	Biens de consommation non cycliques	0,49
Services aux collectivités	Électricité	0,48
Crédit non lié au gouvernement américain	Souverain	0,45
Industries	Biens d'équipement	0,20
Services aux collectivités	Gaz naturel	0,19
Industries	Énergie	0,13
État des marchés développés	Devises des marchés développés	0,10
Industries	Technologies	0,03



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,05 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

- Oui : Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

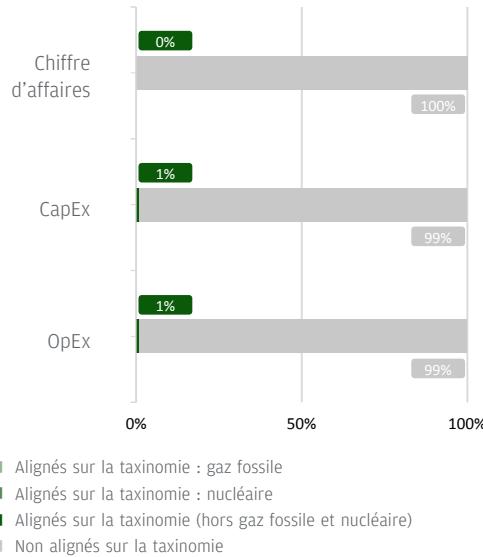
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

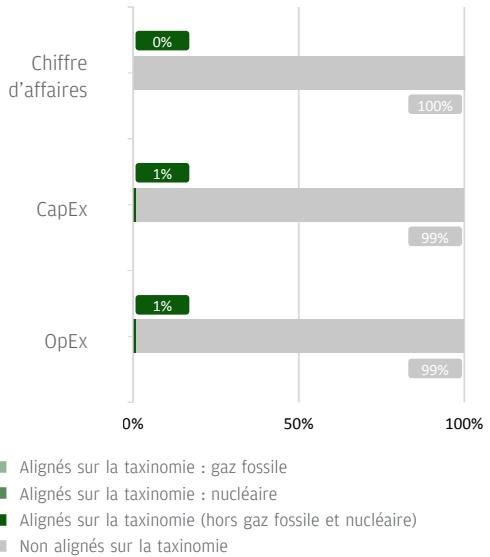
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 93 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,00 % et celle des activités habilitantes à 0,19 % à la fin de la période de référence.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Aligné sur la taxinomie	
30/11/2024	0,05 %
30/11/2023	0,00 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 35,51 % des actifs à la fin de la période de référence.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 18,48 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 26,61 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les Liquidités à titre accessoire, les équivalents de trésorerie, les fonds monétaires et les produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille n'ont pas été inclus dans le graphique de l'allocation des actifs ci-dessous, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des émetteurs affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 51 % des actifs faisant l'objet d'une notation EE&D dans des émetteurs affichant un bon score EE&D.
- Un filtrage fondé sur des normes et des valeurs afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités, telles que la fabrication d'armes controversées, et l'application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

Le Compartiment s'est également engagé à investir au moins 10 % de ses actifs dans des investissements durables.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - SGD Liquidity LVNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **549300C3SDVYMN32PE34**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

oui

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

Non

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **97,77 %** d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 100,00 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 97,77 % d'investissements durables.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. Les critères d'inclusion sont étayés par un score ESG assigné à tous les investissements au sein de la stratégie afin d'identifier ceux qui peuvent être considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et ceux qui remplissent les seuils pour être considérés comme des investissements durables.

Le score ESG tient compte des indicateurs suivants : la gestion efficace des émissions toxiques, les déchets, un bon bilan sur le plan environnemental, ainsi que des caractéristiques sociales, telles qu'une communication efficace en matière de durabilité, des notes positives en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité.

À travers ses critères d'exclusion (qui ont été appliqués à la fois de manière totale et partielle), le Compartiment a promu certaines normes et valeurs au nombre desquelles la protection des droits de l'homme internationalement reconnus. Le Compartiment a totalement exclu les émetteurs impliqués dans la fabrication d'armes controversées et a appliqué aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en termes de chiffre d'affaires ou de production.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux émetteurs pertinents qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à sa politique en matière de caractéristiques environnementales et/ou sociales tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers d'investissement au regard de son score environnemental ou social et respecter les pratiques de bonne gouvernance décrites ci-dessus.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 100,00 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgressées. Un sous-ensemble d'*« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité »*, tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

	Caractéristiques E/ S	Investissements du- rables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environne- mental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	100,00 %	97,77 %	0,00 %	0,44 %	97,33 %
30/11/2023	98,53 %	42,28 %	0,00 %	1,96 %	40,32 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

● Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Non applicable. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies et aux armes controversées comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
REPUBLIC OF SINGAPORE	Marchés émergents locaux	46,95	SINGAPOUR
NATIONAL AUSTRALIA BANK LIMITED	Finance	10,80	AUSTRALIE

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
REPUBLIC OF SINGAPORE	Marchés émergents locaux	47,17	SINGAPOUR
NATIONAL AUSTRALIA BANK LI	Finance	10,43	AUSTRALIE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

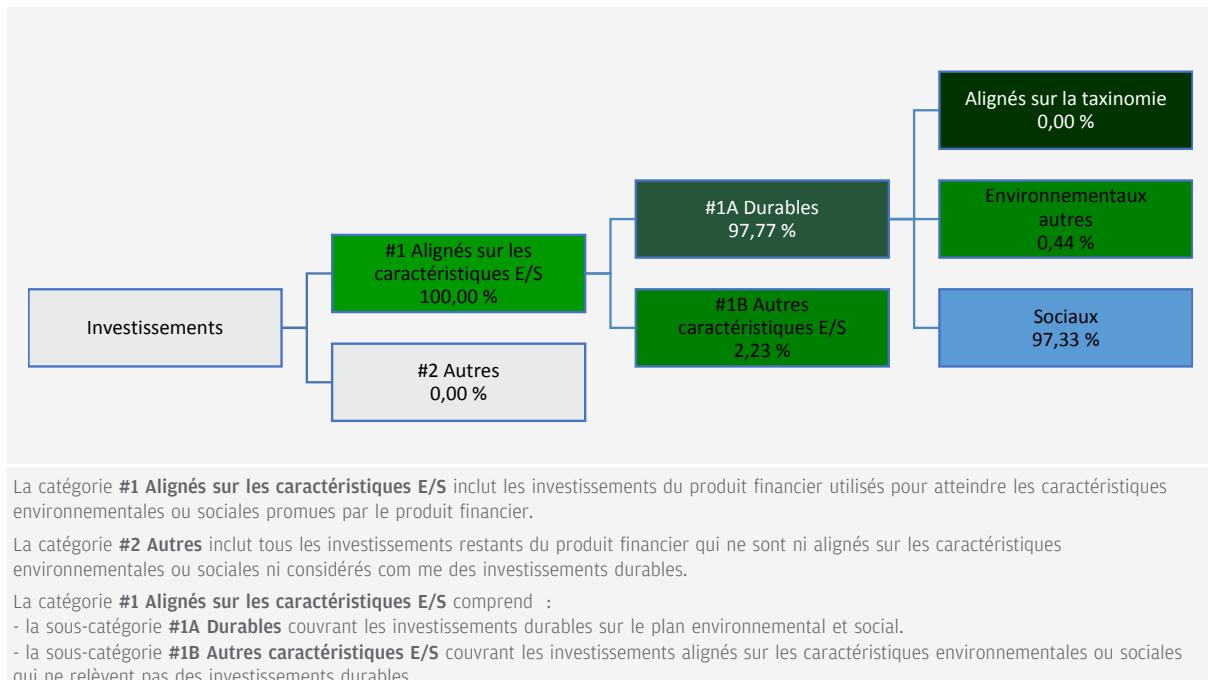
L'Allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

- **Quelle était l'Allocation des actifs ?**

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 100,00 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives. Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
Finance	Services bancaires	49,55
Marchés émergents locaux	Devises des marchés émergents	46,95
Finance	Autres services financiers	0,23



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient

compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

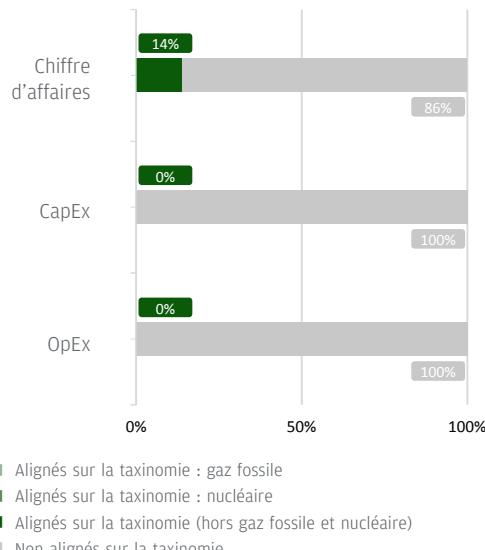
Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

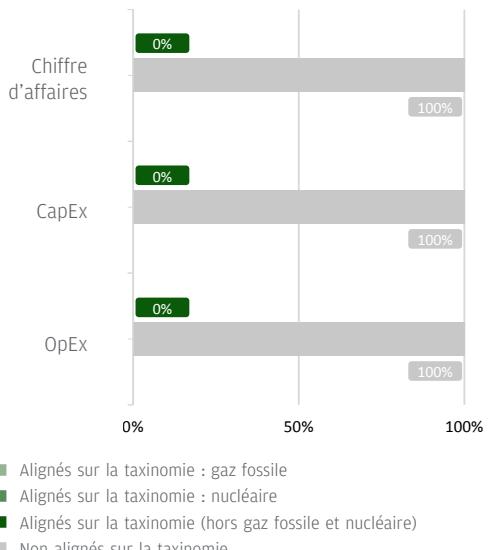
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 54 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,00 % et celle des activités habilitantes à 0,00 % à la fin de la période de référence.

- Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence ?

Aligné sur la taxinomie	
30/11/2024	0,00 %
30/11/2023	0,00 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 0,44 % des actifs à la fin de la période de référence.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 97,33 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 0,00 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) n'ont pas été incluses dans le pourcentage d'actifs inclus dans le graphique sur l'allocation d'actifs ci-dessus, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.

- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des titres affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives.
- Filtrage fondé des valeurs et des normes afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités telles que la fabrication d'armes controversées et application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - USD Liquidity LVNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **5493000WEWVINPJ47802**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

oui

Non

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __%

- Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **65,75 %** d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et de 10 % d'investissements considérés comme durables. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 95,47 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 65,75 % d'investissements durables.

En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), qui tient compte des critères suivants au niveau de l'émetteur : mixité du personnel, programmes de diversité, score ethnique et score en matière d'égalité salariale. Les données retenues étaient directement liées à l'EE&D. Le Compartiment s'est également engagé à investir 51 % de ses actifs dans de tels titres. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 80,30 % d'actifs dont le score en matière d'EE&D est supérieur à un seuil prédéfini.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. À travers ses critères d'inclusion, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales telles que la gestion efficace des émissions et des déchets toxiques ainsi qu'un bon bilan environnemental. Le Compartiment a également mis en avant des caractéristiques sociales, lesquelles ont pu inclure une communication efficace en matière de durabilité, des scores positifs en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité. En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), comme mentionné ci-dessus.

À travers ses critères d'exclusion, le Compartiment a promu certaines normes et valeurs, telles que le soutien à la protection des droits de l'homme universellement reconnus et la réduction des émissions toxiques, en excluant totalement les émetteurs impliqués dans des activités particulières comme la fabrication d'armes controversées et en appliquant aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production ou de la distribution.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait

l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux entreprises pertinentes qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à ses caractéristiques environnementales et/ou sociales, à sa politique en matière d'investissements durables et à ses seuils EE&D tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme mettant en avant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit afficher un score qui se situe dans la tranche supérieure des 80 % par rapport à son univers d'investissement, que ce soit son score environnemental ou son score social, et il doit respecter les conditions de bonne gouvernance décrites ci-dessus, sur la base du filtrage du portefeuille visant à exclure les émetteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 95,47 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 65,75 % d'investissements durables.

Pour être inclus dans les 51 % d'actifs affichant un bon score EE&D, un émetteur doit faire l'objet d'une notation EE&D attribuée par le Gestionnaire Financier sur la base des informations pertinentes et se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers des actifs faisant l'objet d'une telle notation. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 80,30 % d'actifs ayant un bon score EE&D.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgessées. Un sous-ensemble d'« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité », tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Caractéristiques E/S	Investissements durables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environnemental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	95,47 %	65,75 %	0,00 %	37,91 %
30/11/2023	95,44 %	53,36 %	0,00 %	35,01 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables que le Compartiment a partiellement réalisés ont compris un des éléments ci-après, ou une combinaison de ceux-ci, ou ont été associés à un objectif environnemental ou social à travers l'utilisation des produits de l'émission :

Objectifs environnementaux : (i) atténuation du risque climatique, (ii) transition vers une économie circulaire

Objectifs sociaux : (i) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes à des postes de direction, (ii) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes au sein des conseils d'administration et (iii) mise à disposition de conditions et d'une culture de travail décentes.

La contribution à ces objectifs a été déterminée soit (i) au moyen des indicateurs de durabilité des produits et des services, lesquels peuvent inclure le pourcentage de chiffre d'affaires provenant de la fourniture de produits et/ou de services ayant contribué à l'objectif de durabilité pertinent, comme par exemple la production par l'entreprise de panneaux solaires ou de technologies d'énergie propre qui respectent les seuils spécifiques fixés par le Gestionnaire Financier en matière de contribution à l'atténuation du risque climatique. Le pourcentage actuel de chiffres d'affaires est fixé à un minimum de 20 % et la totalité de la participation dans l'émetteur est considérée comme un investissement durable ; soit (ii) par l'utilisation du produit de l'émission, si celle-ci a été désignée comme étant liée à un objectif environnemental ou social spécifique, soit (iii) par le fait d'être leader opérationnel d'un groupe de pairs contribuant à l'objectif considéré. Un émetteur est considéré comme le leader d'un groupe de pairs dès lors qu'il obtient un score qui le classe parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment au regard de certains indicateurs opérationnels de durabilité. Par exemple, l'obtention d'une note située parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement sur le critère d'impact global en matière de déchets contribue à une transition vers une économie circulaire. Le test appliqué aux émetteurs supranationaux et souverains peut tenir compte de la mission ou des contributions de l'émetteur, en tant que chef de file de son groupe de référence ou acteur d'améliorations, aux objectifs environnementaux ou sociaux positifs sous réserve d'observer certains critères.

Le Compartiment était tenu d'investir 10 % dans des investissements durables. À aucun moment durant la période, le Compartiment n'a détenu d'investissements durables dans une proportion inférieure à son engagement minimal. À la fin de la période de référence, 65,75 % de ses actifs étaient des investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser ont fait l'objet d'un processus de filtrage qui a cherché à identifier et à exclure de la qualification au titre d'investissements durables les entreprises que le Gestionnaire Financier a considérées comme les émetteurs les moins performants, sur la base d'un seuil qu'il a lui-même déterminé, au regard de certaines considérations sur le plan environnemental. Par conséquent, seules les entreprises démontrant les meilleurs indicateurs à la fois en termes de mesures absolues et relatives ont été considérées comme des Investissements durables.

Ces considérations comprennent le changement climatique, la préservation de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la pollution et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. En outre, le Gestionnaire Financier a également procédé à un filtrage qui a cherché à identifier et à exclure les entreprises qu'il considère non conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la base des données fournies par des prestataires de service tiers.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 et certains indicateurs, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier, figurant dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été pris en considération comme plus amplement exposé ci-après. Le Gestionnaire Financier a recouru soit aux indicateurs figurant dans les normes techniques de réglementation du règlement européen SFDR soit, lorsqu'un tel recours était impossible en raison de restrictions liées aux données ou d'autres problèmes de nature technique, à des approximations représentatives. Le Gestionnaire Financier a consolidé la prise en compte de certains indicateurs en les regroupant dans un même indicateur « primaire », comme plus amplement exposé ci-après, et peut avoir eu recours à un ensemble additionnel plus large d'indicateurs que ceux mentionnés ci-après.

Les indicateurs pertinents figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE consistent en 9 indicateurs liés aux questions environnementales et 5 indicateurs liés aux questions sociales et de personnel. Les indicateurs liés aux questions environnementales sont numérotés de 1 à 9 et se rapportent aux émissions de gaz à effet de serre (1 à 3), à l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, à la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, à l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, aux activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, aux rejets dans l'eau et aux déchets dangereux (4 à 9, respectivement).

Les indicateurs numérotés 10 à 14 se rapportent aux questions sociales et de personnel d'un émetteur et couvrent les violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations unies, les écarts de rémunération entre hommes et femmes non corrigés, la mixité au sein des organes de gouvernance et l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques), respectivement.

Le Gestionnaire Financier a également pris en considération la principale incidence négative numérotée 16 liée aux pays d'investissement connaissant des violations sociales.

Dans le cadre de son approche, le Gestionnaire Financier a inclus à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs afin de tenir compte des indicateurs. Il a utilisé des indicateurs particuliers pour filtrer, en vue de les exclure, les émetteurs susceptibles de causer un préjudice important. Il a utilisé un sous-ensemble d'indicateurs liés à l'engagement visant à influencer les meilleures pratiques et a recours à certains d'entre eux en tant qu'indicateurs de performance positive sur le plan de la durabilité, en appliquant un seuil minimal au regard de l'indicateur en question afin de qualifier un investissement d'investissement durable.

Les données requises afin de prendre en considération les indicateurs, le cas échéant, peuvent avoir été obtenues auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements eux-mêmes et/ou avoir été fournies par des prestataires de services tiers (y compris de données approximatives). Les données fournies par les émetteurs eux-mêmes ou par des prestataires tiers peuvent reposer sur des ensembles de données et des hypothèses qui ont pu être insuffisants, de mauvaise qualité ou de contenir des informations biaisées. Le Gestionnaire Financier ne saurait garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de telles données.

Filtrage

Parmi les indicateurs préconisés, certains ont été pris en considération par le biais d'un filtrage fondé sur des valeurs et des normes visant à mettre en œuvre les exclusions.

Ces exclusions ont tenu compte des indicateurs numérotés 10, 14 et 16 en relation avec les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les armes controversées et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales.

Le Gestionnaire Financier a également appliqué des filtrages élaborés sur mesure. En raison de certaines considérations techniques, telles que la couverture des données relatives à certains indicateurs, le Gestionnaire Financier applique soit l'indicateur spécifique du tableau 1, soit un indicateur de substitution représentatif, tel qu'il l'aura déterminé, afin de filtrer les émetteurs bénéficiaires des investissements en fonction des questions environnementales ou des questions sociales et de personnel pertinentes. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont associées à plusieurs indicateurs et éléments de mesure qui leur sont associés dans le tableau 1, tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et l'intensité de gaz à effet de serre (indicateurs numérotés 1 à 3). Le Gestionnaire Financier utilise à ce jour les données liées à l'intensité des gaz à effet de serre (indicateur 3), les données liées à la consommation et à la production d'énergie provenant de sources non-renouvelables (indicateur 5) et les données liées à l'intensité de consommation d'énergie (indicateur 6) pour procéder à son contrôle des émissions de gaz à effet de serre.

S'agissant du filtrage élaboré sur mesure et en ce qui concerne les activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité et les rejets dans l'eau (indicateurs numérotés 7 et 8), en raison de contraintes liées aux données, le Gestionnaire Financier a préféré utiliser des données d'approximation représentatives issues de tiers à la place des indicateurs spécifiques visés dans le tableau 1. Le Gestionnaire Financier a également pris en considération l'indicateur 9 lié aux déchets dangereux dans le cadre de son filtrage sur mesure.

Engagement

Outre le filtrage visant à exclure certains émetteurs comme exposé ci-dessus, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Un sous-ensemble d'indicateurs a été utilisé, sous réserve de certaines considérations d'ordre technique, telles que la couverture des données, comme base d'engagement auprès d'un certain nombre d'émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet, conformément à l'approche adoptée par le Gestionnaire Financier en matière de gérance et d'engagement. Les indicateurs actuellement utilisés en vue de mesurer cet engagement incluent les indicateurs numérotés 3, 5 et 13 dans le tableau 1 qui sont respectivement liés à l'intensité de gaz à effet de serre, à la part de l'énergie issue de sources non-renouvelables et à la mixité au sein des organes de gouvernance. Le Gestionnaire Financier a également utilisé les indicateurs 2 du tableau 2 et 3 du tableau 3 liés respectivement aux émissions de polluants atmosphériques et au nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies.

Indicateurs de durabilité

Le Gestionnaire Financier a utilisé les indicateurs 3 et 13 liés à l'intensité des gaz à effet de serre et à la mixité au sein des organes de gouvernance comme indicateurs de durabilité afin de qualifier un investissement d'Investissement durable. Un des critères appliqués exige qu'un émetteur soit considéré comme un leader opérationnel de son groupe de référence pour être qualifié d'Investissement durable. Aux termes de ce critère, l'entreprise doit afficher un score au regard de l'indicateur la classant dans les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les exclusions du portefeuille fondées sur les normes telles que décrites ci-dessus dans la réponse à la question « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? » ont été appliquées afin de chercher l'alignement sur ces principes directeurs. Des données de tiers ont été utilisées pour identifier les éventuels contrevenants. Sauf dérogation consentie, le Compartiment a exclu les investissements pertinents dans ces émetteurs.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies, aux armes controversées et aux violations des normes sociales au niveau du pays, comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité susvisés a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DEPOSITORY TRUST & CLEARING CORPORATION	Finance	5,84	ÉTATS-UNIS
MIZUHO FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	4,32	JAPON
FIRST ABU DHABI BANK P.J.S.C.	Finance	4,07	ÉMIRATS ARABES UNIS
ING GROEP N V	Finance	3,31	PAYS-BAS
SKANDINAViska ENSKILDA BANKEN AB (PUBL)	Finance	3,18	SUÈDE
FRENCH REPUBLIC	Crédit non lié au gouvernement américain	3,15	FRANCE
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	3,13	JAPON
TORONTO-DOMINION BANK	Finance	3,06	CANADA
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	3,03	JAPON
KBC GROUP NV	Finance	2,95	BELGIQUE
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	2,72	FRANCE
ROYAL BANK OF CANADA	Finance	2,54	CANADA
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	2,12	FRANCE
DNB BANK ASA	Finance	2,08	NORVÈGE
BANK OF MONTREAL	Finance	2,02	CANADA

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MIZUHO FINANCIAL GROUP, IN	Finance	4,80	JAPON
SKANDINAViska ENSKILDA BAN	Finance	3,69	SUÈDE
ING GROEP N V	Finance	3,60	PAYS-BAS
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	3,38	FRANCE
KBC GROUP NV	Finance	3,30	BELGIQUE
COOPERATIEVE RABOBANK U.A.	Finance	3,27	PAYS-BAS
THE TORONTO-DOMINION BANK	Finance	3,26	CANADA
ROYAL BANK OF CANADA	Finance	3,14	CANADA
FIRST ABU DHABI BANK P.J.S	Finance	3,12	ÉMIRATS ARABES UNIS
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL	Finance	2,80	JAPON
ERSTE GROUP BANK AG	Finance	2,76	AUTRICHE
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL G	Finance	2,65	JAPON
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	2,22	FRANCE

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
THE BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	2,18	CANADA
GROUPE BPCE	Finance	2,12	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

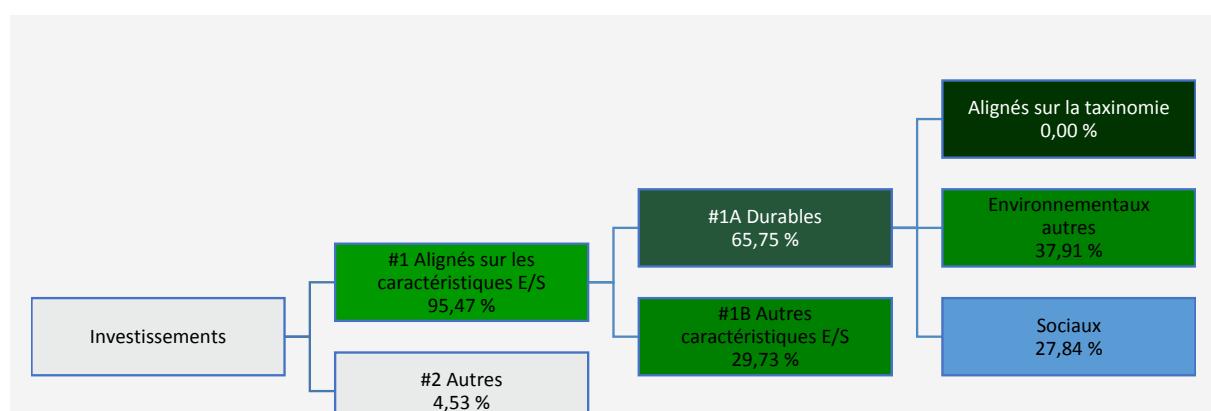
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 95,47 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 65,75 % de ses actifs à des investissements durables. Le pourcentage d'allocation des actifs affichant un bon score EE&D à la fin de la période de référence est précisé dans la réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ». Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut tous les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne relèvent pas des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
---------	--------------	------------

Finance	Services bancaires	74,41
Crédit non lié au gouvernement américain	Agences étrangères	6,16
Finance	Courtage	5,84
Crédit non lié au gouvernement américain	Gouvernements locaux étrangers	4,95
État des marchés développés	Devises des marchés développés	1,99
Trésor américain	Bons/Billets du Trésor américain	1,99
Crédit non lié au gouvernement américain	Souverain	1,03
État des marchés développés	Obligations des marchés développés	0,78
Crédit non lié au gouvernement américain	Supranational	0,77
Industries	Biens de consommation cyclique	0,28
Industries	Autres industries	0,15
Industries	Technologies	0,06
Industries	Énergie	0,06
Industries	Biens de consommation non cycliques	0,06
Finance	Autres services financiers	0,02



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,00 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

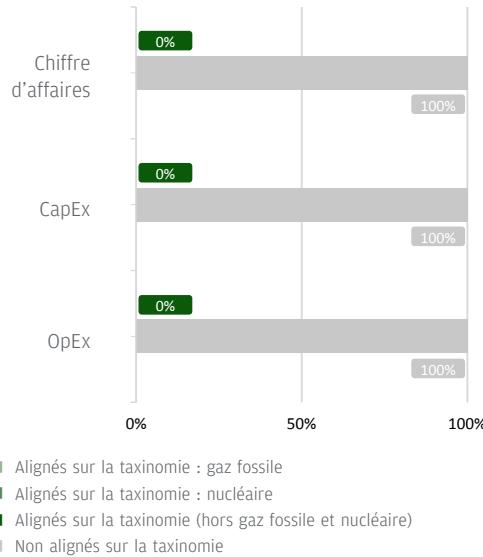
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

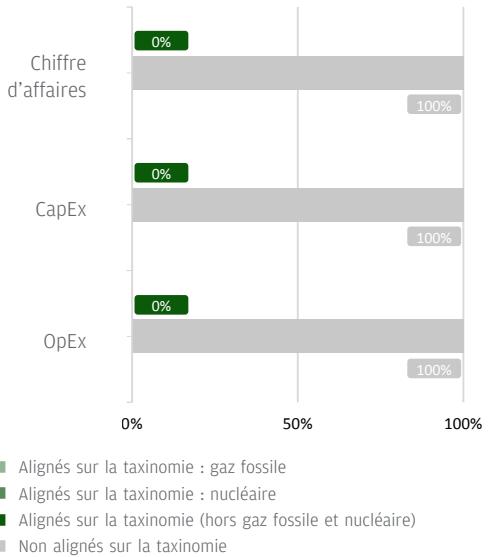
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 99 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,00 % et celle des activités habilitantes à 0,00 % à la fin de la période de référence.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Aligné sur la taxinomie	
30/11/2024	0,00 %
30/11/2023	0,00 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 37,91 % des actifs à la fin de la période de référence.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 27,84 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 4,53 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les Liquidités à titre accessoire, les équivalents de trésorerie, les fonds monétaires et les produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille n'ont pas été inclus dans le graphique de l'allocation des actifs ci-dessous, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des émetteurs affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 51 % des actifs faisant l'objet d'une notation EE&D dans des émetteurs affichant un bon score EE&D.
- Un filtrage fondé sur des normes et des valeurs afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités, telles que la fabrication d'armes controversées, et l'application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

Le Compartiment s'est également engagé à investir au moins 10 % de ses actifs dans des investissements durables.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Dénomination du produit : **JPMorgan Liquidity Funds - USD Standard Money Market VNAV Fund**

Identifiant d'entité juridique : **549300E1J38ZQ8WN9Z20**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> oui	<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,92 % d'investissements durables <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.



Le Compartiment s'attache à promouvoir un large éventail de caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance à travers les critères d'inclusion applicables à ses investissements, en particulier en adoptant une allocation minimale d'actifs de 51 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et de 10 % d'investissements considérés comme durables. Cet engagement a été tenu tout au long de la période de référence (du 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2024). À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 87,40 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 52,92 % d'investissements durables.

En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), qui tient compte des critères suivants au niveau de l'émetteur : mixité du personnel, programmes de diversité, score ethnique et score en matière d'égalité salariale. Les données retenues étaient directement liées à l'EE&D. Le Compartiment s'est également engagé à investir 51 % de ses actifs dans de tels titres. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 79,81 % d'actifs dont le score en matière d'EE&D est supérieur à un seuil prédéfini.

Ces investissements ont été déterminés en appliquant des critères d'inclusion et d'exclusion à la fois au niveau de l'actif et au niveau du produit. À travers ses critères d'inclusion, le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales telles que la gestion efficace des émissions et des déchets toxiques ainsi qu'un bon bilan environnemental. Le Compartiment a également mis en avant des caractéristiques sociales, lesquelles ont pu inclure une communication efficace en matière de durabilité, des scores positifs en matière de relations de travail et de gestion des questions de sécurité. En outre, le Compartiment a incorporé au processus d'investissement un ensemble personnalisé de données sur l'Engagement des Employés et la Diversité (EE&D), comme mentionné ci-dessus.

À travers ses critères d'exclusion, le Compartiment a promu certaines normes et valeurs, telles que le soutien à la protection des droits de l'homme universellement reconnus et la réduction des émissions toxiques, en excluant totalement les émetteurs impliqués dans des activités particulières comme la fabrication d'armes controversées et en appliquant aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac, des seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production ou de la distribution.

En ce qui concerne la Bonne Gouvernance, tous les investissements (hors liquidités et produits dérivés) ont fait l'objet d'un filtrage de manière à exclure les contrevenants connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance. En outre, les investissements considérés comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou constituant des investissements durables ont fait

l'objet de considérations additionnelles. Au titre de ces investissements, le Compartiment a intégré une comparaison avec un groupe de référence et a exclu, après filtrage, les émetteurs dont le score ne se situait pas dans les 80 premiers pour cent par rapport au groupe de référence au regard des indicateurs de bonne gouvernance.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Il est possible de mesurer le respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit en prenant en considération le pourcentage d'actifs réellement alloués aux entreprises pertinentes qui mettent en avant de telles caractéristiques pendant la période de référence.

En résumé, le Compartiment a respecté ses engagements minimaux précontractuels liés à ses caractéristiques environnementales et/ou sociales, à sa politique en matière d'investissements durables et à ses seuils EE&D tout au long de la période de référence. Le Compartiment a appliqué des filtres de contrôle dans le but d'exclure tous les investissements envisagés proscrits en vertu de sa politique d'exclusion tout au long de la période de référence. Il est possible de mesurer le respect des normes et des valeurs promues par le Compartiment en regardant si, pendant la période de référence, le Compartiment a détenu ou non des positions dans des émetteurs qui auraient été autrement proscrits en vertu de la politique d'exclusion. Le Gestionnaire Financier ne dispose d'aucune information indiquant que de tels émetteurs ont été détenus. Le Gestionnaire Financier précise que la continuité des valeurs en pourcentage et des informations communiquées ne saurait être garantie à l'avenir et qu'elle est tributaire de l'environnement juridique et réglementaire en constante évolution. La période de référence peut être inférieure à 12 mois si le fonds a été lancé, clôturé ou a modifié son statut Article 8/9 dans l'intervalle.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La méthodologie exclusive de notation ESG du Gestionnaire Financier, laquelle consiste en un score ESG exclusif calculé par le Gestionnaire Financier, combinée ou non avec des données de tiers, a été utilisée dans le cadre des critères d'inclusion pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales que le Compartiment met en avant.

La méthodologie s'est appuyée sur la manière dont les émetteurs gèrent les questions environnementales ou sociales pertinentes, telles que leurs émissions toxiques, la gestion des déchets, les relations du travail et les questions liées à la sécurité, la diversité/l'indépendance du conseil d'administration et la confidentialité des données. Pour être inclus dans les 51 % d'actifs considérés comme mettant en avant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, un émetteur doit afficher un score qui se situe dans la tranche supérieure des 80 % par rapport à son univers d'investissement, que ce soit son score environnemental ou son score social, et il doit respecter les conditions de bonne gouvernance décrites ci-dessus, sur la base du filtrage du portefeuille visant à exclure les émetteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 87,40 % d'investissements ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 52,92 % d'investissements durables.

Pour être inclus dans les 51 % d'actifs affichant un bon score EE&D, un émetteur doit faire l'objet d'une notation EE&D attribuée par le Gestionnaire Financier sur la base des informations pertinentes et se classer parmi les 80 % les mieux notés de l'univers des actifs faisant l'objet d'une telle notation. À la fin de la période de référence, le Compartiment détenait 79,81 % d'actifs ayant un bon score EE&D.

S'agissant des exclusions fondées sur des normes et des valeurs appliquées, le Gestionnaire Financier a utilisé des données pour mesurer la participation d'un émetteur dans les activités pertinentes. Le filtrage mené sur ces données s'est soldé par l'exclusion totale de certains investissements envisagés et par l'exclusion partielle fondée sur les seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires ou de la production d'autres investissements envisagés dans le cadre de la politique en matière d'exclusions. Tout au long de la période de référence, et à aucun moment les règles d'exclusion n'ont été transgessées. Un sous-ensemble d'« Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité », tel qu'exposé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFRD de l'UE, a également été intégré dans le filtrage.

Le Compartiment n'avait aucune cible spécifique d'allocation en faveur de caractéristiques environnementales ou sociales. Par conséquent, la performance des indicateurs au titre de caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques n'est pas indiquée dans ce document.

Consulter les Informations relatives aux Caractéristiques Environnementales/Sociales du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Caractéristiques E/S	Investissements durables	Alignés sur la taxinomie sur le plan environnemental	Environnementaux autres	Social
30/11/2024	87,40 %	52,92 %	0,12 %	28,81 %
30/11/2023	86,85 %	61,48 %	0,01 %	35,46 %

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables que le Compartiment a partiellement réalisés ont compris un des éléments ci-après, ou une combinaison de ceux-ci, ou ont été associés à un objectif environnemental ou social à travers l'utilisation des produits de l'émission :

Objectifs environnementaux : (i) atténuation du risque climatique, (ii) transition vers une économie circulaire

Objectifs sociaux : (i) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes à des postes de direction, (ii) communautés inclusives et durables - meilleure représentation des femmes au sein des conseils d'administration et (iii) mise à disposition de conditions et d'une culture de travail décentes.

La contribution à ces objectifs a été déterminée soit (i) au moyen des indicateurs de durabilité des produits et des services, lesquels peuvent inclure le pourcentage de chiffre d'affaires provenant de la fourniture de produits et/ou de services ayant contribué à l'objectif de durabilité pertinent, comme par exemple la production par l'entreprise de panneaux solaires ou de technologies d'énergie propre qui respectent les seuils spécifiques fixés par le Gestionnaire Financier en matière de contribution à l'atténuation du risque climatique. Le pourcentage actuel de chiffres d'affaires est fixé à un minimum de 20 % et la totalité de la participation dans l'émetteur est considérée comme un investissement durable ; soit (ii) par l'utilisation du produit de l'émission, si celle-ci a été désignée comme étant liée à un objectif environnemental ou social spécifique, soit (iii) par le fait d'être leader opérationnel d'un groupe de pairs contribuant à l'objectif considéré. Un émetteur est considéré comme le leader d'un groupe de pairs dès lors qu'il obtient un score qui le classe parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment au regard de certains indicateurs opérationnels de durabilité. Par exemple, l'obtention d'une note située parmi les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement sur le critère d'impact global en matière de déchets contribue à une transition vers une économie circulaire. Le test appliqué aux émetteurs supranationaux et souverains peut tenir compte de la mission ou des contributions de l'émetteur, en tant que chef de file de son groupe de référence ou acteur d'améliorations, aux objectifs environnementaux ou sociaux positifs sous réserve d'observer certains critères.

Le Compartiment était tenu d'investir 10 % dans des investissements durables. À aucun moment durant la période, le Compartiment n'a détenu d'investissements durables dans une proportion inférieure à son engagement minimal. À la fin de la période de référence, 52,92 % de ses actifs étaient des investissements durables.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser ont fait l'objet d'un processus de filtrage qui a cherché à identifier et à exclure de la qualification au titre d'investissements durables les entreprises que le Gestionnaire Financier a considérées comme les émetteurs les moins performants, sur la base d'un seuil qu'il a lui-même déterminé, au regard de certaines considérations sur le plan environnemental. Par conséquent, seules les entreprises démontrant les meilleurs indicateurs à la fois en termes de mesures absolues et relatives ont été considérées comme des Investissements durables.

Ces considérations comprennent le changement climatique, la préservation de l'eau et des ressources marines, la transition vers une économie circulaire, la pollution et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. En outre, le Gestionnaire Financier a également procédé à un filtrage qui a cherché à identifier et à exclure les entreprises qu'il considère non conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la base des données fournies par des prestataires de service tiers.

● **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 et certains indicateurs, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier, figurant dans les tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été pris en considération comme plus amplement exposé ci-après. Le Gestionnaire Financier a recouru soit aux indicateurs figurant dans les normes techniques de réglementation du règlement européen SFDR soit, lorsqu'un tel recours était impossible en raison de restrictions liées aux données ou d'autres problèmes de nature technique, à des approximations représentatives. Le Gestionnaire Financier a consolidé la prise en compte de certains indicateurs en les regroupant dans un même indicateur « primaire », comme plus amplement exposé ci-après, et peut avoir eu recours à un ensemble additionnel plus large d'indicateurs que ceux mentionnés ci-après.

Les indicateurs pertinents figurant dans le tableau 1 de l'annexe 1 des normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE consistent en 9 indicateurs liés aux questions environnementales et 5 indicateurs liés aux questions sociales et de personnel. Les indicateurs liés aux questions environnementales sont numérotés de 1 à 9 et se rapportent aux émissions de gaz à effet de serre (1 à 3), à l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, à la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, à l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, aux activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, aux rejets dans l'eau et aux déchets dangereux (4 à 9, respectivement).

Les indicateurs numérotés 10 à 14 se rapportent aux questions sociales et de personnel d'un émetteur et couvrent les violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations unies, les écarts de rémunération entre hommes et femmes non corrigés, la mixité au sein des organes de gouvernance et l'exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques), respectivement.

Le Gestionnaire Financier a également pris en considération la principale incidence négative numérotée 16 liée aux pays d'investissement connaissant des violations sociales.

Dans le cadre de son approche, le Gestionnaire Financier a inclus à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs afin de tenir compte des indicateurs. Il a utilisé des indicateurs particuliers pour filtrer, en vue de les exclure, les émetteurs susceptibles de causer un préjudice important. Il a utilisé un sous-ensemble d'indicateurs liés à l'engagement visant à influencer les meilleures pratiques et a recours à certains d'entre eux en tant qu'indicateurs de performance positive sur le plan de la durabilité, en appliquant un seuil minimal au regard de l'indicateur en question afin de qualifier un investissement d'investissement durable.

Les données requises afin de prendre en considération les indicateurs, le cas échéant, peuvent avoir été obtenues auprès des émetteurs bénéficiaires des investissements eux-mêmes et/ou avoir été fournies par des prestataires de services tiers (y compris de données approximatives). Les données fournies par les émetteurs eux-mêmes ou par des prestataires tiers peuvent reposer sur des ensembles de données et des hypothèses qui ont pu être insuffisants, de mauvaise qualité ou de contenir des informations biaisées. Le Gestionnaire Financier ne saurait garantir l'exactitude ou l'exhaustivité de telles données.

Filtrage

Parmi les indicateurs préconisés, certains ont été pris en considération par le biais d'un filtrage fondé sur des valeurs et des normes visant à mettre en œuvre les exclusions.

Ces exclusions ont tenu compte des indicateurs numérotés 10, 14 et 16 en relation avec les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les armes controversées et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales.

Le Gestionnaire Financier a également appliqué des filtrages élaborés sur mesure. En raison de certaines considérations techniques, telles que la couverture des données relatives à certains indicateurs, le Gestionnaire Financier applique soit l'indicateur spécifique du tableau 1, soit un indicateur de substitution représentatif, tel qu'il l'aura déterminé, afin de filtrer les émetteurs bénéficiaires des investissements en fonction des questions environnementales ou des questions sociales et de personnel pertinentes. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre sont associées à plusieurs indicateurs et éléments de mesure qui leur sont associés dans le tableau 1, tels que les émissions de gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et l'intensité de gaz à effet de serre (indicateurs numérotés 1 à 3). Le Gestionnaire Financier utilise à ce jour les données liées à l'intensité des gaz à effet de serre (indicateur 3), les données liées à la consommation et à la production d'énergie provenant de sources non-renouvelables (indicateur 5) et les données liées à l'intensité de consommation d'énergie (indicateur 6) pour procéder à son contrôle des émissions de gaz à effet de serre.

S'agissant du filtrage élaboré sur mesure et en ce qui concerne les activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité et les rejets dans l'eau (indicateurs numérotés 7 et 8), en raison de contraintes liées aux données, le Gestionnaire Financier a préféré utiliser des données d'approximation représentatives issues de tiers à la place des indicateurs spécifiques visés dans le tableau 1. Le Gestionnaire Financier a également pris en considération l'indicateur 9 lié aux déchets dangereux dans le cadre de son filtrage sur mesure.

Engagement

Outre le filtrage visant à exclure certains émetteurs comme exposé ci-dessus, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Un sous-ensemble d'indicateurs a été utilisé, sous réserve de certaines considérations d'ordre technique, telles que la couverture des données, comme base d'engagement auprès d'un certain nombre d'émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet, conformément à l'approche adoptée par le Gestionnaire Financier en matière de gérance et d'engagement. Les indicateurs actuellement utilisés en vue de mesurer cet engagement incluent les indicateurs numérotés 3, 5 et 13 dans le tableau 1 qui sont respectivement liés à l'intensité de gaz à effet de serre, à la part de l'énergie issue de sources non-renouvelables et à la mixité au sein des organes de gouvernance. Le Gestionnaire Financier a également utilisé les indicateurs 2 du tableau 2 et 3 du tableau 3 liés respectivement aux émissions de polluants atmosphériques et au nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies.

Indicateurs de durabilité

Le Gestionnaire Financier a utilisé les indicateurs 3 et 13 liés à l'intensité des gaz à effet de serre et à la mixité au sein des organes de gouvernance comme indicateurs de durabilité afin de qualifier un investissement d'Investissement durable. Un des critères appliqués exige qu'un émetteur soit considéré comme un leader opérationnel de son groupe de référence pour être qualifié d'Investissement durable. Aux termes de ce critère, l'entreprise doit afficher un score au regard de l'indicateur la classant dans les 20 % les mieux notés de l'univers d'investissement du Compartiment.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Les exclusions du portefeuille fondées sur les normes telles que décrites ci-dessus dans la réponse à la question « Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ? » ont été appliquées afin de chercher l'alignement sur ces principes directeurs. Des données de tiers ont été utilisées pour identifier les éventuels contrevenants. Sauf dérogation consentie, le Compartiment a exclu les investissements pertinents dans ces émetteurs.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les autres investissements durables doivent également ne causer aucun préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Compartiment a sélectionné les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et leur a appliqué un filtrage fondé sur des normes et des valeurs pour mettre en œuvre ses exclusions. Les indicateurs numérotés 10, 14 et 16 liés aux violations du Pacte mondial des Nations unies, aux armes controversées et aux violations des normes sociales au niveau du pays, comme visé dans les normes techniques de réglementation du règlement SFDR de l'UE, ont été utilisés dans le cadre de ce filtrage. Le Compartiment a également appliqué certains des indicateurs dans le cadre du contrôle du principe visant à « Ne pas causer de préjudice important », comme plus amplement exposé dans la réponse à la question suivante, afin de démontrer qu'un investissement a été qualifié d'investissement durable.

Un sous-ensemble d'indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité susvisés a été utilisé pour déterminer l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements sur la base de leurs résultats en termes de principales incidences négatives.



Quels ont-été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours la période de référence, à savoir : du 01/12/2023 au 30/11/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	Finance	1,90	AUSTRALIE
COOPERATIEVE RABOBANK U.A.	Finance	1,88	PAYS-BAS
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	Finance	1,83	CANADA
BANK OF MONTREAL	Finance	1,74	CANADA
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB (PUBL)	Finance	1,72	SUÈDE
TORONTO-DOMINION BANK	Finance	1,71	CANADA
BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	1,66	CANADA
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, INC.	Finance	1,56	JAPON
CREDIT AGRICOLE GROUP	Finance	1,47	FRANCE
ING GROEP N V	Finance	1,43	PAYS-BAS
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	1,41	FRANCE
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	Finance	1,40	SUÈDE
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Industries	1,37	FRANCE
EVERGY INC	Services aux collectivités	1,36	ÉTATS-UNIS
FIRST ABU DHABI BANK P.J.S.C.	Finance	1,35	ÉMIRATS ARABES UNIS

Principaux Investissements au titre de la Période se clôturant le 30/11/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MIZUHO FINANCIAL GROUP, IN	Finance	2,25	JAPON
THE BANK OF NOVA SCOTIA	Finance	2,23	CANADA
GROUPE BPCE	Finance	2,05	FRANCE
ROYAL BANK OF CANADA	Finance	1,97	CANADA
FIRST ABU DHABI BANK P.J.S	Finance	1,78	ÉMIRATS ARABES UNIS
CANADIAN IMPERIAL BANK OF	Finance	1,73	CANADA
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	Finance	1,73	SUÈDE
ING GROEP N V	Finance	1,72	PAYS-BAS
BANK OF MONTREAL	Finance	1,71	CANADA
HSBC HOLDINGS PLC.	Finance	1,66	ROYAUME-UNI
LVMH MOET HENNESSY LOUIS V	Industries	1,65	FRANCE
GROUPE CREDIT MUTUEL	Finance	1,61	FRANCE
THE TORONTO-DOMINION BANK	Finance	1,58	CANADA
SKANDINAVISKA ENSKILDA BAN	Finance	1,53	SUÈDE

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL G	Finance	1,50	JAPON



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

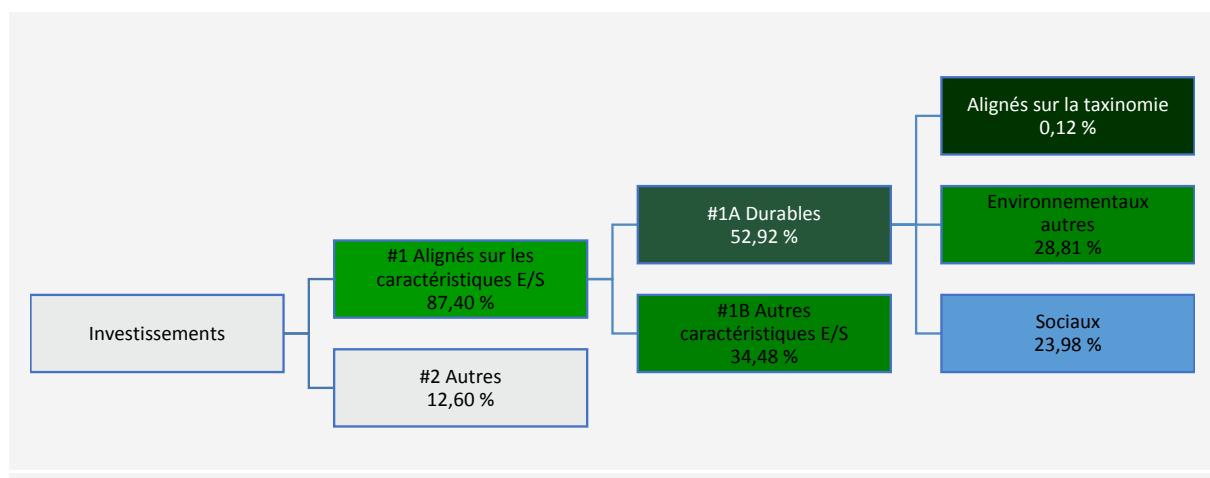
L'allocation des actifs
décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

À la fin de la période de référence, le Compartiment a alloué 87,40 % de ses actifs à des émetteurs qui ont affiché des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 52,92 % de ses actifs à des investissements durables. Le pourcentage d'allocation des actifs affichant un bon score EE&D à la fin de la période de référence est précisé dans la réponse à la question « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ». Le Compartiment ne s'est engagé à investir aucune proportion d'actifs spécifiquement dans des titres affichant des caractéristiques environnementales positives ou spécifiquement dans des caractéristiques sociales positives ni ne s'est engagé à poursuivre un objectif environnemental ou social spécifique ou une combinaison des deux.

Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) ne sont pas incluses dans le pourcentage d'actifs indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Remarque : l'alignement sur la taxinomie de l'UE des instruments que JP Morgan considère comme des investissements durables peut différer de l'alignement complet du Compartiment sur la taxinomie de l'UE comme expliqué ci-dessous (réponse à la question : Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut tous les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne relèvent pas des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Bien que le Compartiment ait promu certaines caractéristiques environnementales et sociales à travers ses critères d'inclusion et d'exclusion, il se peut qu'il ait investi dans un large éventail de secteurs - veuillez vous reporter à la liste ci-dessous pour une répartition des secteurs à la fin de la période de référence. En outre, le Gestionnaire Financier s'est engagé sur une base continue auprès de certains émetteurs sous-jacents bénéficiaires des investissements triés sur le volet. Les investissements réalisés au sein des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent leurs revenus de l'exploration, de la mine, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles, seront inclus dans le tableau ci-après dès lors qu'ils sont détenus. Les liquidités à titre accessoire (aux fins de gestion des souscriptions et des rachats en espèces et à titre de paiements courants et exceptionnels) sont exclues des résultats, mais sont incluses dans le dénominateur pour les besoins de calculer le pourcentage d'actifs indiqué à la fois dans le tableau ci-dessous et dans le tableau des Investissements les plus importants.

Secteur	Sous-secteur	% d'actifs
Finance	Services bancaires	51,08

Services aux collectivités	Électricité	10,08
Industries	Biens de consommation cyclique	8,33
Industries	Biens de consommation non cycliques	5,45
Finance	Assurance	4,98
Industries	Communications	2,98
Industries	Biens d'équipement	2,83
Finance	Sociétés d'investissement immobilier cotées (REIT)	2,27
Industries	Industries de base	2,27
Industries	Énergie	2,06
Finance	Courtage	1,96
Industries	Technologies	1,69
Industries	Transports	1,09
Crédit non lié au gouvernement américain	Agences étrangères	0,96
Industries	Autres industries	0,41
Services aux collectivités	Gaz naturel	0,31
État des marchés développés	Obligations des marchés développés	0,15
Finance	Autres services financiers	0,09
Trésor américain	Bons/Billets du Trésor américain	0,08
Services aux collectivités	Services aux collectivités - Autres	0,05
Crédit non lié au gouvernement américain	Gouvernements locaux étrangers	0,04



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie de l'UE sont pour l'heure très limitées, en particulier en ce qui concerne les gaz fossiles et l'énergie nucléaire. Nous espérons que la situation s'améliore avec le temps dans la mesure où un nombre croissant d'émetteurs publient des données sur leur alignement et que celles-ci deviennent disponibles.

Le Compartiment n'a pris aucun engagement minimal concernant les investissements durables ayant un objectif environnemental qui sont alignés sur la taxinomie de l'UE.

Par conséquent, le document d'information précontractuel du Compartiment indique que le degré d'alignement sur la taxinomie de l'UE des investissements durables ciblés ayant un objectif environnemental a été de 0 %. L'alignement du Compartiment est de 0,12 % sur la base du chiffre d'affaires et est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales et des investissements durables (au sens du règlement SFDR).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent plus amplement la part réelle des investissements dans des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxinomie de l'UE telle que mesurée à la fin de la période de référence. Les participations inférieures à 1 % ne seront pas prises en compte dans le graphique à barres.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui :

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

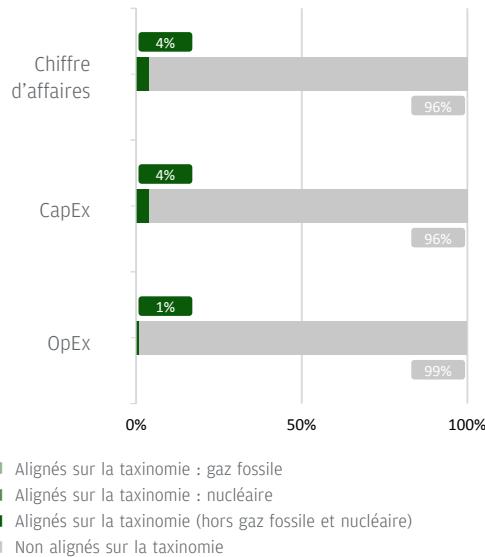
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

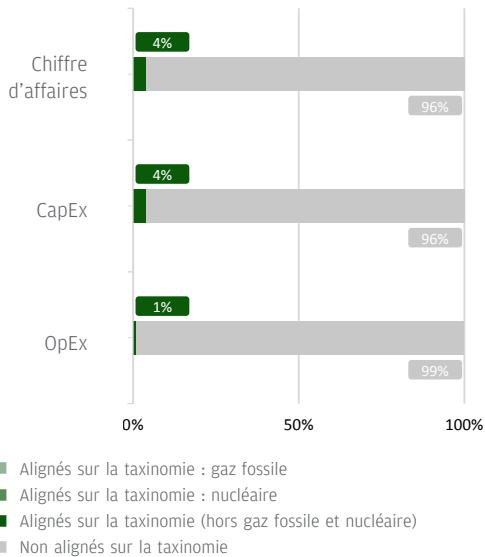
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 98 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Compte tenu de ce qui précède, le Compartiment n'a donc pris aucun engagement minimal visant à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, y compris s'agissant des activités transitoires et habilitantes. Tout alignement indiqué ci-après est un produit dérivé du cadre du Compartiment qui tient compte des investissements affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des investissements durables.

La part des activités transitoires est estimée à 0,01 % et celle des activités habilitantes à 0,53 % à la fin de la période de référence.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Aligné sur la taxinomie	
30/11/2024	0,12 %
30/11/2023	0,01 %



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 28,81 % des actifs à la fin de la période de référence.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements durables sur le plan social était de 23,98 % des actifs à la fin de la période de référence.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 12,60 % d'actifs classés dans la catégorie des « autres » investissements ont été composés d'émetteurs qui n'ont pas respecté les critères décrits dans la réponse à la question ci-dessus, « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité », et n'affichent donc pas les caractéristiques environnementales ou sociales positives nécessaires. Il s'agit d'investissements à des fins de diversification. Les Liquidités à titre accessoire, les équivalents de trésorerie, les fonds monétaires et les produits dérivés utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille n'ont pas été inclus dans le graphique de l'allocation des actifs ci-dessous, y compris dans la catégorie « autres ». Ces détentions fluctuent en fonction des flux d'investissements et s'inscrivent en complément de la politique d'investissement en ayant peu ou aucun impact sur les opérations d'investissement.

Tous les investissements, y compris les « autres » investissements, ont été soumis aux garanties minimales/principes ESG suivants :

- Les garanties minimales telles que prévues dans l'article 18 du règlement taxinomie de l'UE (y compris l'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- L'application de pratiques de bonne gouvernance (au nombre desquelles des structures de gouvernance robustes, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et la conformité fiscale), telles que mises en œuvre par le Gestionnaire Financier.
- Le respect du principe consistant à « Ne pas causer de préjudice important » tel qu'exposé dans la définition de l'Investissement durable dans le règlement SFDR de l'UE.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments à caractère contraignant de la stratégie d'investissement, exposés ci-après, ont été appliqués au cours de la période de référence afin de sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales mises en avant :

- L'obligation d'investir au moins 51 % des actifs dans des émetteurs affichant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et 51 % des actifs faisant l'objet d'une notation EE&D dans des émetteurs affichant un bon score EE&D.
- Un filtrage fondé sur des normes et des valeurs afin d'exclure totalement les émetteurs impliqués dans certaines activités, telles que la fabrication d'armes controversées, et l'application de seuils maximaux en pourcentage du chiffre d'affaires, de la production et de la distribution aux autres émetteurs, tels que ceux exerçant des activités liées au charbon thermique et au tabac. Consulter la politique en matière d'exclusions du Compartiment à l'adresse suivante : www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples précisions, en cherchant le Compartiment qui vous intéresse puis en consultant la rubrique Informations ESG.
- Filtrage du Portefeuille visant à exclure les acteurs connus pour enfreindre les pratiques de bonne gouvernance.

Le Compartiment s'est également engagé à investir au moins 10 % de ses actifs dans des investissements durables.

De plus amples précisions sur l'engagement sont fournies dans la réponse à la question « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? »



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Seule la version anglaise du présent rapport a fait l'objet d'une vérification par le Commissaire aux comptes. En conséquence, le rapport d'audit se rapporte seulement à la version anglaise du rapport : les autres versions résultent d'une traduction conscientieuse effectuée sous la responsabilité du Conseil d'administration. En cas de divergence entre la version anglaise et la traduction, la version anglaise fera foi.

ÉTAPES SUIVANTES

Adresse email :
fundinfo@jpmorgan.com

Page d'accueil :
www.jpmgloballiquidity.com

Adresse :
JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.
6, route de Trèves,
L-2633 Senningerberg,
Grand-Duché de Luxembourg
Nº de tél. : (352) 34 101